UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Opinions des étudiants de l'Université du Burundi sur le phénomene de la prostitution juvenile

Niyondiko, Aline; Sous la Direction : Pro Protais SIBOMANA

2004

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1231

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'EDUCATION

OPINIONS DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI SUR LE PHENOMENE DE LA PROSTITUTION JUVENILE

Sous la Direction :
Pr. Protais SIBOMANA

Mémoire présenté et défendue publiquement par Aline NIYONDIKO en vue de l'obtention du grade de Licenciée en Sciences de l'éducation

Bujumbura, Octobre 2004

DEDICACE.

A Notre Regretté Père,

A Notre Chère Mère,

A Nos Frères et Sœurs,

A Olivier KAGABO.

Nous dédions ce mémoire.

A tous ceux qui se reconnaissent dans le présent travail,

Nous dédions ce mémoire.

AVANT-PROPOS.

REMERCIEMENTS.

Il est pour nous un agréable plaisir de remercier toutes les personnes qui ont apporté le concours de leur grâce, contribuant ainsi à la réalisation de ce travail.

Nous pensons particulièrement au Professeur Protais SIBOMANA, Directeur de mémoire. Ses conseils, sa rigueur scientifique et sa disponibilité nous ont été d'une grande utilité. Qu'il trouve ici la satisfaction de notre profonde gratitude.

A tous les éducateurs qui ont contribué à notre formation tant morale qu'intellectuelle, de l'école primaire jusqu'à l'Université, nous leur témoignons notre profonde reconnaissance.

Nous devons beaucoup à nos enquêtés qui ont accepté de se disponibiliser pour répondre à notre questionnaire.

Que ce travail fasse honneur à nos parents. Il aura été le fruit de leurs efforts. Nous n'oublions pas de dire merci à nos frères et sœurs pour leur soutien.

Nous disons également merci à Olivier KAGABO pour nous avoir tant soutenu.

Enfin, que toutes les personnes qui se reconnaîtront, parentés, amis et connaissances , qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

LISTE DES ABREVIATIONS.

1. CRIDIS : Centre universitaire de Recherche et d'Intervention pour le Développement Individuel Communautaire et Social.
2. FACAGRO : Faculté d'Agronomie
3. FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
4. FM : Faculté de Médecine
5. FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
6. FSA : Faculté des Sciences Appliquées
7. FSEA : Faculté des Sciences Economiques et Administratives
8. IEPS : Institut d'Education Physique et des Sports
9. ISCO : Institut Supérieur de Commerce
10. IPA : Institut de Pédagogie Appliquée
11. ISA : Institut Supérieur d'Agriculture
12. IST : Infection Sexuellement Transmissible
13. ITS : Institut Technique Supérieur
14. MST : Maladie Sexuellement Transmissible
15. ONG : Organisation Non-Gouvernementale
16. SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise
17. UB : Université du Burundi
18. VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine.

TABLE DES MATIERES.

LISTE DES ABREVIATIONS.

0. Introduction..... 1
1. Motivation du choix du sujet.....2
2. Délimitation du sujet.4

I ère PARTIE : CADRE THEORIQUE.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS.....5

1.1. Le concept d'opinion..... 5
1.2. Le concept d'attitude.....7
1.3 Le concept de phénomène..... . 8
1.4. Le concept d'adolescence.....9
1.5. Le concept de jeunesse.....11
1.6. Le concept d'éducation sexuelle.....12
1.7. Le concept de fait social.....15

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA PROSTITUTION.....18

2.1. Définitions de quelques termes.....18
2.1.1. Définition de la prostitution18
2.1.2 Types de prostituées.....25
2.1.2.1 La prostitution extérieure.....25
2.1.2.2. La prostitution en établissement.....26
2.1.2.3. La prostitution sous rendez-vous.....27
2.1.3. . Classification des prostituées.....27
2.1.4. Quelques faits et pratiques connexes de la prostitution.....30
2.1.4.1. Prostitution et débauche sexuelle.....31
2.1.4.2. Prostitution et proxénétisme.....31
2.1.4.3 Les agents de la prostitution.....31
2.1.4.4. Classification de clients par catégories.....33

2.2. Aperçu historique de la prostitution.....37
2.2.0. Introduction.....37
2.2.1. Dans l'antiquité.....37
2.2.2. Le Moyen âge39
2.2.3. Les temps modernes.....39

2.3. Systèmes de législation de la prostitution.....41
2.3.1. Système prohibitionniste.....41
2.3.2. Système réglementariste.....42
2.3.3. Système abolitionniste.....43
2.3.4.Reclassement des prostituées.....44

2.4.La loi sur la prostitution.....45

CHAPITRE III : L'EDUCATION AU BURUNDI.....50

0. Introduction.....50
1. Généralités.....51

2. L'éducation de la fille dans le Burundi traditionnel.....54
2.1. Le rôle de la mère.....54
2.2. Le rôle du père.....57

3. L'éducation de la fille dans le Burundi moderne.....58

4. Considérations générales sur l'éducation sexuelle de l'enfant.....60
4.1. La famille : le premier milieu socialisant.....60
4.2. La société burundaise face à la sexualité.....62
4.3. Les mœurs sexuelles de la société burundaise.....64

a) La virginité.....64
b) L'inceste.....65
c) Les relations sexuelles en dehors du mariage.....65
4.4. Les parents et l'éducation sexuelle dans les sociétés modernes.....66
4.5. L'école prisonnière de la tradition en matière d'éducation sexuelle.....67
4.6. Les connaissances – attitudes – pratiques (C-A-P) en matière de fécondité sexualité.....69

5. L'importance de l'exemple dans l'éducation.....72

Chapitre IV : ETIOLOGIE DE LA PROSTITUTION.....74

0. Introduction.....74

1. Les facteurs à la base de la prostitution.....75
1.1. Les facteurs sociaux.....75
1.2. Les facteurs économiques.....76
1.3. Les facteurs personnels de la prostitution.....78
1.3.1. Analyse de certains traits organiques.....79
a) La morphologie79
b) L'âge.....79
c) La beauté.....79
d) L'entraînement sexuel.....81
1.3.2. Analyse de certains traits psychologiques.....82
a) L'intelligence.....82
b) Maturité sexuelle.....83
c) La volonté et la sociabilité.....84
d) Le masochisme.....84
e) Le narcissisme.....87

2. Brève récapitulation des mobiles de la prostitution.....88

CHAPITRE V : LA PROBLEMATIQUE , LES HYPOTHESES, ET LES VARIABLES DE LA RECHERCHE.....90

1. La problématique..... 90

2. Hypothèses de travail..... 94
2.1. Hypothèses générales..... 94
2.2. Hypothèses opérationnelles..... 94
2.3. Les variables et leur justification..... 94
a) La variable sexe..... 94
b) La variable -Type de Facultés /Instituts..... 94

II eme PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE VI. METHODOLOGIE DE TRAVAIL.96

1. Instrument de travail : le questionnaire écrit.....96
2. Population d'enquête.....97
3. Détermination de l'échantillon.....97
4. Déroulement de l'enquête.....103
4.1. La pré-enquête103
4.2. L'enquête proprement dite.....104
4.3. Difficultés rencontrées.....104

III eme PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE, ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

0. Introduction..... 106
0.1. Le calcul du Khi-carré (X^2).....106

CHAPITRE I : LA PROSTITUTION JUVENILE, UNE REALITE COMPLEXE.....108

1.1. Perception de la prostitution juvénile.....108
1.2. Les principaux modes de prostitution juvénile.....115
a) La prostitution « extérieure ».....116
b) La prostitution en « établissement ».....117
c) La prostitution « sous rendez-vous ».....118
1.3. Les clients..... 118
a) Les « habara ».....119
b) Les plus ou moins réguliers.....120
c) Les occasionnels..... 121
1.4. La personnalité des partenaires..... .123
a) Les clients.....125
b) Les prostituées.....126

CHAPITRE II . LES FACTEURS A LA BASE DU PHENOMENE DE PROSTITUTION JUVENILE..... 130

1. Les facteurs socio-économiques.....130
a) La pauvreté..... 131
b) La place de l'argent..... 132

2. Les facteurs psychosociaux..... ..134
a) La famille de la prostituée.....135
b) Le rôle des pairs et de la fratrie..... 137

3. Les facteurs socio-culturels.....144
2.4. Les facteurs sociologiques.....150
2.5. Les facteurs psychologiques.....153
2.6. Les facteurs socio-politiques..... 158
1. La naissance des camps de déplacés et la prostitution juvénile.....153
2. La prolifération des ONG et la prostitution juvénile.....157

CHAPITRE III. LES CONSEQUENCES DU PHENOMENE DE PROSTITUTION JUVENILE.....163
0. Introduction.....163

1. Les conséquences psychosociologiques..... 163
2. Les conséquences socio-culturelles.....163
3. Les conséquences psychologiques..... 171
4. Les conséquences sanitaires..... 175

CHAPITRE IV : LA PROSTITUION JUVENILE, SA CONDAMNATION ET SES REMEDES.....178

4.0 Introduction..... 178
4.1. La condamnation de la prostitution juvénile.....178
4.2 Quelques remèdes à la prostitution juvénile..... 183
4.2.1. Aux parents.....183
4.2.2. Aux jeunes.....184
4.2.3. Aux pouvoir publics.....184

CONCLUSION GENERALE.....186
QUELQUES RECOMMANDATIONS : 192
1. Aux pouvoirs publics 193
2. Aux parents..... 193
3. Aux jeunes..... 194

BIBLIOGRAPHIE
ANNEXES

I ère PARTIE :
CADRE THEORIQUE

0. INTRODUCTION.

En face d'un délit, l'attitude naturelle est un désir de comprendre, c'est-à-dire de connaître la vie intérieure de celui qui a commis l'infraction, ses rêveries, ses sentiments, ses émotions, ses motifs surtout ; le comment de l'évolution de cette vie intérieure qui a abouti à un comportement à première vue inexplicable.

Malheureusement, très peu de personnes fournissent un effort pour comprendre pourquoi des individus qui n'avaient pas de problèmes avec la société deviennent des prostituées.
Vis-à-vis de la prostitution juvénile, l'attitude des observateurs manque bien souvent d'objectivité et cela parce que les explications et les mesures recommandées sont souvent contradictoires, car ne relevant pas toujours d'études suffisamment larges des faits.

Néanmoins, nous remarquons que la société commence à s'intéresser à ce phénomène apparemment complexe.
Et une fois comprise, la prostitution juvénile cesserait d'être mystérieuse, on pourrait peut-être la juger avec équité , agir sur elle, et la redresser, pourquoi pas !
D.MAYER, président d'une ligue des droits de l'homme, ancien Ministre français du travail dit à ce propos que : *«Tout a toujours une solution, et l'histoire juge une époque suivant le courage que celle-ci a mis à tenter de résoudre, non ce qui est le plus facile, mais ce qui est le plus difficile.»*[1]

L'ampleur et l'extension de ce fait social avec ses conséquences devraient inciter les chercheurs à aller toujours de l'avant pour cerner avec plus d'objectivité ce phénomène.

Notre étude comprend trois parties principales à savoir :

1. Le cadre théorique où nous éluciderons les concepts qui vont de paire avec le phénomène de prostitution juvénile qui pourraient aider à bien comprendre le sujet en premier lieu et ensuite de tout le travail.

2. La deuxième partie concerne les considérations méthodologiques où nous dégagerons la problématique ainsi que l'instrument de récolte des données.

[1] MAYER, D., cité par MANCINI, J.G., La prostitution et le proxénétisme, Paris, P.U.F, 1973, p. 3

3. L'enquête ayant été menée, la troisième partie nous permettra de présenter, d'analyser et d'interpréter les données récoltées.

Nous terminerons par une conclusion générale et quelques recommandations.

1. MOTIVATION DU CHOIX DU SUJET.

Le choix de notre sujet de recherche est loin d'avoir été l'effet d'un simple hasard, il a été plutôt le résultat d'une profonde motivation.

Ainsi, comme le soulignent A. LEON et al : *« L'élaboration d'un projet de recherche suppose tout d'abord un intérêt réel pour le thème que l'on se propose d'explorer »*[2].

La prostitution juvénile présente un intérêt d'étude à de multiples égards. En effet, la situation des filles mineures et des jeunes filles en général et toute une série de conséquences sociales et le problème des maladies sexuellement transmissibles auxquels elles s'exposent mérite une étude sérieuse en vue de freiner son expansion.

En effet, dans le cadre de la protection des mineurs et de la moralité publique, nous pensons apporter notre modeste contribution à l'étude de l'un des problèmes sociaux au Burundi et nous avons jugé bon d'étudier *«Le phénomène de la prostitution juvénile »* à travers une analyse privilégiant l'opinion des étudiants de l'Université du Burundi.

L'on sait que les besoins des enfants doivent normalement être satisfaits pour un développement socio-psycho-affectif équilibré. Mais une attention particulière doit être réservée aux enfants se trouvant dans des situations difficiles.

L'UNICEF écrit à ce sujet : *«Un enfant qui se trouve dans le dénuement sur plan matériel est doublement handicapé. Les attitudes appropriées qu'il convient d'adopter avec l'enfant ne doivent pas faire oublier que celui-ci a besoin que l'on réponde de manière prioritaire à ses besoins fondamentaux : manger à sa faim, être soigné, avoir des vêtements qui le protègent du froid, dormir correctement. »* [3]

[2] LEON, A., et al, Manuel de Psychologie expérimentale, Paris, P.U.F., 1977, p. 39.

[3] UNICEF, cité par NYARUSHATSI R., Etude des problèmes rencontrés par des enfants en difficultés dans leurs relations avec les encadreurs, Mémoire inédit, U.B., F.P.S.E., Bujumbura, 1999, p.3.

L'idée de réaliser une telle étude est née de l'observation quotidienne de certains faits.
En effet, nous remarquons que certains jeunes ne s'adonnent plus aux activités productives. Au lieu de fournir des efforts pour travailler, ils préfèrent l'oisiveté, le vagabondage, l'errance, bref le parasitisme économique.
Nous constatons également qu'ils s'adonnent à l'alcoolisme et à la toxicomanie, au tabagisme, à la délinquance sexuelle et à la prostitution avec comme conséquences les grossesses non-désirées, le renvoi de l' école et les avortements clandestins pour les filles. On remarque par ailleurs les maladies sexuellement transmissibles, dont le SIDA, autant chez les jeunes filles que chez les garçons.

Parler et comprendre ces jeunes filles qui, la plupart des fois, manquent de maturité physique et intellectuelle est le centre de notre recherche.

Notre étude intéresse également tous les éducateurs en général. Elle pourra aider à déceler quelques points névralgiques de ce fait social et lui trouver des remèdes.

Ainsi, pour T. CAPLOW : *«Une étude est inutile si elle soulève des questions purement formelles qui n'intéressaient que le chercheur ou bien si elles ouvrent la voie à de nouvelles recherches que personne n'aura jamais envie de commencer. »*[4]

Notre étude ne prétend pas épuiser tous les aspects du sujet, elle peut éventuellement orienter d'autres investigations ultérieures.

En bref, disons que la justification du sujet de notre recherche coïncide avec l'objet même de notre recherche.
En effet, l'objet de notre recherche se situe dans le cadre de l'élargissement du champ d'investigation dans le domaine de la prostitution.

Nous estimons alors nécessaire de comprendre et de débattre de la prostitution. Soulignons en passant que notre plus grand souhait serait que toutes les personnes chargées de l'Education s'intéressent à ce problème, car en définitive, il s'agit d'un problème d'éducation et de surcroît un problème social sérieux.

[4] CAPLOW, Th., L'enquête sociologique, Paris, Arnaud colin, p.147.

2. DELIMITATION DU SUJET.

La prostitution juvénile est un phénomène éminemment social. Il prend de plus en plus d'amples dimensions au Burundi en général et plus particulièrement dans la ville de Bujumbura.

Comme nous ne pouvons pas étudier la prostitution juvénile dans son intégralité, nous nous limiterons aux opinions des étudiants de l'Université du Burundi sur ledit phénomène ; sans toutefois prétendre recueillir les opinions de tous les étudiants.

Pour limiter un certain nombre de blocages liés en grande partie au temps réparti à notre travail ainsi qu'aux moyens matériels dont nous disposons, nous procéderons à l'échantillonnage de la population de notre enquête.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

I.1. LE CONCEPT D'OPINION.

L'intérêt que les chercheurs en sciences sociales attachent à ce concept en démontre la complexité.

Généralement, ce qui est pris pour l'opinion est un jugement porté sur un fait, sur une personne ou une chose. Ce jugement est le plus souvent fondé sur des situations occasionnelles ou particulières adoptées par un grand nombre de membres d'un groupe. C'est par les communications interpersonnelles que les interactions sociales élaborent l'opinion.

Selon S.MOSCOVICI, *«L'opinion(...) est d'une part une formule socialement valorisée à laquelle un sujet donne son adhésion et d'autre part une prise de position sur un problème controversé de la société.... La plupart des études ont décrit l'opinion comme étant peu stable, portant sur des points particuliers, donc spécifiques, finalement ; elle s'avère être un moment de la formation des attitudes(...), son caractère partiel, parcellaire est admis par tout le monde.»*[5]

L'opinion implique :

- Une réaction des individus à un objet qui est donné du dehors, achevé indépendamment de l'acteur social, de son interaction ou de ses biais.
- un lien direct avec le comportement, le jugement porte sur l'objet ou le stimulus et constitue en quelque sorte une annonce.

Entendue dans ce sens, l'opinion est considérée uniquement du côté de la réponse et en tant que préparation à l'action. Une opinion se manifeste par un jugement verbal ou écrit qui prépare implicitement un comportement susceptible de se manifester, mais encore latent, car, de ce que dit un sujet, on peut saisir ce qu'il va faire ou tout simplement ce qu'il est prêt à faire.

Nombreux auteurs emploient parfois indifféremment les termes « *Opinion* » et « *Attitude* » et cela parce que c'est en fait le plus souvent au niveau verbal, par le truchement de l'opinion que l'on atteint l'attitude.

[5] MOSCOVICI, S., La psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF, 1976, p.44.

Souvent, on se contente de dire que les opinions sont des manifestations des attitudes en ce sens que les attitudes désignent ce que l'on est disposé à faire alors que les opinions indiquent ce que l'on croit être vrai, ce que l'on considère comme vrai, comme le suggèrent les propos de *THURSTONE : « L'opinion symbolise une attitude. »*[6]

Quant à P.Debaty abonde lui aussi dans le même sens quand il parle d'opinion comme *« L'expression verbale d'une attitude. Elle en est l'expression, bien qu'elle n'en soit pas la seule, ni la plus stable (...).»*[7]

Disons donc pour conclure que l'opinion est une manière personnelle de prendre position sur un objet, une situation ou une personne déterminée. Et comme on vient de le constater à travers les définitions ci-haut citées, il est difficile de tracer les frontières entre une opinion et une attitude.
Les distinctions entre l'attitude et l'opinion restent trop générales, incomplètes si chacune est prise isolément. Pour permettre de distinguer l'attitude de l'opinion d'une manière plus structurée, R.PINTO et M.GRAWITZ ont présenté diverses caractéristiques suivantes :
« 1. L'opinion peut être isolée, accidentelle alors que l'attitude est liée à quelque chose de stable dans l'individu.

2. L'opinion s'exprime verbalement alors que l'attitude implique un élément plus intérieur et en même temps une possibilité d'expression plus variée que la parole, le geste, la mimique,...

3. Enfin, l'opinion vise un sujet controversé, elle se situe à un niveau plus rationnel. »[8]

En définitive, nous nous alignons sur les considérations de R. PINTO et M.GRANITS sur l' opinion.

[6] THURSTONE, cité par DEBATY, P. , in La mesure des attitudes, Paris, PUF, 1967, p.15.
[7] Ibidem
[8] PINTO R,.et GRAWITZ M., Traité de psychologie sociale, Dalloz, 1971, p. 727.

1.2. LE CONCEPT D'ATTITUDE.

D'une manière générale, l'attitude n'est pas directement observable. C'est grâce aux actions perceptibles que l'attitude peut être extériorisée, si non elle est dans la pensée du sujet. Ce concept d'attitude a été envisagé par plusieurs auteurs.

Dans le langage courant, le terme « attitude » évoque une certaine manière de tenir son corps, une posture corporelle qui révèle des aspects affectifs comme l'agression, l'attention, l'étonnement etc.

Plusieurs définitions nous sont proposées. Ainsi, THURSTONE définit l'attitude comme : *« La somme des sensations, idées, convictions, sentiments relatifs à un objet déterminé.»* [9]

THOMAS et ZNANICKI considèrent l'attitude comme une *« Manifestation de la vie consciente, simple ou complexe, générale ou particulière ; celle-ci pouvant alors recouvrir les jugements, idées, sentiments, tout et n'importe quoi. »*[10]

Pour sa part ALLPORT considère l'attitude comme un *« Etat mental neurophysiologique constitué par l'expérience qui exerce une influence dynamique sur l'individu, le préparant à réagir d'une manière particulière à un certain nombre d'objets ou de situations auxquels il est confronté. »*[11]

Selon cet auteur, l'attitude est le reflet de la réponse de l' individu à un fait ou un stimulus donné. L'attitude se constitue donc à partir des expériences vécues par l'individu.

Une conception analogue est formulée par P.BADIN pour qui l' attitude est :*«état de disposition psychique fondé sur le comportement de l' individu à l'égard d'un « objet » ou en présence d'une situation déterminée. »*[12]

D'autres auteurs comme YOUNG prennent l'attitude pour *« une réaction acquise plus ou moins émotionnelle envers un stimulus quelconque. »*[13]

Enfin, pour STOETZEL, *« L'attitude désigne la manière dont une personne se situe par rapport à des objets de valeur. »*[14]

En définitive, nous retiendrons que l'attitude apparaît comme liée à des positions prises par le sujet en face de tel objet, de telle personne ou de tel événement.

[9] TRURSTONE, cité par PINTO, R., et GRAWITZ, M., in op.cit, p.575
[10] THOMAS , et ZNANICKI, cité par PINTO, R, et GRAWITZ, M., in op. cit. p. 558.
[11] ALLPORT, cité par PINTO, R., et GRAWITZ, M., in op. cit. p. 558.
[12] BADIN, P., cité par DAVAL, R., et al, op.cit, p.191
[13] YOUNG, cité par LAFON, H., Vocabulaire de psychologie, 5ème éd, Paris, PUF, 1973, p.38
[14] STROETZL, cité par LAFON, H., in op. cit.,p.38

1.3. LE CONCEPT DE « PHENOMENE »

Le concept de « phénomène » a deux acceptions qu'il est nécessaire d'expliquer. L'une est ancienne, l'autre est moderne. Bon nombre de témoignages relatifs à la nature physique du phénomène proviennent des anciens philosophes comme PLATON et ARISTOTE qui présentent l'image concordante du « phénomène » comme une réalité physique engendrée par la disposition du sens et par la nature de l'objet.

Selon les grecs de l'antiquité, la nature physique de l'objet n'est jamais connue en elle-même. Elle se trouve appréhendée par un intermédiaire physique désigné sous le nom du phénomène. Déjà, ANAXAGORE disait : *« Le phénomène est ce que la vision appréhende de la réalité en soi obscure de choses en se fondant sur une analyse de type atomiste des réalités sensibles dont l'apparence dissimule la présence cachée d'éléments imperceptibles. »*[15]

Pour le cas qui nous concerne, la conception ancienne du phénomène reste valable dans notre travail. En effet, le phénomène de prostitution juvénile est une réalité dans notre société mais qui demeure obscure. C'est ainsi que nous voulons mettre à nu la présence cachée de ce phénomène.

Au 17ème siècle, le terme « phénomène » désigne les faits empiriques. Ce sens est manifeste surtout chez DESCARTES, mais, le phénomène ne correspond pas à des réalités empiriques prises en dehors de la pensée, des épreuves, des expériences et le penseur les reconnaît comme présentes pour l'esprit.
C'est à KANT que revient le mérite d'avoir établi le statut moderne du phénomène : « *Le phénomène est ce qui apparaît dans le temps ou dans l'espace et est un objet d'expériences.* »[16] Nous comprendrons le terme « phénomène » comme étant tout objet ou tout fait observable.
Le phénomène de prostitution juvénile est un fait déjà observable qui a été repéré depuis des années à travers le monde.

Au Burundi, cette réalité sociale est présente, elle s'amplifie au jour le jour et on peut l'observer sur toute l'étendue du pays, en particulier dans les villes.

[15] ANAXOGONE cité par ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, Paris, volume 12, 1980, p. 941.
[16] KANT in ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, p.941.

1.4. LE CONCEPT D'ADOLESCENCE.

Bien d'auteurs ont essayé de définir l'adolescence, et certains d'entre eux sont d'avis que la définition peut varier d'une culture à l'autre.

La définition qui nous paraît la plus complète est celle donnée par le dictionnaire de la psychologie.
En effet, l'adolescence est définie comme : « *Une époque de la vie qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, c'est la période ingrate, marquée par les transformations corporelles et psychologiques, qui débutent vers douze-treize ans et se terminent vers dix-huit à vingt ans.* » [17]

Même si on a tenté de fixer des limites en termes d'années, il faut savoir que ces dernières sont imprécises, car l'apparition et la durée de l'adolescence varient selon les sexes, les conditions géographiques et les milieux socio-économiques. Psychologiquement, elle est marquée par la réactivation et l'épanouissement de l'instinct sexuel, l'affermissement des intérêts professionnels et sociaux, le désir de liberté et d'autonomie. L'intelligence se diversifie, les aptitudes particulières se précisent, le pouvoir d' abstraction de la pensée s' accroît.

La fonction de l'adolescence devient alors la reconnaissance dans toutes les virtualités déployées, des possibilités de chacun, celles qui permettront aux individus de choisir une voie et de s'engager dans la vie adulte.

L'adolescent est alors toute personne qui vit l'adolescence. Elle le distingue de l'enfant par les transformations corporelles et psychologiques qui surviennent à un certain âge. L'adolescent diffère de l'adulte par son immaturité psychologique marquée par certains comportements qui lui sont propres.
L'adolescent cherche toujours l'autonomie, la liberté et il aspire à l'amitié.

Le début de l'adolescence se manifeste par les phénomènes physiologiques de la puberté. Cependant, cela varie à travers l'espace en fonction de la race, du régime alimentaire et du milieu social. En outre, divers retards peuvent surgir dans la maturation organique, alors que l' évolution psychologique se fait normalement.

Ceci rejoint les propos de G.AVANZANI : « *L'adolescence ne commence pas toujours ni partout au même âge, il est donc difficile de situer son début.* »[18]

Ce passage entre le monde de l'enfance et celui des adultes se fait approximativement entre douze-treize ans et dix-huit à vingt ans. Comme on l'a dit, les limites sont difficilement précisées, car l'âge et la durée de l'adolescence varient selon les races, les sexes, les conditions géographiques et surtout les milieux socio-économiques et culturels .

[17] SILLAMY, N., Dictionnaire de la psychologie, Paris, Librairie Larousse, pp. 13-14.
[18] AVANZANI, G., Le temps de l'adolescence, Paris, Ed . universitaire, 1978, p.9.

Tenant compte de ce qui vient d'être développé, on peut dire que la définition de l'adolescence est plutôt difficile à cerner avec précision. On pourrait dire avec SILLAMY que , *«l'adolescence est un intervalle de temps qui conduit de l'aptitude psychologique à la maturité sociale des pouvoirs .»* [19]

Mais, cette définition présente des lacunes car comme nous l'avons déjà souligné, l'adolescence est marquée par les transformations morphologiques et physiologiques dues à la puberté. N'étant plus enfant et n'ayant pas encore atteint l'état adulte comme tel, avec sa nouvelle forme physiologique et son état psychologique, l'adolescent est un peu associé aux activités des adultes .

Dans cette perspective, l'adolescent serait un être qui n'est ni enfant, ni adulte mais un intermédiaire entre les deux puisqu'il navigue à la fois entre l'enfance d'hier et l'âge adulte qui l'attend dans un proche avenir.

Nous nous en tenons ici à l'adolescence qui d'une brève façon est un champ de bataille où s'affrontent différentes forces à savoir la nature biologique qui inaugure la maturité sexuelle d'une part et la société répressive d'autre part.

Alors que la personne adolescente éprouve le besoin pressant d' un support, d'un soutien, l'entourage adulte cherche généralement à anéantir certaines réactions spontanées bien que naturelles. C'est la guerre normale et saine entre la nature et la culture, le désir et la réalité .

[19] SILLAMY, N., op.cit, p.23.

1.5. LE CONCEPT DE « JEUNESSE ».

Le terme de jeunesse comporte des ambiguïtés parce qu'il est compris de différentes façons selon les individus. Le désaccord sur le sens de ce terme résulte surtout de sa délimitation. Nous pouvons dire que la jeunesse est la période qui s'étend de l'enfance à la maturité. La jeunesse devient pour ainsi dire une période qui sépare l'enfance de l' âge adulte.

Beaucoup de chercheurs situent la jeunesse entre l'adolescence et l'âge adulte. Mais pourtant, G. AVANZANI soutient que *« A partir de la puberté, on reste adolescent tant que l'on n'a pas encore accédé à une profession ou à une responsabilité sociale.»*[20]

Pour d'autres chercheurs, la jeunesse se situe entre quinze et vingt-quatre ans, soutenant l'idée que l'on demeure jeune aussi longtemps qu'on n'est pas engagé dans une carrière socio-professionnelle. A ce propos, J. DUVIGNAUD, abondant dans le même sens souligne que : *« Dans les sociétés occidentales, la jeunesse est cette période de 18 ans à 24 ans. »*[21]

Les psychogénéticiens placent le début de la jeunesse à 13-14 ans, âge de l'adolescence et sa fin à 25 ans, âge de la vie adulte. Le problème qui reste est de savoir quand commence l'adolescence et quand elle se termine, car l'adolescence commence et se termine à différents âges chez les individus selon leurs milieux socio-culturels et socio-économiques.

De toutes ces différentes définitions, nous remarquons que les auteurs insistent sur le sens de responsabilité et sur la période d'âge des individus pour les placer dans la classe des jeunes. La jeunesse est donc le temps où un individu ayant atteint sur divers points une majorité de fait, n'est pas cependant autorisé par la société à exercer les activités correspondantes.

Cette définition cadre bien avec notre problème à l'étude. Nous n'allons pas nous lancer dans la délimitation des tranches d'âges, mais nous considérons que la jeunesse est la période au cours de laquelle un individu a déjà atteint la majorité physiologique mais n'est pas encore mûr pour la vie adulte, c'est-à-dire du point de vue socio-culturel.

Nous tenons à signaler à l'intention du lecteur que sous la rubrique « jeunes »nous voulons parler de ces garçons et filles qui n' ont pas encore atteint un âge assez mûr, encore irresponsables tant d'eux-mêmes que de leurs actes. Ce sont tous ces « enfants » encore en formation qui sont sous tutelle de leurs parents ou de leurs tuteurs .

[20] AVANZANI, G., op. cit. , p. 12.
[21] DUVIGNAUD, S., La planète des jeunes, Paris, Stock, 1975, p. 17.

1.6. LE CONCEPT D' « EDUCATION SEXUELLE. »

Beaucoup d'auteurs ont défini l'éducation sexuelle, nous nous contenterons seulement de quelques unes. Disons d'abord un mot sur le concept de «sexualité ».

D'après le Dictionnaire Petit Larousse, la sexualité serait : *«Un ensemble des caractères spéciaux, externes ou internes que présentent les individus et qui sont déterminés par leur sexe . »* [22]

En effet, le sexe est déterminant dans la manière de se comporter de toute personne. A partir du moment où l'enfant commence à prendre part aux habitudes de son entourage, ses comportements sont conformes à son sexe. Nous nous attendons à ce que la petite fille réagisse de telle ou de telle manière dans une circonstance déterminée.

Il en est de même pour le petit garçon et ceci se remarque de plus en plus au fur et à mesure que l' enfant grandit. Chacun élabore son identité suivant qu'il est de sexe masculin ou de sexe féminin. Il doit non seulement se convaincre qu'il possède tous les attributs relatifs à son sexe, mais en même temps, il doit prouver à lui-même et aux autres qu'il est dépourvu de caractères propres à l'autre sexe.
A ce propos, P. LE MOAL dira que : « ... *L'Education sexuelle consiste à faire d'une fille une femme , avec tout ce que cela implique sur tous les plans. » .*[23]

L'auteur souligne ici le caractère socialisant de cette éducation dans la mesure où elle prépare chacun à son futur rôle de père ou de mère. Mais notons ici que cette définition est trop générale, car elle ne permet pas de voir clairement ce qui revient à l'éducation en général et ce qui est spécifique à l'éducation sexuelle en particulier.

Cette éducation à notre avis serait intégrée dans la formation morale puisqu'elle vise certaines conduites sociales admises ou prohibées de façons différentes selon les sociétés.

Pour élucider l'éducation sexuelle, P. LE MOAL nous signale qu'elle est multiformé :*«Une éducation sexuelle est d'abord une instruction, elle doit débuter par une étude de l'anatomie et de la physiologie des organes sexuelles ; mais la sexualité n'est pas une fonction biologique comme les autres, en ce sens qu'elle comporte une relation fondamentale avec autrui , elle ne peut se passer d'une éthique aux deux aspects fondamentaux, morale personnelle et morale sociale (...) orienté vers autrui, la morale personnelle rejoint sur le plan sexuel, la morale sociale et, ensemble, elles visent une intégration harmonieuse de la sexualité dans une éducation complète de la personnalité .»*[24]

[22] Dictionnaire Petit Larousse, Paris.
[23] LE MOAL, P., cité par BERGE A. , in L'éducation sexuelle chez l'enfant, Paris, P.U.F., 1977 p.18.
[24] LE MOAL, P., Pour une authentique éducation sexuelle, Lyon, 1961, p.88.

Cela se comprend aisément car la morale sociale se couvre d'un certain nombre de tabous auxquels la morale personnelle est obligée de se soumettre.

F. HERNY a abordé le problème dans des cas similaires :
« Cette éducation doit intégrer la fonction sexuelle parmi les fonctions sociales, elle ne peut y parvenir qu'en la liant à l'affectivité d'abord, puis en la plaçant sous le contrôle de la volonté individuelle et de la volonté sociale en spiritualisant enfin .» [25]

Cette définition insiste plus sur la recherche de l'aboutissement de l' équilibre entre la morale personnelle et la morale sociale. C'est donc cet équilibre qui est visé par l'éducation sexuelle. L'homme étant constitué d'un corps et d'un esprit, il arrive des fois où les deux constituants ne font pas bon ménage et créent une sorte de déséquilibre comportemental. Le corps aspire souvent à la satisfaction d'un désir rejeté par le patrimoine spirituel. Aussi quelquefois, la demande du corps n'est pas honorée par l'esprit, ce qui crée un malaise .

A. BERGE quant à lui la définit comme suit :*« L'éducation sexuelle doit d'une part permettre à l' instinct sexuel d' évoluer naturellement vers la maturité, d'autre part ,prendre soin de l'empêcher de se manifester d'une façon incompatible avec les exigences sociales .»*[26]

C. NTIRANDEKURA abordant le sujet dans le même ordre d' idée dira que :*«L'éducation sexuelle est une éducation qui doit aider l'individu à socialiser ses pulsions relatives au sexe, c'est-à-dire adapter ses besoins sexuels aux exigences sociales.»*[27]

Mais ici aussi, le problème reste celui de trouver une formule d' équilibre entre la morale personnelle et la morale sociale . C'est à l' adolescence que l'individu commence à vivre, à sentir des perturbations tant physiques que psychiques.

Avant, l'enfant ressentait sa sexualité d'une manière inconsciente. Avec l'entrée dans l'adolescence, le problème de l'éducation sexuelle va se poser dans toute son ampleur ; encore que dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'éducation est nécessairement davantage une préparation à la vie elle -même .

Envisageant une éducation sexuelle en terme de finalité, F.HOTYAT souligne que : *« L'éducation sexuelle est une action éducative à long terme visant à conduire sans heurts traumatisants à la formation d'un couple dans lequel est réalisée la combinaison harmonieuse de l'ardeur et de l'affection mutuelle.»*[28]

[25] HENRI,F., Erotisme africain :. le comportement sexuel des adolescents guinéens, Paris, payot, 1970, p.p. 161-162.
[26] BERGE, A., op .cit. P 18
[27] NTIRANDEKURA, C., Opinions des jeunes non scolarisés et déscolarisés sur le préservatif et son utilisation dans le cadre de la prévention du VIH/SIDA et des autres MST, Mémoire inédit, Bujumbura FPSE, UB, 2002, p.15.

[28] HOTYAT, F., Dictionnaire encyclopédique en pédagogie moderne , Bruxelles, Labor, 1973 , p.283

Cette définition vise d'une façon générale la responsabilisation précoce, la préparation mentale des gens qui voudraient convoler en juste noce. Ainsi pour eux, la vie commune est un objectif à long terme dont l' ardeur et l'affection mutuelle sont les piliers.

Abordant la même notion d'éducation sexuelle dans le même ordre d'idées , voici ce que nous rappelle M.J.G WERBE :
« L 'éducation sexuelle, prise dans un sens large comprend toutes les actions directes ou indirectes, délibérées ou non, conscientes ou non, exercées sur un individu au cours de son développement qui lui permettent de se situer par rapport à sa sexualité en général et sa vie sexuelle en particulier.»[29]

Pour cet auteur, l'éducation sexuelle prend plusieurs voies à destination de quelqu'un en développement et cette action éveille en lui la maîtrise de sa position selon qu'il est de tel ou tel sexe et la fonction qu'il est appelé à remplir dans une perspective d'avenir .

De toutes ces définitions, nous retenons que l'éducation sexuelle serait une éducation qui se chargerait d'informer les jeunes, en l' occurrence ici les adolescents, sur tout caractère spécial, externe ou interne, que présenterait un individu et qui est déterminé par son sexe ,et sur la manière dont il doit adapter ses comportements sexuels selon les normes de la société.
En fait, la véritable éducation sexuelle n'est pas une leçon à part, elle doit être incorporée dans l'éducation générale, elle constitue une partie du tout que représente l'éducation .

L'éducation sexuelle n'aurait donc son véritable sens que si elle est d'abord une éducation sexée, pour sous-entendre qu'il s'agit d'une activité où l'adulte s'efforce de donner au bénéficiaire, de préférence le non-initié, des vertus et un idéal en rapport avec sa nature d'homme ou sa nature de femme.

[29] WERBE, M.J.G., L'éducation sexuelle à l'école, Paris, PUF, 1976, p. 17.

1.7. DEFINITION DU CONCEPT « FAIT SOCIAL ».

Qu'est-ce qu'un fait social ?

On se sert souvent de cette qualification sans beaucoup de précision. On l'emploie couramment pour désigner à peu près tous les phénomènes qui se passent à l'intérieur de la société, pour peu qu'ils présentent, avec une certaine généralité, quelque intérêt social.
Mais, à ce compte, dira E. DURKHEIM, *« Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements humains qui ne puissent être appelés sociaux. »*[30]

Chaque individu boit, dort, mange, raisonne et la société a tout intérêt à ce que ces fonctions s'exercent régulièrement. Ces faits sont-ils pour autant sociaux ?

P. NKUNZIMANA[31] définit les faits sociaux comme étant des manières d'agir, de penser et de sentir qui sont extérieurs à l'individu et qui s'imposent à lui. Ces propos rejoignent l'idée de E. DURKHEIM selon laquelle : *« Est fait social toute manière de faire fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; et ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. »*[32]

D'où le fait social est général dans un type de société donnée, il est indépendant de notre psychisme individuel et exerce une contrainte sur l'individu.

Il est vrai que, dit E. DURKHEIM : *« Ce mot de contrainte, par lequel nous les définissons (les faits sociaux), risque d'effaroucher les zélés partisans d'un individualisme absolu. (....) Mais puisqu'il est aujourd'hui incontestable que la plupart de nos idées et de nos tendances ne sont pas élaborées par nous, mais nous viennent du dehors, elles ne peuvent pénétrer en nous qu'en s'imposant. »*[33]

Ce n'est pas à dire, du reste, que toute contrainte soit normale. Nous appellerons, dit E. DURKHEIM, *« Normaux les faits qui présentent les formes les plus générales. »*[34]
Un fait ne peut être dit normal pour une espèce sociale déterminée que par rapport à une phase, également déterminée, de son développement ; par conséquent, pour savoir s'il a droit à cette dénomination, il ne suffit pas d'observer sous quelle forme il se présente dans la généralité des sociétés qui appartiennent à cette espèce, il faut encore avoir soin de les considérer à la phase correspondante de leur évolution.

[30] DURKHEIM, E., Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1973, p.3.
[31] NKUNZIMANA, P., Psychologie sociale, cours inédit, 2ème candidature, Bujumbura, FPSE, U.B.
[32] DURKHEIM, E., op.cit , p.14.
[33] Idem , p.6.
[34] Idem, p.56.

E.DURKHEIM dit que *« Le type normal se confond avec le type moyen, et que tout écart par rapport à cet étalon de la santé est un phénomène morbide. »*[35]

Il est vrai que le type moyen ne saurait être déterminé avec la même netteté qu'un type individuel, puisque ses attributs constitutifs ne sont pas absolument fixés, mais sont susceptibles de varier.
Dans son cours de Sociologie, P. NKUNZIMANA dit que l'anormal est l'absence ou l'affaiblissement de la conscience collective.
Il va donc sans dire qu'un fait ne peut être qualifié de pathologique que par rapport à une espèce donnée.

Un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus ; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence.
Cependant, on peut le définir aussi « P*ar la diffusion qu'il présente à l'intérieur du groupe, (....) et qu'il existe indépendamment des formes individuelles qu'il prend en se diffusant.* » [36]

On peut, d'ailleurs, confirmer par une expérience caractéristique, dit E.DURKHEIM, cette définition du fait social : il suffit d'observer la manière dont sont élevés les enfants.
Quand on regarde les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils ont toujours été, il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé.

Le fait social, existant indépendamment des formes individuelles, la contrainte est aisée à constater quand elle se traduit au dehors par quelque réaction directe de la société, comme c'est le cas pour le droit, la morale, les croyances, les usages, les modes mêmes.
Mais quand elle n'est qu'indirecte, comme celle qu'exerce une organisation économique, une organisation politique, l'environnement social, etc., elle ne se laisse pas toujours aussi bien apercevoir. On constate donc que *« Si une manière de se conduire, qui existe extérieurement aux consciences individuelles, se généralise, ce ne peut être qu'en s'imposant. »* [37]

[35]DURKHEIM, E., op.cit , p.3.
[36] Idem, p. 11.
[37] Idem, p.12.

Disons en conclusion que le fait social ne peut se définir que par sa généralité à l'intérieur de la société. Ses caractères distinctifs sont les suivants :

1. Son extériorité par rapport aux consciences individuelles ;
2. L'action coercitive qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur ces mêmes consciences.

L'autre manière de caractériser le fait social est l'état d'indépendance où il se trouve par rapport à ses manifestations individuelles.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA PROSTITUTION.

2.1. DEFINITION DE QUELQUES TERMES.

2.1.1. *Définition de la prostitution* .

La prostitution est un phénomène social très particulier dont il importe de fixer exactement la nature. C'est une pratique sociale dont l'avènement remonte à très loin dans les temps. Tout au long de l'histoire, elle se présente sous des facettes variées ; et cette multiplicité de facettes explique sans nul doute les diverses définitions données à ce phénomène.

Le mot prostitution lui-même, dit M. ORAISON : « *Est actuellement utilisé dans un sens très précis : faire commerce de son corps par une activité sexuelle .* »[38]

Parfois cependant, on l'utilise à propos d'autres choses. Par exemple, dit l' auteur," *Un garçon de vingt ans me disait qu'il aurait l'impression de se prostituer s'il acceptait un travail qui ne lui plaisait pas.*" [39]
Mais il est toujours bon de rechercher l'origine étymologique bien que le sens ou l'usage des termes change au cours du temps, et parfois de façon considérable.

Le sens originel du mot" prostituer" est très précisément :" exposer en public". Mais, contrairement à l'exhibition, il s'agit dans le cas de la prostitution de vendre son corps.
Ce n'est que progressivement et pas dans tous les secteurs culturels que s'y est jointe la notion d'avilissement par la vénalité. Tel est actuellement le sens au moins implicite du mot : *"Avilir la sexualité par la vénalité ; et le (ou la) prostitué(e) est la personne qui en fait en quelque sorte profession."* [40]

A part cette définition de souche étymologique, bien d'autres définitions nous sont proposées. Littré, reprenant une définition qui avait été adoptée par le dictionnaire de l'Académie considère que la prostitution est le fait de s' adonner à l'impudicité. Pour bien d'auteurs, cette définition est loin d'être satisfaisante .
J.G. MANCINI la juge comme véhiculant un faux sens . A. van HAECHT elle aussi est de cet avis et nous donne les raisons de cette inadéquation : « *Outre la pudibonderie désuète (sinon complètement dépassée) que reflète cette définition, elle présente indéniablement un caractère ambigu par l'accent qu'elle porte sur la notion très vague de dérèglement des mœurs.*» [41]

[38] ORAISON M., La prostitution ... et alors ?, Paris, Seuil, 1979, p.12.
[39] Ibidem
[40] Idem, p. 13.
[41] Van HAECHT A., La prostituée, son statut et son image, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1975, pp.25-26.

Poursuivant son argumentation, elle écrit un peu plus loin : « *Mais la critique la plus profonde que mérite le « dictionnaire » se trouve dans la dénonciation du faux sens que constitue sa définition . Car dans l' esprit de « monsieur tout le monde », la prostitution n'est rien d'autre que le fait pour une femme de se donner pour de l'argent .* » [42]

Cette dernière conception quoique admise par beaucoup d'auteurs, n'est satisfaisante qu'en apparence. Elle se révèle incomplète, voire même erronée, après une analyse approfondie de cas possibles. Pour mieux nous faire comprendre, posons-nous quelques questions :

Est-il vrai qu'une femme qui se donne pour de l'argent est toujours nécessairement une prostituée ?
Dans quelles circonstances cette femme perçoit-elle ce don d'argent ? Que se passera-t-il si un autre homme, prêt à céder son argent, exprime le même désir chez cette même femme ?

A travers ces quelques interrogations, on se rend compte qu'en se limitant à la définition d'A. Van HAECHT mentionnée ci-haut, le risque de coller une même étiquette à des personnes tout à fait différentes est fort grand, dans la mesure où on n'est pas informé sur l'intentionnalité, la signification associée au don de l'argent chez les sujets directement impliqués dans l'acte. Il s'avère donc indispensable d'enrichir cette conception de "Monsieur tout le monde " dont nous parle A.Van HAECHT.

Un premier pas allant dans le sens de l'enrichissement du concept de prostitution est réalisé grâce à l'énonciation de la définition juridique du droit romain. Cette dernière, jugée à juste titre d'ailleurs comme s'approchant le plus de la réalité considère une prostituée comme « *une femme qui se donne publiquement pour de l'argent et non pour le plaisir.* »[43]

En outre, une formule identifiable aux lois romaines en matière de prostitution et découlant du Ministère Français de l'Intérieur, nous est rapportée par P. DURBAN. Cette première considère comme prostitué une *« fille ou femme qui, habituellement et sans contrainte, fait commerce de son corps dans un intérêt mercenaire.* »[44]

[42] Van HAECHT, A., op.cit, p.26.
[43] DURBAN, P. , La psychologie des prostituées, Paris, Maloine, p.15.
[44] Ibidem

Signalons qu'une analyse profonde de ces deux définitions précédentes aboutit à une mise en relief de cinq principaux éléments (avec P. DURBAN), éléments qui nous intéressent particulièrement ici dans la mesure où ils éclairent un bon nombre de questions parmi celles, que nous nous sommes posée ou que nous aurions pu nous poser. Ces éléments sont : *le commerce du corps, l'intérêt mercenaire, l'habitude, l'absence de choix et enfin l'inhibition des facteurs émotionnels, affectifs et voluptueux.*

a. Le commerce du corps.

Le commerce prostitutionnel peut être entendu dans le sens d'une activité où la prostituée se vend à un homme (son client). Ce genre de commerce, il faut l'admettre est bien complexe car, il laisse dans l'impasse quiconque veut faire une distinction entre la vendeuse et sa marchandise.

La prise en considération des modalités dans lesquelles s'effectue le commerce prostitutionnel a conduit P. DURBAN à distinguer la prostitution de la para-prostitution.
Une prostituée orthodoxe est cette femme qui, chaque fois qu'elle reçoit de quelqu'un un bien quelconque, offre son corps en échange ; tandis qu'une para-prostituée fait commerce de son corps d'une façon moins manifeste, rare et accumule des cadeaux sans pour autant toujours rémunérer ses prétendants.

b. L'intérêt mercenaire.

Chez des prostituées authentiques, chacun sait que c'est le profit qui constitue la base même des liens qu'elles entretiennent avec leurs partenaires sexuels. Donc, la règle est que tout amateurisme est à exclure.

Il arrive cependant que, dans certaines occasions, des prostituées, en dehors de ces relations sexuelles à but lucratif, se donnent à leurs amis de cœur et à leur souteneur, sans viser un profit quelconque. Au contraire, ces derniers bénéficient quelquefois d'une partie des recettes tirées de la prostitution.

Par ailleurs, il ne faut pas croire que toute femme ou fille qui recherche le profit dans le commerce charnel est à traiter de prostituée : *une fille qui abandonne son amant pour épouser un homme plus riche auquel elle se sent moins attachée ou une maîtresse d'un homme ne sont pas forcément des prostituées.*

Quand une fille ou femme devient maîtresse d'un homme sans nulle espérance matrimoniale, elle ne sera appelée para-prostituée que dans le cas où, comme chez la prostituée orthodoxe, l'intérêt pratique constitue réellement le mobile essentiel de son comportement.

c. L'habitude

Les rapports sexuels de nature prostitutionnelle sont caractérisés par une fréquence de loin supérieure à celle des couples ordinaires. Pour gagner le plus possible, les prostituées de carrière ne doivent laisser échapper aucune occasion de recevoir des clients qui paraissent intéressants. De cette façon, l'acte amoureux devient un geste habituel.

d. L'absence de choix

Mis à part les divers signes de provocation qualifiés de racolage, les prostituées ne choisissent pas leurs partenaires sexuels. Une conséquence de cette situation c'est la notoriété occasionnée, entre autres choses, par la variabilité des clients. Il faut noter que dans certains cas, les prostituées non patronnées par des proxénètes disposent de larges possibilités de sélectionner les choix dirigés vers elles.

e. Inhibition des facteurs émotionnels, affectifs et voluptueux.

Ce dernier élément saute plus aux yeux que les quatre autres. P.DURBAN le juge plus sous-entendu qu'absent dans les termes définissant la prostitution.
De fait, dire que les prostituées se donnent pour de l'argent et non pour le plaisir ne veut signifier autre chose que leur indifférence affectif tout au moins vis-à-vis de leurs partenaires. Toutefois, vis-à-vis des « amis » et souteneurs, le comportement voluptueux ne serait pas du tout inhibé.

Ces cinq éléments sont d'un grand secours dans l'appréhension de la prostitution comme phénomène social. La détection d'un ou de deux éléments constitutifs de la prostitution chez une personne ne suffit pas pour conclure que celle-ci est prostituée. Une prostituée n'est pas à confondre avec cette femme qui se démarque des autres par son incontinence sexuelle manifeste, elle n'est pas nymphomane, elle ne peut non plus être traitée simplement de violeuse de bonnes mœurs. Elle n'est pas non plus cette femme qui use de quelque manœuvre de séduction pour obtenir un avantage quelconque ou tout simplement celle qui profite lucrativement de l'acte sexuel. Une femme peut tirer un profit des charmes de son corps et rester, purement et simplement une maîtresse d'un homme. Ainsi donc, une définition complète et correcte de la prostitution devra contenir les cinq éléments susmentionnés.

H. SCHELSKY nous donne une définition qui, du point de vue des éléments constitutifs du phénomène de prostitution, est satisfaisante.

Il considère comme prostituée, toute « *Femme qui s'offre officiellement ou officieusement à un grand nombre d'hommes, indistinctement et sans qu'il y ait un choix de sa part à elle et ce moyennant rétribution.* »[45]

Mais parmi les définitions qui présentent un souci de couvrir un grand nombre d'éléments de ce phénomène, celle de J.G. MANCINI est la plus représentative. Selon cet auteur, « *La prostitution est le fait pour une femme de pratiquer contre rétribution, librement et sans contrainte, alors qu'elle ne dispose d'aucun autre moyen d'existence des relations sexuelles habituelles, constantes et répétées avec tout venant et à la première réquisition, sans choisir ni refuser son partenaire, son objet essentiel étant le gain et non le plaisir.* »[46]

A propos de cette définition de J.G. MANCINI, A. HAECHT fait remarquer que cette façon de restreindre le champ d'application de la prostitution en multipliant les éléments constitutifs se révèle séduisante dans un premier temps par la logique du raisonnement et l'intention de précision qui la régit mais apparaît vite non opérationnelle dans la mesure où, réductrice, elle ne reflète pas nécessairement la réalité.

En effet, dans cette définition, quelle valeur faut-il accorder à des expressions qui apportent des éléments autres que les cinq susmentionnés ? Autrement dit, quel crédit doit requérir des termes comme « librement et sans contrainte », « d'aucun autre moyen d'existence », « relations sexuelles habituelles, constantes et répétées avec tout venant ?»

Tout d'abord, stigmatise A. Van HAECHT, le degré de liberté et de contrainte n'est pas facile à déterminer. La femme peut être amenée à se livrer contre payement d'un bien quelconque, par peur des représailles ou y être conduite au début par pression, puis finalement s'y complaire. Ensuite, le fait de signaler que la femme qui se prostitue ne dispose d'aucun autre moyen d'existence, n'apporte aucune modification à l'acte lui-même.

Qui plus est, dire que cette femme connaît des relations sexuelles habituelles, constantes et répétées avec tout venant ou ne choisit ni refuse un partenaire, revêt un caractère excessif.

Pour pouvoir décider si l'on est en présence d'un cas de prostitution, il n'est nullement nécessaire d'analyser scrupuleusement la périodicité des rapports sexuels. Il faut reconnaître qu'il existe des prostituées qui restent indépendantes de toute influence proxénètique et dédaignent se laisser aborder par n'importe qui.

[45] SCHELSKY, H. , Sociologie de la sexualité, Paris, éd. Gallimard, 1966, p.68.
[46] MANCINI ,J.G., La prostitution et la proxénétisme, Paris, PUF, 1973, p.15.

La définition de J.G. MANCINI, tout comme la plupart de celles qui la précédent, proscrit l'éventualité chez l'homme de se prostituer. Or, actuellement, des cas de prostitution masculine-homosexuelle surtout peuvent s'observer dans certains coins du globe.
M. ORAISON nous précise que : « *La prostitution hétérosexuelle ou homosexuelle est un fait humain qui remonte sans doute au tout début de l'histoire, du moins dès que s'est introduite la notion de commerce. On ne sait d'ailleurs ni quand ni comment. Et c'est un fait strictement humain, en ce sens que ce genre d'activité sexuelle ne s'observe pas chez l'animal. Etrangement, dans l'espèce humaine, la sexualité peut servir à autre chose que la reproduction de l'espèce.* »[47]

Ceci nous amène à vouloir apporter une correction à toutes les définitions du terme prostitution où l'on voit apparaître les mots « filles » ou « femmes » en mettant à la place de ceux-ci, le terme « personne », terme dans lequel les hommes des deux sexes se rejoignent.
A titre d'exemple, la définition de H. SCHELSKY s'écrira : « U*n(e) prostitué(e) est une personne qui s'offre officiellement ou officieusement, à un grand nombre d'individus, indistinctement et sans qu'il y ait un choix de sa part à elle, et ce moyennant rétribution.* »[48]

Parmi les définitions qui se caractérisent par le fait de ne pas faire de l'exercice de la prostitution l'apanage des seules femmes, mentionnons d'abord celle-ci : « *La prostitution est le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent et d'en faire un métier.* »[49]

Ensuite, la 29ème session de l'Assemblée Générale de l'Organisation Internationale de Police Criminelle en Octobre 1960 à Washington déclare que « *La prostitution est le fait de satisfaire contre rétribution les désirs sexuels de n'importe qui.* »[50]

Enfin, fait remarquer A. Van HAECHT, le terme de relation sexuelle ne convient pas dans la définition de la prostitution, parce qu'il évoque une copulation presque obligée. La prostitution peut se limiter à des caresses, à des comportements dits « impudiques ». C'est pour cette raison que A. Van HAECHT, contrairement à J.G. MANCINI, procède à l'élargissement du concept « prostitution » : «*La prostitution n'implique pas nécessairement l'existence de relations sexuelles et s'applique à la débauche d'une personne qui, moyennant rémunération, se livre à des attouchements impudiques avec quiconque.* »[51]

[47] ORAISON M., op.cit, p.14.
[48] SCHELSKY H., op.cit., p.68.
[49] ROBERT P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées, Paris, Société du Nouveau Littré, le Robert, 1966, p.519.
[50] Van HAECHT A., op.cit, pp.28-29.
[51] ibidem

Toutefois, A.Van HAECHT préfère la définition de F. HENRIQUES qui dit que : « *La prostitution consiste en tous les actes sexuels, incluant ceux qui ne comprennent pas réellement la copulation, habituellement accomplis par des individus avec d'autres individus de leur propre sexe ou sexe opposé, pour un motif qui n'est pas sexuel. En outre, ces actes sexuels habituellement accomplis pour le gain par des individus seuls ou par des individus avec les animaux ou objets, qui produisent dans le chef du spectateur, quelque forme de satisfaction, peuvent être considérés comme des actes de prostitution. L'implication émotionnelle peut ou peut ne pas être présente.* »[52]

La seconde partie de la définition de F. HENRIQUES qui nous présente des situations où l'exhibition de l'impudicité est rémunérée par des individus à tendances voyeuristes, est à notre avis exagérée. Car, s'il en est ainsi, il faudra également parler de prostitution lorsque des gens payent pour assister à des films pornographiques.
A côté de cette réserve que nous venons d'exprimer et qui reste d'ailleurs discutable, nous devons faire remarquer en plus que les cas qui répondent à la description faite par F. HENRIQUES dans la deuxième partie de sa définition sont très peu connus par le grand public, surtout dans les sociétés comme la nôtre.

Notre préférence se porte donc à la première partie de la définition dans la mesure où elle est plus explicite que la précédente. C'est pour cette raison que nous écarterons ce deuxième sens de la prostitution pour ne considérer que le premier sens durant tout le long cheminement de ce travail de recherche sur « **La prostitution juvénile : opinions des étudiants de l'U.B.** »

Les nombreuses définitions données de la prostitution la présente comme le commerce qui s'établit entre des personnes qui, moyennant un prix déterminé, s'offrent à servir de partenaires en vue de rapports sexuels avec un client prêt à payer ce prix en échange de leurs services.
Certaines mettent en évidence des éléments tels que l'habitude, la multiplicité des rapports sexuels et l'acceptation de n'importe quel client.

De toutes ces diverses définitions qui se complètent, nous tirons la leçon suivante : la prostitution est un phénomène social qui se traduit par l'accomplissement des rapports sexuels par une personne avec des partenaires sexuels dont elle exige des rétributions, sans attendre des satisfactions d'ordre affectif, émotionnel ou voluptueux.

[52] HERNIQUES, F. , cité par Van HAECHT, A., in op.cit, pp.28-29.

2.1.2. Types de prostituées.

La façon dont se pratique la prostitution varie avec les pays et souvent même à l'intérieur de ceux-ci. Les différences tiennent au niveau du développement économique, aux structures sociales et politiques, à la législation en vigueur, à la mentalité et aux usages locaux.

Sous cette diversité plus apparente que réelle, les mêmes procédés sont cependant employés et permettent de distinguer trois modes principaux d'exercice de la prostitution : la prostitution « extérieure », qui recherche ses clients dans la rue ou les lieux ouverts au public ; la prostitution en « établissements », qui se pratique à l'intérieur des maisons destinées à cet usage ; la prostitution « sur rendez-vous », qui s'exerce avec le concours d'entremetteurs.

a. La prostitution « extérieure »

La recherche des clients peut se faire soit sur la voie publique, soit dans les parcs et jardins de villes, soit dans les cafés, bars, restaurants, dancings ouverts au public. Le client racolé, de façon plus ou moins discrète, est amené soit dans un hôtel, soit au domicile de la prostituée. Un certain nombre de prostituées utilisent une voiture pour racoler leurs clients, du moins dans les pays industrialisés.
En général, la prostitution dite extérieure se retrouve toujours dans les mêmes quartiers, et ses tarifs varient selon la clientèle. T. KAYINAMURA, nous précise que : «*Si elle s'adresse à une clientèle pauvre, elle est installée dans les quartiers sordides et les bourgs ; si elle recherche une clientèle moins démunie, elle gravite dans ceux où se tiennent les « établissements de plaisir ». Dans certaines villes existent des quartiers « réservés » à la prostitution.* »[53]

Et il poursuit : *« Il faut assimiler à la « prostitution extérieure » celle à laquelle se livrent des femmes fréquentant des bars ou des boîtes de nuit, en y exerçant un métier : entraîneuse, barmaid, taxi-girl, hôtesse.* »[54]

A. Van HAECHT nous précise que ce genre de prostituées s' entourent de beaucoup de précautions : *« Aux Etats-Unis, pour éviter la répression de la police, les prostituées s'entourent de multiples précautions. Elles, comme les proxénètes, savent toujours invoquer une source de revenus « honnête », quelque profession qui leur serve d'alibi. Ils disposent d'une activité plus ou moins régulière qui écarte les soupçons de la police.* »[55]

Ces prostituées extérieurs rencontrent, dans les endroits sus mentionnés, des clients qu'elles emmènent ensuite ailleurs.

[53] KAYINAMURA, T., Quelques aspects de la prostitution dans la ville de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FPSE, 1985, p.24.

[54] Idem, p.25 .

[55] HAECHT, A.V., op. cit., p.31.

b. La prostitution en " établissement ".

A.Van HAECHT fait remarquer que la prostitution s'exerce parfois entièrement dans des établissements dont l'exploitation est organisée pour lui donner asile et en tirer des bénéfices. Dans quelques pays comme la Tunisie, le Pérou, le Vénézuela, une telle pratique est légale. Les tenanciers sont habilités à recevoir et à loger chez eux des prostituées qu'ils doivent soumettre au contrôle de la police et à des examens médicaux périodiques.
Il leur est possible en retour d'organiser des rencontres entre ces femmes et leur clientèle et de percevoir une partie des gains qu'elles réalisent. Dans d'autres pays, les « maisons de débauche », interdites par la législation en vigueur, bénéficient d'autorisations officieuses, ou encore survivent dans la clandestinité ou sous couvert d'une certaine tolérance.

Ces établissements, autorisés ou non, fonctionnent de la même façon. Ils ne se distinguent les uns des autres que par la clientèle qu'ils reçoivent, les tarifs qui y sont pratiqués, le confort ou la misère que l'on y trouve.
La clientèle disposant de moyens financiers suffisants est en général reçue dans des locaux où lui sont proposées des boissons, où l'on peut danser et se livrer au jeu.

Quand il s'agit de satisfaire une clientèle pauvre et nombreuse, toute trace de confort disparaît, seul subsiste le minimum nécessaire afin qu'un certain nombre de prostituées reçoivent, à longueur de journée, un flot ininterrompu d'hommes qu'elles doivent satisfaire en de courtes rencontres, pour une rétribution dérisoire.

A côté de ces établissements, existent de petits hôtels, des auberges, des cafés discrets, où se pratique une prostitution à échelle réduite à laquelle participent des femmes pensionnaires et des serveuses. C'est le système dit des « serveuses montantes » utilisé dans certaines provinces françaises en particulier dans le nord et en Belgique.
Il existe enfin une catégorie particulière de maisons spécialisées, les « Eros centers », autorisées à fonctionner dans certaines grandes villes d'Allemagne Fédérale. Des prostituées, soumises à un certain contrôle, peuvent y recevoir dans des chambres confortables, louées par elles, des clients qu'elles rencontrent dans des « cours de contact ».
La direction ne peut percevoir d'autres rétributions que le prix des chambres ; la vente d'alcool y est par ailleurs interdite.

c. La prostitution « sur rendez-vous ».

La prostitution de luxe, destinée à une clientèle riche, soucieuse de confort, de sécurité et de discrétion, comme le souligne A.Van HAECHT[56], se fait sur rendez-vous. Le client s'adresse à un intermédiaire qui le met en rapport avec une prostituée. L'intermédiaire peut être une personne seule, le plus souvent une femme qui joue le rôle d'entremetteuse, ou une organisation plus complexe disposant d'un réseau de filles qui peuvent être convoquées par téléphone. C 'est le système dit de «call-girls», largement pratiqué aux Etats-Unis.
Les tarifs sont élevés et partagés par moitié entre la prostituée et l'intermédiaire.

Il faut noter qu'à l'intérieur de chaque catégorie, on trouve toute une série de classification des prostituées. En outre, il existe certaines modifications dans les formes de prostitution : il y a de plus en plus des prostituées mineures. A cette prostitution précoce s' ajoute une autre forme de prostitution occasionnelle qui concerne les femmes « normales » qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts du mois. Cette prostitution croît parallèlement avec celle des mineures.

Et le client actuel, d'après A.Van HAECHT, préfère ces dernières formes, car la partenaire ne se distingue pas trop de la femme « honnête », et lui offre si possible la sensation de rencontrer un bon modèle féminin. Il espère trouver en elle une source de plaisirs raffinés, bien plus qu'une « soulageuse professionnelle ».
Chez les prostituées professionnelles, ce plaisir est érotiquement diminué, si l'on en croit A.Van HAECHT.

2.1.3. Classification des prostituées.

Deux critères peuvent servir de base pour classifier les prostituées : le niveau d'imprégnation par le « métier » et le niveau de conditionnement dans l'exercice de ce métier.

Si l'on considère d'abord le niveau d'imprégnation par le « métier » de la prostituée, N. MINANI[57] groupe les femmes publiques en professionnelles et en semi-professionnelles, ce dernier terme étant synonyme de para-prostituées.

A l'intérieur de ces deux grandes classes, il distingue d'autres subdivisions donnant lieu à plusieurs types de prostituées. Les professionnelles sont des prostituées fortement imprégnées par l'exercice de la prostitution.
Elles tirent les moyens d'existence de cette activité. Au sujet de leur classification, il distingue, comme par le passé, les hétaïres et les pallaques.

[56] HAECHT, A.V., op.cit, p.35.
[57] MINANI N., Echelle « Prostitution » : son élaboration et son application sur un échantillon des étudiants burundais de l'U.B., Bujumbura, Mémoire inédit, U.B., FPSE, 1984, pp 10-13.

Les pallaques sont des prostituées qui étendent leur influence un peu partout : dans les rues, dans les cafés, dans les hôtels, dans les maisons privées, dans les places publiques, etc. Elles accueillent des gens à catégories socio-professionnelles très diversifiées.

Parmi les pallaques, il distingue : les «chandelles», « les marcheuses», « les amazones », les « bucoliques », les « roulantes » et les « perles ».

Les « chandelles » sont des prostituées qui, à certaines heures, se livrent au racolage des passants tout en restant campées sur les quelques mètres carrés du trottoir délimités par l'éclairage public.

Les « marcheuses » sont celles qui arpentent les rues et les avenues, sélectionnant ainsi mieux que les « chandelles » leurs clients à elles. A un palier plus élevé, viennent les « amazones » qui se caractérisent par le fait qu'elles opèrent à bord des voitures.

Comme quatrième variété de pallaques, nous avons les « bucoliques » qui constituent une catégorie à part, surtout parisienne. Demi « chandelles », demi « marcheuses », elles se rencontrent dans les parcs, dans les bois et jardins publics. La cinquième variété des pallaques est celle des « roulantes ». Celles-ci « chassent » dans les cafés et les brasseries mais peuvent également œuvrer en chandelle sur les trottoirs pendant la journée. En Amérique, on appelle « échassière » la prostituée qui passe sa vie fixée au tabouret d'un bar.

En dernier lieu, vient la classe des « perles » constituées de pallaques spécialistes de maisons particulières et fort rétribuées.

Après cette description des pallaques, N. MINANI parle des hétaïres qui, comme nous l'avons souligné plus haut, constituent une autre catégorie qui s'inscrit à l'intérieur des professionnelles. Contrairement aux pallaques qui accueillent leurs clients indistinctement des catégories socio-professionnelles, les hétaïres reçoivent uniquement des gens provenant des couches sociales aisées. Cette discrimination se retrouve réalisée en grande partie par leur coût très élevé. L'hétaïre la plus courante est appelée « caravelle ». Elle ne procède pas au racolage comme le fait la pallaque mais se fait racoler.

Entre cette « putain de luxe » qualifiée quelquefois d' « internationale » et la para-prostituée, se situe une foule de cas difficiles à classer. Dans cette zone sociale ambiguë, nous tirons le cas des « call-girls ». Le terme « call-girl » signifie étymologiquement « fille que l'on appelle ».

Comme leur dénomination l'indique, le téléphone est un instrument très usité. Il va de soi que cette spécialité est onéreuse et par là s'apparente beaucoup de la caravelle.

Les semi-professionnelles se distinguent des professionnelles par le fait qu'au lieu de prendre le risque de se prostituer ouvertement, elles s'abritent derrière un paravent d'une activité quelconque. Dans cette catégorie, on identifie, entre autres, les serveuses d'hôtels, les entraîneuses des boîtes de nuit, etc.
Enfin, à côté des professionnelles et des semi-professionnelles, il y a lieu de distinguer une troisième catégorie : celle des « occasionnelles ». Avec ces prostituées dites « occasionnelles », nous sortons de la prostitution proprement dite pour nous intéresser à toute une « faune » de dactylos, d'employées diverses, de bonnes à tout faire ... qui bouclent des fins de mois difficiles, des étudiantes qui recourent à la solution de facilité et même des femmes mariées.

Après cette classification macroscopique résultant de la prise en considération du degré d'imprégnation par la prostitution, nous en arrivons à une deuxième classification qui, elle, est fondée sur le conditionnement de la « fille de joie ». Aux yeux d'un psychologue, toute pallaque, qu'elle soit « chandelle », « marcheuse », « amazone », « roulante » ou « échassière » est conditionnée. Autrement dit, les circonstances de l'environnement de la pallaque font que celle-ci soit maintenue dans sa condition de prostituée.
Elle a besoin d'argent pour vivre et cet argent ne peut provenir de nulle part ailleurs que chez des gens qui exigent au préalable l'accomplissement des pratiques sexuelles. Quelques hétaïres sont elles aussi conditionnées mais pas obligatoirement. Les para-prostituées, les occasionnelles, extérieures au réel professionnalisme échappent en principe au conditionnement.

Ainsi donc, du point de vue du conditionnement, les prostituées se répartissent en trois catégories :

- Les prostituées conditionnées ;
- Les « intermédiaires » qui peuvent être conditionnées ou pas ;
- Les prostituées qui ne sont pas du tout conditionnées.

2.1.4. Quelques faits et pratiques connexes de la prostitution

La prostitution est un phénomène social qui s'exerce dans un cadre bien précis, particulier. Elle entraîne avec elle un ensemble de phénomènes sociaux et toute une terminologie dont il importe de connaître le sens pour pouvoir maîtriser suffisamment le contenu des écrits sur la prostitution.
Nous nous proposons ici de donner la signification précise de quelques termes que nous jugeons les plus importants pour éclairer la prostitution.
Parmi les phénomènes qui s'apparentent à la prostitution, nous allons parler du proxénétisme et de la débauche sexuelle, tandis que du vaste ensemble de termes que le concept « prostitution » entraîne dans son sillage, les termes retenus sont, entre autres : prohibitionnisme, abolitionnisme, réglementarisme, client, proxénète, etc.

a. Prostitution et débauche sexuelle.

La débauche sexuelle se traduit par le fait de jouir abusivement des plaisirs sexuels. L'idée de débauche sexuelle est souvent associée à celle de prostitution : « c'est le débauché » qui a recours à des prostituées, ou à des prostitués. Selon le ROBERT, l'origine du terme est incertaine. Dans le langage actuel, il recouvre deux idées différentes. D'abord, il s'agit de détourner quelque chose ou quelqu'un de son activité normale : un patron « débauche » les ouvriers dont il n'a plus besoin.

Mais, dans la perspective qui nous occupe, c'est évidemment l'autre idée qui est en jeu : l'usage déréglé de quelque chose, en l'espèce, de l'activité sexuelle ou de plaisir qu'elle apporte. Certains dictionnaires lui confèrent le sens de dérèglement des mœurs. Signalons ici, que ce dernier sens était proposé comme définition au terme prostitution. Mais ici, A.Van HAECHT souligne le caractère ambiguë de cette expression de « dérèglement des mœurs ».

Tout comme la prostitution, la débauche sexuelle s'applique à des rapports sexuels extra-conjugaux. Mais contrairement à celle-ci, elle est gratuite et exige au préalable un attachement suffisamment fort entre les partenaires.

Mais dire que la débauche sexuelle est gratuite ne veut pourtant pas dire qu'elle n'occasionne aucune dépense. A certaines occasions, les dépenses peuvent excéder celles qui ont lieu en cas de prostitution. Seulement, elles sont librement décidées et ont comme signification de plaire au partenaire ou tout au moins de s'offrir un plaisir avec son partenaire.

b. Prostitution et proxénétisme.

Le proxénétisme se présente dans une situation de prostitution mais pas toujours nécessairement. Il s' agit de : *« Favoriser le « commerce prostitutionnel » en l'organisant et en le développant pour en augmenter les profits et les accaparer. »*[58] Selon J.G.MANCINI, *« Le proxénétisme est une activité illicite qui consiste à organiser la prostitution d'autrui dans un but lucratif. »*[59]

Autrement dit, le proxénétisme se définit par le fait de profiter lucrativement de la prostitution d'autrui. Dans les sociétés où la prostitution est légalement reconnue, ce genre d'activité est fort courant.

Le proxénétisme et la prostitution allant de paire, l'exploitation de la femme et particulièrement la traite des êtres humains sur le plan national et international ont pris une telle ampleur que le proxénétisme est réellement un fléau social. Il est une cause déterminante de la prostitution.

Ce bref aperçu sur le proxénétisme et la débauche sexuelle nous montre que les deux phénomènes sociaux présentent des parentés avec le terme de prostitution.

c. Les agents de la prostitution

Les principaux termes que nous allons évoquer dans les lignes suivantes constituent un matériel indispensable pour pouvoir communiquer ou saisir un message relatif au phénomène de prostitution.

Dans tout acte prostitutionnel, deux agents au moins sont omniprésents : la personne prostituée et son client.

La prostituée est la personne qui s'offre à son partenaire, le client, comme objet de plaisir en échange contre de l'argent ou un bien quelconque. Dans le langage courant on la nomme *« femme publique »*, *« putain »* ou *« fille de joie »*. L'expression *« femme de mauvaise vie »* est elle aussi utilisée comme synonyme du mot *« prostituée »*, surtout chez des gens qui parlent de la prostitution dans une vue moralisatrice. Nous ne nous appesantirons pas sur ce sujet, étant donné qu'on en a tant parlé dans les pages précédentes.

[58] KAYINAMURA, T, op.cit, p.19.
[59] MANCINI J.G., op.cit, p.51.

Le client (ou la cliente : car cela est possible), personne qui sollicite le plaisir sexuel auprès de la prostituée ou prostitué est le deuxième agent indispensable dans l'acte prostitutionnel. On parle très peu du client en raison du rôle volontairement effacé qu'il joue dans cette affaire. On peut tout de même se demander qui est le responsable. L'homme ou la femme ? Et dans quelles proportions ?
Y'a-t-il, dans cet acte, un auteur principal et un complice ? ou deux auteurs également principaux ?

Si l'on remonte aux principes, on doit rappeler que toutes les déclarations des Droits de l'Homme et toutes les constitutions proclament l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. Et en effet, en matière pénale, les sanctions sont en principe les mêmes pour les deux sexes.

Le point de vue juridique mis à part, doit-on considérer moralement parlant l'un des deux partenaires comme plus coupable que l'autre ? La réponse à cette question a été donnée depuis des siècles : « C'*est la femme qui est tenue pour seule responsable, seule coupable et qui est seule sanctionnée.* », dit J.G.MANCINI.[60]

Le client n'est pas l'agent de la prostitution, il est le co-auteur de l'acte. Son rôle varie naturellement suivant les circonstances de temps et de lieu.
Les composantes du groupe « client » sont en général les hommes qui s'adressent à des prostituées parce qu'ils ne peuvent trouver ailleurs la satisfaction de leurs besoins sexuels ou simplement les plaisirs qu'ils recherchent.

[60] MANCINI, J.G., op. cit., p 75.

d. Classification de clients par catégories.

A.Van HAETCH[61] nous rapporte une classification faite par Le Moal. Celui-ci, partant du principe qu'un homme normal ne peut pas avoir de relations sexuelles avec une prostituée, groupe les clients en trois catégories présentées ici de la plus anormale à la moins atteinte psychiquement :

1. Les pervers sexuels ;
2. Les adultes physiologiques mais encore immatures sexuellement et affectivement ;
3. Les clients qui n'ont pas encore atteint ni leur maturité physiologique ni leur maturité sexuelle affective. Cette dernière catégorie est essentiellement constituée par des adolescents.

La notion de maturité sexuelle et affective sur laquelle se fonde la classification de Le Moal est jugée par A. Van HAECHT comme relevant d'une attitude partiale. Un tel jugement tient du fait que lorsqu'une exigence impérieuse de satisfaction du besoin sexuel se présente, besoin dont personne ne peut contester le caractère naturel, il est plus normal, pour un homme éloigné de son épouse ou de sa maîtresse, de recourir à une prostituée, plutôt qu'à se retrancher dans la masturbation, qui, selon W. REICH, est l'expression la plus précise de la misère sexuelle de l'adolescent.

Une deuxième classification que nous évoquons ici prend comme critère de base la régularité chez les prostituées. La prise en considération de ce critère permet de distinguer deux catégories de clients : les occasionnels et les habituels.

Dans la catégorie des habituels se retrouvent les gens de toutes les catégories de Le Moal : nous y rencontrons d'abord des pervers qui préfèrent les prostituées aux autres femmes, pour la simple raison qu'elles acceptent de satisfaire leurs exigences sexuelles insolites. Ensuite, nous arrivons à tout un amalgame de gens apparemment normaux mais qui n'ont pas atteint, ni leur maturité sexuelle, ni leur maturité affective.

A côté de ces gens déjà décrits par Le MOAL, se classent également parmi les habituels, des sujets plus évolués pour lesquels le recours à la prostitution est un moyen commode de se procurer des rapports sexuels extra-conjugaux, sans perte de temps (la prostituée étant toujours disponible), ni nécessité d'engagements plus poussés qui risquent de gâcher le bonheur dans l'avenir.

Les occasionnels quant à eux sont en général des individus qui se sont laissés entraîner dans la prostitution d'une façon exceptionnelle ou que font recours aux prostituées en tant que personnes pouvant combler le vide qui s'est créé dans l'entourage familial suite à des circonstances diverses.

[61]LE MOAL cité par Van HAECHT A., in op. cit. , pp.71-72.

A part la prostituée et son client, d'autres agents peuvent intervenir dans l'acte prostitutionnel.
L'action de ceux-ci, les proxénètes en terme général, est catalytique, facilitatrice de la prostitution.

On peut classer les proxénètes en quatre catégories : le souteneur, le tenancier, l'entremetteur et le trafiquant.

1° Le souteneur

Le point de départ de la carrière de souteneur comme nous le précise J.G. MANCINI est généralement : « *une situation matérielle et morale misérable* .»[62]
Pénurie d'argent, absence de métier et de diplômes, solides dispositions à l'oisiveté, camaraderies de bar, relations avec des hommes du milieu, l'homme est alors prêt à profiter d'une fille.

Le souteneur vit exclusivement de la prostitution d'une femme qui lui remet ses gains. Il est le proxénète le plus proche de la prostitution. Il organise et profite de la prostitution des autres.
Pour tirer des revenus de la prostitution d'une femme, il exerce sur celle-ci une action directe et soutenue, tant au moment du recrutement que tout au long de l'exercice de la « *profession* ». Pour parvenir à cette fin, il recourt à la séduction (une manœuvre frauduleuse destinée à tromper), aux menaces et aux violences.

Parmi les souteneurs, on peut trouver des gens de toutes les catégories : ouvriers, employés, étudiants, chômeurs, etc. et on peut les classer en diverses catégories, d'après leur âge, leur expérience, leur habileté professionnelle, la réussite de leur entreprise, les risques qu'ils assument.

Mais quelles que soient leurs différences, tous ces hommes ont deux traits en commun, comme nous l'affirme J.G. MANCINI : « *Premièrement, le refus absolu de toute occupation régulière, et deuxièmement, l'usage de la violence dans leurs rapports avec la prostituée.* »[63]

Par ailleurs, la régularité des rapports de la prostituée avec son client est désapprouvée par les souteneurs qui ne peuvent plus bien contrôler leurs « *protégées* ». Il est donc hors question que celles-ci entretiennent des rapports réguliers avec un même client.
Et c'est par la contrainte, les voies de fait et quelquefois la torture que les souteneurs s'imposent aux femmes dont ils vivent.

[62] MANCINI, J.G., op.cit, p.72
[63] Idem, p.75

2° Le tenancier.

Le tenancier est le deuxième type de proxénète. Son rôle dans la prostitution réside dans le fait d'être propriétaire d'un bar, d'un hôtel ou d'un local quelconque mis à la disposition des prostituées.
Il n'y a pas de prostitution sans local spécialisé, que ce soit une simple chambre ou une maison organisée.
Les tenanciers gagnent donc très facilement des millions tout en usant de la prostitution des autres.

En système réglementariste, pour parler de ces établissements de prostitution, les termes couramment utilisés sont : « *maisons de prostitution* », « *maisons d'abattage* », « *maisons de passe* », « *maisons de tolérance* », « *maisons closes* », « *bordels* »etc.

3° L'entremetteur.

Rappelons d'abord qu'il s'agit dans la plupart des cas d'une entremetteuse. C'est une personne qui procure clandestinement des prostituées aux clients qui les lui demandent.
On trouve aujourd'hui des entremetteuses de toutes classes, depuis la femme du monde accablée de revers, jusqu'à l'ancienne racoleuse montée en grade par chance exceptionnelle et délivrée du souteneur, disparu ou réduit au parasitisme.
Le rôle est toujours féminin, parce qu'il est gênant pour un client d'avoir affaire à un homme qui ne saurait apporter à une présentation les mêmes qualités qu'une femme.

La pièce se joue à trois personnages : le client, la femme et la proxénète. Un quatrième fait son possible pour y participer : c'est le souteneur qui ne saurait laisser échapper une si belle occasion de s'engraisser.
Mais, les entremetteuses le considèrent comme indésirable, car il exige des femmes un rendement rapide et épuisant, incompatible avec la satisfaction d'une clientèle choisie et qui aime prendre son temps ; il tend à éliminer les clients d'habitude, qui finissent souvent par proposer à une femme de l'entretenir et c'est alors pour lui la fin des beaux jours. Avec un souteneur, il y a des risques de chantage, soit qu'il s'adresse à l'entremetteuse en la menaçant d'une dénonciation, soit qu'il menace les prostituées.

C'est l'entremetteuse qui a l'initiative des avis et convocations, car il serait dangereux qu'elle reçoive n'importe qui à tout moment.
Elle fait connaître son adresse et ses heures aux candidats esseulés, prend la leur, tient à jour ses listes de dames complaisantes, et quand les conditions d'une rencontre sont réalisées, elle les appelle au téléphone, d'où la dénomination de « call-girls ».

4° Le trafiquant.

Dans les pays réglementaristes, le trafiquant est le proxénète qui approvisionne en femmes les maisons de prostitution.

Le personnel du trafic prostitutionnel organisé comprend de nombreux agents d'exécution, tels que le rabatteur, qui dépiste les femmes pour qu'il en soit tiré le parti le plus fructueux, si possible à l'étranger ; le placeur, qui perçoit une commission des patrons de maisons qu'il ravitaille et prend la fille en charge pour l'acheminer à destination en évitant son évasion ; le souteneur, qui peut cumuler l'un et l'autre de ces emplois ; le destinataire final, qui est le tenancier.

Mais, au-dessus de tous ces opérateurs et combinant leurs activités, plane celui qui, par son savoir-faire et son audace, est parvenu à leur imposer sa loi, qui perçoit sa dîme à chaque échelon, le trafiquant.
Le trafiquant, à la recherche de gros bénéfices opère sur le plan international.

Le vrai trafiquant est en rapport avec les tenanciers pratiquement de beaucoup de pays du monde et il s'efforce de satisfaire ou de provoquer les demandes.

2.2. APERCU HISTORIQUE DE LA PROSTITUTION.

0. Introduction

Comme nous l'avons souligné à maintes occasions, la prostitution n'est pas de date récente.
Son évolution historique ne peut se présenter schématiquement par un segment de droite orienté. Le point à l'origine de celui-ci représente une date se situant dans l'antiquité ; les points suivants symbolisent la bonne période qui va de cette dernière date au Moyen-Age et du Moyen-Age aux Temps Modernes ; enfin la flèche, indice de continuité, exprime la date et l'heure auxquelles est rendue notre humanité.

Ici, nous épousons naturellement l'opinion émise par bon nombre d'auteurs, opinion selon laquelle la prostitution ne sera jamais éteinte. Cette dernière schématisation ainsi que son interprétation étant à nos yeux nécessaires mais insuffisantes pour donner une idée précise de l'évolution du phénomène de prostitution, nous allons, dans ces quelques pages suivantes, en esquisser l'historique. Pour cela, nous allons partir de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Age et du Moyen-Age jusqu'aux périodes les plus récentes des Temps Modernes.

1. Dans l'Antiquité.[64]

Dans certaines sociétés de l'Antiquité, la prostitution est associée à l'hospitalité. L'hôte de passage bénéficie en Chaldée, en Inde, en Egypte et dans tout l'Orient, de l'offre des femmes de la maison qui l'héberge. Cette pratique ne tarde pas à présenter un certain intérêt pour la cellule familiale ou le clan et les filles de certaines contrées y trouvent un moyen de se constituer une dot en prévision de leur mariage.

A partir de ce moment où il s'établit une connexion entre l'offre des femmes à l'hôte et l'acquisition d'un bien ou d'un avantage quelconque, une prostitution dite « hospitalière » voit le jour. Celle-ci, considérée comme une sorte de service social, d'assistance au marin ou au voyageur, se combine plus tard avec une obligation à caractère religieux pour devenir une prostitution sacrée. Bénéficient de cette prostitution religieuse les prêtres de certaines divinités qui en sont eux-mêmes les organisateurs.

Notons que c'est au début du 5ème siècle avant Jésus-Christ que disparaît pratiquement la prostitution religieuse en Grèce.

[64] MANCINI, J.G., op.cit, pp.18-23

A la prostitution hospitalière et à la prostitution religieuse organisée par les prêtres sous forme de culte et à leur bénéfice, succède une troisième forme de prostitution : la prostitution légale. Les grandes possibilités de réaliser des profits qu'offre la prostitution amènent les souverains à créer des établissements d'Etat destinés, à la fois, à sauvegarder l'ordre public et à procurer des ressources fiscales.

En Grèce, SOLON, premier réglementariste dont les principes sont encore appliqués en France jusqu'en 1946, fonde à Athènes et au Pirée, des institutions d'Etat, les « *dictérions* » où il enferme les prostituées.
Des fonctionnaires de contribution, les « *pornotropos* », sont chargés de surveiller ces établissements, d'en établir les taxes et de contrôler les prix. En plus des gens reçoivent la mission d'aller recruter des prostituées dans des ports étrangers.

Ce mouvement de recrutement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Grèce concerne des prostituées classiques, les « *pallaques* ». A côté de celles-ci, il y a d'abord des filles appelées les « *Aulerides* » qui ne sont pas des prostituées mais des charmeuses joueuses de flûte et des danseuses pour « *la joie de l'ouïe* ». Puis une autre catégorie de filles, celle des « *Hétaïres* », courtisanes d'un rang social assez élevé dont le métier consiste à charmer les hommes, à satisfaire leur esprit.

A Rome, la première « *mise en carte* » des prostituées est décidée par MARCUS en vue de pallier le désordre occasionné par une « *immense débauche* ». Cette réglementation organise l'esclavage légal et définitif de la prostituée : porteuse de sa carte, la « *licencia stupri* »,elle est frappée jusqu'au jour de sa mort d'indignité, d'infamie, de mort civil et ne peut sortir des quartiers réservés.

En revanche, il suffit pour les proxénètes de se faire inscrire pour obtenir des licences de tenanciers. Au cours de cette période de l'Empire romain s'étale en toute liberté, à Rome, dans les bains, cabarets, boutiques, une prostitution ainsi qu'un important trafic de chair humaine au grand profit des proxénètes. L'Etat entend seulement interdire son accès dans le cercle familial dont la moralité doit être préservée.

A un certain moment, un certain TIBERE intervient en interdisant notamment aux chevaliers de livrer à la prostitution leurs filles qui, de ce fait, n'ont plus droit au mariage et restent ainsi vouées à l'infamie tout le reste de leur vie.
Notons ici, par la même occasion, que la loi de Moïse en Israël interdit la prostitution aux filles d'Israël mais tolère celle des filles étrangères.

« *Qu'il n'y ait pas de prostituée parmi les filles d'Israël. Qu'aucun fils d'Israël n'offre dans le foyer du Seigneur le paiement à la prostituée. (Deut. XXIII).* »[65]

[65] HAECHT, A.V., La prostituée, statut et image. Arguments et documents.Bruxelles, Ed . de l'Université de Bruxelles, 1973, p.18.

Au début du 5ème siècle, Théodore LE GRAND veut combattre énergiquement le proxénétisme en envoyant aux mines ou en exil les pères et les maîtres qui prostituent leurs filles ou leurs esclaves.
Mais il faut attendre Justinien qui, en 521, met sur pied un système de lutte contre la prostitution, interdisant les maisons de prostitution et réprimant le proxénétisme.

A son tour, l'impératrice THEODORE décide l'aménagement d'un asile où les prostituées doivent être réadaptées à la vie normale. Mais cette double expérience qui marque l'avènement du système prohibitionniste est sans lendemain.

2. Le Moyen-Age [66].

Les Barbares, contrairement aux Romains qui vivent dans les grandes villes, ont une organisation sociale qui ne laisse pas de place à la prostitution. Ce n'est que plus tard que l'on retrouve une prostitution urbaine, portuaire plus précisément.
Avec l'essor du christianisme, l'Eglise, nouveau dépositaire après l'Etat, des questions relatives à la sexualité, interdit par commandement toute relation sexuelle en dehors du mariage, déclare la prostitution illégale et pourchasse la prostituée, pécheresse. Le Moyen-Age est ainsi nettement prohibitionniste. A mesure que naissent les agglomérations, apparaît cependant une prostitution due en grande partie à la misère.

Depuis CHARLEMAGNE, l'histoire de la prostitution est une longue suite de tentatives de suppression succédant à des tentatives de réglementation toutes inopérantes, la misère et l'esprit de lucre continuant à sévir dans les familles.

3. Les Temps Modernes [67]

Vers la fin du 6ème siècle, une réaction générale s'élève contre la débauche. En France, un arrêt d'Orléans de 1560 supprime les bordels et institue une répression contre les personnes atteintes de maladies vénériennes.
LOUIS XIV prend ensuite des mesures très sévères contre la prostitution. Néanmoins, à la fin de l'Ancien Régime, la prostitution s'étale jusqu'au cœur de Paris.
L'avènement de la période révolutionnaire provoque une autre réglementation codifiée dont on trouve les débuts dans la loi de 19 Juillet 1781. Après la révolution, ce n'est plus l'histoire de la prostitution qu'il faut écrire, puisqu'elle ne prendra fin officiellement et théoriquement qu'en 1860, mais celle des attributs : racolage, proxénétisme, débauche.

[66] MANCINI, J.G., op.cit, pp.24-26.
[67] Idem, pp.26-28.

Au XIX^{ème} siècle, les mesures qui sont prises se rattachent soit au système prohibitionniste, soit au système réglementariste. Dans presque tous les pays, la prostitution est considérée comme un « *mal nécessaire* » et des efforts sont vainement consacrés à la maîtrise des effets qui s'ensuivent.

Au début du XX^{ème} siècle, les *« maisons closes* » existent dans la plupart des pays, de nombreuses femmes sont envoyées se prostituer, souvent au-delà des mers. Ce trafic est appelé « *la traite des femmes blanches* » par référence à celui des négriers qui faisaient la traite des Nègres. Ce n'est qu'au milieu du XX^{ème} siècle que vont surgir les thèses abolitionnistes tendant à supprimer le placement de la femme en maison et sa « *mise en carte* ».

2.3. SYSTEMES DE LEGISLATION DE LA PROSTITUTION.[68]

L'acte prostitutionnel se définit aujourd'hui de façon identique dans tous les pays du monde. Une femme qui s'offre librement à tout venant pour de l'argent, sans choix et sans plaisir, alors qu'elle ne possède aucun autre moyen d'existence, est une prostituée intégrale ; si du moins nous en croyons les propos de J.G. MANCINI.[69]
Reste à savoir ce que font les gouvernements en face de cet acte.

Cette partie est réservée à quelques termes qui, à notre avis, couvrent une part importante dans le lexique de quiconque se propose de parler de la prostitution.
Sur les territoires où s'exerce la prostitution, un des trois systèmes de législation suivants peut être adopté : le système prohibitionniste, le système réglementariste et enfin le système abolitionniste.

1. Système prohibitionniste.

Un pays est dit « prohibitionniste » quand il possède des lois interdisant la prostitution et exerçant une répression contre les personnes qui s'y livrent, l'organisent ou l'exploitent. Il est curieux de constater, au moment où l'on veut établir la liste des pays prohibitionnistes que leur classement dans cette liste échappe à tout critère d'ordre rationnel, historique ou géographique.

La prostitution est un délit dans certains pays à haut « *standing* » de vie comme les Etats-Unis (Nevada, Arizona, Oregon exceptés), la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Ex URSS, la Hongrie, tous les pays à structure communiste (sauf l'Albanie),et enfin bien des pays du Tiers Monde comme le Pakistan, le Vietnam du Sud, le Burundi, etc.
Mais, « *On peut dire sans crainte d'erreur qu'il y a au moins autant de prostitution dans les pays qui l'interdisent que dans les pays qui l'autorisent.* »[70]
Mais celle-ci n'a pas les mêmes formes.

La prohibition intervient dans un contexte éliminant les causes essentielles de la prostitution : élimination de la misère, du chômage et de la grande liberté des mœurs.
La thèse soviétique partait du principe que c'est un système économique et social donné qui engendre, parmi d'autres maux, la prostitution. Du moment que ce système est remplacé par un autre qui a pour effet de supprimer les causes antérieurement existantes, il n'y a plus de prostitution organisée et commercialisée.

[68] MANCINI, J.G., op.cit, pp.24-26.
[69] Idem, p. 26.
[70] Idem, p.30.

Dans son ouvrage, « Prostitution et proxénétisme », J.G. MANCINI nous rapporte une déclaration trouvée dans les IZVESTIA du 08 mars 1925 qui stipule que : « *La prostitution n'a pas de place dans la République des travailleurs. Nous luttons pour faire pénétrer dans la conscience des hommes, l'idée de l'indignité et de l'inadmissibilité de l'achat du corps humain.* »[71]

Au Burundi, les textes juridiques et religieux vont tous à l'encontre de la prostitution. Tout le monde est censé le savoir. L'existence des textes juridiques allant à l'encontre de la pratique prostitutionnelle place visiblement le Burundi parmi les pays prohibitionnistes.

2. Système réglementariste.

Les pays réglementaristes sont ceux qui autorisent et réglementent l'exercice de la prostitution sur leur territoire. Le système réglementariste tolère la prostitution comme un « *mal nécessaire* », mais estime qu'il faut, pour éviter les excès, la contrôler et en réglementer l'exercice.

Citons, comme réglementaristes et sans que cette liste soit limitative, le Portugal, la Turquie, la Bolivie, la Colombie, le Venezuela, l'Uruguay, le Liban, le Laos, la Corée du Sud, le Viêt-Nam du Sud avant sa réunification avec le Viêt-Nam du Nord.

Pour parvenir à leur fin, les pays réglementaristes utilisent des méthodes qui consistent d'abord à isoler la prostitution en autorisant le fonctionnement des établissements de prostitution dans certains lieux et en désignant des quartiers dont elle ne doit pas franchir les limites.

Dans le même temps, pour permettre l'identification des personnes soumises à une surveillance sanitaire et policière, on leur impose d'être inscrites sur des registres de Police et de justifier de la régularité de leur situation par une carte.

En pratique, le réglementarisme n'est jamais parvenu à atteindre ses objectifs. L'expérience démontre que le fonctionnement des maisons de tolérance ne réussit pas à éliminer la prostitution de la rue. Les mesures de surveillance imposées aux prostituées rendent leur classement impossible et les empêchent de se soustraire à l'emprise de leurs souteneurs. Le scandale qui résulte de l'autorisation donnée à des tenanciers d'exploiter un commerce illicite et dangereux confère un monopole dont on ne trouve l'équivalent nulle part. Ce sont les raisons qui ont amené presque tous les Etats à interdire les maisons de prostitution sur leur territoire.

[71] MANCINI, J.G., op.cit, p.31.

3. *Système abolitionniste*

Le système abolitionniste a été une réaction contre le réglementarisme de la prostitution.
Dans tous les pays et territoires classés comme abolitionnistes, il est interdit d'ouvrir, de maintenir et de gérer des maisons de prostitution, ainsi que de pratiquer le système de mise en carte des femmes.
Les abolitionnistes entendent agir sur les causes sociales et économiques de la prostitution et s'attaquent par priorité aux proxénètes.

Dès lors, toutes les « *maisons closes* » doivent être fermées sous peine de condamnation pénale. Ici, ce que l'on veut abolir, ce n'est pas l'acte prostitutionnel, ce qui impliquerait dans le temps et dans l'espace, tout un système difficilement réalisable de vérifications et de contrôles. Il s'agit « *d'abroger toute loi, tout règlement et toute pratique administrative selon lesquels les personnes qui se livrent ou sont soupçonnées de se livrer à la prostitution doivent se faire inscrire sur des registres spéciaux, posséder des papiers spéciaux ou se conformer à des obligations exceptionnelles de surveillance et de déclaration.* »[72]
On accuse souvent, à tort, ce système de manque d'efficacité ; il a cependant permis des progrès. S'attaquer aux causes profondes de la prostitution ne peut donner de résultats qu'à long terme. Quant aux insuffisances de la lutte contre le proxénétisme, elles sont dues en général, à la faiblesse de la répression et au maintien de pratique héritée du réglementarisme.

[72] MANCINI, J.G., op.cit, pp 106-107.

2. 4. RECLASSEMENT DES PROSTITUEES.

Le développement des techniques de rééducation et la prise de conscience des devoirs de la société envers les plus défavorisés des siens permettent aujourd'hui, mieux que par le passé, de tenter de résoudre le problème.
Les pays communistes ont imposé une rééducation forcée. Dans les démocraties occidentales, la « *liberté* » qui permet à une fille de s'écarter de la voie normale ne rend son retour possible que si elle le désire. Même dans ce cas, il est nécessaire qu'une assistance lui soit apportée.
Des œuvres privées et des organismes publics ont été crées à cet effet. Les prostituées majeures s'y présentent d'elles-mêmes ou sur les conseils de services sociaux, les mineures peuvent y être confiées par décision judiciaire.

Si la situation a pu évoluer ces dernières années dans certains pays, d'importantes transformations se sont produites ailleurs : la prostitution professionnelle a connu une régression partout où s'est élevé le niveau de vie. Une plus grande liberté dans les relations entre jeunes, qui leur rend superflu le recours à la prostitution et la répression accrue du proxénétisme ont accentué cette régression.

La prostitution occasionnelle s'est en revanche développée en raison du relâchement des structures familiales et sociales, des tentations dues à l'abondance des biens offerts à la consommation et de l'apparition d'un important vagabondage chez les jeunes dont certains se prostituent pour se procurer des stupéfiants.

Le proxénétisme traditionnel, pour survivre, prend des formes nouvelles qui se rapprochent du racket. Par ailleurs, il tend à devenir un des éléments d'un trafic plus vaste consistant à exploiter des chaînes d'établissements « de plaisir » où l'on vend « de la femme » au même tire que l'alcool, la drogue, les publications ou le matériel pornographique et où l'on pratique le jeu. De telles entreprises, appelées à prendre une place importante dans la vie de la cité, constituent un très grave danger car elles sont à l'origine de la « *criminalité organisée* ».

La lutte contre la prostitution et le proxénétisme se présente donc comme un devoir social et elle est nécessaire pour combattre la délinquance et le crime.

2.5. LA LOI SUR LA PROSTITUTION AU BURUNDI[73]

Dans le Bulletin Officiel du Burundi (B.O.B.), n° 6/81 du 1er Juin[74] où se trouve exposé le décret-loi n° 1/6 du 04 Avril 1981 portant réforme du code pénal, spécialement en son livre deuxième, titre IV chapitre II parlant des infractions contre les bonnes mœurs, précisément dans la section I relative à la prostitution, nous trouvons les articles suivants :

Article 371 : Toute personne qui se livre à la prostitution pourra par jugement du tribunal de résidence être astreinte à se soumettre pour une durée ne dépassant pas une année à une ou plusieurs obligations ci-après énumérées :

1° Ne pas sortir des limites territoriales déterminées par le jugement ;

2° Ne pas se rendre en certains lieux déterminés par le jugement ;

3° Se soumettre à des mesures d'examens, de traitements ou de soins même sous le régime d'hospitalisation ;

4° Répondre aux convocations de toute autorité ou de toute personne qualifiée désignée par le jugement ;

5° Se présenter périodiquement aux services ou autorités désignés par le jugement.

La violation de l'une des obligations prononcées par le tribunal sera punie d'une servitude pénale de 3 à 6 mois et d'une amende de 2.000 à 5.000 FBU ou de l'une de ces peines seulement.

1. De l'incitation à la débauche et à la prostitution.

Article 372 : Sera puni de 3 mois à 5 ans de servitude pénale et d'une amende de 10.000 à 100.000 FBU quiconque aura attenté aux mœurs en excitant, facilitant ou favorisant pour satisfaire les passions d'autrui, la débauche ou la prostitution de personnes de l'un ou de l'autre sexe, âgées ou apparemment âgées de plus de 21 ans. La peine sera apportée à 10 ans si la personne sur laquelle aura porté la

[73] B.O.B. n°6/81, Ier juin 1981, Bujumbura, 1981, p.289
[74] B.O.B. n°6/81 du 1er juin 1981

débauche, la corruption ou la prostitution est âgée ou apparemment âgée de moins de 21 ans. L'âge des personnes pourra être déterminé notamment par un examen médical à défaut d'état.

Article 373 : Les peines portées au 1er alinéa de l'article précédent seront applicables à :

1° Quiconque aura embauché, entraîné ou détourné en vue de la débauche ou la prostitution une personne majeure ou mineure même consentante ;

2° Quiconque entretient aux mêmes fins, une personne majeure ou mineure même consentante.

Article 374 : Sera puni de 6 mois à 5 ans de servitude pénale et d'une amende de 10.000 à 100.000 FBU quiconque par menace, pression, manœuvre ou tout autre moyen entrave l'action de prévention, d'assistance ou de rééducation, entreprise par des organismes qualifiés en faveur de personnes se livrant à la prostitution ou en danger de prostitution.

2. *De l'exploitation de la prostitution.*

Article 375 : Sera puni d'une servitude pénale d'un an à 5 ans et d'une amende de 20.000 à 100.000 FBU quiconque directement ou par personnes interposées dirige, gère ou sciemment finance ou contribue à financer une maison de prostitution.

Article 376 : Sera punie d'un an à 5 ans de servitude pénale et d'une amende de 20.000 à 100.000 FBU, toute personne qui, sous une forme quelconque, partage le produit de la prostitution d'une autre personne majeure ou mineure même si celle-ci est consentante ou reçoit des subsides d'une autre personne se livrant habituellement à la prostitution.

3. *Des facilités en vue de la prostitution*

Article 377 : Sera puni de 3 mois à 3 ans de servitude pénale et d'une amende de 10.000 à 50.000 FBU ou plus, toute personne qui, d'une manière quelconque, aide, assiste ou protège sciemment la prostitution d'autrui ou racolage en vue de la prostitution.

Article 378 : Les peines prévues à l'article précédent seront applicables à toute personne qui fait office d'intermédiaire entre les personnes se livrant habituellement à la prostitution et les individus qui exploitent ou rémunèrent la prostitution d'autrui.

Article 379 : Quiconque donne ou prend sciemment en locataire en tout ou en partie un immeuble ou local quelconque aux fins de la prostitution d'autrui sera puni d'un an à 3 ans de servitude pénale et d'une amende allant de 6 à 50.000 FBU ou de l'une des ces peines seulement.

4. *Des circonstances aggravantes.*

Article 380 : Les peines prévues aux articles précédentes seront portées au double lorsque une des circonstances aggravantes ci-après sera établie en la cause :

1° L'infraction a été commise à l'égard d'une personne mineure de moins de 18 ans ;

2° L'infraction a été commise à l'égard d'une personne non consentante ;

3° L'infraction a été commise par plusieurs auteurs, co-auteurs ou complices ;

4° L'auteur de l'infraction a agi par une ruse, menace ou violence ;

5° L'infraction a été commise par un ascendant de la victime ;

6° L'infraction a été commise par une personne ayant autorité sur la victime ;

7° L'infraction a été commise par un serviteur de la victime ;

8° L'infraction a été commise par un fonctionnaire ou un ministre du culte.

5. ***Dispositions complémentaires.***

Article 381 : Au cas où un individu est condamné à l'étranger pour des fins incriminées par la présente section vient à se trouver sur le territoire national, le tribunal de résidence pourra déclarer à la requête du ministère public qu'il y a lieu à l'application de l'un ou de plusieurs mesures de sûreté ou interdiction, déchéances ou incapacités prévues aux articles 42 à 47 et 66 du présent code pénal.

Article 42 : L'interdiction de séjour consiste dans la défense à un condamné de paraître dans certains lieux déterminés.

Article 43 : L'assignation à résidence consiste dans l'obligation faite au condamné de résider dans certains lieux déterminés.

Article 44 : La durée de l'interdiction de séjour ne peut dépasser un an.

Article 45 : L'interdiction de séjour et l'assignation à résidence peuvent être prononcées :

1° Contre tout condamné pour avoir commis une infraction punissable d'une peine de servitude pénale principale de six mois au maximum ou lorsque la peine méritée ne doit pas dépasser six mois en raison des circonstances.

2° Contre quiconque a commis, depuis dix ans, au moins deux infractions, qui ont entraîné chacune une servitude pénale d'au moins six mois.

Article 46 : Les peines d'interdiction de séjour et d'assignation à résidence prennent cours :

1° A la date fixée par le jugement lorsqu'elles sont prononcées en vertu de l'article 45, 1° ;

2° A la date à laquelle le condamné est libéré soit définitivement par expiration ou la remise de la peine de servitude pénale, soit conditionnement, lorsqu'elles sont prononcées en vertu de l'article 45, 2° ; la réincarcération du condamné pour quelque cause que ce soit, n'entraîne pas la prolongation de la durée de ces peines.

Article 47 : Les conditions d'application des articles 42 à 46 sont déterminées par Décret.

Article 66 : Une peine d'amende est toujours moins forte qu'une peine de servitude pénale.

Au Burundi, les lois sur la prostitution ne sont pas scrupuleusement mises en vigueur. Cette lâcheté dans l'application des lois sur la prostitution s'expliquerait par la formulation même des articles.

En effet, l'emploi du terme « *pourra* » exprime une certaine mise en garde. Autrement dit, même en cas de surprise en flagrant délit, il est loisible au juge de punir ou de ne pas punir le coupable.

De plus, même si on devait prononcer un jugement contre ce coupable, une marge de 3 mois à 5 ans de servitude pénale ou de 10.000 à 100.000 FBU d'amende reste trop large pour faire jouer la subjectivité des juges. Par ailleurs, qui est supposé porter plainte au tribunal puisque, jusqu'à présent, aucun organe n'est chargé du dépistage des prostituées, clients et proxénètes ?

Signalons enfin que cette existence de textes juridiques allant à l'encontre de la pratique prostitutionnelle place le Burundi parmi les pays prohibitionnistes, malgré toutes les réserves que nous venons de formuler.

Quittons cette fois-ci le milieu prostitutionnel pour passer à l'éducation au Burundi, dans la mesure où la prostitution juvénile semble quelque peu un échec de l'éducation burundaise.

CHAPITRE III : L'EDUCATION AU BURUNDI.

0. INTRODUCTION.

Dans la société burundaise, l'éducation des enfants est une affaire des parents et même de l'entourage. Mais cette conception semble être quelque peu limitative car, ce ne sont pas uniquement les parents et l'entourage qui sont concernés, d'autres membres de la famille sont à associer. Bref, l'éducation des enfants revient à toute la famille et à leur entourage.

La conception de la famille s'inscrit dans un cadre interactionnel. Elle est cette unité composée des personnes exerçant l'une sur l'autre une action. La fonction de la famille auprès de l'enfant dépasse le domaine de l'éducation élémentaire et celui de l'acquisition d'habitudes destinées surtout à sauvegarder le confort et le prestige de l'adulte.

La famille est le lieu d'insertion de l'enfant dans la société et dans la culture ; elle constitue le moyen par lequel il est introduit dans la vie humaine et le cadre dans lequel s'élabore sa personnalité.

Sur ce, on se rend compte que l'éducation reçue dans la famille occupe une place de choix dans la vie de l'homme comme cela est développé dans les lignes suivantes : « *L'éducation qui s'y donne est très importante dans le sens qu'elle nous poursuit partout où nous sommes, même dans la solitude la plus totale* ». [75]

De nombreux traits importants de la personnalité se constituent au gré des situations vécues par l'enfant au sein de sa famille ; c'est-à-dire que les attitudes parentales ont des conséquences sur l'avenir de l'enfant. Les parents ont donc intérêt à manifester des attitudes favorables à l'égard des éduqués.

A ce propos, P. OSTERRIETH souligne l'importance des attitudes des parents dans l'action éducative : « *Notre attitude éduque bien plus que nos paroles parce que nous sommes le but et le modèle de l'enfant.*» [76]

L'éducation de l'enfant est donc une action qui revient beaucoup plus particulièrement aux parents mais aussi à toute personne adulte de l'entourage de l'enfant, particulièrement dans notre société qui s'occupait de tous ses membres.

[75] NTABONA, A. , et al., Famille et Education, In « Au cœur de l'Afrique », Bujumbura, Presses Lavigerie, 1990, p.38.

[76] OSTERRIETH, P., op.cit, p. 19.

1. GENERALITES.

Dans toute société, et cela depuis le début de l'humanité jusqu'à nos jours, les enfants ont toujours bénéficié d'une certaine éducation. Cette dernière devait s'inspirer des réalités socio-économiques, politiques et surtout culturelles, car le concept d'éducation est complexe.
Mais alors, pourquoi cette importance accordée à la notion de culture quand on parle de l'éducation ?

C'est que cette notion est le fondement même de l'éducation en ce qu'elle est l'ensemble des connaissances, des comportements, des idées, des objets qui constituent l'héritage commun d'une société.

Elle est l'héritage parce que chaque membre de la société au cours de son éducation reçoit cet ensemble qui a été constitué par les générations antérieures et l'intériorise.
Elle est l'héritage commun aussi parce que tous les membres de la société y participent selon que l'on appartient à telle ou telle société.

L'éducation ne peut pas donc se faire de façon isolée comme le précise L. NTAWURISHIRA : « *L'éducation n'a pas une existence propre et indépendante de la société. Elle est le moyen par lequel la société s'efforce, en tenant compte de tous les éléments et de tous les facteurs qu'elle comporte, de former les enfants selon les normes auxquelles elle croit, parce qu'elle les croit utiles, susceptibles de maintenir la société ou l'idéal qu'elle défend* ». [77]

Comme on le voit donc, si on laisse de côté un de ces différents aspects susmentionnés, l'éducation, serait lacunaire. Soulignons que dans le domaine de l'éducation, la culture occupe une place de choix en ce sens qu'elle fait de l'individu ce qu'il est. C'est elle que l'on enseigne à l'éduqué. Ce que la culture ne crée pas, ce sont uniquement les déterminations personnelles dépendant soit de la nature humaine, soit de l'individualité propre.

Dans la société traditionnelle burundaise, l'éducation avait par ailleurs pour objectif de rendre l'enfant conforme à un certain idéal social. A cet époque, la société avait ses règles de conduites tenues valables, qui régissaient les conduites de tous les Burundais.

[77]NTAWURISHIRA, L., L'évolution pédagogique et la société, T1, P.V., Bujumbura 1988, p.25

Ces règles devaient être le résultat d'une longue expérience ayant abouti à un consensus entre les membres de la société sur ce qu'il convient de faire par le maintien des rapports harmonieux entre les membres de la famille, entre les voisins, entre tous les membres de la communauté nationale.
Elles devaient en outre embrasser tous les aspects de la vie et, étaient adoptées et défendues en fonction des besoins de l'époque.
Elles étaient enseignées au jour le jour par les parents, les aînés et les voisins.

Comme la société traditionnelle était quasiment statique et fermée aux apports extérieurs, ces valeurs morales demeuraient les mêmes de génération en génération. Pendant cette période, la parole du père comme celle de la mère était sans égale ; autrement dit l'autorité parentale se faisait beaucoup sentir.

A titre illustratif, il était de règle que les jeunes, plus particulièrement les jeunes filles, ne puissent pas se permettre de regagner le toit paternel après dix-huit heures. Cela était un devoir pour ces dernières. Si des cas se produisaient, des punitions sévères s'imposaient. Dans ce même contexte, nous épousons l'idée de R. GLOTON quand il dit : « *Qu'il s'agisse de la falouche ou de la fessée, de la suppression de sortie, l'intention est toujours de briser la résistance de l'enfant en associant la transgression de la règle à une douleur physique ou morale (châtiment corporel, retrait de ce qui causerait du plaisir) de manière à créer une association propre à éviter le retour des situations incriminées.* »[78]

La société du 20ème siècle caractérisée en grande partie par une technologie très avancée, connaît une certaine transformation quant aux différents aspects qui concourent à l'éducation.

Dans ces conditions, nous aboutissons à une rupture du lien des jeunes avec les adultes, à la disparition, à l'affaiblissement ou à la distorsion de l'institution familiale qui avait pour fonction de défendre la société des tendances antisociales de l'adolescent et de l'intégrer au monde des adultes sans trop de heurts. Notre culture s'est désagrégée lorsqu' est apparue la culture étrangère sur le sol africain.

L'attitude des jeunes apparaît donc comme une conséquence de la révolution industrielle qui a vu le jour dans les pays européens. C'est ainsi que tout un système de valeurs a disparu sans être remplacé par un nouveau système remplissant le même rôle fonctionnel.

L'organisation familiale traditionnelle était basée sur le principe d'autorité qui unifiait entre elles les diverses institutions : l'autorité familiale du père, l'autorité des aînés et des supérieurs hiérarchiques.

[78] GLOTON, R., cité par NINGANZA, P., in L'autorité à la dérive, Paris, Casterman, 1974, p.88.

Suite à cette révolution qui va en s'accélérant, l'homme se trouve confronté à des problèmes nouveaux pour lesquels l'usage de l'autorité ou des recettes traditionnelles apparaît inefficace. Il doit trouver un moyen pour parvenir à vivre humainement, c'est-à-dire en accord avec sa nature profonde dans le mouvement et le changement.

En observant les changements dans la société, certains auteurs en sont arrivés à la conclusion qu'une remise en cause de l'autorité parentale est devenue manifeste. Nous rejoignons ici l'idée de R.DEBRE et al. : « *On assiste incontestablement à l'heure actuelle et dans tous les pays à une remise en question de bien des règles éducatives jusqu'alors apparaissant comme absolues et indiscutables. Le cadre familial, autrefois quelque peu rigide et de type patriarcal éclate et des heurts apparaissent évidents qui, dans les générations précédentes ne rencontreraient pas l'ampleur qu'ils atteignent aujourd'hui.* » [79]

En effet, nous remarquons actuellement que l'autorité parentale perd de plus en plus son poids et son importance. L'esprit d'indépendance, une désobéissance notoire dont fait preuve les jeunes d'aujourd'hui ne sont que des exemples apparents. Ainsi, ces jeunes filles se permettent de fréquenter des milieux peu recommandables à l'insu de leurs parents, allant jusqu'à oublier les activités qui leur incombent.

[79] DEBRE. R ., et al, Psychologie de la vie familiale, Fernand, Nathan, 1976, p.365.

2. L'EDUCATION DE LA FILLE DANS LE BURUNDI TRADITIONNEL.

Comme notre étude porte sur le phénomène de la prostitution juvénile, il est nécessaire de dire un mot sur la société traditionnelle burundaise surtout sur l'aspect éducationnel. Ceci nous permet de nous placer dans le cadre institutionnel.

Nous nous limiterons essentiellement à l'éducation de la jeune fille, sans prétendre tout dire sur cet aspect, d'autres l'ayant bien étudié.

En général, l'éducation traditionnelle de la jeune fille insistait beaucoup plus sur l'aspect moral que sur l'aspect intellectuel. Cette première incombait non seulement aux parents mais aussi à toute personne adulte de l'entourage de l'enfant. Pour mieux voir comment cette éducation était assurée, il importe d'analyser la tâche qui revenait à chacun des parents.

2.1. Le rôle de la mère.

La mère commençait à enseigner à sa fille dès le jeune âge des détails du ménage, tels que la préparation de la nourriture, l'ordre et la propreté de l'enclos et de la maison, les soins à donner à ses petits-frères et petites-sœurs.
Elle apprenait de sa mère les notions de sa future condition d'épouse ; elle était informée de la façon dont elle allait donner les soins à son futur mari. Dès son jeune âge, elle devait acquérir une conduite de réserve et de pudeur qui allait être renforcée vers la puberté. Elle devait parler avec une voix retenue et devait avoir une façon de s'asseoir différente des garçons.

Après la puberté, la fille passait dans le monde des adultes et devait se plier aux normes de comportement spécifique de femmes. Pendant cette période, elle devenait objet de surveillance particulière de la part de la mère.

Pour garder sa virginité, une conduite particulière lui était proposée sinon imposée ; elle devait rester dans l'enclos qu'elle ne pouvait quitter que pour l'exécution des travaux champêtres ou d'autres travaux à effectuer ensemble avec les autres jeunes filles de son âge ; la mère lui révélait tous les secrets des femmes et lui apprenait à s'occuper des enfants et à les soigner.

En dehors de ce rôle déterminant dans sa maturité, certaines valeurs et normes lui étaient imposées. C'est en fonction de ces dernières qu'on estimait les qualités d'une fille bien éduquée. Ainsi, ne pas être bavarde, ne pas se promener la nuit, respecter tout homme et en particulier un étranger et des personnes âgées, obéir aux parents,, étaient autant de qualités exigées de la jeune fille.

La fille acceptait alors de se soumettre aux exigences de la mère avec enthousiasme car, c'était le seul modèle qui lui était offert.

A ce sujet, ce sont les qualités admirées chez la mère qui façonnaient peu à peu sa mentalité et formaient la base de son éducation. Etant chaque fois sous surveillance, la fille devait soigner son comportement et ses activités.

Dans le Burundi traditionnel, une multitude de tabous et interdits de convenance sociale lui étaient soumis au fur et à mesure qu'elle avançait en âge.
Ces tabous et interdits devenaient rigoureux quand la fille commençait la période pubertaire qui se situe aux environs de 13-14 ans. Cela était lié au fait que la fille pouvait être victime d'une grossesse non désirée si elle côtoyait souvent les garçons. Sans faire une liste exhaustive de ces interdits, citons quelques uns.

En effet, comme nous le fait remarquer P. NINGANZA : « *Dès la période pubertaire, période dangereuse pour la fille, il lui était interdit de voyager la nuit, de fréquenter les garçons de peur qu'elle ne tombe enceinte.*»[80] Il lui était interdit de se tenir debout quand un adulte était assis. En présentant quelque chose, elle devait le faire avec deux mains et il était de même pour la salutation. A ce même stade, la fille se spécialisait dans les travaux ménagers et agricoles. Elle était éduquée de ce fait dans les perspectives du mariage.

C'est pour cela qu'on développait chez elle les qualités d'une bonne mère, d'une bonne épouse comme l'endurance, la maîtrise de soi, la capacité de travailler et de créer une bonne ambiance affective dans le foyer.

La générosité dans le partage des aliments était une qualité indispensable pour une fille appelée à devenir une mère, maîtresse de la maison. En tant que future maîtresse de maison, elle était appelée à jouer un grand rôle dans l'économie familiale.

Concernant l'habillement, la fille devait porter des vêtements simples et couvrant tout le corps. On ne pouvait pas s'imaginer une fille en tenue de sport ou en pantalon ; ça aurait été un scandale. Les vêtements courts comme les jupes, les mini-jupes auraient été considérés comme indécents.

Comme on le voit, une rigueur s'imposait dans l'éducation qui était dispensée à cette époque-là. C'est pourquoi, en cas de grossesse non désirée chez une jeune fille, des sanctions sévères lui étaient infligées. Des conséquences malheureuses frappaient également toute la famille.

[80] NINGANZA , P., Contribution à l'étude de la relation d'autorité des parents dans l'éducation de leurs filles en milieu rural, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B., FPSE, 1995, p.23.

A propos des sanctions infligées à la fille et à toute la famille, R. BANTEYUBWOBA, signale : « *Dans le mode d'éducation traditionnelle, garder sa virginité jusqu'au mariage était signe de bonne éducation pour les parents. Aller à l'encontre d'une telle pratique était passible d'une sanction allant jusqu'à la peine de mort pour la fille et de sanctions graves pour les parents.* » [81]

D'autres avancent que même si on ne la tuait pas, il lui était interdit de se montrer en public et on aménageait de ce fait un lieu spécial pour la cacher avant qu' elle ne soit expédiée loin de chez elle.

Comme c'est déjà mentionné dans les lignes précédentes, les parents de la jeune fille n'étaient pas non plus épargnés. En effet, le père de la fille était chassé de la région ou bien toute sa fortune était confisquée. Dans d'autres cas, c'était seulement la mère qui était chassée par son mari. Des fois, on refusait au père de boire ou de manger avec les autres ou bien cette famille ne pouvait plus puiser de l'eau au même puit que les autres.

Pour prévenir des cas de grossesse, la mère devait donc prendre tout le temps nécessaire pour donner à sa fille des informations en rapport avec la sexualité. Une formation à la virginité était un impératif catégorique. Elle était le point central de l'éducation de la jeune fille burundaise.

Au cas où le garçon était informé de la non-virginité de la fille au cours du mariage, elle était tout de suite renvoyée chez ses parents comme nous le précise A. MUJAWAYEZU : « *L'homme qui veut une femme veut être le premier à florer sa virginité, le premier à découvrir ce trésor.* » [82]

Dans ces conditions, les parents en général et la mère en particulier, devaient faire tout leur possible pour que ce malheur ne leur arrive pas car, aux yeux des parents, c'était un grand déshonneur et une grande humiliation. Ce cas qui était le résultat d'une méconduite était un signe de défaillance de la mère dans sa mission d'éducatrice.

C'est pourquoi la mère était malmenée par son mari pour montrer son désaccord avec ce comportement ; elle qui n'avait pas réussi à éduquer « *sa* » fille correctement.

[81] BANTEYUBWOBA, R., Les aspirations des jeunes filles des centres socio-éducatifs à l'amélioration des conditions psychologiques dans leur future vie de ménage, Mémoire de licence, Bujumbura, U.B., FPSE, 1983, p.63.

[82] MUJAWAYEZU, R., Représentations et attitudes des paysans burundais face aux mères célibataires, Mémoire de Licence, Bujumbura, U.B., FPSE, 1982,. p.30

Dès lors, nous pouvons dire que la mère restait une personne active dans tous les détails de l'éducation de sa fille. Dans tous ses actes, la mère avait intérêt à prêcher par le bon exemple car, elle était la première personne dont la fréquence de ses interventions dans l'éducation des enfants, particulièrement de ses filles, était élevée. De ce fait, leurs comportements en dépendaient beaucoup et elle était tenue pour la première responsable de l'éducation de ses enfants, surtout ses filles.

Cependant, malgré sa participation intense dans l'éducation de sa fille, on ne saurait minimiser la part du père dans cette action.

2.2. Le rôle du père.

Etant donné que dans l'éducation des filles, la grande part revenait à la mère, celle du père était effacée.

En effet, toutes les communications nécessaires étaient transmises à la fille par sa mère qui servait d'intermédiaire. Idéalement, même en cas de méconduite, le père n'avait pas le droit de la punir. Si la fille avait commis une faute grave, la mère devait en subir les conséquences et, le père pris de colère pouvait s'emporter sur sa femme qu'il pouvait atteindre directement. Il lui disait que c'était elle qui avait donné une mauvaise éducation. S'il arrivait que le père frappe sa fille, d'autres notables exigeaient de lui une amende consistant en cruches de bière car, il n'était pas permis par la coutume de frapper sa fille.

Inversement, la fille ne pouvait pas, elle non plus s'adresser directement à son père. Toutes ses demandes se faisaient par le truchement de la mère. Le père était craint et respecté. Malgré la faible fréquence de ses intentions, le père restait la première autorité reconnue comme chef de famille et, en ce sens, il était le premier à s'occuper des questions familiales.

Comme on le voit, l'éducation des enfants était une affaire qui engage les deux partenaires de la vie conjugale. Dans cette action, chacun d'eux avait une part prépondérante selon le sexe de l'enfant.

3. L'EDUCATION DE LA FILLE DANS LE BURUNDI MODERNE.

L'éducation est fonction de la société. En effet, avant d'entreprendre cette action, il importe d'abord de jeter un regard sur les réalités du moment et envisager ensuite les principes qui répondent à ces dernières.

Actuellement, nous vivons un monde qui exige tout un ensemble d'attitudes adaptatives aux changements et le domaine de l'éducation n'en est pas épargné. Celle-ci doit de ce fait favoriser une capacité d'adaptation à ce monde en évolution. Il serait donc difficile aux parents seuls de transmettre tout le savoir-faire et savoir- être qu'exige cette société en perpétuel changement.

Aux familles qui sont les premières concernées par cette éducation seront notamment associées d'autres institutions comme l'Ecole, l'Eglise, les associations des jeunes, les mass- media etc. . La fille ne reçoit pas seulement une éducation propre aux travaux ménagers mais aussi une formation assurée par l'école.

En plus, les principes et les règles de conduite qui étaient rigides autrefois sont allégés et, en cas d'imposition des règles, des oppositions peuvent s'observer. C'est ainsi par exemple que les filles peuvent fréquenter les garçons sans inconvénients.

L'éducation actuelle est comme on l'a vu plus haut, largement assurée par la famille et par l'école, chacune de ces institutions ayant une contribution à apporter dans l'éducation de la jeune fille pour son intégration dans ce monde en mutation.

Actuellement, avec l'introduction de l'école et l'urbanisation, la famille au sens large, et les parents en particulier, ne sont plus les seuls dispensateurs de l'éducation de leurs enfants.
A ce sujet, B. NIYONZIMA, abonde dans le même sens : *« A côté du savoir scientifique que les élèves acquièrent à l'école ainsi que la lecture d'ouvrages divers qui influencent beaucoup l'éducation reçue dans leur famille, il y a le cinéma, la télévision, les journaux, les mass-médias en général dont l'impact n'est pas moins grand.* »[83]

Aujourd'hui, nous sommes tiraillés entre nos valeurs traditionnelles et l'apport culturel étranger ; les cibles étant surtout les jeunes, car ils sont les plus malléables. Ces jeunes sont attirés par la ville et sa variété de loisirs, par le monde de l'argent. Ensuite, les conditions nouvelles ont diminué sensiblement le pouvoir des parents sur leurs enfants alors que la personnalité de ces derniers n'est pas encore ferme pour affronter la réalité.

[83] NIYONZIMA, B., op.cit, p.30.

Actuellement donc, il n'existe pratiquement nulle part une éducation traditionnelle à l'état pur. Alors que traditionnellement les relations parents-enfants étaient des relations d'amour et de soumission, aujourd'hui, nous dira T. KAYINAMURA,[84] certains enfants surtout ceux issus des milieux « *défavorisés* » ou issus des « *dérèglements sexuels* » sont laissés à eux-même très jeunes, sont privés des soins et de l'amour des parents et l'issue presque fatale est la délinquance et la prostitution.

Par ailleurs B.RAYMOND-RIVIER *trouve que l'une des difficultés que la jeunesse actuelle éprouve est liée au passage de l'enfance à l'âge adulte.* [85]

Dans la société moderne, l'adolescence est très prolongée notamment par l'école, l'enfant ne s'insère pas facilement dans la société adulte, il n'a pas de responsabilité ; d'où son anxiété, sa révolte. La société traditionnelle initiait assez tôt les jeunes à la vie adulte, c'est ainsi qu'il y avait certains rites, certaines cérémonies d'initiation dans toutes les sociétés.

Au Rwanda précisément et au Burundi par exemple, comme le signale KAYINAMURA, l'adolescent devait être initié par son père aux diverses charges des adultes : s'occuper des vaches, prendre la parole dans les assemblées publiques, ….., la jeune fille était initiée par sa mère aux travaux ménagers qui la préparaient ainsi à ses responsabilités de mère.

[84] KAYINAMURA,T., op.cit., p 41.
[85] RAYMOND-RIVIER, B., le développement social de l'enfant et de l'adolescent, 5ème éd. Bruxelles, Charles Dessart, 1965.p

4. CONSIDERATIONS GENERALES SUR L'EDUCATION SEXUELLE DE L'ENFANT.

Dans le présent sous-chapitre, nous allons successivement aborder la place de la famille et de la société dans l'éducation sexuelle de l'enfant.

4.1. La famille : le premier milieu socialisant.

La famille est le premier milieu où s'élabore, au gré des relations vécues par l'enfant et des interactions auxquelles il assiste, en spectateur plus ou moins impliqué, la personnalité de l'enfant. Elle est le seul milieu offrant une diversité de relations dans une unité nettement circonscrite. Elle englobe en effet des grands et des petits, des puissants et des faibles, des jeunes et des vieux, des parents et des enfants, tous attachés les uns aux autres par les liens de la vie commune et de l'affection.

L'enfant vit dans sa famille une gamme étendue de relations interindividuelles, et celles qu'il ne vit pas directement lui-même, du moins y participe-t-il encore, et beaucoup plus intensément qu'on ne le pense, par le jeu des identifications et des projections en les voyant fonctionner sous les yeux.

Nous croyons avec G. MAUCO[86] que ce qui rend la vie sexuelle, par exemple, plus particulièrement importante chez l'homme, c'est que c'est à partir de ses exigences prématurées chez l'enfant que naîtra l'humanisation proprement dite. Par l'existence précoce de ce désir sensuel qui l'habite, l'enfant connaîtra l'angoisse et accédera à la conscience de lui-même. Et cela se fera dramatiquement du fait du décalage entre sa prématurité sur le plan sexuel et de son immaturité infantile prolongée.

L'enfant doit ainsi vivre inconsciemment cette première étape de sa vie affective sexualisée dans un corps inachevé et cela dans le vécu avec ses premiers éducateurs , dans la famille et à l'école.

Avec la famille, l'enfant participe donc à une vie sociale intense et variée, avant même d'en être conscient ; sa vie sentimentale s'élabore précocement. Il faut souligner aussi que c'est dans la diversité offerte par le milieu familial que l'individu va pouvoir se différencier et s'identifier.

[86] MAUCO, G., Education et sexualité, Paris, Armand Colin, 1975, p.7.

P.OSTERRIETH le rappelle lorsque, citant ALLEN, il souligne que : « *C'est à travers le jeu des comparaisons, des limitations, des rivalités, des satisfactions et déceptions que l'individu trouve son statut et cherche à le maintenir dans un monde peuplé d'autres. C'est en s'adaptant à tous ces témoignages de différences, écrit-il, que l'enfant définit le rôle individuel qu'il vit en relation avec les autres, et qu'il lui donne sa satisfaction.* » [87]

Ainsi, nous remarquons que la famille offre beaucoup de chances à l'enfant à bien s'intégrer dans la société tout en lui fournissant en même temps les modèles auxquels son individualité naissante peut se référer.

Bref, en raison de la proximité des êtres qui le composent, il n'est guère d'autre milieu aussi favorable que le milieu familial, au jeu de l'identification, de la recherche de conformité avec autrui d'où émergera finalement une personnalité d'adolescent, s'affirmant dans son unicité.

C'est dans la famille que l'enfant découvre les premiers comportements sociaux les plus fondamentaux, comme par exemple la défense de ses droits et le respect de ceux d'autrui. Cette première assure la socialisation de l'enfant et rend possible son individualisation.

C'est de la façon dont l'enfant aura pu éprouver et vivre ses pulsions primaires dès ses premières années, que l'adulte futur sera plus ou moins épanoui dans sa nature d'homme ou de femme. Or, tout ce vécu de l'enfance dépend en partie du milieu éducatif socio-familial. C'est l'éducation qui peut ou non offrir à l'enfant des possibilités d'expression de ses premiers besoins affectifs, et spécialement dans sa relation libidinale à l'autre.
Et ceci afin de pouvoir s'assumer dans sa nature sexuée exigeant la différence et la complémentarité de l'autre. La famille et l'école, et plus généralement la société, ont une influence éducative variable selon les possibilités d'expression de l'énergie libidinale d'amour dans le vécu collectif. C'est dire que la société doit viser au « *plus être* » et pas seulement au « *mieux être* ».

Joseph MINANI, l'exprime très nettement : « *L'éducation socio-familiale doit permettre l'épanouissement des forces affectives inconscientes dont l'enfant est porteur en lui, en permettant la libre expression dans un dialogue d'écoute réciproque.* » [88]

Mais ici s'oppose la résistance naturelle des éducateurs au dévoilement de la vérité sexuelle. En effet, tout détenteur d'autorité redoute les expressions de l'énergie sexuelle par où s'exprime la sexualité de chacun.

[7] Allen cité par OSTERRIETH, P., in L'enfant et la famille, Paris, Scarabée, 1967, p. 27.
[8] MINANI, J., La morale sociale et le non-dit dans la culture burundaise, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FPSE, 1997, p.89.

Dictature et « *pureté* » de mœurs vont de concert. Tout comme dans la horde animale, le mâle dominant impose l'interdit sexuel aux plus jeunes et aux plus faibles. Le heurt des générations, la rivalité des jeunes et des anciens, puise en partie dans cette sourde rivalité.

En fait, c'est le guerre entre la nature et la culture où on demande à l'énergie libidinale d'emprunter des voies plus nobles : c'est la sublimation des psychanalystes, au lieu de trop se pencher sur la sexualité au 1er degré.

4.2. La société burundaise face à la sexualité.

De nos jours, du fait de l'évolution des mœurs, de l'exploitation éhontée de l'érotisme par les masse-média, d'une éducation plus permissive, se dessine une transgression exagérée des normes. Ceci se remarque presque dans tous les domaines mais avec différents accents dans différentes cultures.

En effet, comme le croient les anthropologues, « *Les sources de toute culture sont dans l'enfance et les variations dans la façon d'élever les enfants engendrent des variations dans la culture.* »[89]

La sexualité qui retient notre attention pour le moment n'est pas épargnée. Mais, soulignons en passant que l'exploitation de la sexualité par les mass-média, n'est pas l'érotisme, la pornographie révèle un refoulement, non une libération.

Bien des sociétés sont si contraignantes à ce sujet que la sexualité demeure un sujet tabou et couvert de beaucoup d'interdits. L'éducation donnée aux enfants veille à ce que ces derniers grandissent en sachant que les parties génitales doivent être cachées, qu'il ne faut jamais manifester un comportement sexuel en public.

Dans beaucoup de sociétés dont la nôtre et concernant le domaine de l'éducation, non seulement la valeur de l'énergie sexuelle a été ignorée, mais elle a été condamnée et refoulée, voire culpabilisée. On retrouve la notion angoissante de péché dans nombre de sociétés judéo-chrétiennes, polluant ainsi très précocement les forces vives de l'enfant du sentiment de culpabilité. D'où une peur sourde, plus ou moins consciente, devant la sexualité chez la plupart des éducateurs, habités eux-mêmes par cette culpabilité profonde.

[89] MAUCO,G., op. cit., p.8.

Cela n'est pas différent, dit J.MINANI, de « *Ramener l'amour humain à une fonction animale ; c'est taire-voire refouler et culpabiliser et rendre malsain et obsessionnel ce que l'amour humain a de fondamentalement original.* »[90]

C'est ignorer que c'est par la maturation et la maîtrise de son énergie libidinale que l'homme accède à la parole et à la culture. C'est oublier que c'est par la sexualité que l'homme projette sa manière d'être à l'égard des autres.

Dans la société burundaise, beaucoup de normes sociales étaient traditionnellement prises comme absolues, tant dans la conscience collective qu'individuelle, de façon que celui qui les transgressait était considéré par tout le monde comme marginal.

Cependant, il y a toujours eu des gens qui allaient au-delà de ces normes. Ils étaient punis sévèrement. On peut citer le cas des fils qui frappaient leurs pères notamment pour leur demander de leur chercher une épouse.

Nous pensons que cela était un acte très révélateur. En effet, quand des jeunes contestataires du pouvoir patriarcal abusif attaquent cette image paternelle, ils l'attaquent à l'origine même de sa symbolique, c'est-à-dire, au niveau de l'interdit, du désir sexuel. La contestation du pouvoir et la libération sexuelle se trouvent liées dans les sociétés de type patriarcal.

Et pour les psychanalystes, les problèmes des rapports d'autorité font toujours penser au complexe d'œdipe. En effet, assumer l'angoisse structurante de l'œdipe, c'est sans doute accepter, avec l'interdit du désir, la réalité du père et de sa priorité sexuelle.

Pour les jeunes qui ne le faisaient pas, nous pensons qu'ils donnaient raison à W.REICH et G.ROHEIM [91] quand ils affirment que la névrose n'est qu'un excès de culture. La culture se construit sur le manque à être de l'enfant et de l'homme. Elle est le surplus de refoulement, en s'attaquant à ce qu'il y a de plus spécifiquement humain dans l'homme : la sexualité.

Traditionnellement, de nombreuses cérémonies accompagnaient la défloration de la mariée et celle qui avait perdu sa virginité était soumise à des sanctions sévères, soit qu'elle était chassée de sa nouvelle famille pour retourner chez elle, soit qu'elle était exilée.

On constate aujourd'hui que la rigueur des normes sociales s'allège. La société devient de plus en plus tolérante, compréhensive. Même la fille-mère qui, jadis était jetée dans un gouffre, est actuellement acceptée.

[90] MINANI, J., op-cit., p.90.
[91] REICH, W., et ROHEIM, G., La révolution sexuelle, Paris, Union Générale d'éditions, 1979.

Ces changements de mentalité suscitent chez les parents et les éducateurs, des inquiétudes quant aux limites que la société devrait imposer à une tolérance perçue comme un laisser-aller.

Globalement, les parents s'occupent de l'éducation en socialisant l'enfant alors que l'éducation sexuelle reste un sujet tabou dans les relations parents-enfants. On en est encore à la période d'avant Freud où la vie sexuelle était ce dont on ne parle pas, et surtout dont on ne parle pas aux enfants, si ce n'est pour la leur interdire. On se représente l'enfance comme un âge d'innocence. Et quand on voit un enfant manifester quelques curiosités pour la vie sexuelle des adultes, ou se livrer, soit à des pratiques solitaires, soit à des jeux de caresses avec d'autres enfants, on l'accuse d'être un vicieux et on le frappe d'interdit. L'interdit s'étend aussi aux questions que l'enfant, dans sa curiosité naissante, pose à ses parents concernant la différence des sexes et la naissance des bébés.
Une éducation sexuelle sommaire est assurée par les groupes d'égaux, les groupes d' adolescents, les groupes de même sexe où l'on se livre souvent à des pratiques homosexuelles comme l'a précisé N.NDIMURUKUNDO[92] ; les premières informations ayant été tirées de la scène primitive des parents vue et entendue de la chambre à coucher des enfants trop rapprochée de celle des parents.

4.3. Les mœurs sexuelles de la société burundaise.

a. La virginité.

Dans le temps, la fillette depuis sa plus tendre enfance était élevée dans la crainte de perdre sa virginité. A partir de la puberté, toute rencontre avec un garçon évoque la possibilité d'une grossesse et d'un scandale dans nos milieux. On leur conseillait de veiller sur leur chasteté jusqu'au jour de leur mariage.

Traditionnellement, le jeune homme acceptait difficilement une fille qui n'était pas vierge. Les attitudes tendent à changer maintenant. Les petits enfants ne pouvaient pas se livrer à des jeux sexuels même entre frères et sœurs, sauf clandestinement. Les parents appliquaient une surveillance très rigoureuse, surtout à l'égard des filles. Les relations sexuelles avant le mariage étaient strictement défendues pour les deux sexes. Traditionnellement, tout le monde s'y conformait, sauf de très rares exceptions.

Aujourd'hui, non seulement des jeunes adolescents s'adonnent à des relations sexuelles mais aussi un bon nombre disent qu'ils ne trouvent pas d'inconvénients à ce qu'elles soient pratiquées avant le mariage.[93]

[92] NDIMURUKUNDO, O., Le rôle de la fratrie dans l'organisation de la personnalité du jeune burundais, Bujumbura Revue de l'Université du Burundi, série : Sciences humaines, 1979.

[93] CRIDIS, Etude sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des jeunes et adolescents en santé reproductive et sexualité : Bujumbura, FNUAP, octobre, 1998

En effet, autre temps, autres mœurs : si traditionnellement le mariage pouvait être conclu par les parents sans que les jeunes mariés aient été en contact, il est actuellement l'affaire des deux futurs époux. Ils doivent se connaître avant le mariage, il y en a même qui affirment que les relations sexuelles sont une préparation au mariage.

b. L'inceste.

L'interdiction la plus rigoureuse que l'on retrouve un peu partout et en l'occurrence dans la société traditionnelle burundaise est celle des rapports incestueux. L'inceste connu au Burundi sous le vocable « KUGOKA » est l'une des plus grandes déchéances sociales. C'est par exemple un tabou d'avoir des relations sexuelles avec son enfant ou avec un proche parent. L'homme incestueux encourait un déshonneur inouï, une forte amende était exigée (autrefois) de lui pour la réhabilitation. Ceci reste aussi valable aujourd'hui, bien entendu.

c. Les relations sexuelles en dehors du mariage

Pour une fille qui concevait avant le mariage, la situation était plus grave et pour elle et pour sa famille. Les sanctions sévères étaient infligées aux mères célibataires et à leurs parents, ces premières chassées étaient du toit paternel ou noyées dans une rivière. On prévenait l'adolescente que si jamais, elle tombait enceinte, elle sera jetée dans un gouffre « *URUSUMANYENZI* ».[94]

Elle pouvait aussi être clouée au sol à un carrefour (mu mayira abiri) et laissée en pâture aux fourmis, comme elle pouvait être précipitée dans un gouffre. Les parents de la mère-célibataire n'étaient pas non plus épargnés. Son père était chassé de la région ou bien toute sa fortune était confisquée. Dans d'autres cas, c'est la mère seulement qui était chassée par son mari ou par toute la famille élargie. Des fois encore, on refusait par mépris au père de la famille de boire et de manger avec les autres (KUNENWA) ou bien cette famille ne pouvait plus puiser l'eau à la même source que les autres (GUHARIRWA IVOMO).

Cependant, notre société change actuellement et adopte de nouvelles valeurs. Bien sûr, il n'y a pas de coupure nette entre la société traditionnelle et la société moderne ; car certaines valeurs basées sur la morale sexuelle telles que l'interdiction de l'inceste et de l'infidélité conjugale, le paiement de la dot, etc. sont respectées mais à des degrés différents tant dans la société traditionnelle que dans la société burundaise moderne.

[94] URUSUMANYENZI : « Lieu où seuls les cancrelats s'alimentent en vivres », lieu lointain et de difficile accès.

4.4. Les parents et l'éducation sexuelle dans les sociétés modernes.

Dans la plupart des sociétés et cultures, on reconnaît le rôle joué par les parents ou d'autres adultes de la famille dans l'éducation sociale et sexuelle des enfants :

« Les autorités de l'éducation du monde entier estiment que l'éducation sanitaire scolaire y compris les programmes portant sur la sexualité et les problèmes sociaux peuvent notablement contribuer à promouvoir la santé et à préserver la vie des élèves». [95]

La notion d'un système d'enseignement qui complète l'action de la famille n'est pas nouvelle, mais elle doit prendre une importance accrue pour que tous les jeunes reçoivent une bonne éducation, surtout en matière de sexualité.

En effet, beaucoup de parents se rendent compte de la profondeur des changements qui se produisent au début de l'adolescence. Ils ont devant eux un nouvel être avec des pensées, des émotions, des ambitions toutes neuves et une vision de la vie toute différente.

Au moment d'une transformation si profonde, il faut surtout un contact à la fois permanent et extrêmement sympathique des parents. Ces derniers doivent témoigner suffisamment de confiance pour que les enfants ne puissent pas être gênés dans leur expression. Mais bien des facteurs empêchent ce contact personnel de se faire normalement. Le premier et le plus courant, c'est la peur de l'incompréhension réelle ou imaginaire.

Les jeunes se plaignent de ne pas être compris. Effectivement, les parents veulent imposer à l'adolescent leur mode de vie alors qu'il faut chercher à obtenir la confiance de celui-ci, afin qu'ils puissent échanger dans un climat de confiance totale.

Il ne fait pas de doute que l'instrument d'un tel approchement soit la conversation, comme le suggèrent les propos de M. TICHE : *« Lorsque dans un lieu calme, silencieux, suffisamment confortable deux êtres peuvent parler librement de ce qui les intéresse en commun avec les sentiments de respect et de sympathie réciproques, se montrer l'un à l'autre tels qu'ils sont avec leur idéal, leurs ambitions, leurs qualités dominantes, mais aussi leurs faiblesses, leurs désillusions ; ils éprouvent tous deux un bienfait considérable et particulièrement celui qui est venu chercher du secours auprès de l'autre considéré comme plus expérimenté et peut-être plus sage ».* [96]

[95] MANAMPA, D., Attitude des parents vis-à-vis de l'introduction de l'éducation sexuelle à l'école primaire, Mémoire, inédit, Bujumbura, U.B., FPSE, 1997, p.25.

[96] TIECHE, M., Guide pratique d'éducation familiale, Ed.Sdt 77, France, 1976, p.392.

Il ne faut pas que quand un adolescent exprime des opinions qui heurtent les croyances des parents, ceux-ci répondent par un reproche ou un mépris. Le raisonnement tenu peut être erroné, mais seul un autre raisonnement peut mettre cette erreur en évidence. Il faut toujours considérer avec intérêt et respect les questions que posent les jeunes. Mais le constat est que les parents barrent la route à une pensée de l'adolescent en disant que c'est une mauvaise idée. Par conséquent, il ne s'exprimera certainement, et malheureusement, plus.

Les punitions corporelles, les remarques maladroites constituent quant à elles une véritable injure pour l'adolescent. N'oubliez pas que cet enfant commence à être un homme ou une femme sans expérience bien sûr, sujet à l'erreur. Comme tous les adultes l'étaient à son âge, il n'est pas toujours capable d'être parfaitement patient pour attendre qu'il soit adulte.

L'adulte devrait alors s'efforcer de donner au moment voulu l'information souhaitée. Mais, nous avouons avec regret que cette tâche n'est pas pour la majorité assumée convenablement. Ne reconnaît-on pas des personnes adultes (parents) qui, quand ils causent de certains domaines, surtout liés à la sexualité, se mettent à l'abri non seulement de petits enfants, mais aussi des adolescents en pleine puberté ?

Les jeunes sont obligés de s'adresser à leurs camarades de même âge, mais il faut souligner que là aussi ce n'est pas tout le monde qui ose le dire, car tout ce qui touche la sexualité doit demeurer secret dans notre société. Il n'y aura que peu d'enfants éveillés qui parviennent à le dévoiler.

Les autres, ici les scolarisés, attendront jusqu'au secondaire avec le programme de biologie sur la reproduction pour pouvoir poser des questions longtemps gardées secrètes. Ces questions n'auront pas trouvé de réponses au moment opportun car la majorité des enfants arrivent en $6^{ème}$ année déjà adolescents et ce ne sera qu'au secondaire et en $10^{ème}$ année qu'ils auront l'occasion d'en parler.

4.5. L'école : Prisonnière de la tradition en matière d'éducation sexuelle.

Vu les conséquences combien néfastes de la sous-information en matière de sexualité (grossesses non désirées, avortements, mariages précoces et maladies sexuellement transmissibles), en l'absence d'un traitement du SIDA ou d'un vaccin contre l'infection par le VIH et compte tenu de la progression des maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes et des conditions dans lesquelles les enfants et les jeunes sont élevés et vivent actuellement, l'éducation sexuelle devrait avoir une place capitale notamment dans la réduction des MST/SIDA. Elle devrait être dispensée avant les premières expériences sexuelles afin que les intéressés puissent se protéger.

A cet effet, ils doivent avoir non seulement les connaissances appropriées, mais aussi les compétences et aptitudes nécessaires pour communiquer efficacement, prendre des décisions d'une manière responsable et entretenir des relations humaines sur des bases saines exemptes des rapports sexuels en dehors des liens du mariage.

L'école étant le lieu privilégié pour atteindre une proportion notable de la population jeune et lui enseigner les faits de la sexualité, elle devrait cesser d'être prisonnière de la tradition en matière d'éducation sexuelle.

Nous constatons que les enseignants ont beaucoup de difficultés, non pas à transmettre la matière ou les connaissances mais à les intégrer de façon qu'elles contribuent à la formation de la personnalité de l'élève. Cela peut être attribué au fait que tout ce qui est de la « *sexualité* » a été toujours considéré comme tabou.

En principe, il est naturel que l'on initie les jeunes gens lorsqu'ils deviennent effectivement des hommes, ou quand ils présentent physiquement les caractéristiques adultes, pour qu'ils puissent devenir des membres autonomes du groupe social.

Les jeunes d'aujourd'hui doivent pouvoir reconnaître les multiples pressions exercées par leurs pairs, la société et les médias, ainsi que les pressions économiques qui les poussent à adopter des comportements mettant en péril leur santé, leur moralité et leur développement, tels la toxicomanie et les rapports sexuels pratiqués sans aucune précaution.

Malheureusement, dans bien des cas, le système scolaire a tendance à maintenir les jeunes dans une situation d'ignorance en matière de sexualité considérée comme taboue et couverte d'interdits.

Il est grand temps que l'école renonce au silence et assume le rôle que jouait jadis les parents en informant les enfants de tous les aspects liés aux relations sexuelles.
Et si pour une raison ou une autre l'enseignant éprouve une certaine gène à exposer les problèmes de la sexualité à ses élèves, il peut dominer son embarras en les abordant sur le plan scientifique et en établissant un lien ensuite avec les humains et les aspects sociaux qu'ils comportent.

Il est heureux de constater qu'aujourd'hui la plupart des enseignants reconnaissent la nécessité d'une éducation sexuelle dans les écoles et que les jeunes en éprouvent un besoin dicté par l'évolution socio-économique de l'environnement tant national qu'international.

4.6. Les connaissances-attitudes-pratiques (C-A-P) des jeunes en matière de Fécondité/sexualité [97]

L'enquête s'est effectuée dans les écoles secondaires de Bujumbura auprès d'un échantillon d'élèves d'âges compris entre 15 et 22 ans.

D'après les conclusions de la recherche de J. NTIBANYIHA , quel que soit l' âge des enquêtés, quelle que soit l'origine des enquêtés (urbaine, rurale, vivant ou non chez les parents) le sentiment de manque d' information est le même.

A la question de savoir la source du peu d'informations dont les élèves disposent, la grande majorité des répondants a signifié que c'est grâce aux échanges entre amis qu'ils ont pu acquérir ces informations. Les filles se sont révélées plus actives en cette matière que les garçons : 75% chez les filles ; 66 ,1% chez les garçons. Seuls 1,2% d'élèves détiennent leurs informations des parents. Avec ces chiffres, l'enquêteur s'est laissé conclure que c'est plutôt hors de la cellule familiale que les jeunes puisent leurs informations sur les problèmes sexuels.

Notons aussi que 12,9% des filles n'ont pas répondu à la question contre 29,1% de garçons qui n'y ont pas répondu. Pour l'enquêteur, beaucoup plus de garçons que de filles étaient embarrassés du fait de ne pas connaître la source qui leur a apporté le plus informations.

Il est ressorti de l'enquête que les jeunes puisent leurs informations surtout dans le milieu scolaire : essentiellement entre élèves et moins de part l'enseignement dispensé.

La répartition des réponses selon la résidence montre que les plus informés à partir des conversations entre amis sont les citadins vivant dans leurs familles. Une grande proportion de citadins s'informent par des échanges entre amis et une grande proportion de ceux qui s'informent par l'école est constituée des ruraux.

La question qui suit a semblé plus gênante pour les enquêtés : « *A votre premier rapport sexuel, comment était votre information sur les mécanismes de la fécondation* ? »

11,4% des garçons n'ont pas répondu contre 63,7% de filles qui n'ont pas répondu. Cette divergence d'attitude selon le sexe s'expliquerait, a pensé l'enquêteur, par le fait que les jeunes garçons éprouvent une grande fierté à raconter leurs exploits sexuels au risque de mentir ; ceci leur permettant de s'affirmer à l'égard de leurs semblables.

L'enquêteur a remarqué que c'est avec plaisir qu'ils ont accueilli et répondu à cette question.

[97] NTIBANYIHA, J., Les connaissances – attitudes– pratiques (C–A–P) en matière de fécondité sexualité, Thèse de doctorat en Médecine. U.B,1986, pp.37-43

Les jeunes filles, elles, étaient visiblement gênées pour y répondre et quelques-unes semblaient scandalisées même. Est-ce parce qu'elles sont plus pudiques et considèrent toujours le sujet comme confidentiel et tabou ? S'est demandé l'enquêteur.

L'enquêteur a aussi remarqué que lorsque les questions se précisent, le nombre de filles qui ne répondent pas tend à augmenter. Parmi celles qui n'ont pas répondu, la plus grande proportion est constituée de rurales qui vivent hors de leurs familles.

De tout cela, l'enquêteur a dégagé cette conclusion : « *Les traditions et la culture se conservant plus longtemps à la campagne que dans les villes, la sexualité des jeunes est moins tolérée et les sujets concernant la sexualité sont tabous.* »

A la question de savoir comment les enquêtés estiment le besoin de l'information sexuelle pour les jeunes, 91% des enquêtés éprouvent le besoin d'être informés sur ce même sujet.
Les filles semblent attacher plus d'importance à l'information sexuelle que les garçons.

Voici les réponses à la question suivante : « Dans quel cadre l'information sexuelle serait-elle mieux faite ? »

L'école	: Filles	: 54%
	Garçons	: 49,7%
Dispensaire	: Filles	: 33,7%
	Garçons	: 32,6%
Parents	: Filles	: 10,9%
	Garçons	: 8,9%

Malheureusement, ceux qui sont réellement informés par les parents représentent seulement 1,2%.

6% des garçons et 2% des filles estiment qu'il voudrait mieux qu' ils soient informés lors des rencontres religieuses.

Il est ressorti de l'enquête qu'il y a plus de filles qui ne sont pas encore sexuellement « *actives* » que de garçons. En effet, dans notre
société comme dans beaucoup d'autres, l'interdiction de relations sexuelles est plus stricte chez les filles que chez les garçons ; de plus, la religion catholique qui interdit toute relation sexuelle avant le mariage, influe beaucoup sur le comportement. L'enquêteur pense que l'information-éducation sexuelle devrait se faire par la famille, l'école et la collectivité.

L'intensification de l'activité sexuelle des adolescents est actuellement un fait et plutôt que de l'ignorer et d'essayer de le combattre, il serait plus rationnel d'éduquer les jeunes de façon que l'activité sexuelle devienne une expérience positive et constructive dans le cadre de leur développement.

En matière d'éducation sexuelle, c'est surtout la crainte d'une mauvaise réaction de la part du public qui empêche les éducateurs de traiter dans les détails, la question de la sexualité dans les écoles.

Beaucoup d'études ont montré que les enseignants et les parents sont en faveur de l'inclusion du cours d'éducation sexuelle dans les programmes d'enseignement secondaire, mais ils s'inquiètent toujours de ce que les enfants apprendront ainsi au sujet de la vie sexuelle et ce qu'ils en feront ensuite.

5. L'IMPORTANCE DE L'EXEMPLE DANS L'EDUCATION.

Il arrive souvent que les parents oublient complètement que les enfants sont des êtres qui voient, qui entendent, qui jugent, qui critiquent et surtout qui imitent. L'erreur éducative la plus commise est celle d'interdire aux enfants ce que les parents eux-mêmes aiment faire.

B. NIYONZIMA nous dit à ce propos que : « *Parfois, c'est absurde de raconter à l'enfant que voler les biens d'autrui, insulter son voisin est une mauvaise chose s'il ne cesse de le voir et de l'entendre chez ses parents ou bien chez d'autres personnes adultes* ».[98]

Il faut reconnaître que les enfants retiennent souvent et facilement les exemples. Et ils se comportent en fonction des exemples qu'ils observent autour d'eux, c'est-à-dire à la maison et dans leur entourage.

A propos, pour montrer l'importance de l'exemple dans l'éducation, B. NIYONZIMA cite A. NTABONA : « *On tue, on pille, on vole, on viole à côté de moi et on veut que je sois sage* ».[99]

Dans le même ordre d'idées, une mère qui dit à ses enfants qu'elle rentrera tard à cause de beaucoup de travaux à son service, ne serait pas excusée aux yeux des enfants si ceux-ci en jouant avec les autres la surprenait en train de fréquenter les bistrots. Les enfants ne comprendront pas pourquoi c'est mauvais de mentir parce que même leur mère ne s'en abstient pas.

Tout ceci peut engendrer des troubles de la conduite chez l'enfant dont les parents ne prêchent pas par l'exemple.
Quand l'enfant constate chez ses parents des défauts considérables, des faiblesses et même des vices, il ressentira diminuer pour eux son respect, et du même coup, la volonté de se laisser diriger par eux.

Allant dans le même sens, le J.DUHR souligne : « *L'œuvre éducatrice serait irrémédiablement compromise si jamais le mépris venait de naître et de s'installer dans le cœur de l'enfant* ».[100]

Au fait, ce n'est pas les enseignements, les ordres, les interdictions, les conseils et les menaces adressés à l'enfant qui ont une grande influence, l'important c'est l'exemple.

[98] NIYONZIMA, B., Op.cit, p.36.
[99] Ibidem
[100] DUHR, J. , L'Art des arts. Eduquer un enfant, Ed. Salvator, 4 éd. 1957, p.226.

La sagesse rundi nous rappelle qu'en présence d'un enfant, il faut se comporter correctement, être toujours bien mis, être habillé décemment, ne pas voler, car « *quand tu voles avec un enfant sur le dos, tu lui apprends à voler (wiba uhetse ukaba uriko wigisha uwuri mu mugongo)* ».

Donc, le respect et l'obéissance sont conditionnés par l'attrait exercé par le modèle parental. Et on suit le modèle d'une personne, parce qu'on reconnaît sa compétence. Or, nous savons que les enfants agissent par imitation. F. MAURIAC nous en dit plus en ces termes : « *Ce qui compte en éducation, ce n'est pas ce que nous disons de temps en temps avec solennité, c'est ce que nous faisons. On éduque presque sans le savoir, en vivant. Les enfants, ce qu'ils retiennent de l'ensemble de notre vie, c'est cela qui a le plus de pouvoir sur eux.* » [101]

L'enfant est toujours porté à imiter ce qu'il voit qu'à suivre les conseils qu'on lui donne. C'est surtout ce que les parents font et ce qu'ils sont qui compte réellement dans l'éducation et non les seules instructions.

Aujourd'hui, nous ne cessons de remarquer, de constater ou bien d'assister à des parents qui échangent des insultes, se disputent, se battent et changent de partenaires sexuels, sans scrupule, allant jusqu'à détourner les mineurs. D'autres s'habillent de façon indécente. Tout ceci ne fait que dérouter l'éducation de leurs enfants et ça contamine tout l'entourage.

Donc, pour prévenir des troubles de conduites chez leurs enfants, les parents doivent servir de véritables modèles pour leurs enfants et pour l'entourage, ils doivent garder un bon climat familial afin d'aider les enfants à assimiler les bonnes choses de la vie.

[101] MAURIAC, F, L'éducation des filles, Paris, conea, 1936, p.57.

CHAPITRE IV : ETIOLOGIE DE LA PROSTITUTION.

0. INTRODUCTION.

La prostitution est une institution ancienne et bon nombre d'auteurs affirment qu'elle ne sera jamais éteinte comme le dit P. DURBAN : « *La prostitution sous une forme ou une autre n'est pas prête à s'éteindre* ».[102]

De l'antiquité que l'on croit être le lieu du premier acte prostitutionnel à ce 21ème siècle après Jésus Christ, où la prostitution, après de multiples tergiversations liées à l'histoire générale de l'humanité, se retrouve encore vivante, voire vivifiée, l'espace de temps est amplement large. Certains auteurs, comme P. DURBAN, J.G. MANCINI prétendent que la prostitution est le plus vieux « *métier* » du monde. C'est dire que le phénomène de prostitution, loin d'être l'effet du hasard, le seul produit de mobiles fortuits comme le fait d'être né ou élevé dans une société où la prostitution se pratique déjà, a certainement à la base, des mobiles profonds, constants, variables en intensité bien entendu et cela probablement suivant les caractéristiques propres à chaque période historique, à chaque peuple ou à chaque individu.

Si l'on veut être méthodique, où faut-il chercher ces mobiles ? Comment les détecter ? Lesquels sont-ils ? Comme le fait remarquer MANCINI : « *C'est une constatation d'évidence qu'il y a eu presque toujours et partout des femmes qui ont livré leur corps pour l'argent et qu'il y en a encore. Mais cette constatation ne suffit point en elle-même. Elle conduit forcément à des réflexions et à des questions qui se rapportent aux origines, aux circonstances et aux conséquences de l'acte prostitutionnel. Autrement dit, quand, où, comment et pourquoi une femme se prostitue-t-elle ? et qu'en résulte-t-il* ? ».[103]

D'ou vient alors cette prostitution ? Comment et pourquoi telle femme est-elle devenue une prostituée ? Dans quelles conditions exerce-t-elle son activité ?

La recherche des réponses à ces questions peut mobiliser bien de fonds et de spécialistes dans plusieurs domaines. Nous n'allons donc pas prétendre casser nous-même la croûte pour y découvrir et faire découvrir l'étiologie de la prostitution. Nous allons tout simplement nous reporter sur ce que des auteurs qui nous sont connus ont déjà publié à ce sujet.

Comme tout être humain, la prostituée a une vie intérieure, privée et une expérience de vie en communauté, en société qui, toutes deux, peuvent avoir exercé quelque influence sur son état de prostituée. Par conséquent, la question relative à l'élucidation de l'étiologie de la prostitution peut donner lieu à l'une ou l'autre de ces trois positions suivantes comme nous le souligne N. MINANI : « *Ou bien la*

[102] DURBAN, P., op.cit., p.194.
[103] MANCINI, J.G., op. cit., p.10.

prostitution est une création de la société ou bien au contraire, l'individu dès sa naissance en porte déjà le germe, ou bien enfin, ces deux possibilités se réalisent à la fois. »[104]
Le problème de l'étiologie de la prostitution est donc dirigé à la fois vers l'environnement social et vers les traits de personnalité de l'individu exerçant le « métier » de prostituée.

1. LES FACTEURS A LA BASE DE LA PROSTITUTION.

1.1. Les facteurs sociaux.

Nous venons de signaler un peu plus haut que les premiers facteurs de la prostitution sont à chercher dans l'environnement social. Par environnement social, il faut entendre l'ensemble des hommes formant une collectivité donnée ainsi que les interrelations qui dérivent de leurs rapports sociaux. Cette précision étant faite, nous en venons à montrer l'importance de l'environnement social dans l'étiologie de la prostitution.

En réalité, l'adaptation sociale se fait dès la première enfance. Le contact que prend le tout jeune avec son entourage le marque profondément : « *Dans la structure sociale que nous avons hérité de nombreux siècles, la famille constitue la première ambiance de l'individu et préfigure sa future et plus vaste situation sociale* ». [105]

La cellule familiale, tout comme l'environnement social, a un grand rôle à jouer dans le développement de l'individu. L'enfant naît et grandit dans une famille où il acquiert ses premières expériences de la vie.

Le premier milieu de vie de la prostituée comme c'est le cas d'ailleurs pour tout homme, est la cellule familiale. Des travaux de P. DURBAN portant sur la vie de la prostituée (l'enquête concernait la prostitution féminine uniquement) ont montré que celle-ci vit depuis son enfance dans une enceinte familiale défectueuse. D'une façon quasi absolue, affirme-t-il, les prostituées sont issues des milieux déficients.
Une fois sur trois, elles sont orphelines de père, plus souvent ce dernier était alcoolique, plus souvent encore instable. Dès le jeune âge, les futures prostituées seront marqués par cette atmosphère carencée, par une image paternelle défavorable.

A ce sujet, P. DURBAN dans « *La psychologie des prostituées* » rapporte les propos du juge SACOTTE, un des plus éminents observateurs de ce phénomène qui écrit « *La chute dans la prostitution correspond presque toujours à un moment de*

[104] MINANI, N., op. cit., p.23.
[105] DEUTSCH, H., La psychologie des femmes, 1 . Enfance et adolescence, 6ème édition, Paris, PUF, 1973, p.222.

rupture ou demi-rupture avec les siens l'absence, les défaillances, la déficience du milieu familial sont parmi les causes primordiales ».[106]

Au fur et à mesure qu'elles grandissent dans une telle atmosphère, les futures prostituées prennent contact avec leur famille au sens large du terme ainsi qu'avec la communauté des voisins d'où surgiront tôt ou tard la « *canaille* » de proxénètes, trouvant en elles un terrain déjà bien préparé pour les faire fléchir sous l'action de recrutement et de maintien dans l'état de prostituées.

Ainsi, comme tout être humain, la prostituée a une vie intérieure privée et une expérience de vie en communauté, en société, à laquelle on peut attribuer une part non négligeable de son état de prostituée.
Insistant sur la part que joue la société dans l'étiologie de la prostitution, M. ORAISON précise : « *Sache bien que si un proxénète n'a que deux mains, la société, elle, a un millier de tentacules qui emprisonnent ! Et lorsque tu échappes au premier, tu ne peux échapper à toutes ces mains qui promettent, te caressent, et puis te poussent* ».[107]

Dans le même ordre d'idées, nous lisons dans l'ouvrage de CHANTAL et J. BERNARD : « *Qu'elles sont ce qu'elles sont parce le monde d'hier ou d'aujourd'hui les a mises en situation d'être ce qu'elles sont devenues.* »[108]

La société ou disons l'environnement social dans lequel on vit a son mot à dire dans l'étiologie de la prostitution.

1.2. Les facteurs économiques.

A part la défaillance du milieu familial qui laisse les prostituées sans résistance ux sollicitations des proxénètes, un autre élément se présente souvent : l'insuffisance les moyens économiques.

Un proverbe français dit que : « *Les cornes les plus terribles ne sont pas celles du taureau mais celles de la faim.* »[109]
En se référant à ce proverbe, on comprend facilement que la sous-alimentation, la pauvreté, l'insuffisance des revenus, le manque d'emploi, de logement, d'un bien convoité, peuvent amener des gens à la recherche du gain, d'une vie facile, d'une vie au jour le jour, où le principe du « *moindre effort pour le maximum de jouissance* » est appliqué à l'un de ses degrés les plus élevés vers la prostitution.
A ce sujet, M. ORAISON semble ne pas partager cette conception : « *Un des jugements les plus fréquents portés aux prostituées, consiste à accuser littéralement ces femmes (ou ces hommes) de paresse, de choix d'une vie facile sans travailler.* »[110]

[106] SACOTTE cité par DURBAN, P., op.cit, p.40.
[107] ORAISON, M., op. cit., p.25.
[108] CHANTAL et BERNAD, J., Nous ne sommes pas nées prostituées, Paris, 1978, p.13.
[109] DURBAN, P., op.cit, p.48.

Et pour parvenir à cette vie facile, certaines femmes usent de leur sexualité comme nous l'indique K. MILLET : « *Les femmes divertissent, charment, satisfont et flattent les hommes avec leur sexualité.* »[111]

Défendant la cause des prostituées, CHANTAL et J. BERNAD soulignent ce que c'est la société qui les poussent vers la prostitution: « *Nous ne sommes pas nées prostituées, nous le sommes devenues. Pourquoi ? A cause d'une société où « le facteur chance » est le « fric ». A cause d'une société qui nous fait miroiter tant de choses fausses. A cause d'une société qui nous pousse à faire le premier pas, et qui, lorsque nous l'avons franchi, nous condamne à une prostitution à vie.* » [112]

Dans le même ordre d'idées, les auteurs poursuivent en montrant qu' il s' agit d' une situation irréversible : « *On commence à se prostituer parce qu'on ne trouve pas d'autres moyens pour se tirer d'une situation pénible. On croit que l'argent va rentrer, alors on continue, on bâtit des châteaux en Espagne, on voit un film de cinéma, la belle vie, quoi ! forcément, quand on a été privée pendant l'enfance de beaucoup de choses, Mais on se fourre le doigt dans l'œil, On déchante après Et pour revenir en arrière, c'est impossible* »[113]

Par ailleurs avec W. REICH, ce n'est plus seulement la bande des proxénètes qui est incriminée dans la question de chute vers la prostitution mais la totalité de la structure organisationnelle des sociétés actuelles qui sont qualifiées d'autoritaires et de réactionnaires sur le plan de la moralité sexuelle. Aux yeux de W. REICH, 'institution du mariage, en prêchant la chasteté prénuptiale et la fidélité conjugale stricte, est source de contradictions dans la vie sexuelle. La chasteté des jeunes filles, par la privation qu'elle occasionne chez les jeunes gens pousse ces derniers à recourir à la prostitution. Au bout du compte, W. REICH arrive à cette conclusion que « *l'adultère et la prostitution sont le lot de la double morale sexuelle qui accorde à l'homme avant comme pendant le mariage, ce qu'elle refuse à la femme, pour des raisons économiques.* »[114] Que nos réformateurs l'admettent ou non, renchérit C. PHYLLIS : « *L'infériorité économique et sociale de la femme est responsable de la prostitution.*» [115]

Ainsi, pour la plupart des jeunes filles ou jeunes femmes, la prostitution en tant que moyen de survie est favorisée par la pauvreté de celles-ci. Pour assurer leur survie, certaines femmes ne recourent qu'à ce seul moyen dont elles disposent : la prostitution.

[110] ORAISON, M., op.cit, p.128.
[111] MILLET, K., La politique du mâle, Presses de l'imprimerie Herissey, Pris, 1979, p.73.
[112] CHANTAL et BERNAD, J.,, op.cit, p.13.
[113] Idem, p.22.
[114] REICH, W., La révolution sexuelle, Paris, Union générale d'édition, 1979, p.85.
[115] PHYLLIS, C., La femme et la folie, Paris, Payot, 1971, p.209.

Tout en admettant que ce sont les besoins de l'individu qui orientent son comportement, il est donc fort remarquable que ces femmes se mettent « *à la rue* » dans le but de subvenir à leurs besoins.

Abondant dans le même raisonnement que M. ORAISON, G MANCINI souligne : « *Il y aura longtemps des femmes vénales, mais il y aura beaucoup moins de rencontres réellement prostitutionnelles le jour où il y aura moins de misère, moins de taudis, davantage de logements et de confort.* »[116]

La prostitution féminine résulte de l'état d'asservissement dans lequel se trouve généralement la femme. Les facteurs économiques et sociaux jouent indiscutablement dans l'entrée dans la prostitution. Mais ils ne sont les seuls comme nous le souligne M.ORAISON pour qui, dans des sociétés différentes de la société occidentale moderne où les conséquences de l'industrialisation et du capitalisme n'existaient absolument pas, la prostitution existait tout autant.

Se posant la question d'en connaître les causes, ce même auteur affirme qu'il est difficile de le savoir exactement et avec certitude. Ce qui est certain, c'est que ces raisons ne se réduisaient pas aux seuls facteurs économiques et sociaux puisque les facteurs individuels existent : « *Il y a autre chose et ce serait une erreur (....) de l'oublier même dans notre monde où les causes économiques et sociales sont cependant évidentes. Et cette « autre chose » se situe au niveau des structures psychologiques dont les fondements sont inconscients.* »[117]

Nous allons dans les lignes qui suivent parler des facteurs personnels de la prostitution, lesquels occupent une place qui est loin d' être négligeable.

1.3. Les facteurs personnels de la prostitution.

Sous réserve d'appauvrir notre investigation, nous allons faire une synthèse des points de vues de quelques auteurs qui ont cherché cette « *autre chose* » tant du côté des composantes psychologiques que du côté des traits organiques de l'individu qui se prostitue ou se prostituera. Nous n'allons pas prétendre bien entendu faire une analyse couvrant tous les traits psychologiques et organiques, nous allons tout simplement faire un relevé des traits les plus importants ainsi qu'un bref commentaire là-dessus.

Parmi les composantes d'ordre organique, nous parlerons de la morphologie, de l'âge, de la beauté et de l'entraînement sexuel tandis que du côté des traits psychologiques, notre attention sera successivement dirigée sur les aptitudes intellectuelles, la maturité sexuelle, la volonté, la sociabilité et enfin sur quelques autres traits psychologiques plus profonds tels le masochisme et le narcissisme qui, chez la femme surtout, peuvent prendre des dimensions particulières.

[116] MANCINI, G., op.cit, p.95.
[117] ORAISON, M., op.cit, p.91

A chaque fois, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure ces traits précités ont joué ou pourront jouer un rôle dans le déclenchement ou l'alimentation du mouvement vers l'état de prostituée.

1.3.1. Analyse de certains traits organiques.

a. La morphologie.

Des travaux de P. DURBAN, se référant à la classification de KRETSCHMER ont permis de constater que parmi les prostituées figurent 10% d'athlétiques pures, près de 30% pichniques pures, près de 20% d'asthéniques pures, 30 % d'atlético-pichniques et enfin 10% d'atlético-asthéniques.

En analysant ces résultats, on voit bien qu'aucune des formes morphologiques définies par KRETSCHMER ne se démarque suffisamment des autres pour être considérée comme l'éventuel responsable de l'état de prostituée.

b. L'âge.

Sans se limiter au cas de la prostitution, on constate que la débauche ou la demi-débauche débute à tout âge : « *Mais d'habitude la débutante est jeune. L'incorporation d'un être à peine sorti de l'adolescence dans une atmosphère voulue ne se réalise pas de la même façon que celle d'un adulte.* » [118] Plus une personne est jeune, moins elle offre de résistance à son milieu et plus elle est recherchée.

N.MINANI le souligne : *« L'entrée en prostitution gravite généralement autour de la majorité, le maximum d'entrée se situant à 21 ans. Après la quarantaine, les femmes publiques abandonnent de plus en plus leur « profession. »*[119] A l'âge adulte, les femmes publiques sont en quelque sorte déclassées. Elle trouvent de moins en moins de clients.

c. La beauté.

Un troisième élément que nous allons prendre en considération et qui d'ailleurs va de paire avec l'état de jeunesse est la beauté.

A ce sujet, K.MILLET, rapportant les propos d'un client nous dit ceci : *«L'homme est le chasseur et la femme le gibier ; ces douces et brillantes créatures traquées, nous les chassons pour la beauté de leur peau ; c'est pour cela qu'elles nous aiment et que nous les couvons.»*[120]

[118] BATAILLE, G., L'érotisme, Paris, Minuit, 1978, p.13.
[119] MINANI, N. , op.cit, p.25.
[120] MILLET, K., op.cit, p.96.

A propos de cet élément, G. BATAILLE, écrit ceci : « *L'objet que la prostitution désigne au désir (la prostitution n'est en soi que le fait d'offrir au plaisir) mais qu'elle nous dérobe dans la déchéance (si la basse prostitution en fait une ordure) se propose à la possession comme un bel objet. La beauté en est le sens. Il en constitue la valeur. En effet, la beauté est dans l'objet, ce qui le désigne au plaisir.* »[121]

Il faut signaler que Léonard de VINCI, dans ses carnets, bien avant G. BATAILLE, avait en l'intuition de cette réalité : « *L'acte d'accouplement et les membres dont il se sert sont d'une telle laideur que s'il n'y avait pas la beauté des visages, les ornements des participants et l'élan effréné, la nature perdrait l'espèce humaine.* »[122]

Mais contrairement à G.BATAILLE, L. DE VINCI n'a pas pu dépasser le niveau d'une pure constatation pour arriver à cette explication : « *L'attrait d'un visage ou d'un beau vêtement joue dans la mesure où ce beau visage annonce ce que le vêtement dissimule.* »[123] Ce dont il s'agit ici, c'est « *de profaner ce visage, sa beauté. De le profaner en révélant d'abord les parties secrètes de la femme, puis en y plaçant l'organe viril.* »[124]

Personne ne peut mettre en doute la laideur de l'acte sexuel, fait remarquer G. BATAILLE. L'érotisme ayant pour essence la souillure et la laideur ne pouvant être souillée, la beauté importe au premier chef : « *Rien de plus déprimant, pour un homme, écrit G. BATAILLE, que la laideur d'une femme, sur laquelle la laideur des organes et de l'acte ne ressort pas.* »[125]

L'humanisme, significatif de l'interdit, est transgressé, profané, souillé dans l'érotisme, en l'occurrence dans la prostitution, et plus grande est la beauté, plus profonde devient la souillure.

N. MINANI souligne à ce sujet : « *Plus une personne est jeune et belle, plus elle est sollicitée par l'entourage pour des relations sexuelles prostitutionnelles ou pas.* »[126]

Nous constatons donc à quel point la beauté et la jeunesse chez les femmes sont deux éléments qui ont une corrélation positive avec le phénomène de prostitution.

[121] BATAILLE, G., op.cit, p.16.
[122] DE VINCI, L., cité par BATAILLE , G., in op.cit, pp.160-161.
[123] Idem, p.161.
[124] Ibidem
[125] Ibidem
[126] MINANI, N., op.cit, p.27.

d. L'entraînement sexuel.

A ce sujet, il y a lieu de se poser quelques questions : la sensualité des prostituées est-elle d'un degré particulier ? Est-ce l'incontinence sexuelle qui pousse les jeunes filles à se prostituer ? Les prostituées ont-elles une expérience sexuelle suffisamment riche ? Les réponses qui vont être apportées à ces interrogations sont tirées des ouvrages de P. DURBAN, J.G. MANCINI et H. DEUTSCH.

Dans la psychologie des prostituées, P. DURBAN écrit ce qui suit : « *Initiée de très remarquable et copieuse façon, la prostituée n'est jamais frigide, règle qui ne souffre d'exception que lors des poussées dépressives nettes.* »[127]

Dans le même ordre d'idées, J.G.MANCINI, dans *Prostitution et proxénétisme, écrit : « Il est certain qu'une prostituée n'est pas passée en un seul jour de l'état de chasteté à la condition de fille publique. En général, le passage ne s'opère qu'après des plus ou moins nombreuses occasions suivant la rapidité d'irruption du souteneur. Mais c'est une grossière erreur (....) de croire que c'est la recherche des satisfactions plus ou moins morbides qui conduit la femme à la satisfaction. Ce qui la tente au début, ce sont les à-côtés, l'aventure, l'atmosphère de noce.* »[128]

C'est cette même idée qui transparaît chez H. DEUTSCH qui, partant de la notion d'un érotisme particulier inhérent à l'âme féminine, caractérisé par le fait que la sexualité de la femme par rapport à celle de l'homme, reste plus inhibée, plus spiritualisée et subordonne d'habitude la sexualité à l'amour ou au désir d'amour, nous dit que les filles qui arrivent à se passer de l'amour platonique idéal et s'engagent prématurément à une réalisation physique y réagissent normalement par une impression de vide et de désappointement.

Une telle expérience les conduit à faire une distinction « *douloureuse* » entre la sexualité et l'attente érotique d'un amour idéal. En fin de compte comme les travaux de M. SACOTTE et de P. DURBAN nous le révèlent, il n'y a pas une femme sur mille qui se prostitue de façon soutenue par besoin physique.

De tous les traits que nous venons de parler, nous déduisons qu'en ce qui concerne les ressorts de la prostitution, il n'y a pas de facteur personnel valable au niveau organique. Aucun de ces traits organiques ne caractérise spécifiquement la prostituée pour que l'on puisse prétendre que c'est celui-ci qui est à la base de l'état de prostituée.

[127] DURBAN, P., op.cit, p.61.
[128] MANCINI,J.G., op.cit, p.54.

Il nous reste à voir ce qu'il en est des traits psychologiques pour que notre question de départ, celle de montrer les ressorts de la prostitution au niveau de la personnalité individuelle trouve une réponse complète.

1.3.2. Analyse de certains traits psychologiques.

Nous ne prétendons pas entreprendre une comparaison exhaustive des traits psychologiques entre prostituées et non-prostituées ; nous n'allons qu'aborder les traits psychologiques suivants : l'intelligence, la maturité sexuelle, la volonté, la sociabilité et enfin le masochisme et narcissisme, traits plus profonds qui prennent un accent particulier chez la femme.

a. *L'intelligence.*

Si nous nous en tenons aux propos de J.G.MANCINI, le « métier » de prostituée ne nécessite pas d'aptitudes intellectuelles particulières. L'auteur veut faire croire que ce « *métier* » ne nécessite que des aptitudes physiques et il s'exprime en ces termes : « *Pour tous ceux qui ont approché des prostituées, magistrats, policiers, avocats, médecins, il faut ajouter les proxénètes, une constatation s'impose : c'est la profonde sottise de ces femmes qui les situe bien au-dessous de l'intelligence moyenne.* »[129]

Plus loin, il ajoute : « *On conçoit que dans ce milieu, l'esprit critique n'est ni courant ni recherché, car il est un facteur de rébellion et d'évasion qui peut conduire au choix raisonné et dangereux du client, attitudes toutes contraires aux règles du milieu.* »[130]

A côté de cette vision négativiste de la prostituée, J.G. MANCINI affirme cependant qu'une place est ménagée pour les exceptions : « *Employée, associée, puis patronne, tout peut arriver et on verra peut-être la fille de joie finir dans la respectabilité des bonnes œuvres.* »[131]

P. DURBAN soutient, test et statistiques à l' appui, que les prostituées ne sont pas en général intellectuellement défaillantes. Il montre que chez les prostituées, la débilité profonde est très exceptionnelle (2%) alors que l'imbécillité et l'idiotie s'affirment nulle ; la débilité simple (correspondant à l'âge de 8 ans environ) paraît rare (8%) ; l'intelligence « limite » (approximativement 10 ans d'âge mental) se remarque dans 20 % de cas ; le niveau intellectuel moyen groupe 50% des sujets et 20% dépassent assez nettement cette moyenne.

[129] MANCINI, J.G., op.cit, p.57.
[130] Idem, p.58.
[131] Ibidem.

De fait, la prostitution, comme phénomène social, n'écarte pas les jeunes gens ou les jeunes filles, qui, de part les diplômes et certificats ayant couronné leurs cycles d'études, ont fait preuve d'aptitudes intellectuelles remarquables. Vouloir faire de la prostitution une exclusivité des débiles mentales relève à coup sûr d'une attitude tendancieuse.

Somme toute, vu sa variabilité, l'argument du niveau intellectuel n'a pas de poids dans l'étiologie de la prostitution. Tout échantillon de prostituées tiré d'une façon aléatoire doit en principe présenter toutes les tranches de niveaux intellectuels. De plus, nous devons ici lever toute équivoque et nous aligner du côté de P. DURBAN qui, contrairement à J.G. MANCINI qui n'évoque que les qualités du corps, veut faire croire que la réussite dans la prostitution est fonction d'un degré d'intelligence suffisamment élevé compte tenu de la rudesse de la vie actuelle.

b. La maturité sexuelle.

D'ores et déjà, soulignons que la question relative à la maturité sexuelle des prostituées est sujet de controverses. D'un côté, nous avons des gens qui disent que les prostituées ne sont pas sexuellement et affectivement mûres, et de l'autre côté ceux qui affirment que la prostitution accueille des gens à maturité sexuelle variable, plus ou moins normale, plus ou moins pathologique.

Comme représentant de ceux qui disent que les prostituées présentent une immaturité affective, nous mentionnons M.ORAISON. Celui-ci soutient que *« le fait d'être prostitué(e) n'est pas d'abord de soi un choix moral non plus que chez le client le fait de recourir à la prostitution. C'est d'abord un symptôme d'une sexualité et d'une vie affective plus ou moins inachevées sinon même assez souvent nettement névrotiques. »*[132]

Cette vue de M.ORAISON rejoint en quelque sorte le principe de Le Moal qui dit qu' *« un homme normal ne peut jamais avoir des relations sexuelles avec une prostituée. »*[133]

Le deuxième courant, celui de ceux qui réfutent l'idée que la prostitution soit l'apanage des gens névrotiques ou simplement des non mûrs sexuellement, il a entre autres comme défenseurs P. DURBAN. Ce dernier, commentant les résultats de ses enquêtes, dit que la sexualité des prostituées est moyenne dans une bonne moitié des cas, un peu au-dessus de la moyenne dans 30% environ. Notons que c'est ce même point de vue que voulait prôner A.Van HAECHT quand elle a qualifié la notion de maturité sexuelle chez Le Moal de partiale.

[132] ORAISON, M., op.cit, p.145.
[133] LE MAOL, cité par ORAISON, in op. cit, p.146.

En somme, les gens qui recourent à la prostitution, tant bien prostitué(e)s que clients sont tellement de catégories assez diversifiées qu'il est tout à fait inconcevable qu'ils soient tous d'une sexualité inachevée, encore moins nettement névrotique.

Toutefois, on peut toujours penser que l'immaturité sexuelle ou affective chez un individu, comme l'état de jeunesse et la beauté, constituent de beaux atouts pour les proxénètes dont l'action veut que l'on fléchisse du côté de la chute et du maintien dans la prostitution.

c. La volonté et la sociabilité.

Selon J.G.MANCINI, la question de volonté d'une prostituée suscite une image négative.
« En quoi, se demande-t-il, une véritable pallaque peut-elle faire preuve d'énergie ? Si elle en possédait tant soit peu au départ, une fois l'expérience faite, elle mènerait une autre vie. »[134]

Sans vouloir être aussi catégorique que J.G.MANCINI, dans cette dernière affirmation, nous dirons que la puissance de volonté est loin de ce qui peut s'affirmer être la caractéristique essentielle chez les prostituées. Il reste maintenant à savoir si cette relative incapacité de volonté se trouve associée à une certaine inaptitude à une vie sociale normale.

Dans la plupart des cas, les prostituées vivent convenablement avec les gens qui les entourent, elles ne manquent pas de charité, cette tendance qui fait que, parfois, des jalousies et haines aient lieu. Leur fréquente désertion du demeure familial ne constitue pas une rupture totale avec les leurs. Il est chose courante d'assister à des correspondances entre parents et prostituées et des fois même, ces dernières s'accordent des jours de congés pour pouvoir passer quelques temps avec l'une ou l'autre personne de leurs parentés.

Ainsi donc, la relative incapacité de volonté des prostituées n'est pas une tendance à un vie sociale atypique.

d. Le masochisme.

Dans leur tentative de trouver le fondement de la prostitution, de la débauche tout au moins, d'autres auteurs évoquent des traits plus profonds du psychisme humain. D'après P. DURBAN par exemple, le masochisme, trait directement en rapport avec une des zones de la psyché de Jung, peut être à l'origine de la prostitution.

[134] MANCINI, J.G., op.cit, p.55.

C'est dans le masochisme de la prostituée, trait directement en rapport avec les archétypes, que se centre l'explication finale de son énigme psychologique. Ce masochisme un peu différent de celui de la femme normale place la pallaque dans une atmosphère d'ambivalence où le plaisir de se voir considérée comme un objet de rebut et de honte cohabite avec une douleur durable.

A son tour, H.DEUTSCH incrimine, dans l'entrée en prostitution ou en débauche sexuelle tout court, ce même masochisme de même que le narcissisme, plus précisément son utilisation prolongée au-delà de l'adolescence.

D'après ce dernier auteur, il existe dans la vie imaginative des filles en cours de la puberté, des imaginations de viol, de prostitution qui révèlent un contenu manifestement masochiste. Les imaginations de viol sont des imaginations souvent inconscientes qui apparaissent dans les rêves, parfois dans certains symptômes et accompagnent la masturbation. Les imaginations de prostitution quant à elles, constituent une sorte d'imaginations sexuelles qui, surtout dans les grandes villes, se fondent sur des incidents existants dans la vie nocturne sur les voies publiques, sur les histoires qui se racontent à ce sujet ou encore sur les romans populaires. Ces imaginations de prostitution nous intéressent particulièrement ici dans la mesure où, comme le conçoit H. DEUTSCH, elles peuvent se traduire en des comportements concrets : *« Les dangers d'une réalisation sont particulièrement grands pour les jeunes filles qui appartiennent à des classes sociales où la pauvreté peut servir de rationalisation et inciter à l'action.»*[135]

Pour donner une idée de ce que peuvent être les imaginations de prostitution, poursuit H. DEUTSH, en voici quelques types parmi ceux que la psychanalyse a pu mettre en exergue. Dans l'un de ces types, le Moi idéal répudie toute liberté sexuelle y compris la liberté d'imaginer. La sexualité est considérée comme très basse et très vicieuse et la simple approche d'un homme est perçue comme une agression sexuelle humiliante. Quand cette attitude se fixe ou bien le Moi idéal prend le dessus, ceci donnant lieu à une vie ascétique, ou bien au contraire le Moi idéal cède la place à l'imagination de la prostitution.

Un autre type d'imagination implique la mère de façon plus ou moins consciente. Selon cette fiction, on accepte sa vie sexuelle non par plaisir mais uniquement par égard pour le père.
Dans cette imagination, la fille évoque certains événements qui lui font penser, à tort ou à raison, que les avances érotiques du père étaient pénibles et humiliants pour la mère. Elle se décide alors de jouir de sa sexualité, d'aimer librement, d'être une prostituée, c'est-à-dire de n'être pas une femme respectable comme sa mère qui a été déçue malgré cela.

[135] DEUTSCH, H., op.cit, p.222

Il existe bien d'autres types d'imaginations de prostitution associées à la mère. Mentionnons-en brièvement un qui est contraire au précédent. La mère respectable cette fois-ci est rabaissée au rang d'une prostituée puisqu'elle a des enfants, donc une vie sexuelle. Suite à cela, le conscient de la fille rejette toute identité avec cette mère.

Diverses autres types d'imaginations de prostitution sont directement associées au père. Nous ne retenons ici qu'un seul se traduisant par le cas d'une fille qui, à l'approche de sa maturité sexuelle, voit son père briser la relation avec elle qui, jusque-là, était particulièrement bien sublimée. A partir de ce moment, se dessine chez la fille un penchant net à une vengeance masochiste et à des tromperies incessantes vis-à-vis de son père et des autres hommes. Cette fille, se sentant dépréciée parce que rejetée par son père, accentue sa déchéance en se réduisant au rôle d'objet sexuel offert à n'importe qui.

Nous rappelons ici que ces imaginations ont été étudiées avec le masochisme féminin, parce que le masochisme constitue d'habitude le thème principal des imaginations de prostitution. Les traits masochistes chez les prostituées ne se limitent pas seulement dans les imaginations de prostitution, il se remarquent également dans les relations toutes particulières qu'elles entretiennent avec leurs souteneurs et entremetteuses.

Par ailleurs pour, beaucoup, le souteneur est le premier personnage qui occupe une place de choix dans la vie d'une prostituée. Il n'est pas une fille exerçant la *« profession »* de prostituée qui n'ait pas un « protecteur »[136]. Ce *« protecteur »* ou souteneur la fait travailler durement pour pouvoir gagner toujours plus, lui prend son argent, la bat et la maltraite tout en la défendant contre les attaques du monde extérieur et en lui offrant les plaisirs de l'amour. Ces coups et ces humiliations n'empêchent pas que les prostituées ressentent pour leurs « hommes » des sentiments d'amour, malgré la dureté de la vie qu'elles endurent.

Ces femmes, malgré leur liberté apparente, sont dotées d'une sensibilité qui va jusqu'à les rendre capables de se complaire dans des situations qui provoqueraient la dissolution de bien de ménages.
J.G.MANCINI voit dans cet attachement et soumission vis-à-vis des souteneurs, l'élément le plus difficile à saisir dans la sensibilité des prostituées.
En somme, conclut H. DEUTSCH, ces dernières connaissent avec leurs souteneurs tout le bonheur de l'amour. La seule aberration est que ce bonheur est associée à des conditions masochistes.

Un autre personnage de la vie affective de la prostituée est celui de l'entremetteuse. Cette *« vilaine femme »* à qui la jeune fille est souvent attachée par une haine intense garde pourtant avec celle-ci des liens indissolubles de l'amour.

[136] DEUTSCH, op.cit, pp.229-230.

De même que pour le cas des liens entre prostituées et souteneurs, il est difficile de comprendre pourquoi les filles de joie restent incapables de se libérer des griffes de leurs entremetteuses, même lorsque l'occasion se présente gratuitement. *« L'explication »* de cette situation réside, selon H. DEUTSCH, dans la présence d'un amour profondément masochiste entre la prostituée et sa *« patronne. »*[137]

De tout ce que nous venons de développer à propos du masochisme, il transparaît aisément cette idée émise par H. DEUTSCH : *« Le masochisme féminin, lorsqu'il est mal vécu est un grave problème psychologique et souvent même social. »*[138] On l'aura compris, la vie de la prostituée est loin d'être rose.

e. Le narcissisme.

Un autre trait qui a retenu l'attention d'H. DEUTSCH en regard avec la question de trouver les mobiles profonds de la prostitution et de la débauche sexuelle accusée est le narcissisme. L'intérêt du narcissisme résulte du fait que, loin d'être caractérisé par la seule fonction négative, joue un rôle de gardien chez la femme en la protégeant contre une famille passive masochiste.

Selon la situation qu'occupe le narcissisme en tant que gardien, dans la structure psychologique, H. DEUTSCH distingue deux types de femmes. Le premier type est celui des femmes qui n'ont pas de gardien posté à l'entrée pour les empêcher de se laisser conquérir par ceux qui les désirent. Le second type quant à lui est constitué de femmes dont le gardien est posté à l'entrée de la vie érotique et émotionnelle. Ces femmes se défendent à la fois physiquement et psychologiquement contre toute tentative de conquête.

Cependant, s'il arrive que ce gardien soit vaincu, toute les portes s'ouvrent et ces femmes se comportent comme celles du premier type. Il faut noter également que la frontière entre ces deux types n'est pas toujours nette puisqu'il existe des types de transition.

Il ne faut pas croire non plus que les femmes du premier type n'opposent aucune résistance à leur conquête. La résistance à la conquête, si minime soit-elle, remplit une fonction positive chez les partenaires des deux sexes. A ce propos, H. DEUTSCH écrit ceci : *« C'est une vérité de toujours et qui reste telle en dépit des transformations de la vie, que le désir sexuel de l'homme est exacerbé par les obstacles qu'il a à surmonter pour atteindre l'union avec les femmes. Aujourd'hui comme dans la préhistoire, les femmes sont heureuses quand elles n'accordent leur intimité sexuelle qu'après avoir été longtemps courtisées. »* [139]

[137] DEUTSCH, op.cit, p. 231.
[138] Idem, p.232.
[139] Idem, p.231.

La conclusion qui s'impose ici est que suivant l'une ou l'autre, les formes de narcissisme que connaît une femme ou une jeune fille, sa conquête s'opérera plus ou moins aisément, plus ou moins difficilement, la plus exposée à la prostitution étant celle dont le gardien n'est pas assez vigilant pour la défendre contre les clients et les proxénètes et ça serait un piètre « gardien ».

2. BREVE RECAPITULATION DES MOBILES DE LA PROSTITUTION.

Après avoir esquissé, en long et en large, les mobiles de la prostitution, tant au niveau de l'environnement social qu'à celui de la personnalité individuelle, on va procéder à une brève récapitulation.

Au niveau social, les futures prostituées vivent dans des milieux défectueux : L'absence d'éducation, l'exemple pernicieux, la promiscuité déformante, l'inceste pratiqué dans les taudis, les discordes entre parents, le manque de surveillance de ces derniers qui travaillent à l'extérieur ou désertent le foyer. M. SICOT[140] montre clairement la défectuosité de l'atmosphère sociale tant bien en famille qu'en dehors d'elle.

La chute vers la prostitution prend une allure plus accélérée si à un tel marasme social s'ajoute un marasme économique. En effet, si, dans une société mercantile, des personnes « biens pensantes », lorsqu'elles sont dépourvues de moyens requis d'existence peuvent en arriver à se vendre pour subvenir à leurs besoins vitaux, comment, ces « blessés » pour qui les sanctions faisant suite au contrôle social ne signifient presque plus rien, ne le feraient-ils pas davantage !

Par ailleurs, chez ces mêmes êtres fragilisés par les coups durs qui ont frappé leur vie, l'action des proxénètes s'avère décisive dans la chute et le maintien en état de prostituée.

Enfin, nous avons retenu comme approche étiologique de la prostitution au niveau sociologique la thèse de W. REICH selon laquelle la prostitution est le résultat, le reflet des contradictions de la société monogamique jugée autoritaire et réactionnaire en matière de sexualité.

S'agissant du deuxième niveau, celui de la personnalité individuelle, on a noté qu'il n'existe pas de caractéristiques physiques propres à la prostitution. Signalons toutefois qu'en parcourant les quelques traits organiques qui ont attiré l'intérêt des auteurs, une attention particulière a été dirigée sur l'état de jeunesse et la beauté de la femme en tant qu'éléments nécessaires dans l'accomplissement de l'acte sexuel, en

[40] SICOT M., cité par DURBAN, P., in op.cit, p.48.

cas de mariage comme en cas de prostitution, ou de débauche sexuelle tout court. S'agissant des traits psychologiques, comme les aptitudes intellectuelles, la sociabilité et la maturité sexuelle, rien ne permet de distinguer les prostituées des non prostituées.

Par contre, le manque de volonté et la tendance marquée au masochisme semblent être des caractéristiques typiques aux prostituées.
Mais au fond, cela représente peu de choses pour quiconque cherche à inventorier les traits psychologiques qui écartent les prostituées des femmes ordinaires. D'ailleurs, ces dernières possèdent souvent elles aussi une bonne dose de ces caractéristiques que l'on prétend omniprésentes chez les femmes publiques.

En conclusion, disons que ce n'est pas n'importe qui, qui tombe dans la prostitution. Il existe des motivations autant sociales qu'individuelles qui poussent des personnes à se prostituer. C'est ce que veut signifier M.ORAISON quand il mentionne la prédisposition psychologique sexuelle et les circonstances sociologiques, économiques ou autres comme deux éléments majeurs intervenant dans la chute vers la prostitution.

II^{ème} PARTIE : METHODOLOGIQUE.

CHAPITRE V : LA PROBLEMATIQUE, LES HYPOTHESES ET LES VARIABLES DE LA RECHERCHE.

1. LA PROBLEMATIQUE.

Beaucoup de pays connaissent un accroissement quantitatif considérable du phénomène de prostitution. Dès l'aube de notre espèce, la prostitution se présente comme réponse à des problèmes psychologiques et sociaux ; drôle de réponse, il faut préciser puisque les problèmes qu'elle occasionne ne sont pas des moindres.

« La prostitution est une infraction vieille comme le monde. Elle est enracinée dans le cœur de l'homme et de la femme », nous dit P. DURBAN.[141]

C'est un phénomène éminemment social et la littérature y consacrée est large mais reste insuffisante car, si l'on s'en tient à ce que dit P. DURBAN, *« Des bibliothèques entières devraient y être consacrées. »* [142]

Les problèmes sociaux qui arrivent à la collectivité sont parfois considérés comme des agressions dont les membres de cette société doivent se protéger impérativement et par n'importe quels moyens.

En insistant sur cette protection, on ne cherche pas dans la plupart des situations à savoir pourquoi les problèmes surgissent et on fait semblant d'ignorer que la société peut avoir une part de responsabilité dans la manifestation de ces problèmes.

Si on continue à privilégier la voie répressive, nous pensons qu'on n'aura pas résolu ces problèmes, car s'il faut corriger un défaut, il faut d'abord se demander d'où il vient et dans ce cas, il sera même possible de le prévenir. C'est la même chose dans le cas de la prostitution.

Donc, il faut fournir des efforts dans le sens de la correction mais aussi de la prévention des comportements de prostitution sans oublier qu'il faut éviter les causes qui l'engendrent. A ce propos, MANCINI souligne que : *«C'est une constatation d'évidence qu'il y a eu presque toujours et partout des femmes qui ont livré leur corps pour l'argent et qu'il y en a encore. Mais cette constatation ne suffit point à elle-même. Elle conduit forcément à des réflexions et à des questions qui se rapportent aux origines, aux circonstances et aux conséquences de l'acte prostitutionnel. Autrement dit, quand, où, comment et pourquoi une femme se prostitue-t-elle ? et qu'en résulte-t-il ? »* [143]

[141] DURBAN, P., op.cit, p.223.
[142] idem, p.222.
[143] MANCINI, J.G., op.cit , p.10.

Le phénomène de prostitution a déjà envahi les jeunes. Certains éléments jeunes ne s'adonnent plus aux activités productives. Au lieu de fournir des efforts pour travailler, ils préfèrent l'oisiveté, le vagabondage, l'errance etc. bref, le « *parasitisme* » économique.

Les rapports sociaux sont perturbés. Ces jeunes prostituées ne respectent plus les lois, les normes, les mœurs et les coutumes. Les conseils que leurs supérieurs leur prodiguent ne leur disent rien. Ainsi, ces prostituées constituent un fardeau que la société doit supporter péniblement. C'est pourquoi donc le phénomène de prostitution devrait préoccuper toute la société et particulièrement les services publics confrontés audit phénomène.

Le phénomène de prostitution est souvent lié à celui de la « *ville* » et les pays en voie de développement n'en sont pas épargnés. L'habitation en ville rapproche les familles de cultures différentes et les jeunes s'exposent beaucoup plus aux changements. Les contacts avec d'autres peuples et leurs civilisations apportent de nouvelles valeurs. La ville, lieu de rassemblement permanent et dense d'individus socialement hétérogènes, est le miroir le plus éclatant d'une civilisation industrielle avec des systèmes de valeurs et des modes de vie nouveaux.

La ville compte beaucoup de loisirs à savoir des boîtes de nuit, des clubs sportifs, des salles de cinéma, des centres culturels qui ont une influence sur la jeunesse actuelle. Il en résulte de nouveaux besoins chez les jeunes que certains parents ne sont pas disposés à satisfaire, soit qu'ils ne le veulent pas, soit qu'ils ne le peuvent pas ; ce qui rend difficile la tâche des parents voulant transmettre leur patrimoine culturel.

Aujourd'hui, les enfants ne sont plus suivis comme il faudrait, ils ne sont pas suffisamment encadrés, ils observent de mauvais comportements chez les parents et leurs aînés, ils manquent de dialogue avec leurs parents. A ceci s'ajoutent les problèmes particuliers liés à la période de l'adolescence, période au cours de laquelle l'enfant veut tout savoir et tout voir. A ce stade, les jeunes traversent une période marquée par plusieurs bouleversements physiques, biologiques, physiologiques, teintée de plusieurs tentatives d'ajustement à cet état de fait.

Abordant le sujet dans le même sens, P.HANRY, souligne que :
« L'adolescence est un âge d'apprentissage multiples y compris en matière de sexualité. A cette période, l'identité sexuelle se précise et le désir d'aller vers l'autre sexe est un processus naturel de développement. C'est à cet âge que débute normalement les premières relations sexuelles. »[144]

[144] HANRY, P., L'information- éducation sexuelle, Paris, Armand colin, 1974, p. 12.

C. NTIRANDEKURA aborde dans le même sens : *« Aujourd'hui, les jeunes entretiennent des rapports sexuels très jeunes, profitant d'une sexualité quelque peu débarrassée d'interdits. Dans leur milieu, avec des jeunes de leur âge, ils prennent de plus en plus leur part de jouissance, d'amour et de tendresse. En effet, la sexualité des jeunes ne se fait plus dans le cadre du mariage comme avant, elle est devenue un objet de plaisir, de curiosité,*
Par ailleurs, bon nombre de jeunes s'adonnent à des consommations de luxe sans en avoir les moyens (chaînette en or, toilette de luxe, habillement à la mode), et pour y arriver, certains jeunes s'adonnent à des comportements indignes comme la prostitution. »[145]

En fait, nous constatons actuellement que les rapports éducationnels entre parents et enfants se compliquent de plus en plus, et ceci est dû à beaucoup de choses ; soit aux différentes caractéristiques de la ville et d'autres centres *« semi-urbains »*, qui attirent beaucoup la jeunesse et la tentent, soit à la perte de l'autorité parentale, ce qui fait que les enfants ne respectent plus leurs parents, et malheureusement, ces derniers se caractérisent le plus souvent dans ces circonstances par un certain *« mutisme »* devant ces comportements irresponsables et malsains, etc. Il y a lieu de se demander si cette attitude des parents n'est pas à l'origine de certains phénomènes comme la prostitution juvénile.

Il nous semble incontestable que la prostitution juvénile soit un phénomène social qui touche tout le monde : hommes, femmes, vieux et jeunes, athées et croyants, savants et ignorants, riches et pauvres, Chaque individu, selon sa culture, sa société, sa personnalité a quelque chose à dire à propos de ce phénomène.

Dans notre pays, les textes juridiques et religieux vont tous à l'encontre de la prostitution. Tout le monde est censé le savoir. Dans notre pays, la prostitution se pratique. Comme phénomène social prohibé par la loi, beaucoup de gens seraient même portés à croire que la prostitution est l'infraction qui est commise par un grand nombre de gens.

N. MINANI observe la même chose quand il dit : *«Nombreux sont les individus qui sont morts ou qui mouront sans avoir tué, volé ou fraudé mais relativement peu parmi ceux-là n'ont pas ou n'auront pas contracté l'acte prostitutionnel sous une forme ou une autre.»*[146]

[145] NTIRANDEKURA, C., Opinions des jeunes non scolarisés et déscolarisés sur le préservatif et son utilisation dans l e cadre de la prévention du VIH/SIDA et des autres MST , Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FPSE, 2002, p.27.

[146] MINANI, N., op.cit, p.78.

La prostitution , au Burundi comme ailleurs, a toujours ses ennemis jurés, ses partisans enthousiastes, de même que ses juges plus ou moins objectifs. C'est la prise en compte de cette réalité qui nous a amenée à vouloir déceler les opinions à l'égard du phénomène de la prostitution juvénile au sein de la communauté d'étudiants burundais fréquentant notre Université au cours de l'année académique 2002-2003.

Tous les étudiants de l'Université connaissent certainement le phénomène de prostitution juvénile. Ils le connaissent de part les conversations, de part les lectures, de part les divers moyens de communication tels que la radio, les journaux, etc. et peut-être aussi que certains ont déjà vécu l'expérience de l'acte prostitutionnel, les uns en tant que clients, les autres en tant que prostitué(e)s tout au moins occasionnels.

Dans tous ces cas, les étudiants étant plus ou moins informés à propos des motivations, des bénéfices et des inconvénients inhérents à la prostitution des jeunes, quelles leçons en ont-ils tirées ? Voudraient-ils laisser la prostitution juvénile s'exprimer librement ? Ou tout au contraire, sont-ils animés d'un désir de la restreindre ou de la réprimer ?
Autrement dit, quelle est l'image qu'ont les étudiants de l'Université du Burundi des jeunes prostitué(e)s et de leurs clients ? Manifestent-ils à leur égard de l'estime, du dédain ou tout simplement une attitude de compréhension, d'indifférence ? Quelle place voudraient-ils leur attribuer dans la société ?

Nous n'allons pas répondre tout particulièrement à chacune des questions posées ci-dessus. Nous allons tout simplement nous contenter de l'opinion des étudiants de l'Université du Burundi sur ledit phénomène. Et pour commencer, nous avons donné des réponses provisoires à nos questions, en formulant des hypothèses de travail.

2. HYPOTHESES DE TRAVAIL.

2.1.Hypothèse générale

Les étudiants de l'Université du Burundi condamnent en général la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socioculturels du pays.

2.2._Hypothèses opérationnelles.

1. Les filles condamnent plus que les garçons la prostitution juvénile d'autant plus que les normes sexuelles sont plus exigeantes à leur endroit et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socioculturels du pays.

2. De par leur formation, les étudiants des FSHS condamnent plus que leurs camarades des FSEN la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socioculturels du pays.

3. LES VARIABLES.

Dans un travail de recherche, on peut s'intéresser à de multiples variables tels que l'âge, le sexe, le niveau d' instruction, le niveau socio-économique, la catégorie socio-professionnelle, le milieu d'origine, l'état civil, etc.

Pour notre travail, les variables retenues sont :
- Le sexe ;
- Le type de faculté/institut.

a. La variable sexe

La variable sexe a retenu notre attention parce que depuis longtemps, l'éducation sexuelle des filles et des garçons est différente. Nous pensons que les filles se sentent beaucoup plus concernées que les garçons en matière de sexualité. Il sera donc question de considérer les groupes formés par les étudiants de même sexe car, nous le savons bien, chaque sexe possède certaines normes sociales qui lui sont propres et par conséquent fait ou ressent bon nombre d'expériences d'une manière qui lui est particulière.

La variable « sexe » est une variable qui se justifie également d'autant plus que les étudiantes peuvent se sentir concernées, déshonorées quand elles entendent parler de prostitution.

b. La variable Type de Faculté/Institut.

Nous avons pris *« le type de F/I »* comme variable parce que les étudiants qui font l'objet de notre étude ne suivent pas le même type de formation. En effet, le type de formation suivi n'est pas le même en FSEN et en FSHS. Nous pensons que les étudiants des FSHS seraient les mieux informés de part leur formation sur le comportement des jeunes.

En effet, il n'est un secret pour personne, l'instruction dans le cas précis ici, le type d'instruction est souvent le moule de la pensée et par là même des opinions, des attitudes.

IIème PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE.

CHAPITRE VI. METHODOLOGIE DE TRAVAIL.

1. INSTRUMENT DE TRAVAIL : LE QUESTIONNAIRE ECRIT.

Il importe de choisir une méthode à utiliser dans un travail. T. SUAVET le souligne de la manière suivante : « *Celui qui veut travailler sans méthode risque de s'égarer, de perdre du temps et d'oublier les éléments essentiels, faute d'un plan permettant d'être sûr d'avance que le champ sera convenablement exploré.* » [147]

Pour recueillir des informations utiles relatives à notre travail, nous avons privilégié le questionnaire écrit. Il est privilégié pour notre étude pour des raisons de commodité et d'efficacité.
En fait, nous reconnaissons avec R.DAVAL certaines qualités au questionnaire lors des recherches en sciences sociales : « *La méthode par questionnaire minimise le risque d'erreur d'interprétation de l'interviewé. Elle n'atteint que la réponse manifeste, mais elle se prête au traitement statistique avec beaucoup de rigueur car le questionnaire peut être assimilé à un test auquel tous les sujets de la population sont soumis dans les mêmes conditions.* » [148]

En plus de ces qualités reconnues par cet auteur, le questionnaire permet d'interroger un nombre élevé d'enquêtés et d'avoir une diversité d'opinions sur un sujet. Il permet également la réduction du temps de l'enquête et quand il s'agit d'un sujet délicat, les enquêtés peuvent s'exprimer librement.

Par ailleurs, même s'il est dit que le questionnaire atteint la réponse manifeste, on peut contrer cet aspect en ayant recours à des questions sémi-ouvertes qui permettent au sujet de justifier plus largement son point de vue.

[147] SUAVET, T., Dictionnaire économique et social, Paris, éd.ouvrières, 1975, p.299
[148] DAVAL, R., Traité de pscychologie sociale, Paris, PUF, 1962, p.190

2. POPULATION D'ENQUETE

Notre population ou univers d'enquête est faite de toute la population visée par l'actuelle recherche. R.MUCHIELLI précise que l'univers d'enquête est : *« L'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. »*[149]

Comme notre sujet de recherche se rapporte aux opinions qu'ont les étudiants de l'Université du Burundi sur la prostitution juvénile, notre population d'enquête est constituée des étudiants de l'Université du Burundi répartis en Facultés/Instituts.

Nous avons donc procédé de la façon suivante. Nous savons pour commencer que l'Université du Burundi se compose de 13 Facultés et Instituts à savoir :

1. La Faculté de Droit (FD)
2. La Faculté d'Agronomie (FACAGRO)
3. La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
4. La Faculté de Médecine (FM)
5. La Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (FPSE)
6. La Faculté des Sciences (F.Sc.)
7. La Faculté des Sciences Appliquées (FSA)
8. La Faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA)
9. L'Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)
10. L'Institut Supérieur de Commerce (ISCO)
11. L'Institut d'Education Physique et des Sports(IEPS)
12. L'Institut de Pédagogie Appliquée (IPA)
13. L'Institut Technique Supérieur (ITS).

Ces Facultés et Instituts peuvent être regroupés en deux catégories à savoir les Facultés des Sciences Exactes et Naturelles et les Facultés et Instituts des Sciences Humaines et Sociales suivant la nature de la formation dispensée.

[149] MUCCHIELLI, R. , Le questionnaire dans l'enquête psychosociale : connaissance du problème, Paris, ESF, 1973, p.16.

Le regroupement que nous avons effectué est donc le suivant :

Tableau n° 1 : Regroupement des différents Facultés et Instituts selon les deux catégories :

FACULTES ET INSTITUTS DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES (FSEN)	FACULTES ET INSTITUTS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FSHS)
1. Faculté d'Agronomie	1. Faculté de Droit
2. Faculté des Sciences Appliquées	2. Faculté des Sciences Economiques et Administratives
3. Faculté des Sciences	3. Faculté des Lettres et Sciences Humaines
4. Faculté de Médecine	4. Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
5. Institut Supérieur d'Agronomie	5. Institut Supérieur de commerce
6. Institut Technique Supérieur	6. Institut d'Education Physique et des Sports
7. IPA (Physique et Technologie, Mathématique et Chimie-Biologie)	7. IPA (Français, Anglais, Kirundi)

N.B. : A l'Institut de Pédagogie Appliquée, certaines sections peuvent être classées dans la rubrique des FSEN à savoir : Physique-Technologie, Mathématique et Chimie-Biologie. D'autres sections sont à classer dans la rubrique des FSHS à savoir : Français, Anglais-Kirundi .
Nous avons alors décidé de ne pas prendre en compte l'IPA.

Vu nos moyens et le temps dont nous disposons, nous ne pouvons pas mener notre enquête sur tous les étudiants et dans tous les Facultés et Instituts de l'Université du Burundi. ; ce qui nous a poussée à échantillonner.

3. DETERMINANTION DE L'ECHANTILLON.

Après le choix de la technique d'enquête et de la population d'enquête, un autre élément important dans l'établissement d'un cadre méthodologique est la détermination de l'échantillon sur lequel devra porter l'enquête.

En effet, on peut difficilement travailler sur toute la population d'enquête. D'où la nécessité de réaliser un échantillon représentatif de la population parente de façon que les résultats puissent être généralisables à cette dernière.
Avant de parler de l'échantillonnage, il convient de montrer la répartition des étudiants de l'Université du Burundi selon les Facultés et Instituts.

Tableau n° 2 : Répartition des étudiants selon les Facultés et Instituts et selon le sexe :Année académique 2002-2003 jusqu'au 29 Septembre 2003 [150]

Facultés et Instituts	Effectifs				Total
	Masculin	%	Féminin %		
1. FPSE	288	58	208	42	498
2. Médecine	598	77	181	23	779
3. FSEA	406	74	144	26	550
4. Droit	425	77	128	23	553
5. FACAGRO	127	85	23	15	150
6. FLSH	1107	76	351	24	1458
7. F. DES SCIENCES	629	86	101	14	727
8. FSA	42	86	7	14	49
9. IPA	894	75	306	25	1200
10. ISA	220	87	33	13	253
11. ITS	631	90	69	10	700
12. ISCO	276	52	254	48	530
13. IEPS	84	94	5	6	89
TOTAL	5727	76	1810	24	7537

Nous avons donc choisi de mener notre étude auprès des étudiants de l'Université du Burundi répartis dans les différents Instituts et Facultés. Comme c'est déjà souligné, vu nos moyens et le temps qui nous est imparti, il nous était difficile de travailler avec tous les Facultés et Instituts, c'est pourquoi, nous avons choisi au hasard 3 Facultés/Instituts représentant les FSHS et 3 Facultés/Instituts représentant les FSEN.

[150] Direction des Services Académiques de l'U.B. Bujumbura, U.B., 2003.

En choisissant ces Facultés/Instituts, nous nous sommes basée sur l'idée de M. REUCHLIN selon laquelle : *« La meilleure méthode d'extraction d'un échantillon représentatif consiste à extraire ses éléments « au hasard » dans la population. « Au hasard » ne signifie pas n'importe comment sans choix délibérée. »* [151]
Quoi qu'il en soit, les Instituts et Facultés choisis peuvent être considérés comme représentatifs.

L'auteur souligne que dans l'échantillonnage, il faut être objectif de façon que tous les éléments de la population aient les mêmes chances, la même probabilité d'être extraits. Ainsi, pour choisir les Facultés et Instituts où nous devions tirer notre échantillon, nous avons écrit le nom de chaque Faculté et Institut sur un bout de papier après avoir exclu l'IPA comme on l'a développé plus haut. Nous avons ensuite mis tous les bouts de papier dans deux boîtes *(urnes*) : une pour les FSEN et une autre pour les FSHS.

Nous avons par après remué ces deux boîtes dans le but de mélanger les bouts de papier. Nous avons par la suite tiré au hasard 3 feuilles dans chaque boîte qui correspondent aux Facultés et Instituts retenus et dans lesquels nous avons tiré notre échantillon.
Nous avons alors décidé de prendre comme échantillon 1/20 de la population retenue par la recherche qui est composée des Facultés et Instituts retenus précédemment lors du tirage à savoir la Faculté de Médecine, l'Institut Technique Supérieur (ITS), la Faculté des Sciences (FS) représentant des FSEN et la Faculté de Droit (FD), la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (FPSE) , l'Institut Supérieur de Commerce (ISCO) pour les Facultés des Sciences Humaines et Sociales (FSHS).

Ce faisant, nous nous sommes basée sur l'idée de R. MUCCHIELLI pour fixer le nombre exact correspondant à notre échantillon en général et celui par Faculté et Institut retenus pour notre travail de recherche : *« Dans la plupart des cas, il faut construire un échantillon, c'est-à-dire limiter l'enquête à un petit nombre de personnes (1/10 ; ou 1/20 ; ou 1/50 ; ou 1/2000 etc.) qui formera l'échantillon à l'intérieur de la population de l'enquête, telle qu'elle aura été définie antérieurement. »*[152]

En ce qui nous concerne, dans le but de pouvoir généraliser nos résultats à la population parente et de nous assurer de la représentativité de l'échantillon, nous avons pris au hasard un échantillon de 1/20 de notre population, soit 1/20 par Faculté et institut retenus, soit 189 étudiants, soit encore 2,5% de la population parente.
Et nous sommes persuadée qu'il s'agit d'un échantillon représentatif, si l'on se réfère aux propos de R. MUCHIELLI rapportés plus haut.

[151] REUCHLIN, M., Précis de statistique, Paris, PUF, 1976, p.184.
[152] MUCCHIELLI, R ., op.cit, p.17.

Les étudiants des Facultés et Instituts retenus se repartissent de la manière suivante selon le sexe :

Tableau n° 3 : Répartition des étudiants selon le sexe.

FACULTE/INSTITUTS RETENUS	EFFECTIFS				TOTAL
	Masculin	%	Féminin	%	
1. FD	425	76.86	128	23.14	553
2. FPSE	288	58.06	208	41.94	496
3. ISCO	276	52.08	254	48.92	530
4. FS	629	86.16	101	13.84	730
5. FM	598	76.77	181	23.23	779
6. ITS	631	90.02	269	19.8	700
TOTAL	2847	75.26	941	24.84	3788

Par ailleurs, en partant des techniques de choix de l'échantillon, P. RONGERE dit qu'il faut tenir compte de certaines caractéristiques : *« Si l'on connaît, dans une population définie comme univers d'enquête, la répartition de certaines caractéristiques, on déterminera un échantillon reproduisant cette répartition dans les mêmes proportions.* »[153]

L'auteur souligne que si on connaît dans la population, la répartition de certaines caractéristiques (sexe, niveau d'études, types de Facultés/Instituts, milieu d'origine, etc. ...) on tiendra compte de la façon dont cette population est subdivisée en ces sous-groupes et on prendra un échantillon représentatif pour chaque strate.

C'est pourquoi, en nous basant sur les données des services des étudiants, nous avons procédé par un échantillonnage stratifié en tenant compte de la variable sexe et avons déterminé les effectifs de ceux qui devraient faire partie de l'échantillon à l'intérieur des Facultés/Instituts retenus.

[153] RONGERE, P., Méthodes des sciences sociales, 3ème éd., Paris, DALLOZ, 1971, p.76.

Tableau n° 4 : L'échantillon selon le sexe.

FACULTES/INSTITUTS RETENUS	POPULATION		ECHANTILLON		TOTAL
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
1. FD	425	128	21	6	27
2. FPSE	288	208	15	10	25
3. ISCO	276	254	14	13	27
4. FS	629	101	31	5	36
5. FM	598	181	30	9	39
6. ITS	631	69	32	3	35
TOTAL	2847	941	143	46	189

Notre population d'enquête est composée de 3788 étudiants dont 2847 garçons et 941 filles. Nous avons alors pris un échantillon de 1/20 de cette population, soit 5% de la population retenue pour l'enquête.

Tableau n° 5 : L'échantillon selon le type de F/I

TYPE DE F/I	POPULATION	ECHANTILLON
FSHS	1579	79
FSEN	2209	110
TOTAL	3788	189

L'effectif de notre échantillon s'élève à 189 étudiants. Nous pensons que cet échantillon est largement représentatif pour nous permettre de tirer des conclusions fiables.

A ce propos, G. Delandsheere nous dit ceci : *« Echantillonner, c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'éléments dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait. »* [154]

On comprend donc que, de l'échantillonnage dépend la validité des conclusions qui peuvent être généralisées à toute la population d'enquête.

[154] DELANDSHEERE, G., op.cit, p.

4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE.

4.1. La pré-enquête.

Cette étape nous a permis d'avoir des informations préliminaires, sur le sujet à l'étude. En effet, nous avons effectué cette pré-enquête dans deux facultés : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et Faculté de Médecine.

A propos de la population de la pré-enquête, nous avons tenu compte de l'observation de R. MUCCHIELLI. Cet auteur souligne que les individus sur lesquels porte la pré-enquête doivent appartenir à la population de l'enquête ultérieure.

En ce qui concerne leur nombre, le même auteur affirme qu'il peut être réduit de 10 à 20 individus pour une enquête qui portera sur un échantillon pouvant aller de 100 à 200 personnes.

Faisant cette observation et tenant compte de notre échantillon qui s'élève à 189 étudiants, nous avons interrogé 20 individus dont voici la répartition dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 6 : L'échantillon selon le sexe.

Type de Facultés / Institut / **Sexe**	**FPSE**	**FM**	**TOTAL**
G	5	5	10
F	5	5	10
Total	10	10	20

Les résultats de la pré-enquête nous ont révélé qu'il y avait des questions à reformuler et d'autres à supprimer. Sur les 21 items du questionnaire de la pré-enquête, ont été modifiés, 3 supprimés et nous avons retenu 18 questions.

4.2. L'enquête proprement dite.

Après avoir pré-testé notre outil de recherche, nous avons administré notre questionnaire à la population d'enquête choisie, c'est-à-dire 6 Facultés et Instituts retenus, à savoir : la FD, la FPSE, l'ISCO, comme représentant des FSHS et la FS, la FM, l'ITS comme représentant des FSEN.

Nous avons distribué 189 exemplaires de notre questionnaire. Pour le lancement du questionnaire, nous ne sommes pas passée dans chaque Faculté/Institut qui faisait l'objet de notre enquête. Nous y sommes chaque fois entrée en contact avec certains(es) étudiants (es) en fonction des variables retenues (sexe, type de F/I) afin de leur confier les exemplaires de notre questionnaire.

Après avoir effectué les premiers contacts, nous annoncions l'objet de notre visite et leur demandions leur collaboration dans la réalisation de notre travail.
Après leur accord, nous avons expliqué la consigne et leur avons passé les exemplaires du questionnaire pour qu'ils les distribuent à notre place, non sans leur avoir expliqué que le choix des sujets devait se faire au hasard, pourvu que l'individu choisi réponde à la caractéristique retenue (variable).

Après cela, nous nous sommes fixés un rendez-vous pour la collecte des exemplaires du questionnaire.

4.3. Difficultés rencontrées.

La majeure difficulté fut liée au temps insuffisant pour suivre le questionnaire. En effet, avec « l'évaluation continue », nos « étudiants pilotes » qui devaient distribuer et collecter nos exemplaires n'avaient pas assez de temps pour pouvoir suivre tous les exemplaires. Certains étudiants à qui ils avaient confié le questionnaire étaient externes et cela handicapa aussi le travail de collecte du questionnaire.
Nous déplorons la non-récupération de 36 exemplaires de notre questionnaire, soit 19.05% de mortalité. Nous avons en effet récolté 153 copies du questionnaire sur les 189 que nous avions lancées. Cependant, les 153 exemplaires malgré la mortalité nous semblent suffisants pour notre recherche.

Par la suite, nous avons procédé au dépouillement de ces 153 exemplaires du questionnaires dont il convient de présenter le mode après avoir montré la répartition des sujets ayant répondu à notre questionnaire.

Tableau n° 7 : Répartition des sujets ayant répondu au questionnaire selon la variable « sexe ».

TYPE DE F/I	GARCON	FILLE	TOTAL
1. FD	21	5	26
2. FPSE	14	10	24
3. ISCO	14	12	26
4. FS	25	5	30
5. FM	22	5	27
6. ITS	17	3	20
TOTAL	113	40	153

Tableau n° 8 : Répartition des sujets ayant répondu au questionnaire selon les variables « TYPE F/I » et « sexe ».

SEXE	FSHS	FSEN	TOTAL
Masculin	49	64	113
Féminin	27	13	40
TOTAL	76	77	153

III^{ème} PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.

0. INTRODUCTION.

Cette partie est d'une importance capitale pour notre travail. Elle comprend le dépouillement des résultats obtenus lors de l'enquête, leur analyse et leur interprétation.
Nous rappelons avec JAVEAU que : *« Dépouiller un questionnaire, c'est dégager les résultats intéressants dans le cadre défini par les hypothèses. »*[155]

Cette partie va nous permettre de confronter notre problématique avec les résultats de l'enquête. C'est dans cette partie que nous allons soit confirmer, soit infirmer ou nuancer nos hypothèses de travail. Pour y arriver, nous avons subdivisé cette partie en 4 chapitres suivant les thèmes abordés.

Notre questionnaire compte 4 thèmes, 16 sous-thèmes et 18 items. Pour mieux cerner la perception des étudiants de l'Université du Burundi, nous allons traiter ces thèmes comme des chapitres, l'un après l'autre, et dans chaque chapitre nous allons procéder item par item.

Dans cette dernière partie de notre travail, nous allons d'abord effectuer une analyse quantitative sous forme de tableaux d'effectifs. Cette analyse quantitative sera suivie d'une analyse qualitative où nous exploiterons les justifications de nos enquêtés.

L'interprétation des résultats sera effectuée à la fin de chaque sous-chapitre. Pour vérifier si les différences de pourcentages constatées entre les réponses des diverses catégories de répondants sont significatives ou non, nous ferons recours au test statistique du Khi-carré dont nous allons préciser le mode de calcul dans les lignes suivantes.

0.1. Le calcul du Khi-carré (x^2).

Le test du Khi-carré est utilisé pour évaluer l'écart entre les fréquences des réponses trouvées par les chercheurs lors du dépouillement du questionnaire au niveau de chaque item (fréquences observées ou fréquences expérimentales) symbolisées par Fo et les fréquences attendues par le chercheur (fréquences théoriques) symbolisées par Fe. Cela signifie que les effectifs des rangées sont totalement indépendantes des effectifs des colonnes au niveau de chaque tableau.

La formule pour calculer le x^2 est la suivante :

$$X^2 = \Sigma \frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$$

[155] JAVEAU, J.C., L'enquête par questionnaire, Bruxelles, EUB , 1972, p.32.

Pour calculer ces effectifs théoriques, nous emploierons la formule suivante :

$$Fe = \frac{Sr \,.\, Sc}{N}$$

Où Sr = la somme des fréquences dans les rangées ;
Sc = la somme des fréquences dans les colonnes ;
N = effectifs totaux.

Chaque fois que nous trouverons qu'un effectif est inférieur à 10, certains auteurs nous recommandent d'appliquer la correction de Yates.
G.MIALARET et D. PHAM nous le précisent bien en ces termes : *« Pour que l'application du test du X^2 soit valable, il est nécessaire que l'échantillon soit assez grand. On estime qu'il faut que l'effectif de chacune des cases du tableau soit supérieur à 10. Au cas où les effectifs des cases du tableau seraient inférieurs à 10, on ferait la correction de Yates »*[156]

La correction de Yates se fait aussi quand le nombre de liberté est 1 et consiste à réduire de 0,5 l'écart entre Fo et Fe.
La formule pour calculer le X^2 devient :

$$X^2 = \Sigma \frac{[(Fo - Fe) - 0{,}5]^2}{Fe}$$

Ces considérations théoriques sur l'usage de ce test peuvent être clôturées en rappelant que la décision de rejeter ou d'adopter l'hypothèse nulle est dictée par le résultat de la comparaison entre le X^2 lu dans les tables des valeurs critiques du X^2 au seuil de probabilité que l'on s'est fixé et à un nombre de degrés de liberté inférieur qui se calcule à l'aide de la formule suivante :

$L = (K - 1)\ (R - 1)$ où K = nombre de colonnes ;
R = nombre de rangées.

Pour notre étude, nous avons maintenu comme seuil de probabilité P = 0,05.

Si le X^2 calculé est inférieur au X^2 tabulaire (X^2 lu dans la table des distributions du Khi-carré), l'hypothèse nulle (Ho) selon laquelle il n'y a pas de différences significatives entre deux groupes de réponses données sera acceptée. Les différences constatées dans ces cas relèvent du hasard de l'échantillonnage.

Au contraire, si nous trouvons que le X^2 calculé est supérieur au X^2 lu dans la table des distributions du X^2, on rejette l'hypothèse nulle (Ho).
Les différences constatées au niveau des réponses ne relèvent pas dans ce cas du hasard mais d'une cause systématique.

[156] MIALARET, G., et PHAM, D. , Statistiques à l' usage des éducateurs, Paris, PUF, 1967, p.250.

CHAPITRE I : LA PROSTITUTION JUVENILE, UNE REALITE COMPLEXE.

Le phénomène de prostitution juvénile est un problème d'une ampleur mondiale puisqu'il n'y a aucun pays du monde qui ne soit touché. En outre, le phénomène de prostitution juvénile est une réalité qui revêt plusieurs aspects, d'où sa grande complexité.

Dans ce chapitre, nous avons tenté de saisir les divers aspects de ce phénomène en nous situant dans la société burundaise.

1.1. PERCEPTION DE LA PROSTITUTION JUVENILE.

Pour savoir la perception globale qu'ont les étudiants de la prostitution juvénile, nous avons posé la question suivante.

Question n° 1 : Comment percez-vous la prostitution juvénile dans la société burundaise ?

Tableau n° 9 : Répartition des fréquences des réponses émises à ce sous thème selon les variables : Sexe et Type de F/I.

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Un mal absolu	63	55.75	28	70	44	57.14	47	61.84	91	59.48
2. Un mal inévitable	50	44.25	12	30	33	42.86	29	38.16	62	40.52
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Avec ce tableau, nous remarquons que les étudiants soutiennent en premier lieu que la prostitution juvénile est un mal absolu , soit 59.48%. En second lieu, les étudiants trouvent que la prostitution juvénile est un mal inévitable , soit 40.52%.

Bref, tous les étudiants trouvent que la prostitution est un mal, absolu et inévitable.

Quant à la pertinence de nos variables de recherche, les différences les plus frappantes s'observent pour la variable sexe (14.25%). En effet, les filles condamnent beaucoup plus (70%) que les garçons (55.75%) la prostitution juvénile : c'est un mal absolu.
Inversement, les garçons sont plus nombreux que les filles (44.25% contre 30%) à soutenir que la prostitution juvénile est un mal inévitable.

Le fait que les filles soient un peu plus puritaines dans leurs propos montre qu'elles se sentent plus concernées que les garçons, puisqu'au delà de la prostitution juvénile, il y a l'asservissement de la femme.

Tous nos informateurs affirment que la prostitution juvénile est un « mal social ». La contradiction apparaît au niveau de la distinction de quel type de mal social il s'agit. En effet, la grande majorité de nos interviewés sont d'avis que la prostitution juvénile est un mal absolu (59.48%) tandis que le reste affirme que c'est un mal inévitable, un mal nécessaire (40.52%).

Du côté de ceux qui condamnent catégoriquement la prostitution juvénile, une étudiante nous dira ce qui suit dans ses propos : *« C'est vraiment un fléau social, c'est un mal qu'il faudrait supprimer dans la société. Elle mène notre société à sa perte. C'est un mal absolu. Ce ne sont que des problèmes qu'elle nous apporte ! On devait pendre tous ceux qui s'y livrent. »*[157]

Des propos de cette étudiante, nous remarquons bien qu'il y a des gens qui considèrent la prostitution en soi comme un mal absolu, mais qui se méprennent sur les raisons qui poussent les gens à s'y livrer.

L'autre catégorie de nos interviewés est constitué par ceux qui soutiennent que la prostitution juvénile est un mal social mais que c'est un *« mal inévitable »*, un *« mal nécessaire »* en quelque sorte.
Nous retrouvons cette position dans les propos de cet étudiant qui dit que : *« Je n'oserais pas prétendre que la prostitution juvénile à l'état actuel des choses n'est pas un mal social, ce serait vraiment me fourrer le doigt dans l'œil. Elle est à coup sûr un mal social, mais c'est quand même un mal nécessaire. Nécessaire dans le sens où elle fait vivre pas mal de gens. N'oublions pas qu'il y a des gens qui n'ont pas d'autres ressources que celles tirées de la prostitution et que certains ne pourraient pas satisfaire leurs besoins sexuels sans la présence des prostituées ? Les jeunes prostituées sont plus attirantes et moins chères, cela constitue un atout majeure pour recourir à la prostitution juvénile en cas de besoin. »*[158]

[157] Propos d'une étudiante, FSHS.
[158] Propos d'un étudiant, FSHS.

Certaines personnes sont donc d'avis que la prostitution, pour certaines raisons doit exister. Elles sont conscientes que c'est un mal, mais que c'est quand même un mal que la société doit devoir supporter, puisque c'est un mal qui a son côté bienfaiteur.

De tous les temps, la prostitution a toujours été traitée de tous les noms, mais toujours différemment selon les conceptions de chacun. Pour essayer de clarifier la situation, nous avons jugé bon de nous servir des points de vue de certains auteurs qui parlent de ce phénomène.

Dans nos généralités, nous avons montré que la prostitution peut, dans une société, remplir toute l'étendue d'un métier authentique et dans une autre, n'en être qu'une pure perversion. On pourrait se poser la question dès lors de savoir si *la prostitution juvénile est un fléau social.*

La réponse à cette question est un sujet à controverses. La première déclaration que nous devons aux auteurs de l'« Encyclopedia Universalis » défend la thèse selon laquelle la prostitution est un fléau social et se trouve libellée en ces termes : *« La prostitution peut, à juste titre être considérée comme un fléau social. Elle apporte en effet, un trouble certain à la « morale » et à l'ordre public qui lui est lié en créant une incitation croissante à la débauche. Elle est à la fois une source de corruption et un facteur important de dissociation du groupe familial Elle est aussi un vecteur important de contamination vénérienne.*
Mais, surtout, elle conduit les sujets qui s'y livrent de façon habituelle à une profonde déchéance physique et psychique en les exposant sans défense aux exigences incontrôlées de ceux qui les exploitent. »[159]

La seconde déclaration est l'œuvre de M. ORAISON . Celui-ci, cherchant à dissuader ceux qui considèrent la prostitution comme un fléau social, argumente de la façon suivante : *« ... peut-on parler de fléau social à propos de la prostitution ? Il y a certes des époques troublées ou au contraire particulièrement « mornes » où elle semble prendre plus d'importance, à moins qu'elle ne soit, simplement, que plus visible. Mais, honnêtement, on ne peut pas parler d'un phénomène qui serait apparu au cours de l'histoire relativement récente, qui prendrait progressivement une importance croissante, et menacerait enfin l'existence même de la société où il se manifeste. Ce serait naïf et faux.... ».*[160]

[159] Encyclopedia universalis,.Paris, Encyclopedia universalis, 1980, p.683.
[160] ORAISON M., op.cit , p.121.

Un peu plus loin, l'auteur poursuit : « *L'ensemble juridico-policier actuel semble situer la prostitution, bien qu'elle ne soit pas un délit, comme un « fléau social ». L'argument avancé de temps à autre dans la presse est celui de l'extension des maladies vénériennes (qui, elles, peuvent constituer un fléau) or, deux réflexions s'imposent quant aux maladies vénériennes. La première est une constatation : la fermeture des maisons closes et la répression contre la prostitution n'ont pas fait reculer l'extension de ces maladies (syphilis, surtout, paraît-il), au contraire. La seconde est que la syphilis pratiquement incurable avant 1945 (il fallait une surveillance et des traitements durant toute la vie), est devenue radicalement curable depuis l'apparition des antibiotiques.* »[161]

Si nous examinons avec soin ces deux points de vue exprimés ci-haut, une préférence pour la position de M. ORAISON nous paraît justifiable, compte tenu des réalités socio-économico-culturelles actuelles qui font que la prostitution comporte quelques dangers chez des individus pris isolément, sans que l'on puisse parler d'une compromission du bien-être et de l'avenir de l'ensemble des membres d'une collectivité. Cela n'exclut pas cependant toute éventualité de voir la prostitution s'ériger en véritable fléau social. Car, qui sait s'il n'arrivera pas un moment de crise où, suite à un ou plusieurs phénomènes dont il est vain de chercher à connaître la nature ni même la source, la prostitution s'exercera sans frein et sans qu'aucun soin ne soit accordé aux personnes qui en sont les victimes !

Cette réserve que nous venons d'exprimer à l'endroit du point de vue de M. ORAISON nous amène à soulever deux remarques et cela sous réserve d'être mal comprise. La première consiste à souligner la nature purement hypothétique de l'avènement de la prostitution en tant que fléau social. La seconde est une affirmation de la valeur de loin supérieure que nous accordons au « réel » quand il a comme opposant « l'hypothétique ».

C'est pour cette raison que nous devons ici témoigner du respect aux termes utilisés par M. ORAISON pour défendre son point de vue. Comme lui, nous pensons que, pour faire de la prostitution un fléau social, l'argument sanitaire est un alibi. A. VAN HAECHT elle aussi est de cet avis.
Selon elle, que ce soit sur le plan sanitaire ou sur le plan de l'ordre public, la prostitution ne met plus la société en péril, puisqu'elle s'oriente actuellement vers des formes beaucoup plus discrètes qu'avant.

Un étudiant, abordant le sujet dans le même sens que nos deux auteurs, nous disait ce qui suit : *« La prostitution est l'une des meilleures solutions que la société ait pu inventer. Elle résout beaucoup de problèmes de la personne qui y recourt. Mais quand il s'agit de question de santé, ça alors c'est une autre affaire.*

[161] ORAISON, M., op.cit, p.121.

Il paraît que la prostitution est le premier vecteur du VIH/SIDA. Mais le jour où le SIDA n'existera plus, alors là, la prostitution sera la meilleure des choses qui sera au service de la société. Même l'Etat pourra l'organiser pour en tirer profit au lieu de la réprimer ! »[162]

La question qui reste intéressante, la « véritable question » selon M. ORAISON est celle de savoir si la prostitution est un mal ou pas. Nous le savons bien, la prostitution n'est pas à envisager principalement sous l'aspect des rapports sexuels illégaux.

Aborder la prostitution sous cet angle serait faire preuve d'ignorance de ce phénomène. Nous disons cela parce qu'il nous semble actuellement chose normale qu'un homme et une femme contractent des rapports sexuels en dehors du mariage. Nous l'appelons chose normale en ce sens qu'il s'agit là d'un acte consommé après consentement mutuel et soutenu par des sentiments amoureux réciproquement exprimés d'une façon implicite ou explicite. Ce n'est pas non plus l'argent qui caractérise essentiellement la prostitution. Le don d'argent n'est pas le propre de la prostitution ; il peut exister tout autant dans d'autres institutions.

Mais alors, si ce n'est ni le rapport sexuel extra-conjugal ni l'argent qui sont les caractéristiques essentielles de la prostitution, quel est l'autre élément intervenant dans ce phénomène de façon plus caractérisée et par là pouvant aider à bien le comprendre ?

Si nous nous en tenons à ce que dit H. BENOIT [163], ce qui caractérise essentiellement la prostitution, c'est le fait qu'une femme (ou un homme) prenne l'initiative du rapport sexuel, et cela sans une élection bien particulière du partenaire auquel elle (ou il)se propose. Entendue dans ce sens, la prostitution se place nettement en dehors des limites de la norme dans toute société qui se veut humaniste et humanisante.
Cette marginalisation tient du fait qu'il y a des gens qui, à longueur des journées, au fil des années, passent une bonne partie de leur temps à ne rien faire d'autre qu'attendre l'accouplement avec des personnes inconnues ou mal connues et cela pour un seul et unique mobile : l'argent ou un bien quelconque. H.BENOIT stigmatise l'insuffisance de l'acte prostitutionnel de la façon suivante : tout d'abord, les deux partenaires se considèrent mutuellement sous l'aspect unique : la femme est perçue comme une « proie sexuelle » et l'homme comme une « source d'argent ».
Ensuite, chose plus grave encore, il y a, dans cet acte, une dissociation arbitraire entre la sexualité et la fonction de reproduction.

[162] Propos d'un étudiant, FSHS.
[163] BENOIT , H., De l'amour, psychologie de la vie affective et sexuelle, courrier du livre, 1964, pp 346-348

Cette dernière caractéristique tire son fondement dans le fait que les partenaires, souvent ne se connaissent pas ou se connaissent que très superficiellement, sont carrément conscients que de l'acte qu'ils accomplissent peut résulter un enfant. En cas d'une naissance chez une prostituée, le client père de l'enfant n'est pas là pour remplir ce rôle. La prostituée-mère doit se débrouiller tant bien que mal pour élever seule son enfant et cela grâce au revenu qu'elle reçoit des clients qui, malheureusement, n'affichent aucun égard vis-à-vis de l'enfant. Pour tout dire, l'enfant de la prostituée n'est le « bienvenu » pour personne. Et d'ailleurs, dans le choix ou l'acceptation du partenaire, l'idée que celui-ci peut être père (ou mère) de son enfant est totalement absente.

Ainsi donc, nous pouvons affirmer qu'un tel acte est érotiquement appauvri. D'une manière ou d'une autre, chaque partenaire, l'individu qui se prostitue d'une manière toute particulière, en est atteint au niveau de sa valeur humaine.

En guise de complément à ces quelques considérations voulant faire de la prostitution un mal social, voici quelques-uns des points de M. ORAISON : *« Il est clair, dans une perspective chrétienne, explicite ou non, que l'on peut considérer comme mal social tout ce qui réduit des personnes à l'état de marchandises, d'animal exploité ou d'esclave. Et il est particulièrement révoltant que la femme comme telle soit réduite à cet état. »*[164]

Cherchant à intégrer la prostitution dans l'ensemble des phénomènes sociaux, ce même auteur écrit : *« Il ne faut pas fermer les yeux à un effet massif : dans tous les domaines (travail, surtout industriel, rapports sociaux, vie quotidienne), cette tendance réductrice est toujours présente et souvent de plus en plus criante. »)*[165]

Plus loin, il fait remarquer que la prostitution bien qu'elle soit un mal social, n'est pas un mal absolu. Pour lui, considérer la prostitution comme un mal absolu reviendrait à méconnaître la complexité psychologique du problème et son ambivalence.
Du côté de la femme qui devient prostituée, il y a la plupart du temps un conditionnement psychologique dont il est difficile de cerner tous les éléments et toutes les causes.
C'est de là que découlent d'ailleurs les expressions qualifiant la prostitution de « mal nécessaire », de « mal inévitable ». Voyons dans quelle mesure de telles expressions se trouvent fondées.

La société ne peut pas se passer d'amour libre, nous dit S. de Beauvoir. Et, nous le savons bien, la prostitution en est une forme. H. BENOIT, à son tour, associant la prostitution à l'imperfection humaine, arrive à cette conclusion que, comme l'imperfection humaine, la prostitution ne disparaîtra jamais.

[164] ORAISON, M., op.cit , p.129.
[165] Ibidem

La même idée se retrouve chez M. ORAISON qui affirme que la prostitution n'est qu'un aspect de la condition humaine mystérieusement inachevée et contradictoire. C'est également l'avis de P. DURBAN quand il dit que : *«Les racines de la prostitution sont également enfoncées dans le fond du cœur de l'homme et de la femme dès l'aube de notre espèce. Prétendre les arracher définitivement nous paraît utopie pure. ».*[166] Comment par exemple arracher l'archétype de prostituée que l'homme porte en lui ?
Chez J.G.MANCINI, la même idée de persistance de la prostitution s'y trouve : *«La prostitution, dit-on, est certainement un mal, mais il ne faut compter sur la nature humaine et c'est un mal nécessaire. D'ailleurs, la prostitution a toujours existé, partout et dans tous les pays et elle existera toujours. On ne pourra jamais éviter qu'une femme veuille se donner pour de l'argent. Quelles que soient les mesures que l'on prendra pour l'en empêcher, elle saura toujours trouver un moyen pour les tourner. »*[167]

Et A.VAN HAECHT renchérit [168] : *«La prostitution est une institution qui se maintient envers et contre tout. »*

Toutefois, nous ne devons pas, souligne le même auteur qui s'inspire d'un certain K.L. KRVITHOF : *« Eviter de la combattre jusqu'à ce qu'elle prenne une forme d'un minimum qui soit profitable à la société, c'est-à-dire indispensable et suffisant pour qu'elle soit un complément des comportements sexuels qui s'expriment dans d'autres institutions.»*[169] Pour parvenir à cette fin, diverses voies ont été préconisées et ce, tout au niveau des grands ensembles territoriaux qu'au niveau des entités plus réduites comme l'école ou la famille.

Au niveau des grands ensembles territoriaux, nous avons le prohibitionnisme, le réglementarisme ainsi que l'abolitionnisme qui se proposent tous comme solutions à ce mal social qu'est la prostitution.
Mais, comme nous avons pu le mentionner, aucun de ces systèmes n'a pu atteindre les objectifs combien sages qu'ils s'étaient fixés.

En conclusion, disons que la prostitution est perçue différemment à deux niveaux :
Nous avons d'un côté, la masse populaire qui se conforme aux mesures prises par les autorités administratives sans s'arrêter d'une manière suffisante aux conséquences qui peuvent résulter de la non-observation de ces mesures ; de l'autre côté, nous avons les spécialistes pour lesquels, la prostitution est un phénomène lié à la condition humaine, à la dignité humaine et au relèvement moral dans le respect des droits de la personne et comme telle, elle pourrait être tolérée.

[166] DURBAN, P. , op.cit, p.223.
[167] MANCINI, J.G., op. cit, pp 103-104.
[168] HAECHT, A.V., op.cit, p. 106.
[169] Ibidem

1.2. LES PRINCIPAUX MODES DE PROSTITUTION JUVENILE.

Dans ce sous -thème, nous avons voulu cerner les principales modes de prostitution juvénile connus par les étudiants. Pour cela, nous avons posé la question n°2.

Question n°2 : Parlez des modes de prostitution juvénile que vous connaissez.

Tableau n° 10 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

INDICATEUR	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Prostitution extérieure	90	79.65	29	72.5	59	76.6	60	78.95	119	77.78
2. Prostitution en «établissement »	82	72.57	19	47.5	53	68.8	48	63.16	101	66.01
3. Prostitution « sur rendez-vous »	67	59.29	18	45	45	58.44	40	52.63	85	55.56

N.B. : Le total dépasse 153 parce chaque répondant a donné deux à trois modes de prostitution juvénile.

A travers leurs témoignages, les étudiants révèlent que la façon dont se pratique la prostitution des filles mineures varie avec les pays et souvent même à l'intérieur de ceux-ci. Les différences tiennent au niveau du développement économique, aux structures sociales et politiques, à la législation en vigueur, à la mentalité et aux usages locaux. Sous cette diversité plus apparente que réelle, les mêmes procédés sont cependant employés et permettent de distinguer trois modes principaux d'exercice de la prostitution des jeunes filles mineures :

- La prostitution « extérieure » qui recherche ses clients dans la rue ou les lieux ouverts au public,
- la prostitution en « établissement » qui se pratique à l'intérieur des maisons destinées à cet usage et la prostitution sur « rendez-vous » qui s'exerce avec le concours d'entremetteurs.

La lecture de ce tableau nous permet d'émettre quelques considérations : de tous les modes de prostitution juvénile, la prostitution « extérieure » a été majoritairement mentionnée (77.78%). En effet, 119 répondants sur un total de 153 enquêtés nous ont déclaré que la recherche des clients peut se faire soit sur la voie publique, soit dans les parcs et jardins des villes, soit dans les cafés, bars, restaurants, dancings ouverts au public.

Les autres modes de prostitution qui sont signalés sont la prostitution en « établissement » (66.01%) et la prostitution sur « rendez-vous » (55.56%).

Quant à la pertinence des variables, des différences remarquables s'observent au niveau de la variable sexe. En effet, les garçons plus que les filles affirment que la prostitution s'exerce parfois entièrement dans des établissements dont l'exploitation est organisée pour lui donner asile et en tirer des profits.

De plus, les garçons sont plus nombreuses que les filles à signaler que la prostitution se fait également avec des intermédiaires (59,2% contre 45%).

Analysons les 3 principaux modes de prostitution cas par cas.

a. La prostitution « extérieure ».

Nos enquêtés confirment dans leur majorité ce type de prostitution comme nous le dit cet étudiant : *« La plupart des fois, les jeunes filles recherchent leurs clients dans la rue, dans les bars, dans les cafés, dans les restaurants, dans les boîtes de nuit ou dans tout autre lieu ouvert au public. »*[170]

D'après A.Van. HAECHT, *« Cette prostitution existe pratiquement dans tous les pays qui n'ont pas encore totalement éliminé cette pratique. »*[171]

Le client racole de façon plus ou moins discrète, et la jeune fille est amenée soit à l'hôtel, soit au domicile de ce premier. En général, la prostitution dite « extérieure » se retrouve toujours dans les mêmes quartiers et ses tarifs varient selon la clientèle ; « *elles aussi regardent celui à qui demander beaucoup d'argent, si elles trouvent que tu te suffis, elles t'en prennent effectivement. »*[172]

Il faut assimiler à la prostitution « extérieure », celle à laquelle se livrent des jeunes filles mineures fréquentant des bars ou des boîtes de nuit en y exerçant un métier : entraîneuse, barmaid, hôtesse, etc.

Dans certains quartiers de la Mairie de Bujumbura, les jeunes filles prostituées ne manquent pas de moyens pour éviter la répression de la police.
Pour se prostituer, certaines se cachent derrière les activités régulières comme le disent cette étudiante : *« La police ne les décèle pas facilement. Celles-ci peuvent*

[170] Propos d'un étudiant, FSHS.
[171] Van HAECHT, A., op.cit, pp 32-33.
[172] Propos une étudiante, FSEN.

servir dans les hôtels, dans les bars, vendre de la bière, certains denrées dans les magasins, suivre les études et autres choses. »[173]

Ainsi, A.VAN HAECHT [174] nous dit qu'aux Etats-Unis ; pour éviter la répression de la police, les prostituées s'entourent de multiples précautions. Elles, comme les proxénètes, savent toujours invoquer une source de revenus « honnête », quelques professions qui leur servent d'alibi. Ils disposent d'une activité plus ou moins régulière qui écarte les soupçons de la police.

Ce genre de prostitution existe au Burundi. Il est même le plus courant, si nous nous référons aux avis des étudiants qui ont fait l'objet de notre enquête. Ainsi, comme nous l'avons signalé plus haut, la lecture du tableau permet de constater que la majorité des étudiants évoquent la prostitution « extérieure » comme étant la plus fréquente au Burundi.

b. La prostitution en « établissement »

La prostitution juvénile s'exerce parfois entièrement dans des établissements dont l'exploitation est organisé pour lui donner asile et en tirer des bénéfices.

« Ici chez nous, dans certains quartiers, il y a des maisons louées pour les prostituées ; les patrons paient leur ration, ils assurent leurs soins, ils donnent tout pour qu'elles vivent dans des conditions favorables. Et puis leurs patrons les exploitent comme ils veulent, surtout en les prostituant. ».[175]

A travers leurs témoignages, les étudiants visés par cette recherche avouent que ce genre de prostitution existe, mais elle n'est pas connue par la loi, elle se fait clandestinement.

A.VAN HAECHT [176] souligne que dans les pays comme la Tunisie, le Pérou, le Venezuela, une telle pratique est légale. Les tenanciers sont habilités à recevoir et à loger chez eux des filles prostituées qu'ils doivent soumettre au contrôle de la police et à des examens médicaux périodiques. Il leur est possible d'organiser en retour des rencontres entre ces filles et leur clientèle et de percevoir une partie des gains qu'elles réalisent.

Dans des pays comme le nôtre, les « maisons de débauche » sont interdites par la législation en vigueur mais elles existent dans la clandestinité ou sous-couvert d'une certaine tolérance.

[173] Propos une étudiante, FSEN.
[174] HAECHT, A.V., op.cit. pp.32-33.
[175] Propos d'un étudiant, FSEN.
[176] HAECHT, AV., op.cit. pp.32-33.

c. La prostitution « sur rendez-vous »

La prostitution de luxe, destinée à une clientèle riche soucieuse de confort, de sécurité et de discrétion, se fait sur « rendez-vous ». Le client s'adresse à un intermédiaire qui peut être une personne seule, le plus souvent une femme qui joue le rôle d'entremetteuse ou une organisation plus complexe disposant d'un réseau de filles qui peuvent être convoquées par téléphone.

Cet étudiant l'exprime en disant : « *Il y a des patrons qui se croient respectés, et qui ont cet esprit de prostituer les enfants ; ceux là ont des intermédiaires pour atteindre ces jeunes filles mineures. Dans plusieurs cas d'ailleurs, ils passent par des femmes pour avoir des facilités. Celles-là sont devenues comme des « ponts » et se chargent de donner des rendez-vous ».*[177]

Ce métier d'intermédiaire procure de l'argent à celui ou celle qui l'exerce, comme le fait remarquer cet étudiant : *« Ils reçoivent beaucoup d'argent car les tarifs sont élevés et partagés entre la jeune fille prostituée et l'intermédiaire. »* [178]

Il faut rappeler qu'à l'intérieur de chaque catégorie, on retrouve toute une série de classifications de jeunes filles prostituées que nous ne reproduirons pas ici.

I.3 LES CLIENTS.

Nous avons tenter de saisir ici les types de clients connus par les étudiants. Pour cela nous avons posé la question n° 3.

Question n° 3 : Parlez des types de clients que vous connaissez.

Tableau n° 11 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Les « habara »	110	97.36	38	95	74	96.10	74	97.37	148	96.73
2. Les ± réguliers	51	45.13	20	50	30	38.96	41	53.95	71	46.41
3. Les occasionnels	65	55.75	28	70	35	45.45	56	73.68	87	56.86

N.B. : Le total dépasse 153 parce que chaque répondant a donné 2 types de clients ou même plus.

[177] Propos d'un étudiant, FSEN.
[178] Propos d'un étudiant, FSEN.

L'analyse du tableau nous fait remarquer que la grande majorité des réponses obtenues parlent des clients réguliers qui sont ici nommés « les habara ». Les clients réguliers sont ceux qui fréquentent beaucoup plus les prostituées.
En effet, 96.73% de nos enquêtés sont d'avis que les « habara » constituent le premier type de clients de la prostituée.
Un autre type de clients évoqué par nos enquêtés sont les clients occasionnels (56.86%) et les plus ou moins réguliers (46.41%).

Analysons les trois types de clients cas par cas.

Nous tenons à signaler aux lecteurs que notre objectif n'est pas de décrire la personnalité des clients des prostituées, ni de le quantifier ni de les catégoriser avec précaution, cela fera l'objet d'une autre étude éventuellement.
Notre intention est de jeter quelques lumières sur le phénomène prostitutionnel en nous servant de quelques données, si incomplètes soient-elles, sur les clients des prostituées.

Nous pouvons donc subdiviser ces clients en trois catégories :

a. *Les « habara »*[179]

Ils sont très réguliers. Ils peuvent payer pour la prostituée le loyer de la maison, lui acheter des habits, lui donner la ration alimentaire, comme le dit cet étudiant dans ces termes : *« Les habitués qui ont fait des prostituées les femmes de leur vie. La fréquentation de ces dames est pour ceux-ci assidue et exclusive. »*[180]

La prostituée ne doit donc pas avoir des rapports sexuels avec d'autres clients, si non clandestinement surtout quand son « habara » la satisfait, particulièrement sur le plan matériel.

Ces rapports avec le « habara » sont éphémères et les prostituées le savent, c'est pourquoi le « habara » est exploité au grand maximum au début. Cette étudiante le dit dans ces termes : *« La prostituée fait tout son possible pour exploiter son « habara », elle essaie d'accaparer le maximum des choses qu'elle peut lui extorquer. Elle sait qu'un jour ou l'autre quand il en aura assez d'elle, il la quittera pour une autre. »*[181]
Le « habara » peut être marié et dans certains cas, la femme légitime en est au courant et tolère cela surtout dans les milieux musulmans, ou bien la femme légitime ne le sait pas ou n'a pas de preuves, car la concubine de son mari se trouve loin de sa portée, dans un autre quartier par exemple.

[179] Nous tenons à signaler d'ores et déjà que dans les réponses obtenues, il y a un mélange de langues »Habara » est un mot SWAHILI désignant « concubin »(es), « maîtresse ».

[180] Propos d'un étudiant, FSHS.
[181] Propos d'une étudiante, FSEN.

Une étudiante émet sa considération sur la situation : *« Dans la plupart des fois, ces hommes sont mariés, ils ont des femmes au foyer. Des femmes qui les attendent tranquillement à la maison. Parmi celles-là, il y en a qui sont au courant de la situation, d'autres pas. »* [182]

En fait, on dirait que les hommes mariés cherchent à échapper à la monotonie de la vie conjugale comme le disent CHANTAL et al.

D'après CHANTAL, *« Les hommes mariés constituent la majorité de notre clientèle. A mon avis ils sont conditionnés par ce vent de liberté sexuelle, par toute la pornographie, qui compliquent les rapports et créent chez eux des fantasmes et des besoins de plus en plus délirants. »* [183]

Les « habara » peuvent être également des célibataires, souvent des chauffeurs ou des fraudeurs qui font beaucoup de voyages et qui prennent temporairement une prostituée qui les accueille quand ils font leurs voyages pour les loger, les nourrir, etc.

b. Les plus ou moins réguliers.

Ceux-là peuvent être à plusieurs pour une seule prostituée. Un étudiant nous éclaire à ce sujet dans les termes suivants : *« Certains hommes fréquentent les prostituées mais de façon irrégulière. C'est-à-dire que ces hommes n'ont pas à leur disposition une prostituée qui doit les attendre à chaque fois qu'ils ont besoin d'elle. Ils ne sont pas des clients réguliers. »*[184]

La prostituée peut souvent les recevoir même quand ils sont à court d'argent et même leur acheter des bières pour qu'ils maintiennent leur régularité.
La prostituée est libre de recevoir qui elle veut. Quand des clients se rencontrent à plusieurs chez elle, elle effectue le choix, suivant les avantages qu'elle en tire. Il peut par ailleurs y avoir aussi un compromis entre la prostituée et son client régulier qui n'a pas d'argent : la prostituée peut recevoir un client vu pour la première fois et dire à son « régulier » de prendre un autre rendez-vous.

[182] Propos d'une étudiante, FSHS.
[183] CHANTAL et al, op.cit, p.35.
[184] Propos d'un étudiant, FSHS.

c. *Les occasionnels.*

Ce sont des personnes qui cherchent à satisfaire leurs besoins sexuels et qui, n'ayant pas de maîtresse ou cherchant tout simplement un changement s'introduisent chez une prostituée.

A ce sujet, une étudiante nous dit ceci : *« Ils montent par curiosité, à la suite d'une scène de ménage, afin de soulager une tension sexuelle. Soldats ou contingent, travailleurs immigrés, hommes que leur métier oblige à séjourner loin de leur domicile. »*[185]

CHANTAL et al. définissent les genres de clients que les prostituées reçoivent dans les termes suivants : *« Tout d'abord, les hommes issus d'un milieu simple ; ce sont les moins difficiles Ils viennent directement sans se cacher font l'amour simplement, nous considèrent presque comme des femmes « normales ». Quelquefois, ils nous parlent de la leur : « Moi, ma femme je l'aime bien, mais tu comprends, au bout de tant d'années, il faut bien changer un peu ... ». En général, c'est à peu près tout ce qu'ils viennent chercher un changement qui ne crée aucune complication dans leur foyer. »*[186]

Généralement, ils sont guidés et informés par leurs amis qui peuvent être ou non des clients réguliers des prostituées. Ces intermédiaires sont surtout nécessaires quand ces clients doivent trouver les prostituées à leur domicile. Autrement, ils peuvent chercher les prostituées le soir quand elles se promènent en bande en ville, ou roder aux alentours des hôtels, dans des nights clubs ou alors les trouver dans des buvettes.
Il y a d'autres clients un peu « spéciaux » qui utilisent des entremetteurs ou entremetteuses.

Un étudiant nous dit à ce sujet ce qui suit : *« Il y a des personnes qui font le commerce des prostituées, qui les vendent. Certains jeunes garçons, toutes ces femmes qui passent pour des masseuses des Blancs ou bien ces vieilles prostituées, ce sont elles qui traitent avec les Arabes, les Blancs, les « boss » ... ce sont elles d'ailleurs qui ont plus de succès. »*[187]

Les clients qui font recours à ce genre de personnes sont généralement quelques coopérants, certains touristes ou autres. Ils passent par ces entremetteurs et leur décrivent souvent la fille idéale qu'ils désirent : taille, âge, etc., ou bien alors le client connaît une fille mais comme il ne peut pas l'aborder directement par peur du qu'en-dira-t-on ou pour ne pas compromettre son honneur, il passe par ces

[185] Propos d'une étudiante, FSHS.
[186] CHANTAL et al, op.cit, p.34.
[187] Propos d'un étudiant, FSEN.

entremetteurs qui reçoivent des frais de commission et perçoivent également quelque chose chez la fille.

Avec ces entremetteurs et rabatteuses très difficiles à repérer et surtout dont il n'est pas facile de prouver le culpabilité, car ils se cachent derrière d'autres activités honnêtes, il y a une vraie chasse aux mineures.

Ces jeunes mineures se paient cher, cela est vrai surtout pour ce genre de clients que nous venons de décrire pour lesquels ces filles sont généralement inaccessibles directement. Ce genre de filles qui ne coûtent presque rien pour un autre genre de clients, à savoir les jeunes garçons « chics »[188] qui savent comment s'y prendre avec ces filles.

Un étudiant nous décrit brièvement la situation : *« Il suffit d'avoir un appareil ou un instrument de musique pour coucher avec toutes les filles qu'on convoite, ou tout simplement plusieurs visites à une fille, lui acheter quelques limonades, des bombons, lui parler des fiançailles. Même si elle n'a fait que le « foyer social » comme études, elle croit qu'elle va bientôt être épousée par un universitaire. Le film capte également les filles. Il suffit de lui payer deux fois le film, elle devient votre propriété. »*[189]

Le témoignage de cet étudiant rejoint en quelque sorte celui de beaucoup d'autres étudiants qui nous disaient qu'il suffit d'être beau parleur, jouer sur la « psychologie des jeunes filles » pour les capter. Le simple fait de dire à une fille que tu admires sa beauté, qu'elle est la plus jolie du quartier suffit pour l'avoir, ont-ils poursuivi.
La séduction est donc un des pièges les plus fréquents. Trop de jeunes filles donnent leur confiance au premier venu qui leur parle d'amour. Les bals publics, le cinéma, bref le luxe les tentent.
Notons enfin que pour éviter des dépenses en louant des chambres d'hôtels, dépenses que certains ne peuvent d'ailleurs pas supporter, certains célibataires se prêtent des maisons ou des chambres pour quelques passes.

[188] « Garçons de ville » selon l'expression courante à Bujumbura. Elle a été utilisée dans les propos d'un étudiant, FSHS.

1.4. LA PERSONNALITE DES PARTENAIRES.

Afin de cerner l' opinion des étudiants sur la personnalité des partenaires de la prostitution, nous avons posé la question n° 4

Tableau n° 12 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

Question n° 4 : Considérez-vous la prostituée et ses clients comme des gens :

- *Normaux ;*
- *Déviants*

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Normaux	62	54.87	24	60	55	71.43	31	40.79	86	56.21
2. Déviants	51	45.13	16	40	22	28.57	45	59.21	67	43.79
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Majoritairement, nos enquêtés affirment que la prostituée et ses clients sont des gens normaux (56.21%) alors que 43.79% sont d'avis contraire et trouvent que, la prostituée et ses clients sont des déviants.

Quant à l'influence de nos variables de recherche, la variable « sexe » semble ne pas jouer puisque les différences sont faibles (5.13%). Cependant, la variable « Type de F/I » semble avoir influencé les réponses émises à cette question puisque les différences sont de 30.64%.

En effet, les étudiants des FSEN sont plus nombreux que les FSHS (71.43% contre 40.79%) à considérer les prostituées et leurs clients comme des gens normaux. Inversement, les étudiants des FSHS trouvent plus que des FSEN (59.21% contre 28.57% pour les FSEN) que les prostituées et leurs clients sont des déviants.

Nous avons vu que des différences existent, nous allons tout de même calculer le X^2 pour voir si elles sont significatives.

Tableau n° 13 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
62	63,52	- 1,52	2,3104	0,0363727
51	49,48	1,52	2,3104	0,0466936
24	22,48	1,52	2,3104	0,1027758
16	17,52	- 1,52	2,3104	0,1318721
				= 0,3177142

Après le calcul de X^2, la valeur du X^2 calculé est 0,318, le X^2 lu dans la table au DL = 1 et au seuil de probabilité 0,05 est de 3,841.
Le X^2 lu est supérieur au X^2 calculé, cela prouve que les différences observées ne sont pas significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. La variable sexe n'a pas influencé les réponses émises à cette question.
Les garçons ainsi que les filles estiment que les prostituées et leurs clients sont des gens normaux. Cependant, une partie d'étudiants se range du côté opposé, à savoir que les prostituées et leurs clients sont des déviants. Mais dans tous les cas, les garçons et les filles manifestent leur considération d'une façon peu variable.

Nous allons maintenant voir si la variable Type de F/I joue sur les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 14 : Calcul du Khi-carré pour la variable Type F/I

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
55	43,28	- 11,72	137,3584	3,1735153
22	33,72	- 11,72	137,3587	4,0734994
31	42,72	- 11,72	137,3587	3,2153183
45	33,28	- 11,72	137,3584	4,1273557
				= 10,589888

Le X^2 calculé est de 10,590. Le X^2 lu dans la table au DL = 1 et au seuil de probabilité 0,05 est de 3,841, donc le X^2 lu est inférieur au X^2 calculé. Les différences observées sont significatives. La variable « Type F/I » a influencé les réponses données à cette question.

En effet, ce n'est un secret pour personne, l'instruction, dans le cas précis ici, le type d'instruction est souvent le moule de la pensée et par là-même des opinions et des attitudes.

Qui sont donc ces gens que certains trouvent normaux tandis que d' autres les qualifient de déviants ?
Analysons-les cas par cas.

a. Les clients

Les clients sont des gens de tous âges, de toutes situations sociales et familiales. On distingue deux catégories de clients : les « occasionnels » et les « habituels ».
Parmi les habituels, un certain nombre d'individus se signalent par des exigences sexuelles insolites et préfèrent s'adresser à des prostituées qui acceptent de les satisfaire.

Les propos d'un étudiant nous éclairent sur la situation : *« Il y a certains actes que les hommes ont peur de poser dans un couple. Et pour accomplir un acte dégradant et sale, ils ont besoin des prostituées. »*[190]

Presque tous les autres sont apparemment normaux, mais ils n'ont atteint ni leur maturité sexuelle ni leur maturité affective : jeunes hommes ou êtres frustres, demeurés aux stades instinctifs de la sexualité.

Un étudiant aborde cet aspect dans les termes suivants : *«On va voir les filles parfois par nécessité, à cause d'une sexualité malheureuse ou de la solitude, souvent par commodité, parfois par paresse. Beaucoup d'hommes sont devenus des clients par peur des femmes, ou par refus de s'engager dans une relation. ».*[191]

A côté d'eux, on trouve pourtant des sujets beaucoup plus évolués pour lesquels le recours à la prostitution est un moyen commode de se procurer des rapports sexuels extra-conjugaux , sans engagement puisque le rapport prostitutionnel ne crée généralement pas de liens affectifs.

A ce sujet, CHANTAL et J.BERNAD nous révèlent que : *« D'ailleurs, les hommes mariés constituent la majorité de notre clientèle. »*[192]

Il faut noter aussi, dans la clientèle habituelle de la prostitution, la présence de nombreux truands. L'homme du milieu retrouve dans le « couple »qu'il forme avec la prostituée un sentiment de supériorité qui lui manque ailleurs.

Certains autres deviennent clients parce qu'ils n'ont pas pu faire autrement pour approcher une femme. Le témoignage d'un étudiant qui nous avoue avoir fréquenté les prostituées confirme cette affirmation : *« J'avais soif de connaître le corps de la femme et de perdre ma virginité, mais je ne savais comment faire, ni où aller. Partagé entre mon désir et ma timidité, je n'osais pas me confier, craignant la moquerie. J'ai toujours été d'un caractère renfermé. A cette époque, il est très difficile pour un garçon inexpérimenté de trouver une partenaire qui soit*

[190] Propos d'un étudiant, FSHS.
[191] Propos d'un étudiant, FSHS.
[192] CHANTAL et BERNAD, J., op.cit, p.35.

compréhensible. Je suis vraiment persuadé que la majorité des rapports sexuels ont lieu avec une prostituée. »[193]

Bien que la prostitution ne soit pas une solution idéale, certains y trouvent du réconfort. Dans le même témoignage, nous retrouvons les propos suivants: *« Bien que le rapport avec une prostituée ne semble pas romantique, il a l'avantage de rassurer les timides sur leurs capacités et de lever les inhibitions. J'ai pris l'habitude de fréquenter les quartiers dits chauds. C'est un univers hors normes au parfum d'aventure. J'aime changer et j'apprécie qu'une rencontre ne m'oblige pas à m'impliquer. Je vis ces brèves rencontres comme des vacances, une bouffée d'oxygène.*
Faire l'amour quand ça vous prend, sans devoir faire la cour, sans être obligé de séduire, d'être à la hauteur, quel repos ! On se tutoie immédiatement. En quelques minutes, on partage une intimité. C'est une rencontre en accéléré. »[194]

Les occasionnels sont en général des hommes qui, soit se sont laissés entraîner exceptionnellement soit utilisent la prostitution comme une solution provisoire pour « remplacer » l'entourage familial dont ils sont privés par des circonstances diverses : foyer détruit, éloignement temporaire ou séparation géographique.

Une étudiante nous éclaire sur cette situation par ces propos : *« Certains hommes font souvent recours aux prostituées surtout dans des situations extrêmes. Soit qu'ils sont séparés de leur femme par divorce ou tout simplement par rupture de relations conjugales, soit par l'éloignement temporaire c'est-à-dire par exemple dans le cas d'un homme qui exerce son métier loin de son foyer. »*[195]

Ce genre d'hommes fréquente donc les prostituées seulement dans les cas extrêmes où ils se sentent presque obligés de soulager leurs besoins sexuels. Cette catégorie de personnes,
dans les situations contraires ne fréquentent pas les prostituées.

b. Les prostituées.

Le phénomène de prostitution juvénile touche actuellement la plupart des jeunes filles surtout les jeunes filles mineures. Il ressort des propos de nos enquêtés qu'il n'y a pas de caractéristiques physiques propres à la prostituée, non plus aucune caractéristique psychopatique n'autorise à la différencier des autres femmes.

Ceci transparaît dans les propos de cette étudiante : *« Croyez-vous qu'il soit vraiment facile de distinguer une prostituée d'une fille dit « normale » ? Toutes les deux se ressemblent. La prostituée ne porte pas un écriteau sur son visage. » !*[196]

[193] Propos d'un étudiant, FSEN.
[194] Propos d'un étudiant, FSEN.
[195] Propos d'une étudiante, FSHS.
[196] Propos d'un étudiant, FSHS.

Il est donc difficile de distinguer la prostituée de la non-prostituée.

On a constaté en revanche, que la prostituée a connu, la plupart du temps, des expériences sexuelles qui ne lui ont laissé que des déceptions et qu'elle a souffert de frustrations graves dans les premières phases de son développement affectif.

Un étudiant nous dit dans ses propos : *« La prostituée est d'abord une « mal-aimée. »*[197]

Les causes extérieures à sa personne jouent un rôle très important dans le destin de la prostituée : inexistence ou dissociation du milieu familial, mésentente entre les parents, incapacité à tenir leur rôle au foyer, ce qui favorise peu les études et la formation professionnelle mais entraîne surtout de graves carences éducatives qui rendent le sujet particulièrement vulnérable.

Par ailleurs le niveau de vie, la richesse ou la misère qui règnent dans un pays, ses structures économiques, le relâchement des mœurs ou non sont de plus, autant de facteurs qui jouent dans le développement ou la régression de la prostitution.

Un étudiant dit dans ses propos que *« le mode de vie, les usages, les conceptions morales et religieuses qui ont cours dans une société ont une influence sur la prostitution juvénile. »*[198]

O. PHILIPPON[199] affirme qu'on ne naît pas prostituée. Pour l'auteur, certains déséquilibres dont souffrent les prostituées, sont souvent la conséquence de l'état d' « abêtissement » auquel elles sont réduites. C'est le genre de vie que mène la prostituée qui conditionne son aspect psychologique. La prostituée est ce qu'elle est en tant qu'elle est contrainte de vivre comme telle.

Cependant, malgré ce qu' on a dit des facteurs de la prostitution, l'expérience montre que les éléments les plus défavorables peuvent être réunis, sans qu'une femme ne devienne forcément une prostituée.

Ici, nous rejoignons l'idée d'une étudiante qui nous dit ce qui suit : *« Si toutes les filles qui ont des problèmes d'argent, ou des problèmes en familles devaient se prostituer, je crois que presque toutes les filles que nous rencontrons seraient des prostituées. Les choses deviendraient donc l'inverse de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les prostituées seraient des filles normales tandis que les non-prostituées deviendraient des déviantes ! »*[200]

[197] Propos d'un étudiant, FSHS.
[198] Propos d'un étudiant, FSHS.
[199] PHILIPPON , O., L'esclavage de la femme dans le monde contemporain ou la prostitution sans masque, 11ème éd. , Paris, Librairie P.TEQUI, éditeur, 1974, pp.70-71.
[200] Propos d'une étudiante, FSHS.

Il faut donc qu'interviennent d'autres circonstances pour qu' on devienne prostituée : d'abord, une rupture avec son milieu habituel de vie conduisant à un état d'abandon ; puis la rencontre, dans sa détresse d'une prostituée secourable qui va l'initier au métier ou d'un proxénète à l'affût. Sollicitée, encouragée ou contrainte, elle sera entraînée vers la prostitution.

Beaucoup de théories sur l'étiologie de la prostitution : l'hypersexualité, l'immaturité affective et sexuelle, le narcissisme et le masochisme, relèvent des préjugés et souvent, la difficulté réside dans l'élaboration d'un échantillon qui soit représentatif de la population totale des prostituées.

Les études sur l'étiologie de la prostitution connaissent beaucoup de controverses. Cette divergence de vue serait peut-être due au fait que la prostitution a été longtemps considérée comme un sujet « tabou ». en outre, ces études dans ce domaine sont récentes tandis qu' il s'agit d'un phénomène complexe, difficile à saisir. Il est donc délicat de déceler de façon nette la part constitutionnelle et la part acquise dans cette forme de « déviance ».

Nous savons simplement combien l'homme est le produit d'une synthèse de plusieurs facteurs. Il est donc très difficile d'obtenir une réponse satisfaisante à cette interrogation. Toutefois, la plupart des recherches qui ont été effectuées sur le phénomène de la prostitution et de la délinquance en général ont montré que le premier facteur en jeu tient à un milieu carencé ou inexistant.

A ce propos, H.DEUTCH affirme que : *« Dans la structure sociale que nous avons héritée de nombreux siècles, la famille constitue la première ambiance de l'individu et préfigure sa future et plus vaste situation sociale. »*[201]

La famille est donc une cellule importante dans le développement de l'individu.

En bref, pour répondre à la question de savoir si les prostituées et leurs clients sont des gens normaux ou s'ils sont des déviants, il ressort des propos de nos enquêtés une certaine nuance.

En effet, la majorité de nos enquêtés nous font remarquer qu'il ne faudrait pas du tout classer les prostituées et les clients de celles-ci dans la même catégorie. Les propos de cet étudiant nous éclairent un peu plus sur ce sujet : *«Je pense qu'il ne faudrait pas mettre les prostituées et les clients dans un même « sac ». On peut dire que la prostituée est une marginale, ce qui ne se dira pas dans le cas du client. Pour lui, la prostituée n'est qu'une passade. Il a une autre vie tandis que la prostituée c'est une bonne à rien. »*[202]

[201] DEUTSCH, H., op.cit, p.301.
[202] Propos d'un étudiant, FSEN.

En analysant donc la vie de la prostituée selon les propos des étudiants, celle-ci entrerait dans la catégorie des déviantes. Elle n'est pas respectée : souvent on assiste dans les quartiers de Bujumbura à des scènes où de petits enfants huent les prostituées les traitant de putains : maraya. Les prostituées sont souvent battues dans les bistrots ou même chez elles des fois parce qu'elles ont commis le vol à l'entôlage, d'autrefois parce qu'elles ont refusé de faire l'amour avec un client.....

Mais dans l'ensemble, la prostitution est une affaire tolérée. Chacun s'occupe de ses affaires, la prostituée fait sa prostitution, cela ne dérange pas beaucoup ses voisins. D'ailleurs, la prostituée partage avec les autres la vie sociale, on l'invite dans des fêtes ou des cérémonies, on se rend mutuellement des services. Donc la prostituée est acceptée, tolérée par son entourage.

Pour ceux qui voudraient nuancer la personnalité des deux partenaires dans l'acte prostitutionnel, la question qui pourrait se poser serait celle de savoir qui des deux partenaires est « normal » et qui ne l'est pas du tout.
CHANTAL et J. BERNAD font remarquer à ce sujet que : *« Si celles qui se vendent sont sales, ceux qui les achètent sont aussi sales qu'elles. »*[203]

On comprendra donc que les deux partenaires dans l'acte prostitutionnel ont tous deux des rôles à jouer dans ce spectacle. Sous leurs déguisements, les clients sont eux aussi de grandes vedettes du tableau de la prostitution et même, dira CHANTAL et J. BERNAD, ils tiennent « les premiers rôles ».

[203] CHANTAL et BERNAD J. , op.cit, p.34.

CHAPITRE II : LES FACTEURS A LA BASE DU PHENOMENE DE PROSTITUTION JUVENILE.

Parmi les facteurs présumés de la prostitution, les auteurs qui ont étudié ce phénomène, ont relevé les facteurs familiaux, sociaux et économiques ainsi que la personnalité individuelle de la pré-prostituée ; les premiers facteurs étant les plus déterminants.

Dans le présent travail, nous n'avons pas la prétention d'étudier l'étiologie de la prostitution juvénile, nous n'avons pas tous les instruments nécessaires pour l'étude notamment de la personnalité des prostituées.

Ce serait l'objet d'une autre recherche. Nous voulons cependant tenter une petite approche à partir des données que nous avons pu recueillir de notre enquête pour mieux élucider le phénomène de la prostitution juvénile.

2.1. FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.

Nous avons cherché à saisir les facteurs socio-économiques favorisant la prostitution. Pour cela, nous avons posé la question n°5.

Question n° 5 : La prostitution juvénile est-elle liée aux facteurs socio-économiques du pays ?oui ou non . Expliquez votre réponse.

Tableau n° 15 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

Réponses	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	105	92.92	37	92,5	72	93,51	70	92,11	142	92,81
Non	8	7,08	3	7,5	5	6,49	6	7,89	11	7,19
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

La lecture de ce tableau montre que les étudiants affirment quasiment dans leur totalité (92,81%) que la prostitution juvénile est liée aux facteurs socio-économiques du pays, même s'il existe d' insignifiantes différences entre les réponses émises par les diverses catégories d'enquêtés. C' est ce qui ressort des propos des enquêtés.

Une étudiante dit ce qui suit : *« En cas de pauvreté ou de besoin d'argent, il est tout de même raisonnable qu'on recourt à la prostitution que de mourir de faim. Je ne condamne pas une fille qui se prostitue dans ces conditions. »*[204]

Nous avons constaté tout au long de notre recherche que la pauvreté et la place de l'argent étaient les principales causes socio-économiques qu'évoquaient nos enquêtés.

a. La pauvreté.

A première vue, nous avons constaté que la pauvreté vient entête puisque trois quarts des enquêtés l'invoquent comme facteur de a prostitution.

Peut-on donc conclure que la pauvreté matérielle est la cause essentielle de la prostitution juvénile.

Un étudiant l'affirme catégoriquement dans ces propos : *« En tout cas, je ne vois aucune autre raison qui pourrait pousser une jeune fille « à se vendre » si ce n'est que la pauvreté. Je pense personnellement qu'elle ne doit pas aimer ce qu'elle fait ni qu'auparavant elle appréciait celles qui vivaient de ce métier, raison pour laquelle je crois et cela j'en suis sûr qu'aucune personne ne peut se prostituer si ce n'est qu'à cause de la pauvreté. »*[205]

Abordant le sujet dans le même sens, CHANTAL et J.BERNAD disent ce qui suit : *« Mais on ne décide pas de se prostituer. On dit plutôt qu'on va « se débrouiller » pour se sortir d'un mauvais pas, comme s'il n y avait qu'un seul loyer, qu'une seule traite à payer »*[206]

Partant de ces propos, on pourrait chercher à affirmer, sans l'ombre d'une hésitation, que la pauvreté constitue la raison essentielle de la décision de se prostituer. Mais les propos semblent amener à nuancer notre propos.

Un étudiant nous dit ce qui suit : *« La pauvreté conduit bien évidemment certaines jeunes filles à la prostitution mais on ne peut quand même pas affirmer sans risque de se tromper qu'elle en est la principale cause ! Il y a sûrement d'autres raisons à cela. La pauvreté ne vient qu'aggraver les choses. »*[207]

Il nous paraît donc difficile de répondre à la question de savoir si la pauvreté matérielle serait la cause essentielle de la prostitution juvénile, d'autant plus que le niveau de vie de familles de certaines prostituées n'est pas des plus déplorables comparativement au niveau de vie global des autres.

[204] Propos d'une étudiante , FSEN.
[205] Propos d'un étudiant, FSHS.
[206] CHANTAL ET BERNAD J., op.cit, p.27.
[207] Propos d'un étudiant, FSHS.

Nous n'avons pas de chiffres à l'appui, mais l'observation quotidienne montre que la majorité de la population des quartiers de Bujumbura vit quasiment les mêmes conditions.
Nous ne nions évidemment pas l'incidence de l'économie sur le comportement de l'homme. Il est vrai que certaines filles se trouvent dans une situation telle qu'elles doivent aider leurs parents, surtout au cas de veuvage ou de vieillesse, que certaines sont séduites par des cadeaux pour être comme « les autres », etc.

b. La place de l'argent.

Nul n'ignore la place qu'occupe l'argent dans la vie de l'homme. Nos lecteurs nous en voudraient peut-être de nous étendre beaucoup plus sur le sujet en leur expliquant ce qu'ils savent déjà, peut-être même beaucoup plus que nous : l'argent occupe une grande place dans la société.

Notre objectif ici n'est pas de chercher à comprendre la place qu'occupe l'argent dans une société donnée, loin de nous cette idée, mais celui de comprendre la place qu'occupe l'argent dans la prostitution juvénile.

Par des propos de nos enquêtés et certains auteurs qui se sont penchés sur le sujet, nous allons essayer d'y voir clair, de comprendre le lien qui unit le couple : prostitution-argent.

En effet, CHANTAL et J.BERNAD, nous montrent comment le manque d'argent peut conduire une personne à la prostitution : *« Lorsque tu es enfant, le manque d'argent se traduit par ces crampes à l'estomac, Mais lorsque tu as grandi et que tu regardes autour de toi, tu te rends compte que le fric, c'est tout ! Le fric, c'est ce que tu vois, c'est ce tu touches, c'est ce qu'on te montreSi bien que, à 18 ans, j'étais aveuglée et amputée, puisque je n'avais pas d'argent, puisque je n'avais encore appris à regarder de l'autre côté de la vitrine illuminée, autre chose que ce qu'on me montrait.Un peu comme les papillons attirés par la lumière se brûlent les ailes, moi, j'ai été attirée par la vitrine et je me suis brûlée »*[208]

Un étudiant, parlant du rôle de l'argent dans l'étiologie de la prostitution juvénile soutient ce qui suit : *« Les jeunes sont actuellement attirés par l'argent, les filles et les garçons y compris. Et ils sont capables de tout pour en avoir. Dans ce monde actuel, on ne peut vivre sans argent. A part que certains le cherchent pour leur survie, les autres en ont besoin pour leurs loisirs. Mais pour atteindre ce but, les gens empruntent des voies diverses. Il y en a qui fournissent des efforts pour y parvenir et même si la chance ne leur sourit pas toujours, ils persévèrent optimistes*

[208] CHANTAL et BERNAD, J., op.cit, p.27.

et confiants. Par contre, beaucoup de gens optent pour des voies magiques, voire même destructives : la voie de la prostitution. »[209]

L'argent, élément vital pour la survie de l'homme peut donc constituer un mobile important qui pousserait les jeunes filles à se livrer à la prostitution. En effet, le manque d'argent qui, dans son sillage entraîne tant d'autres manques oblige les gens à s'en procurer pour subvenir à leurs besoins. Certains le gagnent honnêtement en travaillant tandis que d'autres s'adonnent à d'autres vices pour y parvenir.

La pauvreté et le manque d'argent conduiraient donc forcément à la prostitution.
La pauvreté et le manque d'argent seraient-ils les seuls responsables de ce comportement ?

Une étudiante nous éclaire sur ce point : *« Je ne pense pas que la situation économique d'une personne soit à la base de la prostitution.*
Toutes les personnes pauvres ne volent ni ne se prostituent pas . Sinon, la presque totalité de la population burundaise volerait ou se prostituerait. Ce qui est sûr, c'est que à part la pauvreté et le manque d'argent, la personne qui se prostitue a sa part de responsabilité. »[210]

Les propos de cette étudiante rejoignent en quelque sorte l'idée de CHANTAL et J. BERNAD : *« ... dans nos conneries, nous avons notre part de responsabilité ... une grande part d'ailleurs Si tu marches dans la boue, fais attention où tu mets les pieds pour ne pas t'enliser complètement. Si toutes les femmes se trouvant un jour dans une situation analogue devaient se prostituer, ce serait alors un grand malheur ! Et si nous sommes victimes des pièges du système capitaliste, nous sommes aussi victimes de nos propres erreurs. »*[211]

Il ressort de ces propos que les facteurs socio-économiques du pays peuvent conduire, les jeunes filles notamment, à la prostitution mais, ils ne sont pas les seuls.

[209] Propos d'un étudiant, FSHS.
[210] Propos d'une étudiante, FSEN.
[211] CHANTAL et BERNAD, J., op.cit, p.28.

2.2. FACTEURS PSYCHOSOCIAUX.

Après les facteurs socio-économiques, nous avons cherché à savoir si les facteurs psychosociaux ne seraient en jeu dans l'émergence de la prostitution.

Question n° 6 : La prostituée choisit cette voie parce qu'elle vit un milieu familial ou social carencé .Oui ou Non. Expliquez votre réponse

Tableau n° 18 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction de nos variables.

REPO NSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	63	55,75	28	70	44	57,14	47	61,84	91	59,48
Non	50	44,25	12	30	33	42,86	29	38,16	62	40,52
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

La lecture de ce tableau nous montre que les facteurs psychosociaux occupent une place non négligeable dans la prostitution juvénile. L'on remarque que plus de la moitié de nos enquêtés reconnaissent que ces facteurs ont un rôle à jouer dans la chute des jeunes dans la prostitution (59,48%). Néanmoins, 40,52% des étudiants affirment que ces facteurs n'ont pas leur place dans l'étiologie de la prostitution juvénile.

Quant à la pertinence de nos variables de recherche, les différences les plus frappantes s'observent pour la variable « sexe » (14,25%). En effet, les filles accordent beaucoup plus d'importance (70%) que les garçons (55,75%) aux facteurs psychosociaux dans l'émergence de la prostitution juvénile.
Inversement, les garçons sont plus nombreux que les filles (44,25% contre 30%) à soutenir que les facteurs psychosociaux ne favorisent pas
la prostitution juvénile, ce qui signifie que ces derniers n'ont pas assez de place dans l'étiologie de la prostitution.

Des propos de nos enquêtés, il ressort que parmi les facteurs psychosociaux de la prostitution juvénile, les plus importants sont les suivants :

- La famille de la prostituée ;
- Les pairs et la fratrie.

a. *La famille de la prostituée.*

Nous avons vu que beaucoup d'auteurs affirment que la prostituée est un être normal qui choisit cette voie suite au milieu plus ou moins carencé dans lequel vit la pré-prostituée : milieu familial ou social.

Les propos de nos enquêtés abondent dans le même sens. Une étudiante nous dit, en effet, ce qui suit : *« La plupart des jeunes filles qui se prostituent viennent des familles où les parents ne s'entendent pas, qui se disputent tout le temps ou tout simplement des parents divorcés. Ces enfants-là ne s'épanouissent donc pas en famille et c'est pour ça qu'ils vont chercher ailleurs ce qui leur manque à la maison. »*[212]

La plupart des propos recueillis parlent de la désunion familiale comme étant une cause importante de la prostitution juvénile. Or, on sait que les deux parents, du moins dans la plupart des cas, sont d'une importance capitale dans la formation de la personnalité.

Nos enquêtés affirment que beaucoup de jeunes filles commencent « ce métier », ne fût-ce qu'occasionnellement, vers l'âge de 15-16 ans. C'est un âge où la personnalité n'est pas encore confirmée, où l'adolescente, si l'on admet les affirmations de beaucoup de psychologues, est confrontée, plus que le garçon, à beaucoup de conflits. Pour H.DEUTCH[213] par exemple, le garçon parviendrait mieux à remplir les tâches les plus importantes spécifiques à l'adolescence, surtout le contrôle des tendances instinctives et leur adaptation aux exigences du monde extérieur et à celles du « moi ». La puberté de la jeune fille semblerait insuffisante à parfaire ces tâches, sa sexualité resterait inhibée, d'où l'explosion à une moindre occasion.
Ces conflits peuvent donc être aggravés par cette désunion familiale.

Signalons que par désunion familiale, nous entendons le divorce, la polygamie, le décès d'un parent ou la séparation temporaire des parents.
Parlant de la polygamie, un étudiant nous dit ceci : *« La polygamie peut, dans des cas particuliers conduire une jeune fille à la prostitution. Prenons par exemple le cas de Buyenzi. La polygamie y est particulière : il s'agit souvent des sortes de « concubinages » où le père n'a pas d'autorité sur certaines de ses femmes. Il peut d'ailleurs les abandonner quand il veut parce qu'elles ne sont pas reconnues officiellement. Les enfants sont pratiquement éduqués par la mère seule qui souvent vit surtout des petits commerces comme la vente de la bière et souvent c'est la fille qui va chercher ces bières au dépôt même aux heures avancées de la nuit, c'est elle qui sert les clients et même le plus souvent ces derniers exigent que ce soit elle qui les serve. Et vous voyez bien où cela débouchera tôt ou tard : la fille devient un jour ou*

[212] Propos d'une étudiante, FSEN.
[213] DEUTSCH, H., op.cit, p.162.

l'autre leur proie. Elle est donc exposée à toute une série de pièges : on lui achète des limonades, des bonbons Et la mère, souvent malgré elle, est obligée de tolérer cette situation pour garder ses clients. Et quand elle grandira, ces mêmes hommes la conduiront progressivement vers une autre voie : « la prostitution[214]*. »*

Pour les autres circonstances de désunion, nous avons retenu les cas de séjour prolongé à l'étranger, d'emprisonnement pour un long cours ou d'un père qui abandonne sa famille pour des raisons par exemple de vagabondage.

Un autre élément qui a été évoqué concerne les beaux-pères ou les marâtres. Les enfants, en présence d'un beau-père ou d'une marâtre, peuvent se sentir mal aimés comme nous le signale les propos d'une étudiante et ils cherchent à s'envoler de leurs propres ailes se disant abandonné par le parent qui leur restait. Cela peut conduire les enfants de l'abîme dans la prostitution.

Les autres propos nous parlent d'un fait qui s'observe actuellement dans beaucoup de foyers et qui est beaucoup plus courant pour les jeunes. Il s'agit en effet, des enfants qui reçoivent leur éducation en dehors des parents au moins pendant une année.

L'éducation en dehors de la famille peut constituer également un handicap au développement normal de l'enfant puisqu'on sait que la famille est une cellule importante dans le développement de l'enfant.
En effet, comme le dit bien H. DEUTCH : *« Dans la structure sociale que nous avons héritée de nombreux siècles, la famille constitue la première ambiance de l'individu et préfigure sa future et plus vaste situation sociale. »*[215]

Même si l'enfant est élevé chez un parent : tante, oncle, ; ce dernier ne peut pas remplacer valablement les parents. L'enfant, surtout quand il est très jeune, ne peut pas s'épanouir parfaitement, il sait qu'il n'est pas chez ses parents, ce qui peut affecter son comportement.

Un autre fait qui a été invoqué est celui du modèle parental. Certains parents ne constituent pas actuellement de bons exemples pour leurs enfants. Il s' agit des parents alcooliques, vagabonds sexuels ou qui s'adonnent à tant d'autres vices.
Un étudiant nous a dit ceci : *« Certaines jeunes filles deviennent des prostituées parce qu'elles n'ont pas eu de modèle parental adéquat. Comment voudrez-vous qu'un enfant qui a une mère qui reçoit ses amants à la maison ne soit pas une traînée ? En tout cas, pour y échapper, il faut qu'elle soit de fort caractère ! »*[216]
On remarque donc que les comportements de certains parents peuvent influer sur le comportement de leurs enfants.

[214] Propos d'un étudiant, FSHS.
[215] DEUTCH, H., op.cit, p.23.
[216] Propos d'un étudiant, FSHS.

b. Le rôle des pairs et de la fratrie.

Dans l'éducation des enfants, les parents sont aussi aidés par les aînés, la fratrie.
Nos lecteurs se demanderont sûrement la raison pour laquelle nous faisons intervenir la fratrie dans l'étiologie de la prostitution.

En effet, les enfants copient le plus souvent les caractères de leurs aînés. Donc, si la fratrie se comporte mal, l'enfant risque de suivre aveuglément et d'adopter les mêmes mauvais comportements.
Les propos d'une étudiante nous éclairent sur ce sujet : *« La plupart des fois, les jeunes filles suivent la voie de leurs aînées qui se prostituent elles aussi ou qui font tout simplement du vagabondage sexuel. »*[217]

Quand la fratrie suit une bonne voie, le rôle qui lui est dévolu consiste à aider les cadets à devenir adultes psychologiquement, socialement et économiquement : c'est-à-dire des êtres capables de produire, de transmettre la vie et de vivre en harmonie avec la société. Et si la fratrie adopte une conduite prostitutionnelle, la jeune fille cadette a de grands risques de s'y noyer elle aussi.

Concernant le rôle que peut jouer le groupe des pairs, une étudiante nous éclaire sur la situation par ces propos : *« La compagnie d'une personne a une grande influence sur celle-ci. Dans l'émergence ou non de la délinquance, la mauvaise compagnie peut avoir son rôle à jouer. Prenons par exemple une jeune fille qui a pour compagnons des toxicomanes ou des alcooliques, elle court de grands risques de se retrouver un jour elle aussi dans ce circuit. Et si alors elle a pour compagnie des prostituées, croyez-vous qu'elle y échappera ? Une jeune fille peut donc se prostituer uniquement parce que sa compagnie se prostitue. »*[218]

Un autre étudiant va dans le même sens en soulignant : *« A cause de la mauvaise compagnie , souvent ce sont les soi-disant amis qui les entraînent à se comporter ainsi ou bien le désœuvrement. »*[219]

La jeune adolescente a un besoin incessant de retrouver ses semblables avec lesquelles elle se comprend et où la présence de chacun est ressentie comme indispensable et valorisée.
« Le groupement est pour l'adolescent la seule issue. Désintéressé de la cellule familiale, impuissant à trouver un milieu qui l'accueille, il veut et crée le groupe. Impatient à s'affirmer, il a besoin d'une matière à modeler, d'une tribune où s'exprimer et le groupe représente cette matière et cette tribune Il a besoin

[217] Propos d'une étudiante, FSHS.
[218] Propos d'une étudiante, FSHS.
[219] Propos d'un étudiant, FSHS.

d'exemple pour l'encourager et d'appui pour le rassurer ; il trouve cela dans le groupe. »[220]

Et l'ami recherché maintenant, n'est plus le compagnon des jeux de l'enfance, ni le compagnon de route. C'est avant tout le « miroir » dans lequel on cherche à se reconnaître, un reflet qui tend à fixer sa propre réalité.
Certaines jeunes ne veulent même pas se désolidariser d'avec les jeunes (amis) ayant de mauvais comportements et se laissent entraîner, particulièrement quand les parents ne font pas tout leur possible pour leur faire abandonner la mauvaise voie.

Soulignons aussi qu'il y a des jeunes qui imitent ce qu'ils observent à la télévision où tout ce qu'on montre n'appelle pas la vertu. La prostitution dont il est question ici est une fausse solution à un vrai problème, à savoir les problèmes psycho-affectifs et les problèmes d'ordre matériel.
L'exemple des parents devrait certainement être des plus efficaces pour décourager les jeunes de la prostitution mais n'oublions pas non plus que la compagnie viendra renforcer ce dernier.

A part la fratrie et les pairs ainsi que le rôle de la famille dans la prostitution juvénile, un autre élément qui revient dans les propos de nos enquêtés concerne l'entourage de la jeune fille.

En effet, l'entourage contribue dans l'éducation des enfants, puisque ces derniers copient certains faits et gestes de tous les adultes qui les entourent. L'entourage doit donc contribuer à leur éducation en les corrigeant en cas d'erreur ou en leur montrant tout simplement la voie à suivre.

Dans le cas qui nous concerne, nous constatons avec nos enquêtés que l'entourage de l'enfant peut conduire ce dernier sur des voies destructrices.

Une étudiante nous dit à ce propos que : *« Aujourd'hui, c'est du chacun pour soi. Nous voyons d'ailleurs que les enfants ne sont pas suffisamment encadrés, y compris dans leur foyer. Il serait alors difficile de s'occuper de ceux des voisins.»*[221]

L'entourage des jeunes adolescents n'observe pas ce que font ces derniers, il ne réagit que quand ces derniers commettent des forfaits. La même enquêté poursuit : *« On dirait qu'il n'y a personne qui observe ou qui remarque ce qu'ils font. »*[222]

[220] FAW, et FOUCHARLAT , Les groupes d'enfants et d'adolescents, Paris, PUF, 1973, pp.31-32.
[221] Propos d'une étudiante, FSHS.
[222] Propos d'une étudiante, FSHS.

Un autre étudiant dira : *« A l'extérieur, si une jeune fille qui n'est pas ton enfant se conduit mal, personne ne réagit, on dirait d'ailleurs que personne ne voit ce qu'elle fait. »*

On remarque donc qu'aujourd'hui, au lieu de contribuer positivement dans l'éducation, l'entourage soit ne fait rien, soit offre de mauvais exemples à nos enfants. Certains parents se méconduisent ou nouent des relations sexuelles avec les jeunes ayant l'âge de leurs enfants ou même leurs petits-enfants, d'autres initient les jeunes ou les entraînent dans la vente ou la consommation des stupéfiants ou tout simplement dans la prostitution.

2.3. FACTEURS SOCIO-CULTURELS.

Avec la question n°7, nous avons cherché à connaître les causes socio-culturelles qui jouent le plus dans l'émergence de la prostitution juvénile.

Question n° 7 : Parmi les facteurs socio-culturels suivants, quels sont ceux qui influencent plus que d'autres la prostitution juvénile ? Expliquez votre réponse.

Tableau n° 19 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des Variables.

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. La détérioration des valeurs traditionnelles	95	84,07	32	80	63	81,21	64	84,21	127	83,01
2.L'Absence de l'autorité parentale	67	59,29	13	32,5	41	53,25	39	51,32	80	52,29
3. L'influence des étrangères	51	45,13	11	27,5	25	32,47	37	48,68	62	40,52
4.L'influence des mass-média	40	35,40	13	32,5	28	36,36	25	32,90	53	34,64
5. Une sexualité débarrassée de tout interdit	37	32,74	14	35	28	36,36	23	30,26	51	33,33
6. Les conflits dans les ménages ou l'instabilité des relations familiales	28	24,78	12	30	18	23,38	22	28,95	40	26,14
7.L' Absence de modèle	31	27,43	9	22,5	22	28,57	18	23,68	40	26,14
8. Autres facteurs (...)	27	23,89	7	17,5	18	23,38	16	21,05	34	22,22

N.B. : La somme dépasse 153 parce que l'enquêté avait le droit de mettre une croix devant plusieurs causes. Parmi les autres facteurs, les étudiants citent....

Les étudiants sont des jeunes adultes, qui, de part leurs observations quotidiennes peuvent savoir distinguer les facteurs les plus déterminants parmi tant d'autres dans la genèse de la prostitution juvénile.
Dans ce sous-thème, nous avons proposé quelques facteurs possibles et l'enquêté avait à nous dire ceux qu'il trouve les plus impliqués dans ce phénomène.

L'analyse du tableau nous fait remarquer que les facteurs socio-culturels qui influencent la prostitution juvénile sont successivement :

- La détérioration des valeurs traditionnelles (83,01%) ;
- L'Absence de l'autorité parentale (52,29%) ;
- L'influence des cultures étrangères (40,52%) ;
- L'influence des mass-média (34,64 %) ;
- Une sexualité débarrassée de tout interdit (33,33%) ;
- Les conflits dans les ménages ou instabilité des relations familiales (26,14%) ;
- L'Absence de modèle (26,14%) ;
- Autres facteurs.

Il n'est pas étonnant que la détérioration des valeurs traditionnelles soit le principal facteur évoqué par les étudiants. En effet, comme toute société, la société burundaise propose aux hommes et aux femmes des modèles de conduites, des formes de comportements qui sont très contraignants, y compris en matière de sexualité. Malheureusement, les valeurs culturelles traditionnelles cèdent de plus en plus le pas aux valeurs importées qui s'imposent irrésistiblement chez les jeunes.

J.B. NTAHOKAJA l'avait déjà constaté avant nous : *« Les pays du tiers-monde, comme on les appelle affrontent une situation nouvelle. L'irruption de la culture occidentale a troublé le mode de vie ancestral de ces peuples, disloqué les structures traditionnelles et créé des besoins nouveaux. »*[223]

Nous avons constaté que les étudiants qui nommaient la détérioration des valeurs traditionnelles comme principal facteur cause socio-culturel de la prostitution juvénile y associant, dans la plupart des cas, les facteurs comme l'influence des cultures étrangères, l'influence des mass-média ainsi qu'une sexualité débarrassée de tout interdit.

Les propos d'une étudiante nous éclairent bien cette situation :

« Parmi les facteurs que vous avez cités, le plus déterminant pour moi serait sans aucun doute la détérioration des valeurs traditionnelles. Les autres facteurs qui ont un rôle primordial à jouer seraient :

[223] NTAHOKAJA J.B., Plaidoyer pour l'Afrique, Bujumbura, édition des Presses Universitaires de l'U.B., FLSH, 1993, p 144.

- *l'influence des cultures étrangères ;*
- *l'influence des mass-média ;*
- *une sexualité débarrassée de tout interdit.*

Mais je tiens à préciser que toutes ces facteurs déterminent le premier. Cela veut dire que ces derniers ont entraîné la détérioration de nos valeurs traditionnelles. »[224]

En effet, la culture traditionnelle a été bouleversée par l'influence des cultures étrangères qui l'ont supplantée. Et à part que cette culture a été implantée par des étrangers qui s'installent au Burundi temporairement ou définitivement, les mass-média joueraient un rôle important dans la diffusion de la culture étrangère.
La jeunesse actuelle veut donc vivre cette nouvelle vie sans toutefois se fier à nos valeurs traditionnelles. Elle veut être à la mode, comme on le dit.

Les étudiants qui associent la sexualité débarrassée de tout interdit à la détérioration des valeurs traditionnelles l'expriment de la manière suivante :
« S'il faut parler de détérioration des valeurs anciennes, il ne faut pas ignorer que la sexualité était jadis un domaine très respecté. L'éducation sexuelle traditionnelle n'était centrée que sur la préparation au mariage. Mais actuellement, les jeunes s'offrent à des pratiques sexuelles diverses dès leur jeune âge. »[225]

Ainsi, la jeunesse actuelle est confrontée prématurément aux réalités qui l'entourent, même les moins belles du monde. Les informations qu'elle reçoit à travers le cinéma, la radio, les slogans publicitaires, etc., ne la laissent pas indifférente. Certaines arrivent même à l'affecter et la révolter. C'est ce qu'illustre G.COURTOIS quand il parle de l'enfant d'aujourd'hui : *« ... sa curiosité est émoussée, sa confiance ébranlée, son esprit d'indépendance se manifeste de façon anarchique, les valeurs capitales que traduisent les mots de loyauté, d'autorité, de conscience, de charité ont perdu de leur force et sont même chez beaucoup douloureusement avilies. »*[226]

Les mass-média constitueraient donc un vecteur important de la culture étrangère qui viendrait à son tour supplanter la culture traditionnelle burundaise. Ce qui aurait donc une influence négative dans un sens sur les comportements de la jeunesse actuelle et surtout sur la vie sexuelle des jeunes.

En fait, la génération actuelle semble n'être plus d'accord avec la tradition, surtout en matière de sexualité. La société elle-même paraît petit à petit ne plus accorder une grande importance à ladite tradition.

[224] Propos d'une étudiante, FSEN.
[225] Propos d'un étudiant, FSHS.
[226] COURTOIS, G., L'art d'élever les enfants aujourd'hui, Ed. Fleurs, 1952, p.12.

Dans le Burundi traditionnel, l'acte éducatif était principalement l'œuvre des parents qui devaient donc veiller à l'intégration de l'enfant dans sa société en lui fournissant des modèles auxquels son individualité naissante devait se référer.
« A cette fin, nous dit J.B. BIGANGARA, *les parents tâchent de vivre en harmonie leur vie conjugale et familiale ; en présence de leurs enfants, ils sont discrets, corrects. Ils doivent éviter entre eux, en face de leurs enfants, les excès de colère. Bref, ils éduquent leurs enfants plus particulièrement par le bon exemple de leur vie conjugale. »*[227]

A travers ces quelques lignes, il est clair que les conflits dans les ménages ou l'instabilité des relations familiales peuvent constituer un mauvais exemple pour la progéniture.

D'ailleurs, les propos de cet étudiant nous le précisent bien : *« Beaucoup d'enfants ne reçoivent plus actuellement une éducation adéquate. Certains parents sont beaucoup plus préoccupés par leurs querelles qu'ils n'ont plus le temps de s'en occuper. Cela perturbe bien entendu les enfants. Et pour ne pas être spectateur de ces scènes, les enfants se cherchent tant d'autres occupations : l'alcool, la drogue et pourquoi pas la prostitution pour prendre leur revanche ! Comment voudrez-vous que des enfants confrontés à de telles pratiques soient des enfants modèles ? »* [228]

Il arrive souvent que les parents oublient complètement que les enfants sont des êtres qui voient, qui entendent, qui jugent, qui critiquent et surtout imitent. L'erreur éducative la plus souvent commise est celle d'interdire aux enfants ce que les parents eux-mêmes aiment faire. Une question se pose, c'est celle de savoir si les parents constitueraient actuellement de bons modèles pour leurs enfants ?

C'est une question délicate qui mérite réflexion avant d'y repondre. En effet, aujourd'hui, nous ne cessons pas de remarquer, de constater ou bien d'assister à des parents qui échangent des insultes, se disputent, se battent et changent de partenaires sexuels sans scrupules, allant jusqu'à détourner des mineurs.
D'autres s'habillent de façon indécente. Tout ceci ne fait que dérouter l'éducation des enfants et ça contamine l'entourage.

Les propos de nos enquêtés nous confirment ces faits : *« Certains parents adoptent des comportements comme l'alcoolisme, la toxicomanie, l'infidélité conjugale qui déroutent l'éducation des enfants. Il y en a d'autres qui se chamaillent tout le temps, etc. Les enfants ne peuvent pas s'épanouir dans un tel cadre. Ils copieront les mauvais comportements des parents. »* [229]

[227] BIGANGARA, J.B. , Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, Expression et valeurs africaines burundaises, Bujumbura, 1986, p.131
[228] Propos d'un étudiant, FSEN.
[229] Propos d'une étudiante, FSHS.

Cette absence de modèle parental peut donc conduire les jeunes à la prostitution. Certains parents constitueraient de mauvais exemples aux yeux de leurs enfants. En fait, certains parents vont jusqu'à pousser les enfants au dévergondage sexuel contre de l'argent ou des « cadeaux » empoisonnés, comme nous le précise les propos de nos enquêtés. D'autres s'adonnent quotidiennement à l'alcool, tout en s'intéressant peu aux activités ou à la vie de la famille. D'autres encore font la sourde oreille ou ferment les yeux face à la méconduite de leurs enfants, allant jusqu'à partager avec ces derniers les « cadeaux » qu'ils ont reçus sans savoir ni demander comment ils ont pu les avoir. Il s'agit, entre autres, des chaînettes, des habits, des boissons, des bracelets, ou tout simplement de l'argent.

Dans tous les cas, ces parents ne représentent plus les modèles qu'on attend d'eux, tout comme ils ne contrôlent pas suffisamment les activités et les comportements de leurs enfants.
Ce qui engendre des catastrophes, quand on sait que, comme le dit A.BERGE : *«L'enfant pour compenser le sentiment de sa faiblesse, doit être assuré par la puissance de ceux dont il dépend et dont la protection lui est indispensable. »*[230]

Cette faiblesse de l'autorité parentale conduit d'ailleurs certains enfants à l'auto-dépendance, à l'auto-prise en charge.
En effet, ils font ce qu'ils jugent bon pour eux, ils se tracent une ligne directrice de leur vie, ils se conduisent comme bon leur semble.

Aujourd'hui, les enfants ne sont plus suivis comme il faudrait, ils ne sont pas suffisamment encadrés, ils observent de mauvais comportements chez les parents et leurs aînés, ils manquent de dialogue avec leurs parents. Certains parents se laissent même dicter certaines conduites par les enfants.
Prenons par exemple les propos avancés par cet étudiant : *« Il y a des parents qui, au lieu de donner des ordres à leurs enfants, suivent ceux de ces derniers. Il s'agit la plupart des cas des enfants ayant des parents non instruits. Ces derniers peuvent ordonner aux parents de leur donner de l'argent pour les sorties, les piques-niques, etc. Les parents exécutent l'ordre sans y prêter attention. Et même chez les parents instruits, certains enfants exercent du chantage pour arriver à leurs fins. Les parents n'ont pas à décider du sort de l'enfant, se disent-ils, les choses changent. »* [231]

En fait, nous constatons actuellement que les rapports éducationnels entre parents et enfants se compliquent de plus en plus, et ceci est dû à beaucoup de facteurs ; soit aux différentes caractéristiques de la ville et d'autres centres « sémi-urbains » qui attirent beaucoup la jeunesse et la tentent, soit à la perte de l'autorité parentale des parents généralement moins instruits que leurs enfants. Ce qui fait que ces derniers ne respectent plus leurs parents, et malheureusement, ces derniers se

[230] BERGE, A., La liberté dans l'Education, Paris, Ed. scarabel, 1964, p.41.
[231] Propos d'un étudiant, FSEN.

caractérisent le plus souvent dans ces circonstances par un certain « mutisme » devant ces comportements irresponsables et malsains, etc.
Cette attitude des parents seraient, comme le disent nos enquêtés, dans la plupart des cas, à l'origine de certains phénomènes comme la prostitution.

Il est également indéniable qu' *« Actuellement, beaucoup d'enfants encore jeunes s'adonnent à la recherche de l'argent soit en faisant du petit commerce, soit en devenant des domestiques dans des ménages, etc., recevant en retour de l'argent comme salaires. »*[232]

Cet argent gagné leur procure une certaine indépendance matérielle. Ainsi, ils peuvent s'acheter des habits, de la nourriture et de la bière, etc. Cette indépendance précoce pousse certains de ces jeunes à ne plus considérer les conseils que leurs donnent leurs parents, d'autres ne les écoutent même plus. Le fruit de toutes ces situations serait sans doute le mauvais comportement ou les phénomènes assimilables à la prostitution.

Les principes et les règles de conduite qui étaient rigides autrefois sont allégés et, en cas d'imposition des règles, des oppositions peuvent s'observer. C'est ainsi par exemple que les filles peuvent fréquenter les garçons sans inconvénients, sortir la nuit, fréquenter les bistrots, etc. Les parents n'ont plus d'autorité sur leurs enfants et l'entourage ne s'y intéressera que quand ça porte atteinte à leur vie privée.

Donc, pour prévenir les troubles de conduite chez leurs enfants, les parents doivent servir de véritables modèles pour leurs enfants et pour l'entourage. Ils doivent garder un bon climat familial, afin d'aider les enfants à assimiler les bonnes choses de leur vie.

[232] Propos d'une étudiante, FSHS.

2.4. LES FACTEURS SOCIOLOGIQUES.

La question n°8 a été introduite en vue de cerner les facteurs sociologiques qui pousseraient les jeunes filles à se livrer à la prostitution.

Question n° 8 : La recherche éperdue des biens, la place de l'argent constitue un mobile important qui pousserait les jeunes filles à se livrer à la prostitution .Oui ou Non . Expliquer votre réponse.

Tableau n° 20 : Répartition des fréquences à ce sous-thème en fonction des variables.

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	87	76,59	26	65	65	84,42	48	63,16	113	73,86
Non	26	23,01	14	35	12	15,58	28	36,84	40	26,14
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Le tableau nous fait remarquer que la majorité de nos enquêtés (73,86%) affirment que la place de l'argent et la recherche éperdue des biens seraient un mobile important qui pousserait certaines jeunes filles à se livrer à la prostitution.

Nous remarquons qu'il existe des différences entre les réponses en fonction des variables. Nous allons vérifier si elles sont significatives en commençant par la variable sexe.

Tableau n° 21 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
87	83,46	3,54	12,5316	0,1501509
26	29,54	- 3,54	12,5316	0,4242247
26	29,54	- 3,54	12,5316	0,4242247
14	10,46	3,54	12,5316	1,1980497

$= \underline{2,19665}$

Le Khi-carré calculé est de 2,206. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. = 1 ; le X^2 lu dans la table est de 3,841. Donc, il est supérieur au X^2 calculé. Nous déduisons que les différences constatées entre les filles et les garçons ne sont pas significatives. Elles sont dues aux fluctuations de l'échantillonnage. La variable « sexe » n'a pas influencé les résultats. D'une façon générale, les garçons comme les filles sont du même avis sur la place de l'argent et de la recherche des biens dans la prostitution juvénile.
Les différences observées peuvent être expliquées par le fait que les garçons veulent se montrer plus sévères en appelant plus que les filles, les gens à agir contre la prostitution juvénile.

Voyons maintenant ce qu'il en est pour la variable « Type de F/I ».

Tableau n° 22 : Calcul du Khi-carré pour la variable « Type de F/I »

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
65	56,87	8,13	66,0969	1,1622454
12	20,13	- 8,13	66,0969	3,2835022
48	56,13	- 8,13	66,0969	1,1775681
28	19,87	8,13	66,0969	3,326467
				= 8,9497827

Le X^2 calculé est de 8,950. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. = 1 ; le X^2 lu dans la table est de 3,841. Comme le X^2 eu est inférieur au X^2 calculé, les différences observées sont significatives. Elles ne sont pas dues au hasard de l'échantillonnage. La variable Type de F/I a influencé les réponses émises à cette question. Les étudiants des FSEN affirment beaucoup plus que leurs camarades des FSHS que la valeur de l'argent et la recherche des biens constituent un mobile important dans la chute vers la prostitution.

Actuellement, les jeunes filles, surtout celles des centres urbains ou semi-urbains, ne trouvent pas un cadre suffisant pour les occuper : les travaux ménagers sont très limités en ville. L'eau est à quelques mètres de la maison, sinon dans ou devant la maison, on n'a pas besoin de ramasser du bois de chauffage, pas de travaux des champs, le père est souvent absent, etc. A cela s'ajoutent la mauvaise compagnie, la promiscuité, la présence des prostituées qui se paient tant de luxe, et toute une série d'autres tentations de la ville.
L'on comprend alors que la fille puisse succomber, surtout quand les parents ne l'encadrent pas suffisamment ou quand ils sont pauvres pour payer à l' enfant tout ce qui miroite à ses yeux.

Nous trouvons la même pensée dans ce passage : *« Je suis d'une famille plus que modeste Mon père était ouvrier agricole . Si bien que, à 18 ans, j'étais aveugle et amputée, puisque je n'avais pas d'argent, puisque je n'avais pas encore appris à regarder de l'autre côté de la vitrine illuminée, autre chose que ce qu'on me montrait ... j'ai été attirée par la vitrine et je me suis brûlée »*[233]

Généralement, les jeunes dépendent financièrement de leurs parents. Tous les parents ne donnent pas de l'argent de poche à leurs enfants ou en donnent très peu, pour satisfaire les besoins des jeunes dans le domaine des loisirs et dans tant d'autres domaines comme l'habillement à la mode et tant d'autres délices qui attirent la jeunesse.
Ceci pour la simple raison que la plupart des parents n'en ont pas. Pourtant, on voit des jeunes aller au cinéma, assister à des spectacles, aller dans des soirées dansantes, s'acheter des bijoux, des habits de luxe... Et on se demande la source de l'argent qu'ils utilisent.

Allant dans le même ordre d'idées, les propos de cet étudiant tentent de nous donner la réponse : *« Il y a tant de jolies choses dans cette capitale qu'on aurait envie de tout avoir. Ces choses attirent beaucoup la jeunesse, certains parents ne sont pas prêts à satisfaire les désirs de leurs enfants. Mais néanmoins, on remarque que certaines jeunes filles sans ressources apparemment s'habillent à la dernière mode, s'offrent tant de choses luxueuses et on pourrait sans doute se demander où elles trouvent toutes ces choses. Si ce n'est pas de la part des parents, si elles ne travaillent pas pour les gagner, comment font-elles pour avoir toutes ces choses-là ? C'est la question qu'on se pose.*
Moi je crois que c'est très simple. Il y a actuellement des phénomènes qui ébranlent la morale sociale. Des adultes qui entretiennent ces jeunes filles pas par gentillesse, mais parce qu'ils profitent d'elles sexuellement. Contre un morceau de pain, une jeune fille de 15 ans couche avec un homme de 60 ans. Pour satisfaire leurs besoins, ces jeunes filles se prostituent. ».[234]

A travers ces propos, on remarque que certaines jeunes filles se prostituent pour pouvoir s'offrir « des joies de la vie » comme disent nos enquêtés.
Les sources de revenu consacrés à ces loisirs par ces jeunes filles sont donc, dans la plupart des cas, illicites ou gagnés malhonnêtement.

[233] CHANTAL et BERNAD,J., op.cit, p.27.
[234] Propos d'un étudiant, FSHS.

2.4.FACTEURS PSYCHOLOGIQUES.

La question n° 9 a été introduite dans le but de cerner les facteurs psychologiques qui peuvent être à la base de la prostitution juvénile.

Question n°9 :Certaine gens vivent des situations telles que la prostitution se présente comme une solution à leurs problèmes quotidiens(déceptions amoureuses, insatisfactions sexuelles...) Oui ou Non. Expliquez.

Tableau n° 23 : Répartition des fréquences à ce sous-thèmes en fonction des variables.

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Inquiétude à cause du chômage ou de la précarité de la vie	57	50,44	27	67,5	48	62,34	36	47,37	84	54,90
2. Déceptions amoureuses	36	31,86	8	20	23	29,87	21	27,63	44	28,76
3. Maternité illégitime	13	11,50	2	5	4	5,19	11	14,47	15	9,80
4. Insatisfactions sexuelles	7	6,20	3	7,5	2	2,60	8	10,53	10	6,54
TOTAL	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Les étudiants enquêtés sont majoritairement d'avis que l'inquiétude à cause du chômage ou de la précarité de la vie peut conduire certaines jeunes filles à la prostitution (54,90%).

Une minorité de nos enquêtés, soit 6,54%, est d'avis que les insatisfactions sexuelles peuvent influencer le comportement sexuel chez certaines jeunes filles. D'autres enquêtés affirment que les déceptions amoureuses peuvent conduire à la prostitution juvénile (28,76%) quand ils ne précisent pas que la maternité hors mariage mène dans cette voie (9,80%).
Quant à la pertinence des variables, vérifions tout cela à l'aide du test du Khi-carré.

Tableau n° 24 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
57	62,04	- 5,04	25,4016	0,409439
36	32,50	3,5	12,25	0,376923
13	11,08	1,92	3,6864	0,3327075
7	7,39	0,39	0,1512	0,0205818
27	21,96	5,04	25,4016	1,1567213
8	11,50	- 3,5	12,25	1,0652173
2	3,92	- 1,92	3,6864	0,9404081
3	2,61	0,39	0,1521	0,058758
				= 4,3602739

Le X^2 calculé est de 4,360. Au seuil de probabilité 0,05 et D.L. = 3, le X^2 lu est de 7,815. Le X^2 calculé est inférieur au X^2 lu.

Nous déduisons que les différences constatées ne sont pas significatives, elles sont dues aux fluctuations de l'échantillonnage. Donc, la variable « sexe » n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. Globalement, les garçons comme les filles admettent que certaines situations poussent les jeunes filles à la prostitution.

Tableau n° 25 : Calcul du Khi-carré pour la variable « T F/I »

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
48	42,27	5,73	32,8329	0,7767423
23	22,14	8,86	0,7396	0,0334056
4	7,55	- 3,55	12,6025	1,6692052
2	5,03	- 3,03	9,1809	1,8252286
36	41,73	- 5,73	32,8329	0,7867936
21	21,86	- 8,86	0,7396	0,0338334
11	7,45	3,55	12,6025	1,6916107
8	4,97	3,03	9,1809	1,8472636
				= 8,664083

Le X^2 calculé est de 8,664. Le X^2 lu dans la table au D.L. = 3, au seuil de probabilité 0,05 est de 7,815. Comme le X^2 calculé est supérieur au X^2 lu dans la table, nous pouvons affirmer que les différences constatées sont significatives. Elles ne sont pas dues aux fluctuations de l'échantillonnage. La variable Type F/I a influencé les réponses émises à cette question.

De l'avis de la majorité de nos enquêtés, certaines gens vivent effectivement des situations telles que la prostitution se présente comme la solution mieux indiquée à leurs problèmes quotidiens. Il s'agit en effet, des problèmes financiers, des déceptions amoureuses, des insatisfactions sexuelles, etc.

En fait, le Burundi est dans une situation où la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'Etat essaie de subvenir aux besoins de la population en créant des emplois, mais le chômage persiste. On remarque même qu'aucun gouvernement du monde n'a pu supprimer le chômage et même si c'était le cas, ce n'est jamais sûr que tout le monde soit content de son emploi, de son salaire. D'où certaines filles peuvent passer à l' acte prostitutionnel.

Comme le dit M. ORAISON : *« Le type qui se retrouve a dix huit ou vingt ans mal aiguillé, vers un boulot qui ne l'intéresse pas, et qui en plus est au chômage,Si le type n'est pas mal, et qu'il sait qu'il a du succès auprès des hommes, un beau jour il se dira : " Ben merde ! il faut quand même que je bouffe ! " Alors il peut faire ça. »*[235]

M. ORAISON parle ici de la prostitution masculine mais une telle situation est aussi valable dans le cas de la prostitution féminine, si du moins nous en croyons les propos de nos enquêtés : *« Nous vivons actuellement une période de crise économique flagrante. Beaucoup de gens vivent dans la misère. Peu de gens sont capables de se nourrir suffisamment. Beaucoup de jeunes gens sont au chômage ou font des activités peu rémunérées ou qui ne les intéressent pas du tout.*
En cas d'une nécessité impérieuse d'argent, il est compréhensible qu'une femme exige une rémunération de la part des hommes qui viennent la solliciter pour des rapports sexuels » [236]

Cette situation s'accompagne le plus souvent de la séduction. Il est vrai que certaines jeunes filles se trouvent dans une situation telle qu'elles doivent aider leurs parents, surtout en cas de veuvage ou de vieillesse, tandis que certaines autres sont séduites par des cadeaux pour être comme « les autres ».

La maternité hors mariage et la séduction peuvent être mises aussi dans la même rubrique. En effet, la séduction est la base de la majorité des cas de maternité illégitime. Le soubassement de tout cela peut bien sûr être cherché ailleurs : la famille et l'environnement.

[235] ORAISON, M., op.cit, p.49.
[236] Propos d'un étudiant, FSHS.

Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, nous avons décrit en long et en large la séduction quand nous décrivions le phénomène de la prostitution. Mentionnons toutefois quelques circonstances de séduction évoquée par nos enquêtés.
Il s'agit des hommes qui, pour avoir une fille, font de fausses promesses de l'épouser. D'autres paient les cartes au cinéma, prennent régulièrement les filles en auto-stops quand elles font de grandes distances pour se rendre à l'école. D'autres les dépassent en voiture souvent, leur donne des cadeaux sans que les parents ne s'opposent.
D' autres promettent des emplois quand ils ne s' agit pas tout simplement d' entremetteurs et de rabatteurs.

A propos de ces fausses fiançailles, nous ferons remarquer que nos enquêtés ont soutenu par exemple que ce phénomène est trop fréquent à Buyenzi.
Effectivement, on trouve certains parents, surtout les mères qui vous disent que leur fille est fiancée à tel garçon, alors que la fille a moins de quinze ans et que le garçon n'a rien déclaré officiellement. Ce dernier ne fait que venir régulièrement flirter avec la fille. La famille ne connaît même pas suffisamment le garçon, il suffit qu'il achète quelques bouteilles de bière pour sortir avec la fille.

Souvent, ces relations finissent par une maternité hors mariage ou par un mariage vite suivi d'un divorce ou par un concubinage suivi d'une séparation.
De tels cas se rencontrent fréquemment et ils constituent des facteurs qui poussent vers la prostitution. Tout cela pour dire que des fois cela peut être évité, notamment si on adopte une conduite sexuelle saine et si on prépare correctement le mariage, notamment par des fiançailles sérieuses.

Parlant des fiançailles dans la société traditionnelle des pays des grands lacs africains, A. KASHAMURA écrit : *« Toutes sortes de considérations entrent en ligne de compte dans le choix des fiancés. Ils doivent se connaître depuis plusieurs mois. Généralement ils habitent le même village ou le même* royaume. *Il convient que les parents se connaissent et soient de préférence des amis de longue date. »*[237]
Cela était donc un facteur de stabilité du mariage dans la société traditionnelle.

Dans ce cas contraire, en cas de fausses fiançailles, celles-ci ne peuvent être suivies que de déceptions amoureuses. La maternité illégitime qui en découle dans la plupart des cas constituera un facteur de prostitution surtout dans les cas où la mère-célibataire doit subvenir aux besoins de son enfant et qu'elle n'a d'autres recours que la prostitution.

Les étudiants qui ont évoqué les insatisfactions sexuelles comme facteur de la prostitution juvénile justifient leur position de la manière suivante : *« Quand on est longtemps privé des relations sexuelles, il est tout à fait compréhensible d'aller voir les femmes publiques. »*[238]

[237] KASHAMURA , A., Famille, sexualité et culture. Essai sur les mœurs sexuelles et les cultures des peuples des Grands Lacs Africains, Paris, Payot, 1973, p.91

[238] Propos d'une étudiante, FSEN.

Un autre ajoute ce qui suit : *« Certaines exigences sexuelles insatisfaites dans le mariage ou dans le concubinage, peuvent trouver satisfaction dans la prostitution. »*[239]

Un autre enquêté nous dira ce qui suit : *« La prostitution offre à chaque individu la possibilité de se procurer des partenaires sexuels qui répondent à ses goûts. »*[240]

Nous remarquons à travers ces propos que les étudiants qui évoquent l'insatisfaction sexuelle comme facteur de la prostitution juvénile l'oriente beaucoup plus du côté du client qui fait recours à la prostitution.
Les insatisfactions sexuelles n'expliquent pas en soi la prostitution juvénile, comme nous le montrent les propos de nos enquêtés. Il faut que celles-ci s'accompagnent de la volonté de vouloir aller chercher ailleurs cette satisfaction, ainsi qu' au cercle de séduction dont nous avons parlé précédemment.

Nous lisons chez cette étudiante que : *« Je ne dirais pas que les insatisfactions sexuelles soient du côté de la jeune fille. Elles se situeraient beaucoup plus chez les hommes mariés ou les célibataires (ceux qui ont de l'argent à dépenser bien sûr !) en bref le groupe « clients ». Ceux-là vont donc inciter les jeunes à la prostitution en leur donnant des cadeaux, de l'argent et beaucoup d'autres biens. C'est ce que nous observons actuellement ; des hommes qui courtisent des filles qui pourraient même être leurs filles ou petites-filles. »*[241]

Si nous nous en tenons à l'avis de nos enquêtés, les insatisfactions sexuelles auraient une certaine influence sur la prostitution juvénile, pas directement mais par le biais de ces hommes insatisfaits qui utiliseraient ces jeunes filles pour satisfaire leurs besoins sexuels.

J.G.MANCINI n'est pas loin de cette idée quand il nous renseigne que : *« Pour satisfaire les besoins plus ou moins impérieux et irrésistibles de l'homme, une foule innombrable de femmes est livré partout dans le monde à la cupidité et à la brutalité des proxénètes de tous ordres.»*[242]

Pour satisfaire leurs besoins sexuels, certains hommes vont jusqu'à faire recours aux proxénètes. Ces derniers, comme nous l'avons déjà vu, entraîneraient certaines jeunes filles vers la prostitution.

[239] Propos d'un étudiant, FSEN.
[240] Propos d'un étudiant, FSEN.
[241] Propos d'une étudiante, FSHS.
[242] MANCINI, J.G., op.cit , p.11.

2.5.LES FACTEURS SOCIO-POLITIQUES.

1. La naissance des camps de déplacés et la prostitution juvénile.

La question no 10 a été introduite pour savoir si, selon les étudiants, les facteurs socio-politiques ne peuvent pas pousser les jeunes filles vers la prostitution.

Question n° 10 : Dans les camps des déplacés, les jeunes filles se prostituent pour assurer leur survie ou celle de leur famille. Oui ou Non. Expliquez votre réponse.

Tableau n° 26 : Répartition des fréquences à ce sous-thème en fonction des variables.

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
OUI	81	71,68	32	80	65	84,42	48	63,16	113	73,86
NON	32	28,32	8	20	12	15,58	28	36,84	40	26,14
TOTAL	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

La lecture de ce tableau permet de constater que la grande majorité de nos enquêtés (73,86%) certifient que les jeunes filles des camps des déplacés se prostituent pour assurer leur survie ou celle de leur famille, tandis que 26,14% affirment le contraire.

Suite à la crise qui secoue le pays depuis 1993, les conditions de vie de la femme sont devenues de plus en plus précaire. En effet, cette crise a bouleversé tous les secteurs de la vie nationale et les femmes n'ont pas été épargnées. IRAMBONA dit à ce propos : *« Elles ont été et restent plus touchées étant donné qu'elles constituent les locataires majoritaires des sites de « déplacés », « des réfugiés » et « des rapatriés ».*[243]

Avec la crise, beaucoup de femmes sont devenues chefs de ménages (surtout dans les camps de déplacés) avec à leur charge de nombreux orphelins. Elles ont fui et perdu leurs unités de production et, pour survivre, elles comptent souvent sur des bienfaiteurs qui ne répondent pas toujours à leurs attentes. D'où certaines femmes, par contrainte, peuvent adopter d'autres moyens comme la prostitution, pour assurer leur survie et celle de leur famille.
Cette situation ne frappe pas seulement les femmes, certaines jeunes filles vivant dans les camps se retrouvent face aux problèmes de survie. En effet, certaines ont perdu

[243] IRAMBONA, B., Etude socio-comportementale des prostituées devant le VIH/SIDA, Mémoire inédit, U.B., FPSE, Bujumbura, 2002, p.18

leurs parents et doivent se « débrouiller » pour survivre, elles et quelquefois avec des frères et sœurs à leur charge. Certaines d'entre elles trouvent du travail ou d'autres activités honnêtes pour assumer leurs responsabilités. D'autres, ne pouvant pas gagner honnêtement leur vie, recourent à n'importe quels moyens pourvu qu'elles survivent. La prostitution constitue dans ce cas, pour certaines filles un gagne-pain.

Nos enquêtés l'ont bien mentionné : *« Que de mourir de faim, je comprends que ces filles vendent leur charme au plus offrant pour se sortir d'une situation difficile : survivre. »*[244]

Comme nous remarquons qu'il existe des différences de pourcentage entre les réponses de nos enquêtés, nous allons chercher à savoir si elles sont significatives ou non en commençant par la variable « sexe ».

Tableau n° 27 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe » après la correction de Yates.

Fo	Fe	Fo - Fe	Fo – Fe – 0,5	(Fo – Fe – 0,5)²	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
81	83,46	- 2,46	- 2,96	8,7616	0,1049796
32	29,54	2,46	1,96	3,8416	0,1300473
32	29,54	2,46	1,96	3,8416	0,1300473
8	10,46	- 2,46	- 2,96	8,7616	0,837629
					= 1,2027033

Avec le test de Khi-carré après la correction de Yates, le X^2 calculé est égal à 1,203, au seuil de probabilité 0,05 et au degré de liberté 1. Le X^2 lu dans la table est à 3,841.Le X^2 calculé étant inférieur au X^2 lu, ,nous en déduisons que les différences constatées au niveau de la variable sexe ne sont pas significatives et peuvent être expliquées par le hasard de l'échantillonnage. Mais, malgré cela, on remarque que les filles comprennent plus leurs sœurs des camps de déplacés que les garçons.

Il n'est pas évident que les étudiants et les étudiantes doivent converger sur les opinions, même s'ils constituent un groupe d'étudiants fréquentant la même université. Surtout, quand il s'agit de questions aussi délicates que la sexualité, le consensus dans le groupe n'est pas chose facile.

D. ANZIEU et Y. MARTIN, cités par P. NKUNZIMANA, l'explicitent en ces termes : *« L'accord unanime est en réalité fondé sur des attentes personnelles exceptionnellement toutes satisfaites. Mais il y a précisément consensus lorsque le groupe ne tombe pas dans un accord facile, mais vit une entente péniblement*

[244] Propos d'une étudiante, FSEN.

engendrée. Le consensus (....) est un consentement composé d'acceptation active de soi et d'autrui et de relations soi-autrui.» [245]

L'on comprendra avec nous que le consensus dans un milieu comme l'Université du Burundi puisse ne pas être réel, surtout qu'il s'agit de la sexualité, domaine vécu différemment par les deux sexes.

Nous allons maintenant voir si la variable « Type F/I » joue dans les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 28 : Calcul de Khi-carré pour la variable « T F/I ».

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
65	56,87	8,13	66,0969	1,1622454
12	20,13	- 8,13	66,0969	3,2835022
48	56,13	8,13	66,0969	1,1775681
28	19,87	8,13	66,0969	3,32467
				8,949727

Le X^2 calculé est de 8,950. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. = 1, le X^2 lu dans la table est de 3,841. Le X^2 calculé étant supérieur au X^2 lu dans la table, cela nous prouve que les différences entre les réponses de nos enquêtés sont significatives. « La variable Type de F/I » a influencé les réponses émises à cette question.

Les étudiants des FSEN soutiennent beaucoup plus que leurs camarades des FSHS que les filles des camps des déplacés se prostituent pour survivre.

Depuis octobre 1993, il persiste une situation qui altère les conditions de vie des Burundais. Presque personne n'a été épargné par cette crise que nous traversons. Les enfants, les jeunes, les adultes, les vieillards, tout le monde a été touché par cette guerre.
Certaines familles ont dû fuir leur domicile pour aller vivre dans des camps de déplacés.
Dans le cas qui nous concerne, à la question de savoir si les jeunes filles des camps de déplacés se prostituent pour leur survie et pour celle de leur famille, nous constatons avec nos enquêtés qu'effectivement la prostitution peut malheureusement constituer un moyen pour ces filles d'aider les parents, d'aider la famille à survivre.

[245] ANZIEU D., MARTIN,Y., cités par NKUNZIMANA, P., in Psychologie sociale, cours inédit, 2ème candidature, Bujumbura, FPSE, U.B. , p.50.

Un étudiant nous a dit que : *« Si la fille et ses parents étaient riches, l'aide aux parents ne serait pas nécessaire. Mais dans le cas contraire, puisqu'elle ne peut tirer de quoi survivre que de son corps, elle doit s'y faire. Ne dit-on pas que les cornes les plus terribles ne sont pas celles du taureau mais celles de la faim. »*[246]

Mais peut-on conclure que la pauvreté matérielle est la cause essentielle de la prostitution des jeunes filles des camps des déplacés ?
Il est difficile de répondre à cette question, d'autant plus que le niveau de vie de ces jeunes prostituées n'est pas le plus déplorable par rapport au niveau global des autres. Nous n'avons pas les chiffres à l'appui mais l'observation quotidienne montre que la majorité de la population des camps des déplacés vit dans les mêmes conditions. Nous ne nions pas évidemment l'incidence de l'économique sur le comportement de l'homme. Il est vrai que certaines filles se trouvent dans une situation telle qu'elles doivent aider leurs parents surtout en cas de veuvage ou de vieillesse, ou qu'elles soient tout simplement orphelines et qu'elles aient la prise en charge de leurs petits frères et sœurs.

Un étudiant nous fait remarquer à ce sujet que si toutes les jeunes filles se trouvant dans de telles situations : *« ... devaient se prostituer, le nombre de prostituées se chiffrerait par million »* [247]
La majorité des étudiants des FSHS est donc d'avis que la prostitution n'est pas une solution pour les jeunes filles des camps de déplacés mais qu'au contraire elle alourdit leur existence, vu les conséquences qu'elle occasionne.

Par ailleurs, nous avons voulu savoir si la prolifération des ONG n' aurait pas sa place dans l'expansion du phénomène de prostitution juvénile.

[246] Propos d'un étudiant, FSEN.
[247] Propos d'un étudiant, FSHS.

2. La prolifération des ONG et la prostitution juvénile

Cette question n° 11 a été formulé pour savoir si les ONG n' auraient pas amplifié le phénomène de prostitution juvénile.

Question n° 11 : La prostitution juvénile a pris une ampleur considérable avec la prolifération des O.N.G. Oui ou Non. Expliquez votre réponse.

Tableau n° 29 : Répartition des réponses émises à cette question

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. Aisance matérielle	43	38,05	24	60	36	46,75	31	40,79	67	43,79
2. Célibat géographique	40	35,40	8	20	28	36,36	20	26,32	48	31,37
3. Apport des cultures étrangères	30	26,55	8	20	13	16,38	25	32,29	38	24,84
TOTAL	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

En premier lieu, nos enquêtés affirment que l'aisance matérielle des fonctionnaires des ONG joue un rôle important dans la prostitution juvénile (43,79%).
Le célibat géographique qui touche la plupart des fonctionnaires des ONG serait également un élément important qui pousserait à outrance la fréquentation des prostituées (31,37%).
Le dernier groupe d'étudiants, soit 24,84%, dit qu'avec les ONG, il y a un flux d'étrangers dans le pays, ce qui favoriserait l'apport de cultures étrangères et conduirait certaines jeunes filles à la prostitution.

Quant à l'influence de nos variables de travail, des différences non négligeables s'observent au niveau de toutes les variables (sexe et Type F/I). Nous allons tout de même calculer le X^2 pour voir si elles sont significatives.

Tableau n° 30 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
43	49,48	- 6,48	41,9904	0,8486337
40	35,45	4,55	20,7025	0,5839915
30	28,07	1,93	3,7249	0,1327003
24	17,52	6,48	41,9904	2,3967123
8	12,55	- 4,55	20,7025	1,3751158
8	9,93	- 1,93	3,7249	0,3751158
				= 5,9867552

Au seuil de probabilité 0,05 et au degré de liberté 2, le X^2 lu est de 5,991. Le X^2 calculé est égal à 5,9867552. Ce dernier étant légèrement supérieur au X^2 lu, nous en déduisons que la variable joue dans les réponses des enquêtés.

Les écarts de proportions observés entre les filles et les garçons peuvent être expliqués par le fait que les filles sont les mieux indiquées pour savoir si certaines filles auraient pris la voie de la prostitution avec l'avènement des ONG ; ceci parce qu'elles sont plus proches de leurs camarades ou amies. On pourrait affirmer aussi qu'elles se le disent.

Tableau n° 31 : Calcul du Khi-carré pour la variable « Type de F/I ».

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
36	33,72	2,28	5,1984	0,15411637
28	24,16	3,84	14,7456	0,6103311
13	19,12	- 6	37,4545	1,9589121
31	33,28	- 2,28	5,1984	0,1562019
20	23,84	- 3,84	14,7456	0,6185234
25	18,88	6,12	37,4544	1,9838136
				= 5,4819458

Après le calcul du X^2, la valeur du X^2 calculé est de 5,4819458. Le X^2 lu dans la table au D.L. = 2 et au seuil de probabilité 0,05 est de 5,991. Le X^2 lu est

légèrement supérieur au X^2 calculé, cela prouve que les différences constatées ne sont pas significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. La variable « Type de F/I » n'a pas influencé les réponses émises à cette question.

Cependant, l'on constate que les étudiants des FSHS sont majoritaires à affirmer que l'apport des cultures étrangères par les ONG favoriserait la prostitution juvénile.
Les étudiants des FSEN accusent beaucoup plus le célibat géographique comme pouvant influencer la prostitution juvénile.

En général, nos enquêtés constatent qu'avec la prolifération des ONG, la prostitution juvénile a pris une ampleur considérable.
Par exemple, écoutons un étudiant faire une observation : *« Je ne peux pas dire que la prostitution a commencé avec l'avènement des ONG. Non, ce serait pure utopie. Mais il est clair que la prostitution a pris une ampleur nouvelle et une allure considérable avec cet avènement. La prostitution juvénile a été beaucoup plus que celle des adultes influencée par les ONG. »* [248]

Il est sans doute clair, à travers ces propos, que les étudiants condamnent les ONG comme ayant une certaine influence sur la prostitution juvénile. Mais comment expliquent-ils ce phénomène ?

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les étudiants enquêtés se répartissent dans trois groupes de réponses à notre question de savoir en quoi la prolifération des ONG a amplifié la prostitution juvénile.

Ceci va sans dire que les explications reçues vont se répartir en 3 catégories.
Les propos suivants vont nous éclairer sur le rôle que joue la prolifération des ONG dans la prostitution juvénile et la façon dont elle l'influence.

Les étudiants qui expliquent cette influence par l'aisance matérielle des fonctionnaires des ONG s'expriment de la manière suivante :
« Les fonctionnaires des ONG gagnent énormément d'argent. Cet argent est dans la plupart des cas gagné facilement. L'on comprend bien que l'argent gagné facilement se dépense aisément : s'acheter des belles voitures, des villas, s'habiller à la mode, etc. mais pourquoi pas une « bonne chair » ! La « chair fraîche », ce n'est pas ce qui manque au pays et l'argent, ils en ont suffisamment pour pouvoir s'en payer. Et ne dit-on pas que « les hommes ont besoin de chair, les femmes ont besoin d'argent. » Certaines jeunes filles sont donc attirées dans le filet de ces fonctionnaires pour y puiser le fameux trésor : l'argent. » [249]

[248] Propos d'un étudiant, FSHS.
[249] Propos d'une étudiante, FSHS.

L'aisance matérielle de ces fonctionnaires leur permettrait donc de se procurer des « filles de joie » et constituerait aussi une certaine attirance pour les jeunes filles qui aimeraient avoir une part du « gâteau » de ce luxe, comme le disent nos enquêtés.

Le deuxième groupe de nos enquêtés est d'avis que le célibat géographique de la plupart des fonctionnaires des ONG pousserait ces derniers à la consommation des rapports sexuels extra-conjugaux.

Cette étudiante explique cette situation par les propos suivants :

«La plupart des fonctionnaires des ONG viennent de l'étranger et sont en grande majorité sans leur famille. Les fonctionnaires nationaux ont, pour certains, des foyers stables mais ils sont souvent envoyés travailler loin de leurs familles pour des missions ou tout simplement temporairement (disons par exemple pour un fonctionnaire qui a sa famille à Bujumbura et qui va travailler à l'intérieur ou vice-versa). En tout cas, toutes ces situations font place à un grand nombre de célibataires géographiques. L'homme voulant satisfaire ses désirs sexuels doit s'en procurer « sur place ». C'est-à-dire dans ses parages. On comprendra avec nous que certaines jeunes filles vont être victimes de cette situation surtout que la « demande en proie à consommer » va augmenter. » [250]

Il n'est pas dit que tous les célibataires géographiques recourent à la prostitution pour apaiser leur appétit sexuel, mais il clair, de part l'avis de nos enquêtés, que cette situation a contribué à hisser la prostitution juvénile à un haut niveau de l'échelle.

L'apport des cultures étrangères, élément évoqué par le dernier groupe de nos enquêtés comme jouant un rôle dans la prostitution juvénile est developpé de la façon suivante : *« Les fonctionnaires des ONG venus de l'extérieur du pays ont des mœurs différentes des nôtres. Ils se soucient peu de ce que l'on peut dire de leurs conduites, donc, ils se croient permis de se comporter comme bon leur semble, puisque se disent-ils, « personne ne les voit » (du moins quelqu'un de leur connaissance) et aussi pour certains, la sexualité est dans leur pays libéralisée. Ils entraînent dans leur sillage nos jeunes qui s'y soumettent sans y penser. Les jeunes les prennent pour leurs modèles et se laissent influencer par ces derniers, ce qui peut entraîner des conséquences néfastes à ces jeunes et à la société. Ces conséquences peuvent être de plusieurs ordres et pourquoi pas la prostitution ! »*[251]

L'influence de l'apport des cultures étrangères sur la prostitution avait été expliqué en détail, c'est pour cela que nous n'y revenons pas particulièrement. Mais disons seulement que la prolifération des ONG a contribué dans cet apport.

[250] Propos d'une étudiante, FSEN

[251] Propos d'une étudiante, FSHS

Nous venons de passer en revue quelques thèmes importants pour une approche de l'étiologie de la prostitution. Comme facteurs évoqués par nos enquêtés, nous retrouvons les facteurs familiaux, socio-économiques, socio-politiques et psychologiques.
On peut se demander alors quelle part accorder à chacun de ces facteurs dans l'étiologie de la prostitution.
Faut-il conclure par exemple que la prostitution juvénile est due aux facteurs familiaux puisque nous avons vu que les familles des prostituées connaissent plus ou moins certaines carences ? En effet, si nous considérons le facteur économique isolément, il est indéniable que, malgré le manque de statistiques, l'observation de tous les jours prouve que les parents des prostituées ne sont pas les seuls « pauvres ». Beaucoup de familles ont le même statut social et économique que celui des familles des prostituées mais n'ont pas nécessairement des filles prostituées, et leurs filles sont également exposées aux tentations de la ville.

Mais ici nous éviterons d'être catégorique, nous pensons qu'il y a une imbrication de tous ces facteurs socio-économico–politiques et familiaux.
Ce serait donc une erreur de prendre un fait social comme la résultante d'une seule relation fonctionnelle dans les cas où cette relation pourrait apparemment se présenter. C'est pour cela que dans notre analyse nous essayons de voir plusieurs facteurs, de les combiner, sans dire a priori que tel ou tel facteur est plus déterminant qu'un autre.

Nous pensons que, tous ces facteurs combinés, donnent une vision de ce qui pourrait être à l'origine de la prostitution juvénile. Pris isolément, un seul facteur ne pourrait expliquer la genèse de la délinquance en général et de la prostitution juvénile en particulier.
La prostitution juvénile est un mal. Comme tout mal social, la prostitution juvénile a des conséquences dans la société dans laquelle elle sévit.
Quelles sont donc les conséquences de la prostitution juvénile ?
C'est l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES DU PHENOMENE DE PROSTITUTION JUVENILE.

0. INTRODUCTION.

Notre société, par le passé, interdisait à la jeunesse de parler de sexualité, de nouer des relations sexuelles avant le mariage. Pour cela, il était prévu des sanctions sévères, surtout pour les filles. En effet, nous savons qu'une fille qui tombait enceinte était rejetée de la maison familiale tandis que sa famille subissait des sanctions. A cet époque, on observait moins de dégâts sexuels (grossesses non-désirées, IST,), surtout chez les jeunes.

Par contre, aujourd'hui, les questions sexuelles ne relèvent plus du tabou, puisque même les mass-media en parlent quotidiennement. On essaie d'expliquer la valeur de la sexualité dans la vie de l'être humain. Il n'est donc pas étonnant de constater des cas de dévergondage sexuel, y compris chez les jeunes. Ce qui est dangereux quand on sait que le VIH/SIDA se transmet particulièrement par voie sexuelle comme le suggère les propos de N. BAJOS et al. : *« L'initiation précoce à la vie sexuelle comporte un risque accru de contracter le VIH et les MST puisqu'elle prolonge l'exposition sexuelle, à moins que le premier rapport sexuel ne marque le début d'une relation monogame de part et d'autre. »*[252]

La libéralisation de la sexualité ne signifie pas seulement propagation des IST/SIDA, elle a d'autres conséquences comme les grossesses non-désirées, les interruptions volontaires des grossesses ou l'émergence du phénomène des mères célibataires, etc.

[2] BAJOS, M., et al, Sexualité et SIDA , ANRS, 1995, p.47.

1. LES CONSEQUENCES PSYCHOSOCIOLOGIQUES

1. Les conséquences de la prostitution juvénile sur le vécu de la famille.

Pour cerner les conséquences de la prostitution juvénile sur le vécu de la famille, nous avons posé la question n°12

Question n° 12 : La prostitution juvénile a des conséquences néfastes sur le vécu dans la famille de la prostituée. Oui ou Non. Expliquez votre réponse.

Tableau n° 32 : Répartition des fréquences des réponses émises à cette question selon les variables : sexe et Type F/I

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	105	92,92	37	92,5	72	93,51	70	92,11	142	92,81
Non	8	7,08	3	7,5	5	6,49	6	7,89	11	7,19
TOTAL	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

La lecture de ce tableau nous montre que les étudiants dans leur très grande majorité affirment que la prostitution juvénile a des conséquences néfastes sur le vécu dans la famille de la prostituée (92,81%).

Il existe de très faibles différences entre les pourcentages selon les variables de notre travail mais nous allons tout de même vérifier si elles ont influencé les réponses émises à cette question à l'aide du X^2.

Tableau n° 33 : Calcul du Khi-carré pour la variable « sexe » après la correction de Yates

Fo	Fe	Fo - Fe	Fo – Fe – 0,5	(Fo – Fe – 0,5)²	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
105	104,87581	0,12419	0,37581	0,1412331	0,0013466
8	8,124183	- 0,12419	- 0,62419	0,3896131	0,0479572
37	37,124183	- 0,21419	- 0,62419	0,3896131	0,0104948
3	2,87581	0,12419	0,37581	0,1412331	0,0491107
					= 0,1009093

Le X^2 calculé est de 0,101, le X^2 lu dans la table au degré de liberté égal à 1 et au seuil de probabilité 0,05 est de 3,241. Le X^2 lu dans la table est supérieur au X^2 calculé, ce qui nous prouve que les petites différences constatées sont dues au hasard

de l'échantillonnage. La variable sexe n'a pas influencé les réponses émises à cette question.
On peut donc dire que les garçons et les filles sont du même avis que la prostitution juvénile a des conséquences sur la vie dans la famille de la prostituée.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la variable « Type de F/I ».

Tableau n° 34 : Calcul du Khi-carré pour la variable « Type F/I » après la correction de Yates.

Fo	Fe	Fo - Fe	Fo – Fe – 0,5	(Fo – Fe – 0,5)²	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
72	71,464052	0,535948	0,035948	0,0012922	0,0005827
5	5,535948	- 0,535948	- 1,035948	1,0731882	0,1936221
70	70,535948	- 0,535948	- 1,035948	1,07311882	0,0152147
6	5,464052	0,535948	0,035948	0,0012922	0,0002364
					= 0,2096559
					~ 0,210

En appliquant la correction de Yates, le X^2 calculé est de 0,210. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. égal à 1, le X^2 lu dans la table est égal à 3,841. Donc, le X^2 lu est supérieur au X^2 calculé. Les différences constatées sont dues au hasard de l'échantillonnage. Cela veut dire que la variable « Type F/I » n'a pas influencé de façon significative les résultats.

La prostitution juvénile a des conséquences néfastes sur la vie dans la famille de la prostituée.
En effet, comme le disent nos enquêtés, la prostituée appelée communément « Maraya » en swahili, signifie celle « qui couche avec n'importe qui » et celle-là ne mérite donc aucun égard, aucun respect, aucune estime sociale. Cela influence l'entourage de la famille de la prostituée. Une étudiante enquêtée nous l'a exprimé à travers ses propos : *« Etre appelée « prostituée » par la société dans laquelle on vit revêt une connotation négative. La jeune fille qui se prostitue est mis en marge de la société, elle est considérée comme un « déchet » de la société qui l'a vu naître.*
Elle n'a pas de considération sociale. C'est une traînée, comme on dit. Sa famille en porte par conséquent le fardeau parce que dit-on que « Umuryambwa aba umwe agatukisha umuryango ». A cause de cette prostituée, toute la famille est mise en marge de la société, chaque membre de la famille est montré du doigt par l'entourage comme si, à son tour, il avait commis un impair. »[253]

Il est donc clair, à travers ces propos, que la mauvaise réputation d'une prostituée a des retombées négatives sur sa famille. Une autre conséquence qui a été évoquée par la plupart de nos enquêtés est celle des grossesses non-désirées des

[253] Propos d'une étudiante, FSHS. « Umuryambwa aba umwe agatukisha umuryango « signifie littéralement » un seul mangeur de chien déshonore la famille. »

prostituées suivis le plus souvent soit par des avortements, soit par des naissances d'enfants illégitimes.
Dans tous les cas, cette situation cause des problèmes à la famille comme le souligne cet étudiant : *« En cas de grossesse, la jeune prostituée doit faire recours à sa famille soit pour se faire avorter ; ce qui demande des moyens financiers que la famille doit dépenser avec des risques que leur fille meure soit que la fille mette au monde un enfant illégitime ; ce qui va être encore un plus lourd fardeau quand la famille doit tout faire pour élever cet enfant. »*[254]

De l'avis de nos enquêtés, l'argent que ces prostituées perçoivent de leur « profession » ne signifie rien à côté des dépenses qu'elles doivent consentir pour faire vivre et éduquer les enfants qui en naissent. A ce sujet, un étudiant ajoutera même que *« les prostituées sont incapables de donner une éducation valable à leurs enfants. »*[255].
Il ne faudrait pas aussi ignorer que certaines familles se déchirent à cause de la prostitution. Comme le dit cette étudiante, *« la prostitution est l'une des principales causes des mésententes en famille. »*[256]
En effet, les parents se rejettent les responsabilités dans le comportement de leur fille. Le père accuse par exemple sa femme de la mauvaise éducation qu'elle a donnée à sa fille et vice-versa.

Ne pouvant pas se résigner à abandonner leur jeune fille, la famille est obligée d'assumer toutes les erreurs de sa fille et d'en subir les conséquences. Quand des clients abusent d'elle et qu'elle a besoin de soins médicaux, quand elle est accusée de vol par les clients, etc. Un étudiant nous dit que *« dans les milieux prostitutionnels, les querelles qui peuvent aller jusqu'au crime sont chose courante. »* [257]. Cela montre bien que la jeune fille court de gros et réels dangers. Il y a aussi le cas des maladies vénériennes ou d'autres maladies incurables comme le SIDA. Les parents sont obligés, dans tous les cas, de s'occuper de leur fille puisque les frais engagés sont de loin supérieurs à ce qu'aura gagné la jeune prostituée. La famille se retrouve donc victime des agissements de leur fille.
Par ailleurs la prostitution a des retombés sur les pairs et la fratrie comme on va le voir dans les lignes suivantes.

[4] Propos d'une étudiante, FSHS.
[5] Propos d'un étudiant, FSEN.
[6] Propos d'un étudiant, FSHS.
[7] Propos d'un étudiant, FSHS.

2. Les conséquences de la prostitution juvénile sur les pairs.

En posant cette question no 13, nous avons voulu cerne les retombés de la prostitution juvénile sur les pairs.

Question n° 13 : La prostitution juvénile pousse les pairs à en faire autant. Oui ou non. Expliquez votre réponse.

Tableau n° 35 : Répartition des fréquences à cette question en fonction des variables.

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	65	54,87	24	60	31	40,79	55	71,43	86	56,21
Non	51	45,13	16	40	45	59,21	22	28,57	67	43,79
TOTAL	113	100	40	100	76	100	77	100	153	100

Majoritairement, nos enquêtés affirment que la prostitution juvénile pousse les pairs à en faire autant (56,21%), alors que 43,79% sont d'avis contraire.

Quant à l'influence de nos variables de recherche, la variable « sexe » semble ne pas jouer puisque les différences constatées sont faibles (5,13%).
Cependant, la variable « Type de F/I » semble avoir influencé les réponses émises à cette question puisque les différences sont de 30,64%. En effet, là où les étudiants de FSHS sont nombreux à se prononcer sur l'influence qu'ont les jeunes prostituées sur les autres jeunes, soit 71,43% contre 40,79% des FSEN, les étudiants de FSEN sont à l'inverse d'avis que les jeunes ne se prostituent pas parce que
leurs camarades se prostituent. Disons en bref qu'ils sont d'avis contraire, soit 59,21% contre 28,57%.

Nous avons vu que les différences existent, nous allons tout de même calculer le X^2 pour voir si elles sont significatives.

Tableau n° 36 : Calcul de Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
62	63,52	- 1,52	2,3104	0,0363727
51	49,48	1,52	2,3104	0,04666936
24	22,48	1,52	2,3104	0,1027758
16	17,52	- 1,52	2,3104	0,1318721
				= 0,3177142

Après le calcul de X^2, la valeur du X^2 est de 0,318. Le X^2 lu dans la table au D.L. = 1 et au seuil de probabilité 0,05 est de 3,841.
Le X^2 lu est supérieur au X^2 calculé, cela prouve que les différences observées ne sont pas significatives. Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage.
La variable sexe n'a pas influencé les réponses émises à cette question.

Tableau n° 37 : Calcul du Khi-carré pour la variable « Type F/I ».

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
55	43,28	11,72	137,3584	3,1735153
22	33,72	- 11,72	137,3584	4,0734994
31	42,72	- 11,72	137,3584	3,2153183
45	33,28	- 11,72	137,3584	4,1273557
				= 10,589888

Le X^2 calculé est de 10,590. Le X^2 lu dans la table au D.L. = 1 et au seuil de probabilité 0,05 est de 3,841. Donc le X^2 lu est inférieur au X^2 calculé. Les différences observées sont significatives. La variable « Type F/I » a influencé les réponses données à cette question.

En effet, le type de formation suivi n'est pas le même dans les FSEN et dans les FSHS. Les étudiants du FSHS seraient les mieux informés de par leur formation sur le comportement des jeunes et sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs égaux. Nous pensons que c'est pour cette raison qu'ils sont les plus nombreux à soutenir que les jeunes peuvent s'influencer mutuellement, surtout quand il s'agit de la sexualité, question tabou sur laquelle beaucoup de jeunes n'ont pas reçu d'informations de la part de leurs parents.
Mais nous constatons en définitive que la majorité de nos enquêtés soutiennent que la prostitution juvénile pousse les pairs à en faire autant (56,21% contre 43,79%).

Les jeunes filles, comme nous l'avons déjà évoqué, sont plus vulnérables au phénomène de prostitution. Au cours de son expérience de la vie, la jeune fille va réagir et se comporter en fonction de son caractère, de son histoire personnelle, de son milieu familial, de la société et de l'attitude de celle-ci à son égard. Elle obéit ce faisant à tout ce qui se passe notamment chez tout adolescent comme le dit M. NSHIMIRIMANA : *« L'adolescent se livre souvent à la recherche de nouveaux modèles identificatoires, ce qui va le décentrer de son milieu familial. Son imaginaire se peuple de héros mythiques lointains. D'autres jeunes peuvent aussi jouer ce rôle ;*

nous connaissons l'influence majeure exercée par le groupe de pairs et les bandes d'adolescents dans les mécanismes d'identification.» [258]

Les propos de nos enquêtés nous décrivent la situation des jeunes filles de la même façon : *« La jeune adolescente épouse les idées, les comportements du groupe auquel elle appartient. A l'âge de l'adolescence, la jeune fille se retire du milieu familial pour se chercher le groupe des pairs, des égaux. Il est compréhensible que les jeunes imitent, copient les comportements de leurs égaux.»*[259]

De ces propos, nous constatons que les jeunes filles prostituées peuvent entraîner dans leur sillage d'autres jeunes, surtout leurs camarades et celles de leur entourage. Un autre étudiant nous dira dans ses propos ce qui suit : *« La mauvaise compagnie conduit forcément à de mauvais comportements. Si dans un groupe de cinq jeunes filles, une d'entre elles se prostitue, elle peut entraîner tout le groupe à la prostitution. Prenons par exemple qu'elle achète de quoi boire, qu'elle s'habille à la mode et d'autres luxes qu'elle exhibe. Les autres voudront aussi « se mettre à la mode » mais pour y parvenir, il faudra qu'elles empruntent le même chemin qu'elle. La jeune fille peut dans d'autres cas constituer une intermédiaire entre ces jeunes filles et les hommes qui en ont besoin. »*[260]

De ces propos, nous constatons que la prostitution juvénile pousse les pairs à en faire autant.

La majorité des étudiants des FSEN contestent le fait que la prostitution juvénile pourrait pousser les pairs à s'adonner à la même pratique. C'est ce qui ressort des propos de cet étudiant : *« Toutes les jeunes filles savent que la prostitution est un « mal social ». Quand une fille de leur groupe se prostitue, au lieu de l'imiter, si ce sont des filles bien éduquées, elles la redressent et si elle ne rejoint pas le droit chemin, elles l'expulsent de leur groupe. Les jeunes filles qui se prostituent parce qu'elles ont copié ça de leurs amies, c'est qu'au fond d'elles-mêmes elles devaient le faire tôt ou tard. »* [261]

Les propos de cet étudiant sont catégoriques. On ne se prostitue pas parce qu'on a copié les comportements chez les camarades mais parce qu'au fond de soi, les mêmes comportements existaient déjà.

L'observation quotidienne nous montre cependant que dans plusieurs situations les jeunes d'un groupe adoptent les mêmes comportements.

[258] NSHIMIRIMANA, M., Contribution à l'étude des facteurs du tabagisme chez les jeunes adolescents, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FPSE , 2001, p.15

[259] Propos d'une étudiante, FSHS.

[260] Propos d'un étudiant, FSHS.

[261] Propos d'un étudiant, FSEN.

3.2. LES CONSEQUENCES SOCIO-CULTURELLES.

La prostitution juvénile notamment a des répercussions sur les valeurs sociales. C'est ce qui nous avons voulu savoir avec la question no 14.

Question n° 14 : En banalisant l'acte sexuel, la prostitution signifie fin des valeurs traditionnelles ? Oui ou Non. Comment ?

Tableau n° 38 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

REPONSE	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	63	55,75	28	70	44	57,14	47	61,84	91	59,48
Non	50	44,25	12	30	33	42,86	29	38,16	62	40,52
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Majoritairement, nos enquêtés affirment que la libéralisation de l'acte sexuel par la prostitution serait l'une des voies qui conduiraient vers la fin des valeurs traditionnelles (59,48%). Inversement, 40,52% des étudiants soutiennent que ces valeurs n'ont plus de place dans la société actuelle à cause de la modernisation de la société, comme on le verra dans leurs propos.

Quant à la pertinence de nos variables de recherche, les différences les plus frappantes s'observent pour la variable « sexe » (14,25%). En effet, les filles accordent beaucoup plus de place (70%) que les garçons (55,75%) au fait que la prostitution, en banalisant l'acte sexuel, risque de signifier la fin des valeurs traditionnelles.

Inversement, les garçons sont plus nombreux que les filles (44,25% contre 30%) à soutenir que les valeurs traditionnelles sont handicapées par la modernisation de la société, ce qui signifie qu'elles n'ont plus tellement cours et donc qu'elles n'agissent pas actuellement dans la vie sexuelle des jeunes.

Le fait que les filles soient un peu plus puritaines dans leurs propos, montre qu'elles se sentent plus concernées que les garçons, puisqu'au delà de la prostitution, il y a risque de grossesses non-désirées chez la fille, il y a le VIH/SIDA, etc.

Actuellement, nous constatons que l'éducation sexuelle des enfants n'est plus rigoureuse et les effets se font sentir dans notre société.

Les propos de H. SCHELSKY, nous décrivent la situation de façon amère : *« Libérée de cette manière, l'éducation sexuelle a des conséquences graves, personnelles ou sociales qu'elle pouvait entraîner ; elle a pris un caractère de frivolité et d'indépendance personnelle qui a suscité entre autres, une thèse attrayante selon laquelle les relations sexuelles modernes devraient être assimilées à un jeu et qu'elles sont effectivement devenues une forme d'amusement pour des millions d'êtres. »* [262]

Les valeurs traditionnelles comme la chasteté, l'abstinence et la fidélité se retrouvent compromises.
Un de nos enquêtés nous dit à ce propos : *« La vie sexuelle des jeunes se caractérise actuellement par sa plus grande liberté. Faire des rapports sexuels devient pour eux un jeu, un loisir comme tant d'autres. Ce qui vient contredire la vie sexuelle de jadis qui se caractérisait par la fidélité, l'abstinence,* la *chasteté. En effet, dans le Burundi traditionnel, la fille devait rester vierge jusqu'au mariage. Mais combien de filles se marient actuellement encore vierges ? Ce laisser-aller ne conduirait-il pas la société à la perte de son identité traditionnelle ? »*[263]

Des propos de nos enquêtés, il ressort que l'acte sexuel a perdu de son cachet traditionnel. Les mœurs traditionnels subissent de profonds changements dans tous les domaines, y compris la sexualité.
H. SCHELSKY dit à ce propos : *« On remarque la décadence des mœurs et des conventions dans le domaine des rapports amoureux et sexuels, du fait que l'homme est libre de disposer de lui-même et ce jusqu'à la débauche. »* [264]

Il existe désormais une plus grande liberté dans les rapports amoureux, certaines conventions morales ayant disparu. Aujourd'hui, les relations sexuelles sont considérées comme normales, mais les jeunes et les autres devraient comprendre que les relations sexuelles ne sont pas obligatoires comme le dit M. JOHNSON : *« Si vous n'avez jamais eu de relations sexuelles et que vous préférez attendre, ne croyez pas que vous devez vous justifier. Vous êtes normal et vous faites les choses à votre rythme. Il n'est pas le même pour tous et c'est votre droit de suivre le vôtre. Avoir des rapports sexuels c'est le pied, mais c'est une lourde responsabilité.»*[265]

Beaucoup de faits montrent que les valeurs traditionnelles n'ont plus de place. En effet, certains individus disent que celui ou celle qui n'a pas de rapports sexuels est malade. On en fait un droit, voire une obligation, pour tout le monde, y compris les non-mariés, quel que soit leur âge. Dans notre société, les pratiques sexuelles sont devenues une habitude au sein de la jeunesse.

[262] SCHELSKY, H., Sociologie de la sexualité, Paris,Ed. Gallimard, 1955, p.224.
[263] Propos d'un étudiant, FSHS.
[264] SCHELSKY, H., op.cit. , p 193.
[265] JOHNSON , M., L'amour sans risque, New -York, éd. J'ai lu, 1992, p.78.

La prostitution juvénile, en banalisant l'acte sexuel, met fin aux valeurs traditionnelles qui renvoient à un idéal qui est difficile à atteindre comme nous le dira notre enquêté : *« On ne peut plus vivre sans amour libre. On ne demandera pas aux jeunes actuellement avec ce qu'ils voient et entendent d'attendre le mariage pour avoir les rapports sexuels. »* [266]

Il est donc évident qu'avec la libéralisation de la sexualité et la prostitution juvénile, les valeurs traditionnelles en matière de sexualité n'ont plus leur place ou tendent au moins à la perdre de plus en plus..

3.3. LES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES.

La question n° 15 nous permis de savoir si la prostitution juvénile s'est engagée ou non sur un chemin de non-retour.

Question n°15 :La prostitution juvénile enfonce la prostituée sur le chemin de non-retour ? Oui ou non. Expliquez .

Tableau n° 39 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	87	76,59	26	65	65	84,42	48	63,16	113	73,86
Non	26	23,01	14	35	12	15,58	28	36,84	40	26,14
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Le tableau nous fait remarquer que la grande majorité de nos enquêtés (73,86%) affirment que la prostitution juvénile enfonce la prostituée sur le chemin de non-retour, tandis que 26,14% sont d'avis contraire. En effet, ces derniers disent que les prostituées, si elles le veulent peuvent reprendre une vie normale.

Nous remarquons qu'il existe des différences entre les réponses en fonction des variables. Nous allons vérifier si elles sont significatives en commençant par la variable « sexe ».

[66] Propos d'un étudiant, FSEN.

Tableau n°40 : Calcul de Khi-carré pour la variable « sexe ».

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
87	83,46	- 3,54	12,5316	0,1501509
26	29,54	- 3,54	12,5316	0,4242247
26	29,54	- 3,54	12,5316	0,4242247
14	10,46	- 3,54	12,5316	1,1980497
				= 2,19665

Le X^2 calculé est de 2,206. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. = 1 ; le X^2 lu dans la table est de 3,841. Donc, il est supérieur au X^2 calculé. Mais déduisons que les différences constatées entre les filles et les garçons ne sont pas significatives. Elles sont dues aux fluctuations de l'échantillonnage. La variable « sexe » n'a pas influencé les résultats. D'une façon générale, les garçons et les filles sont du même avis que la prostitution enfonce les prostituées sur le chemin du non-retour.

Voyons ce qu'il en est pour la variable « Type F/I »

Tableau n° 41 : Calcul du Khi-carré pour la variable « Type F/I »

Fo	Fe	Fo - Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
65	56,87	8,13	66,0969	1,1622454
12	20,13	- 8,13	66,0969	3,2835022
48	56,13	- 8,13	66,0969	1,1775681
28	19,87	8,13	66,0969	3,326467
				= 8,9497827

Le X^2 calculé est de 8,950. Au seuil de probabilité 0,05 et au D.L. = 1 ; le X^2 lu dans la table est de 3,841. Comme le X^2 lu dans la table est inférieur au X^2 calculé, les différences observées sont significatives. Elles ne sont pas dues au hasard de l'échantillonnage. La variable du « Type F/I » a influencé les réponses émises à cette question.

Les étudiants des FSEN affirment beaucoup plus que leurs camarades des FSHS qu'une prostituée ne peut plus quitter la prostitution pour reprendre le droit chemin. Comme nous l'avons souligné ailleurs, le type de formation suivie pourrait

expliquer en partie ces différences observées. Si des efforts sont fournis, les étudiants des FSHS croient qu'il est possible de redresser les jeunes prostituées.

La prostitution juvénile est un fléau qui menace la jeunesse actuelle. Comme le constate la majorité de nos enquêtés, il y a très peu de chances pour qu'une fille qui se prostitue retrouve sa place dans la société dite « normale ».
N. MINANI abordant le sujet dans le même sens, nous dira que :
«La femme qui se prostitue perd sa place dans la société. En effet, le passage d'une femme dans une maison de tolérance, ses séjours dans un établissement de détention la marquent pour le reste de ses jours.» [267]

Elle n'est plus citoyenne à part entière, elle est méprisée, déchue ; et chose plus grave encore, souligne G. BATAILLE *« non seulement elle est déchue mais la possibilité lui est donnée de connaître sa déchéance. Elle se sait humaine. Même sans honte, elle peut avoir conscience de vivre comme des porcs. »* [268]

Ces passages nous montrent que malgré tous les efforts qu'on peut déployer pour tirer les prostituées de cette impasse, il reste toujours un coin sombre qu'il est difficile d'atteindre.
Une étudiante souligne que : *« Malgré les efforts qu'on peut fournir pour aider les prostituées à se relever, je crois que la réussite est encore loin. C'est vrai que la majorité d'elles se prostituent pour survivre, mais même si on leur donnait du travail, beaucoup d'entre elles resteraient prostituées parce que comme on le dit « Iyakariye ntigata ». Et pour celles qui abandonneraient ce métier, croyez-vous que la société leur pardonnerait ce qu'elles ont fait avant ! La prostitution leur restera marquée à vie sur leur front. »* [269]

Vouloir sortir les prostituées de leur situation serait un projet louable. Mais comment les sortir de là si les raisons qui les ont poussées à se prostituer sont toujours présentes. La pauvreté, le chômage, les instabilités sociales et familiales, etc. Il est donc clair qu'il est difficile de regagner le droit chemin quand on s'est déjà prostitué. CHANTAL dira à ce sujet que : *« à cause des difficultés insurmontables que nous avons pour quitter le trottoir : nous y sommes condamnées à vie. »* [270]

Elle poursuit dans le même sens en disant : *« Nous n'avons pas de formation professionnelle. Et le chômage sévit partout. Puis, ce qui nous défavorise et nous suit toujours, c'est que nous sommes « fichées » pour ainsi dire, à vie ... ».* [271]

[67] MINANI, N., op.cit, p.44.

[69] Propos d'une étudiante, FSHS « Iyakariye ntigata » signifie qu'il est difficile d' abandonner une habitude qui s'est installée.

[70] CHANTAL et al, op.cit, p.22

[71] Ibidem

A ce propos, H. BENOIT écrit ceci : *« Le plus grand malheur de la prostituée réside dans la condamnation qu'elle porte souvent contre elle-même, le mépris dont elle se sent entourée induit en elle un mépris identique.*
La prostituée peut être minée par les maladies vénériennes et l'alcool mais elle l'est souvent d'une façon plus terrible par le dégoût qu'elle a d'elle-même. » [272]

Nous constatons donc, avec nos enquêtés, que les cas où les prostituées reprennent la vie normale sont rares. Comme le disent nos enquêtés, beaucoup de choses seraient à entreprendre pour y parvenir. Pas seulement les conditions de vie des gens qui doivent changer mais aussi la société actuelle.
A la réaction : *« Il faudrait changer beaucoup de choses pour vous tirer delà.»* [273]
CHANTAL et BERNAD répondent : *« Il faudrait changer ce monde mal foutu et pourri, le refaire tout neuf. Nous sommes le miroir de la société actuelle. »*[274]

Par « nous sommes le miroir de la société actuelle », CHANTAL et BERNAD veulent tout simplement dire que : *« ... les clients, les flics, les juges, le gouvernement,, en abusant de vous (prostituées), se jugeaient eux-mêmes, et qu'à votre tour, en les accusant, vous condamniez un type de société qui distille partout l'hypocrisie, le profit et la perversité. »*[275]

Nous constatons en définitive que la prostitution juvénile enfonce la prostituée sur le chemin de non-retour. Cela transparaît clairement dans la majorité des propos de nos enquêtés.
De plus, les auteurs qui ont écrit sur ce sujet abondent dans le même sens comme nous l'avons vu dans les quelques passages cités plus haut.

Nous pouvons donc conclure en disant qu'il est très difficile de reclasser la prostituée, étant donné que très peu de possibilités nous sont offertes pour y parvenir.

[272] BENOIT, H., op.cit, p.349.
[273] CHANTAL et al, op.cit, p.23.
[274] Ibidem
[275] Ibidem

3.4. LES CONSEQUENCES SANITAIRES.

La prostitution juvénile a des conséquences sur le plan sanitaire. C'est ce que nous avons voulu saisir par la question n°16.

Question n° 16 : La prostitution juvénile signifie la propagation du SIDA et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) ? Oui ou Non. Justifiez.

Tableau n° 42 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction de nos variables.

REPONSES	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
Oui	63	55,75	28	70	44	57,14	47	61,84	91	59,48
Non	50	44,25	12	30	33	42,86	29	38,16	62	40,52
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

Ce tableau nous éclaire bien sur la place qu'occupe la prostitution juvénile dans a propagation du SIDA et des IST. L'on remarque que plus de la moitié de nos nquêtés reconnaissent que la prostitution juvénile est un vecteur important dans la ropagation du SIDA et des IST (59,48%).
Néanmoins, 40,52% des étudiants affirment que ce sont les clients des prostituées qui ropagent le SIDA et les IST. Un étudiant soulignera à ce propos : *«Ce sont ceux qui réquentent les prostituées qui sont les premiers responsables de la propagation des aladies sexuellement transmissibles. Les prostituées ne sont que leurs victimes. La rostituée n'a pas le choix. Elle accepte tous ceux qui viennent à elle, rien que pour agner de quoi vivre. Elle n'a même pas le droit d'exiger la protection des rapports réservatifs). Et si l'homme est contaminé, il va contaminer la prostituée et celle-ci son tour contaminera les autres qui la fréquentent. Mais si ces derniers sont udents et qu'ils se protègent, la maladie ne sera pas propagée ! »* [276]

Les étudiants qui prennent cette position sont donc d'avis que ce sont les ients des prostituées qui ne prennent pas les précautions de protection qui sont sponsables de la propagation du SIDA et des IST.

CHANTAL et BERNARD abordant le sujet dans le même ordre d'idées, nous ent ce qui suit :
Ils ne pensent pas une seconde que les maladies vénériennes, ce sont eux qui nous apportent. A les entendre, c'est nous qui sommes malades, comme ça, par pération du Saint-Esprit. »[277]

ropos d'un étudiant, FSHS.
CHANTAL et BERNARD, op.cit, p.36.

Les prostituées dont il s'agit dans cette étude, ce sont des jeunes. Des jeunes qui sont malléables et qui par conséquent sont faciles à tromper. On comprendrait que nos enquêtés veillent condamner les adultes qui s'en servent pour assouvir leur soif de la chair sans se soucier de ces conséquences sanitaires.

Quant à la pertinence de nos variables de recherche, les différences les plus frappantes s'observent pour la variables sexe (14,25%). En effet, les filles soutiennent beaucoup plus que les garçons (70% contre 55,75%) que ce sont les prostituées qui propagent le SIDA et les IST.
Inversement, les garçons sont plus nombreux que les filles (44,25% contre 30%) à soutenir que les hommes qui fréquentent les prostituées auraient plus de poids dans la propagation du SIDA et des IST que les filles prostituées.
Mais disons en général que la majorité de nos enquêtes condamnent la prostitution et l'accusent de propager le SIDA et les IST.

La collectivité ne peut pas se désintéresser des conséquences de l'acte prostitutionnel au point de vue sanitaire, puisqu'il comporte un risque de contagion. Notons que le problème des IST est crucial pour les prostituées et surtout pour les occasionnelles : certaines maladies se constatent tardivement, ce qui fait que la prostituée contamine un bon nombre de clients sans le savoir.
D'autres prostituées ne le remarquent pas ou le constatent trop tard. D'autres, surtout les jeunes filles mineures occasionnelles, ont peur de se faire soigner, elles ont honte du qu'en-dira-t-on.
Ecoutons ce que nous dit cette étudiante à ce sujet : *« Certaines prostituées contaminent leurs clients sans le savoir. Certaines d'entre elles ne se font pas soigner par peur qu'on les remarque à l'hôpital et que leur clientèle ne la soupçonne de malade. Certaines d'autres savent qu'elles sont malades mais ne le disent pas pour pouvoir préserver leurs clients. On comprendra donc que le risque de contamination et de propagation de la maladie est très élevé puisque les clients ne chercheront pas à se protéger ne sachant pas que la prostituée est malade. »* [278]

Les jeunes filles prostituées connaissent le SIDA ainsi que les IST. Elles connaissent leur mode de transmission et de contamination. Elles savent comment lutter contre ces maladies mais ne le font pas. L'on pourrait se demander pourquoi ? Simplement parce qu'elles ne veulent pas perdre leur clientèle, même au risque de leur transmettre ce mal, parce qu'elles ne veulent pas perdre le métier qui, pour la plupart est un gagne-pain.
L'UNESCO dit à ce propos que : « (....) *les jeunes comprennent la nature de l'infection à V.I.H. et des M.S.T. et savent ce qu'ils peuvent faire pour s'en prémunir et protéger les autres et que d'autre part, les craintes et les mesures discriminatoires soient évitées. »* [279]

[278] Propos d'une étudiante, FSHS.
[279] UNESCO, L'Education sanitaire à l'Ecole par la prévention du SIDA et des MST, Paris , Les presses de l'UNESCO, 1981, p.18.

Il faudrait donc prendre des garanties contre cette menace pour la santé publique, et c'est ce souci qui inspirerait la législation dans le domaine de la santé. Mais ce serait une erreur d'attribuer à la seule prostitution l'existence et la propagation des maladies vénériennes.

J.G.MANCINI va dans le même sens quand il dit : *« En France comme aux Etats-Unis, la grande source d'infection est constituée non pas par la prostituée traditionnelle, mais par l'amie de rencontre qui représente 60% environ des services de contamination chez les hommes. »* [280]

Il continue dans le même sens en rapportant les propos du Dr.A. S. : *« J'ai, dit-il, beaucoup de prostituées dans ma clientèle. Celles que je connais sont très conscientes de la valeur que leur corps représente pour elles-mêmes et sont très attentives à tout stigmate suspect. De plus, elles font faire volontairement des analyses régulières. Il faut retenir surtout que les prostituées et même les jeunes sont des femmes averties et qu'elles sont souvent moins dangereuses au point de vue vénérien que bien des femmes dites du monde qui ignorent un peu trop délibérément les risques qu'elles courent, à vouloir suivre les égarements d'une libido dépresso-maniaque agressive.»* [281]

Si la propagation est due non pas à des prostituées de métier mais à des non-prostituées, partenaires occasionnelles, comme suite à des rapports dits « libres », *« il ne s'agit plus alors d'un problème purement sanitaire qui est la protection du client, mais bien d'un problème d'ordre social et moral concernant tous les rapports sexuels non rétribués, plus difficiles à prévenir et à guérir. »*[282].

Il est donc clair que la propagation du SIDA et des IST n'est pas le seul apanage des prostituées, mais que tant d'autres gens contribuent d'une façon non négligeable à la contamination.
La solution, en matière de lutte contre le SIDA et les IST, doit être trouvée non seulement dans la lutte contre la prostitution organisée mais dans un effort incessant d'information des familles et d'éducation de la jeunesse.

Dans ce chapitre, nous venons de voir que quoi qu'il en soit, la prostitution juvénile est une menace pour la société. Il ne serait donc pas juste de terminer ce travail sans mentionner la position des étudiants de l'Université du Burundi quant à sa condamnation ainsi que des remèdes qu'ils suggèrent pour y remédier. Cela fera l'objet du chapitre suivant.

[80] MANCINI, J.G., op.cit, p.118.
[81] Idem, p. 121.
[82] Idem, p 120.

CHAPITRE IV : LA PROSTITUTION JUVENILE, SA CONDAMNATION ET SES REMEDES.

Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, l'opinion publique, quant à la prostitution juvénile, se divise en deux courants.
D'une part, ceux qui considèrent la prostitution juvénile comme un mal absolu, et, d'autre part, ceux qui la considèrent comme un mal nécessaire.
Dans tous les cas, la prostitution juvénile est un « mal ».
Dans ce chapitre, il sera question de parler de la condamnation de la prostitution juvénile et de ses remèdes.

4.1. LA CONDAMNATION DE PROSTITUTION JUVENILE.

La question n° 17 nous a permis de savoir comment les étudiants condamnent la prostitution juvénile.

Question n° 17 : La prostitution juvénile est une infraction qu'il faudrait punir à tout Prix ? Oui ou Non. Expliquez.

Tableau n° 43 : Répartition des réponses émises à ce sous-thème en fonction des variables.

INDICATEURS	SEXE				TYPE DE F/I				TOTAL	
	M	%	F	%	FSEN	%	FSHS	%	Total	%
1. La prostitution juvénile est un fléau social qu'il faudrait éradiquer à tout prix.	67	59,30	17	42,5	44	57,14	40	52,63	84	54,90
2. Dans notre pays, c'est dommage que les lois réprimant la prostitution juvénile ne soient pas scrupuleusement mises en application.	31	27,43	16	40	19	26,68	28	36,84	47	30,72
3. Au lieu de vouloir réprimer la prostitution juvénile, il faudrait chercher à l'orienter de façon qu'elle nuise moins à la société.	12	10,62	6	15	11	14,29	7	9,21	18	11,77
4. C'est heureux d'apprendre de bon nombre d'auteurs que la prostitution ne disparaîtra jamais.	3	2,65	1	2,5	3	3,89	1	1,32	4	2,61
Total	113	100	40	100	77	100	76	100	153	100

La lecture de ce tableau nous montre que majoritairement, les étudiants condamnent énergiquement la prostitution juvénile et voudraient la voir disparaître à n'importe quel prix (54,90%). Au Burundi, les lois réprimant la prostitution existent, mais comme le soulignent 30,72% de nos enquêtés elles ne sont pas scrupuleusement mise en application.

D'autres enquêtés, soit 11,77%, sont d'avis que dans l'état actuel des choses, la prostitution juvénile est nuisible à la société mais qu'au lieu de la réprimer, il faudrait chercher à l'orienter de façon qu'elle nuise moins à la société.

Une infime minorité de nos enquêtés soutient que la prostitution juvénile n'est d'aucune façon une infraction et sont heureux d'apprendre de bon nombre d'auteurs qu'elle ne disparaîtra jamais (2,61%).

S'agissant des variables, on constate qu'il y a des différences, mais pour savoir si elles sont significatives, nous allons recourir au test du X^2.

Tableau n° 44 : Calcul du X^2 pour la variable « sexe »

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
67	62,04	4,96	24,6016	0,3965441
31	34,71	- 3,71	13,7641	0,3965456
12	13,29	- 1,29	1,6641	0,1252144
3	2,96	0,04	0,0016	0,0005405
17	21,96	- 4,96	24,6016	1,1202914
16	12,29	3,71	13,7641	1,119943
6	4,71	1,29	1,6641	0,3533121
1	1,04	0,04	0,0016	0,0015384
				= 3,5123911

Le X^2 calculé est de 3,512. Le X^2 lu dans la table au D.L. égal à 3 et au seuil de probabilité 0,05 est de 7,815. Donc, le X^2 lu est supérieur au X^2 calculé, ce qui prouve que les différences observées ne sont pas significatives.

Elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. La variable « sexe » n'a pas d'influence sur les réponses données à cette question. Les garçons comme les filles sont d'avis que la prostitution juvénile est nuisible pour la société et que par conséquent des mesures radicales devraient être prises en vue d'endiguer ce mal.

Mais on remarque au niveau du tableau que les filles condamnent plus que les garçons (40% contre 27,43%) la non-application des lois réprimant la prostitution au Burundi, tandis que les garçons, eux,
proposent que tous les moyens soient mis en œuvre pour éradiquer la prostitution juvénile.

Examinons la part de la variable « Type F/I ». Ce qui fait l'objet du tableau suivant :

Tableau n° 45 : Calcul du Khi-carré pour la variable Type F/I.

Fo	Fe	Fo – Fe	$(Fo - Fe)^2$	$\frac{(Fo - Fe)^2}{Fe}$
44	42,27	1,73	2,9929	0,0708043
19	23,65	- 4,65	21,6225	0,9142706
11	9,06	1,94	3,7676	0,4154083
3	2,01	0,99	0,9801	0,4876119
40	41,73	- 1,73	2,9929	0,0717205
28	23,35	4,65	21,6225	0,9260171
7	8,94	- 1,94	3,7636	0,4209843
1	1,99	- 0,99	0,9801	0,4925125
				= 3,7993295

Le X^2 calculé est de 3,650 tandis que le X^2 lu dans la table, au D.L. égal à 3 et u seuil de probabilité 0,05 est de 7,815. Donc, le X^2 lu est supérieur au X^2 calculé.

Ce qui signifie que les différences constatées ne sont pas significatives. Elles ont dues au hasard de l'échantillonnage. La prostitution juvénile est une infraction u'il faudrait punir à tout prix, autant chez les étudiants des FSHS que chez ceux des SEN.
Malgré cela, l'on constate une grande différence au niveau de la rubrique « non pplication des lois », et une légère différence pour le premier indicateur qui souligne ue la prostitution juvénile est un fléau à éradiquer à tout prix.

Les étudiants des FSHS semblent désapprouver beaucoup plus la non-application des lois réprimant la prostitution au Burundi (36,84% contre 24,68%).

L'explication résiderait dans le fait que, de part leur formation, les étudiants des FSHS seraient les mieux informés sur ce genre d'infraction. Leur avis serait donc fondé sur les informations qu'ils reçoivent dans les cours et dans leur observation quotidienne dudit phénomène ; contrairement aux étudiants des FSEN qui basent leur avis sur la simple observation quotidienne de ce fait social.

La prostitution juvénile est un problème qui concerne tout le monde, quels que soient le milieu, le sexe, l'âge, le type d'instruction, (...). C'est pourquoi la société devrait tenter tout son possible pour s'en débarrasser.

La prostitution concerne tout le monde, les jeunes prostituées, les parents de ces dernières, la famille et l'entourage de ces dernières ainsi que la société toute entière. La punition fait partie des moyens de lutte contre la prostitution juvénile.

Un étudiant nous dit à ce propos : *« Personne n'ignore que la prostitution est une transgression de la loi. Et la société se doit de punir toute transgression. Et la prostitution juvénile est plus qu'une transgression à la loi, c'est un crime puisque c'est la base de la nation qui s'effondre. Je crois qu'on devrait sévèrement châtier toute personne qui s'y livre ou qui la favorise d'une façon ou d'une autre. »*[283]

Un autre étudiant déplore le fait que les punitions qui étaient jadis prévues pour les filles qui ne gardaient pas leur virginité jusqu'à leur mariage ne soient plus en vigueur actuellement en ces termes : *« Dans le Burundi traditionnel, les jeunes filles ne se hasardaient pas à faire des rapports sexuels avant le mariage puisqu'elles savaient que les punitions qui s'ensuivraient étaient sévères. La jeter dans le Gisumanyenzi » ou chasser son père ou encore « Kubanyaga urukombamazi » si jamais elle tombait enceinte. Même quand elle n'était pas enceinte et qu'on découvrait ses relations, elle était bannie de la famille (Kumwangaza). Mais actuellement, les jeunes filles s'adonnent à des jeux sexuels sans vergogne et sans crainte d'être punies. »*[284]

Au Burundi, la prostitution est prohibée, mais elle y est pratiquée. L'observation quotidienne nous prouve qu'elle y a effectivement sa place et que même la jeunesse a été atteinte par ce mal sans nom.

Au Burundi, il existe des lois réprimant la prostitution. Mais pourquoi la prostitution persiste-t-elle si la société a prévu des lois l'interdisant et des punitions pour ceux qui ne s'y soumettront pas ?

Propos d'un étudiant, FSHS .
Propos d'un étudiant, FSEN.
Gisumanyenzi :gouffre ; urukombamazi :saisir tout le troupeau.

Une de nos enquêtées dira tout simplement que : *« Les mesures faisant face à la prostitution ne sont pas scrupuleusement mises en application.*
Comme on le voit tous les jours, les acteurs de la prostitution sont libre de mener leurs activités sans que personne ne les arrête. La loi est là mais elle n'est pas du tout fonctionnelle. » [285]

- A l'état actuel des choses, nous constatons que ce phénomène s'amplifie du jour au lendemain. La société devrait mobiliser tant d'efforts pour l'éradiquer. Certes, certains efforts commencent à se faire remarquer pour endiguer ce mal mais ils sont encore faibles. Il s'agit notamment des associations qui aident les jeunes à se sortir de cette impasse et de la police qui des fois empêche les prostituées de racoler dans les rues, tout en traquant le détournement des mineurs.

A ce niveau, la question que l'on pourrait se poser est la suivante : « La punition serait-elle une solution « idéale » pour lutter contre la prostitution juvénile ? ».

Nous avons vu qu'à travers l'histoire, ce métier le plus vieux du monde a handicapé et handicape toujours presque toutes les nations. Malgré les efforts menés surtout ces dernières années, on n'est pas encore parvenu à bannir cette pratique.
C'est en effet une des tares les plus désolantes de notre société moderne. On aurait pu croire que la conscience des droits de la personne humaine, qui est l'honneur et la fierté des hommes de notre temps, aurait entraîné sa disparition progressive, mais le mal est difficile à déraciner. Il est habile à renaître sous ses formes les plus pernicieuses.

- La lutte se présente donc comme un devoir social et est nécessaire pour combattre la délinquance et le crime, lutte du reste possible puisque certains pays y sont plutôt parvenus, et cela en éliminant les causes essentielles.

Nous avons vu que les causes de cette déviance sont surtout à chercher en dehors de la prostituée. Il s'agit des causes familiales et sociales, ces dernières venant souvent aggraver les premières. Et nous savons par ailleurs que ce phénomène est plutôt récent au Burundi.
Nous estimons que pour combattre la prostitution juvénile au Burundi, il faut d'abord connaître les facteurs en jeu et en cas de nécessité recourir à la punition.

[285] Propos d'un étudiant, FSEN.

4.2. QUELQUES REMEDES A LA PROSTITUTION JUVENILE.

Le phénomène de prostitution juvénile constitue le symptôme d'une société malade. Dans les pages précédentes, nous lisons à travers les lignes que si la prostitution juvénile est une pratique, ce n'est pas un fait du hasard, il y a des facteurs qui en sont à la base et qui permettent de comprendre ce phénomène. Les causes de la maladie décelées et analysées, le traitement de celle-ci devient facile.

Partant des facteurs en jeu dans la prostitution juvénile, nos enquêtés ont essayé d'apporter quelques remèdes à cette maladie qui mine la société actuelle. Ainsi, quelques recommandations sont formulées à l'endroit des intervenants ciblés dont les pouvoirs publics, les parents (tous les adultes) et les jeunes.

1. Aux parents.

Les parents doivent :

- Faire preuve de comportements sociaux et moraux exemplaires. Ils doivent être de bons modèles pour leurs enfants, puisque la base de l'éducation des enfants provient des parents ;
- Aménager un temps suffisant pour s'occuper des enfants, pour dialoguer avec eux, pour les écouter ;
- Marginaliser tous les adultes qui se servent des jeunes pour assouvir leurs besoins sexuels ;
- Chercher à connaître la provenance des cadeaux de leurs enfants, surtout de leurs jeunes filles (bijoux, habits de luxe, argent de poche, etc.) ;
- Inculquer aux jeunes les valeurs traditionnelles qu'il faut préserver ;
- Inculquer aux jeunes filles l'esprit de travail, d'initiative et de créativité en leur montrant qu'ils vivront grâce à leurs efforts fournis et non pas en s'adonnant aux actes immoraux ;
- Enfin, en cas de déviance, les parents ne doivent pas baisser les bras, ils doivent au contraire tout mettre en œuvre pour ramener la brebis égarée dans le droit chemin, tout essayer pour redresser les enfants qui ont pris le mauvais chemin.

2. Aux jeunes filles.

Les jeunes doivent :

- Respecter les valeurs traditionnelles qui leur ont été enseignées ;
- Confier tous les problèmes aux parents qu'ils soient matériels, financiers ou autres afin que lesdits parents y apportent des solutions y relatives si c'est possible ;
- Etre responsables des actes qu'ils posent ;
- Savoir que l'avenir leur appartient et qu'ils ne doivent pas laisser aux autres le droit d'en décider le cheminement.

2. Aux pouvoirs publics.

Qu'en est-il alors des pouvoirs publics face à la prostitution ?
Nous avons vu que la loi prévoit des peines assez sévères pour toute personne qui se livre à la prostitution ou qui la favorise. On prévoit également des peines pour quiconque aura embauché, entraîné ou détourné en vue de la débauche ou la prostitution une personne majeure ou mineure, même consentante.
La loi est donc claire, la prostitution est prohibée. Mais, il y a la loi et ce qui se passe dans la réalité. Nous avons vu que les faits parlent d'eux-mêmes, la prostitution est réelle dans notre pays. Le gouvernement essaie de prendre des mesures contre la prostitution mais le mal persiste.
Parmi ces mesures, on peut citer l'emprisonnement et les amendes pour les prostituées raflées lors des rondes de la police municipale. Il en est de même pour les clients, mais qui eux ne risquent pas tellement l' emprisonnement.

Mais ces mesures répressives sont-elles efficaces ?
Ces mesures sont inefficaces parce que tout d'abord les prostituées sont prudentes, elles sont les premières à se munir des cartes d'identité et des permis de résidence. Ensuite, d'après nos entretiens à la Mairie, par exemple lors des rondes nocturnes de la police, on ne rafle pas les prostituées en tant que telles mais en tant qu'elles violent le couvre-feu au même titre que les autres personnes et puis la prison d'une nuit et la petite amende sont insignifiantes pour une prostituée qui peut récolter même 20.000 FBU en une nuit.
Par ailleurs, il est difficile de prouver à l'état actuel des choses que telle ou telle est une prostituée ou non.
Le fait de n'avoir pas de mari ne prouve pas qu'on est une prostituée. Ensuite, le fait de ne punir que les prostituées en épargnant leurs partenaires qu'on repérerait d'ailleurs très difficilement ne diminuerait pas pour autant la prostitution, car la force de l'argent et d'autres cadeaux de la part des clients joue aussi son rôle.

La Mairie de Bujumbura prévoit alors, entre autre mesures, une action concertée de toutes les zone de la Mairie pour essayer de déceler toutes les personnes irrégulières qui se trouvent à Bujumbura en vérifiant notamment les pièces d'identité, la profession des personnes résidant dans la Mairie et en exigeant des témoins crédibles. Cela diminuerait la délinquance et la criminalité dans la ville quoique certains irréguliers se cachent derrière un rempart d'une profession honnête.
La Mairie n'a pas oublié dans ses intentions et perspectives la création des œuvres d'accueil pour réintégrer les prostituées dans la vie sociale mais pour le moment le budget ne le permet pas.

Malgré donc les efforts déployés par l'Etat, nous voyons l'ampleur du problème, le mal est difficile à déraciner. Faut-il jeter les armes ? Il faut continuer à tenter des solutions et c'est l'action de tout le monde et non du seul gouvernement.

C'est dans cette optique que nos enquêtés suggèrent à l'intention des pouvoirs publics ce qui suit :

- L'Etat devrait être strict dans l'application de la loi contre la prostitution ;
- Il devrait redynamiser la police des mineurs en lui donnant des moyens matériels et humains suffisants ;
- Il devrait y avoir un corps de police formé spécialement pour la lutte contre la prostitution et la débauche sexuelle ;
- La police devrait chasser, poursuivre, combattre énergiquement tous les partenaires du phénomène de prostitution juvénile ;
- L'Etat devrait s'appliquer à la multiplication des écoles techniques pour éviter le vagabondage des jeunes ;
- Enfin, la jeunesse constituant la base même du Burundi de demain, l'Etat devrait instaurer une politique de lutte acharnée contre la délinquance juvénile, de quelque nature qu'elle soit.

Nous pensons, comme certains de nos enquêtés que seules les méthodes répressives ne viendraient pas à bout de cette délinquance. C'est pourquoi certains de nos enquêtés ajoutent à ces mesures des voies préventives comme :

- L'encadrement de la jeunesse non scolarisée et celle scolarisée (pendant les vacances) pour qu'elle ne soit pas laissée à elle-même ;
- La création des emplois pour permettre aux jeunes de gagner leur vie ;
- La mise sur pied d'un corps chargé de vérifier si les centres de loisirs dans les différentes zones n'incitent pas à la débauche.

CONCLUSION GENERALE.

Au terme de notre travail de recherche relatif aux opinions des étudiants de l'Université du Burundi sur le phénomène de la prostitution juvénile, il convient de jeter un regard rétrospectif sur les objectifs que nous nous étions fixés au départ, de vérifier s'ils ont été atteints ou pas. Notre ambition était de vérifier comment les étudiants perçoivent le phénomène de prostitution juvénile. On observe une rapide propagation de ce mal alors que les maux qu'il entraîne sont connus de tous. Il y a donc lieu de s'inquiéter pour nos jeunes dont les relations sexuelles sont très « libéralisées » et non contrôlées. C'est aussi l'occasion d'analyser l'issue de nos hypothèses et enfin de tirer des conclusions et de proposer quelques tentatives de solutions à partir des résultats obtenus.

Rappelons d'abord la démarche suivie pour mener notre étude.

Après avoir montré l'intérêt du sujet et délimité notre champ d'enquête, nous avons abordé la première partie qui a permis de comprendre davantage le phénomène à l'étude. Il s'agit de l'élaboration d'un « CADRE THEORIQUE » où nous avons élucidé nos concepts, développé quelques généralités sur la prostitution et l'Education au Burundi. Cette partie comprend également la problématique, les hypothèses de travail, les variables et la méthodologie empruntée.

La question centrale de notre recherche était de savoir si les étudiants condamnent la prostitution juvénile et s'ils soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels que vit actuellement le pays.

Pour répondre à cette question, nous avons formulé une hypothèse générale : « Les étudiants de l'U.B. condamnent en général la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels » ; avec deux hypothèses opérationnelles que nous avons tenté de vérifier :

1) Les filles condamnent plus que les garçons la prostitution juvénile d'autant plus que les normes sexuelles sont plus exigeantes à leur endroit et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels du pays ;

2) De part leur formation, les étudiants des FSHS condamnent plus que leurs camarades des FSEN la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels du pays.

La deuxième partie est intitulée *« Présentation, analyse et interprétation des données»*. Après l'enquête, les résultats recueillis à l'aide du questionnaire écrit ont été regroupés dans 4 thèmes suivants :

1° La prostitution juvénile, une réalité complexe ;
2° Les facteurs à la base de la prostitution juvénile ;
3° Les conséquences du phénomène de prostitution juvénile ;
4° La prostitution juvénile, sa condamnation et ses remèdes.

Tout au long de cette recherche, nous avons pu nous rendre compte que la prostitution juvénile est connue par les étudiants dans ses différents aspects à savoir ses modes, ,les facteurs à sa base et ses conséquences. Par son caractère économique, la prostitution juvénile est difficile à éviter, étant donné que certaines jeunes filles vivent dans des conditions socio-économiques qui ne leur permettent pas d'assurer leur survie, ainsi que celle de leur famille.
A ce caractère économique vient s'ajouter le caractère sexuel qui rend également la prostitution difficile à éviter au sein de la jeunesse, d'autant plus que la sexualité s'est libérée des contraintes traditionnelles qui l'enfermaient dans de strictes normes.

L'éradication de la prostitution juvénile serait une affaire louable comme cela transparaît dans les propos des étudiants en général, sauf quelques exceptions qui affirment que celle-ci devrait garder sa place dans la société étant donné qu'elle constitue un gagne-pain pour certains ; ceci s'explique par le fait que l'unanimité n'est pas chose facile dans un groupe comme l'ont montré D. ANZIEU et J. Y. MARTIN. [286]

Partant de chaque thème, nous avons pu constater ce qui suit :
Pour le premier thème « La prostitution juvénile, une réalité complexe », le constat est que les étudiants connaissent la prostitution juvénile.

A la lumière de leurs propos, les étudiants nous font part de leurs perceptions de la prostitution juvénile, nous décrivent les modes de celle-ci, les personnes impliquées dans cet acte prostitutionnel et essaient d'en établir la personnalité.
Pour ce qui est de la personnalité des partenaires dans cet acte (c'est-à-dire la prostituée et son client), la majorité de nos enquêtés (56,21% contre 43,79%) atteste que ces derniers sont des gens anormaux..
Mais soulignons en passant qu'il y a une certaine tendance chez certains étudiants à vouloir nuancer la personnalité des deux partenaires. Pour ces enquêtés, la prostituée serait une « déviante » tandis que son client serait « normal ».

Concernant le deuxième thème « Les facteurs à la base du phénomène de prostitution juvénile », nous avons constaté que les facteurs socio-économiques du pays comme la pauvreté et la place de l'argent constituent un mobile important qui

[286] ANZIEU, D. et MARTIN, J.Y., La dynamique des groupes restreints, Paris, PUF, 1968

conduirait les jeunes filles à la prostitution. Cela ressort des propos de la grande majorité de nos enquêtés (92,81%). Mais à eux seuls, les facteurs socio-économiques ne justifient pas la prostitution juvénile, d'autres facteurs entrent en jeu. Il s'agit notamment des :

- Facteurs psychosociaux comme la famille de la prostituée, le rôle des pairs et de la fratrie ;
- Facteurs socio-culturels comme la détérioration des valeurs traditionnelles, l'absence de l'autorité parentale, l'absence de modèle, les conflits dans les ménages etc ;
- Facteurs sociologiques comme le manque d'occupation, les loisirs et tant d'autres tentations qui attirent les jeunes ;
- Facteurs psychosociologiques comme la précarité de la vie, les déceptions amoureuses ;
- Facteurs socio-politiques comme la vie dans les camps des déplacés et la prolifération des ONG (Organisation Non Gouvernementale).

Tout au long de ce thème, nous avons pu constater qu'un seul facteur ne pourrait expliquer à lui seul la genèse de la prostitution juvénile. Il s' agit en général d'une combinaison de facteurs, sans qu'on puisse dire avec précision le facteur dominant.

Quant au troisième thème, « Les conséquences du phénomène de prostitution juvénile », le constat est que les conséquences qu'entraînent la prostitution juvénile dans son sillage sont multiples :

- Conséquences psychosociologiques (familles déchirées, naissance des enfants illégitimes, les pairs qui suivent le mauvais exemple) ;
- Conséquences socio-culturelles (mise à mal des valeurs traditionnelles comme la chasteté, l'abstinence et la fidélité) ;
- Conséquences psychologiques où les étudiants nous font remarquer que les cas où les prostituées reprennent une vie normale sont rares. La plupart d'entre elles sombrent dans l'alcoolisme et la toxicomanie ;
- Conséquences sanitaires comme la propagation du SIDA et des IST.

Nous avons pu constater, tout au long de ce thème, que la prostitution juvénile a des conséquences néfastes sur l'individu concerné, et sa famille et cela constitue aussi une menace pour la société qui l'héberge.

La quatrième thème « La prostitution juvénile, sa condamnation et ses remèdes », nous met en lumière quelques responsabilités individuelles et sociales dans la lutte contre la prostitution juvénile.

Que de privilégier les punitions, la plupart de nos répondants reconnaissent que l'adoption des valeurs traditionnelles constituerait le meilleur moyen de

prévention. Néanmoins, celles-ci ayant perdu de leur poids, surtout chez les jeunes, les étudiants ont proposé un certain nombre de suggestions à l'intention des parents, des jeunes et aux pouvoirs publics concernés par ledit problème.

Qu'en est-il de nos hypothèses de travail ?

Après l'analyse et l'interprétation des données de notre enquête, nous avons constaté que la première hypothèse opérationnelle, selon laquelle : *« Les filles condamnent plus que les garçons la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels du pays »* a été infirmée.

En effet, chez les étudiants comme chez les étudiantes, les avis sont presque partout convergents. On constate que les filles comme les garçons condamnent la prostitution juvénile à cause des conséquences néfastes qu'elle a sur l'individu et sur la société toute entière.

La deuxième hypothèse opérationnelle formulée comme suit : *« De part leur formation, les étudiants des FSHS condamnent plus que leurs camarades des FSEN la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels »* a été confirmée.

En effet, au 4ème sous-thème « personnalité des partenaires » du 1er chapitre de la 2ème partie, l'on a conclu que les étudiants des FSHS classent les prostituées et leurs clients dans la catégorie des déviants plus que leurs camarades des FSEN (59,21% contre 28,57%).A l'inverse, nous avons les FSEN qui classent les deux partenaires de l'acte prostitutionnel dans la catégorie des normaux (71,43%) plus que leurs camarades des FSHS (40,79%).

Aux chapitres II et III qui traitent successivement « des facteurs et des conséquences de la prostitution juvénile », à la plupart des sous-thèmes (II2, II3, II6, III1, III3), les étudiants des FSEN sont catégoriques dans leurs réponses, alors que ceux des FSHS essaient de nuancer les situations.
Nous pensons que le type d'instruction reçue a eu une influence non négligeable sur les réponses de nos enquêtés.

Qu'en est-il de notre hypothèse générale ?

Notre hypothèse générale selon laquelle : *« Les étudiants de l'Université du Burundi condamnent en général la prostitution juvénile et soutiennent qu'elle tient à des facteurs socio-économiques et socio-culturels du pays »* a été confirmée.

En effet, les résultats de notre enquête nous montrent que les étudiants, garçons et filles condamnent en général le prostitution juvénile. Cela se remarque presque dans tous les chapitres de la deuxième partie.

Les décalages observés au niveau de la variable « Type de F/I » sont dus au type d'instruction reçue. Sinon, la majorité de nos enquêtés condamnent la prostitution.

Les résultats de notre enquête montrent qu'il est difficile d'éviter la prostitution, surtout au sein de la jeunesse. Cette dernière n'est plus sous l'ordre des mœurs ou des valeurs traditionnelles. Leur sexualité est devenue un domaine « libéralisé », dans le plus mauvais sens du terme.
Des rencontres sont multiples entre garçons et filles et à cela s'ajoute le fait que les adultes ne constituent plus de bons modèles. La précarité de la vie, le chômage, les mauvaises conditions de vie ainsi que les tentations de la vie moderne qui attirent la jeunesse, font que cette dernière soit une cible facile de la prostitution.
A certaines jeunes filles, la prostitution semble être la solution idéale à leurs problèmes, mais à l'autre face du miroir, il y a toutes les conséquences que celle-ci ne manque pas d'occasionner. Actuellement, le SIDA nous met à l'épreuve et il exige le retour aux valeurs traditionnelles (la fidélité, l'abstinence).

Nous terminons notre travail en espérant avec modestie que les résultats de notre recherche pourront guider quelque peu ceux qui ont dans leurs attributions la lutte contre la prostitution juvénile. Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé tout le sujet car, notre modeste contribution n'aura été que l'opinion des étudiants sur ledit problème.
C'est pourquoi, loin de clore le sujet, nous invitons toute personne qui serait soucieuse d'explorer davantage le terrain jusqu'à l'éradication complète de ces comportements hors normes de ce fléau, de venir nous compléter. Nous lui serons reconnaissant de tout complément et critique adressés à l'endroit de ce travail.
Il serait par exemple intéressant d' aborder les aspects suivants :
«L'étude étiologique de la prostitution juvénile. »
«L'étude des moyens de lutte contre la prostitution juvénile. »

Les chercheurs pourraient exploiter le sujet de la « prostitution » avec des sujets d'enquête tout à fait différents étant donné que ce problème véhicule tant d'autres maux sociaux (SIDA et IST, grossesses non-désirées, avortements, naissance des enfants illégitimes, crimes, infanticides, etc.).

En effet, notre étude a été menée dans les campus universitaires de l'U.B.. Les étudiants ont rendu compte de leurs perceptions quant à ce phénomène. Ce n'est qu'un groupe social qui ne représente pas toute la population, d'autres catégories socio-professionnelles, d'autres sujets d'enquête permettraient donc de diversifier les résultats.

Nous ne pouvons terminer sans proposer quelques tentatives de solutions visant à juguler le phénomène à l'étude.

QUELQUES RECOMMANDATIONS.

Comme nous l'avons déjà souligné avec CHANTAL et BERNAD, on ne naît pas prostituée, on le devient. Et quand on sait que *« le vice ne les a pas conduites à cet état mais un « engrenage » de circonstances malheureuses, on ne s'étonne pas du tout de leur désir de changer de vie ... Il y a tellement d'obstacles qui se dressent à l'horizon ! ».*[287]

La prostitution est un *« problème de société »* [288] et la société doit donc tout mettre en œuvre pour s'en débarrasser et nous pensons que la meilleure voie ne serait pas la répression comme le soulignent CHANTAL et BERNAD, *« Personne n'a jamais pu changer de vie en recevant des coups de matraque. »*[289]

Nous aurons déjà constaté tout au long de ce travail qu'il est difficile de supprimer la prostitution. Pour la supprimer, il faudrait d'abord supprimer les causes qui l'ont engendrée. M. ORAISON dira à ce propos que : *« Vouloir aider les prostituées est une chose. Mais croire que l'on peut et que l'on doit parvenir et sans tarder à « supprimer » la prostitution est autre chose ; on risque alors de méconnaître totalement les prostituées en tant que personnes et leurs problèmes réels ».*[290]

Au Burundi, la prostitution juvénile est une réalité. Il serait donc temps de mener des actions de lutte contre ce fléau et aussi réintégrer ces jeunes filles qui se sont déjà égarées du droit chemin.
Nous pensons donc que la société toute entière devrait mobiliser tous ses efforts pour faire face à ce fléau. C'est dans cette optique que nous avons essayé d'émettre quelques suggestions à l'endroit des personnes que nous estimons concerner par ledit problème.

Il s'agit notamment :
- des pouvoirs publics ;
- des parents
- des jeunes.

[287] CHANTAL et BERNAD, op.cit, p.110.
[288] Ibidem
[289] Idem, p.204.
[290] ORAISON, M., op.cit, p.89.

1. Aux Pouvoirs Publics.

1° Il faudrait des centres où les jeunes filles prostituées apprennent un métier, si elles n'en avaient pas. Il faudrait qu'on procure tout de suite du travail à ces femmes qui ont quelques difficultés pécuniaires, et qu'on leur permette de se rétablir;

2° Mobiliser les ressources disponibles pour aider les jeunes en difficultés et les protéger contre ce fléau ;

3° Profiter de la bonne foi des prostituées qui l'acceptent pour concrétiser les enseignements de sensibilisation sur la lutte contre la prostitution (à travers les témoignages) ;

4° Chercher des cadres de rééducation et d'occupation des jeunes prostituées pour éviter qu'elles ne sombrent dans de mauvaises préoccupations qui signifient destruction mentale ;

5° Créer des centres d'accueil et d'apprentissage artisanal et commercial pour les jeunes, prostituées ou non ;

6° Instaurer des cabinets de counselling psychosocial pour les jeunes en difficultés ;

7° Impliquer dans ces services des psychologues socio-cliniciens pour le counselling et les psychothérapies éventuelles.

2. Aux Parents

1° Inculquer aux enfants les valeurs morales ;

2° Tout en restant dans la modernité, les parents doivent s'inspirer des valeurs traditionnelles dans l'éducation de leurs enfants ;

3° Ils doivent privilégier les moments de dialogue avec leurs enfants et essayer d'écouter leurs problèmes et y apporter des remèdes ;

.° Les parents doivent inculquer à leurs enfants l'esprit de travail et leur faire savoir que pour gagner son pain, il faut travailler et non attendre que ça vienne toujours de l'extérieur. Cela éviterait le banditisme et la prostitution;

° La question de la sexualité ne doit plus être un tabou, il faut que les parents en parlent avec leurs enfants ;

6° Les parents doivent enfin, montrer à leurs enfants les dangers qui les guettent s'ils s'adonnent au vagabondage sexuel.

3. Aux Jeunes.

1° Favoriser des rencontres entre eux dans des activités aussi diverses que les séminaires, les conférences, les activités génératrices de revenu (broderies, petit artisanat, etc.) surtout pendant les vacances ;

2° Se soutenir moralement en évitant les tendances destructrices pour avoir une vision
plus positive de la vie ;

3° Exploiter leurs potentialités productives et ludiques permettant une bonne insertion sociale ;

4° Développer l'esprit et le courage du témoignage pour contribuer à la lutte contre la prostitution ;

5° Respecter scrupuleusement les conseils reçus et ne jamais vouloir entraîner les autres dans ce mal ;

6° Faire recours aux conseillers psychosociaux en cas de nécessité.

Ce sont là quelques propositions concrètes mais qui sont loin d'être exhaustives qui, à notre humble avis, pourront améliorer le sort de ces jeunes filles, qui, d'une façon ou d'une autre, sont exposées à la prostitution. Cela constitue un défi lancé à la société et qu'elle doit relever.

BIBLIOGRAPHIE

III. BIBLIOGRAPHIE.

I.OUVRAGES

1.ANZIEU, D. et MARTIN,J.Y., La dynamique des groupes restreints, Paris, P.U.F, 1968.

2. AVANZANI, G., La planète des jeunes, Paris, Stock,1975.

3. BAJOS, M. et al., Sexualité et SIDA ,ANRS,1995.

4. BATAILLE, G., L'érotisme, Paris, Union Générale d'éditions,1966

5. BERGE, A., L'éducation sexuelle chez l'enfant, Paris, P.U.F,1977

6. BERGE, A., La liberté dans l'Education, Paris, Ed. Scarabée ,1964

7. CAPLOW, Th., L'enquête sociologique, Seconde édition,Paris, Armand Colin, 1972.

8. CHANTAL et BERNAD, Nous ne sommes pas nées prostituées, Paris,1978

9.COURTOIS, G., L'art d'élever les enfants aujourd'hui , Paris, Ed. Fleuris,1952.

10.DAVAL, R., et al., Traité de psychologie sociale, T.L.2ème édition, Paris , P.U.F,1967

11. DEBATY, P., La mesure des attitudes, Paris ,P.U.F,1967.

12.DE LANDSHEERE,G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand-Colin-Bourrelier,1980.

13.DEUTSCH, H., La Psychologie des femmes, l'Enfance et L'Adolescence, 6ème éd. Paris, P.U.F, 1973.

14.DUHR, J., L'art des Arts. Eduquer un enfant, ED. Salvator, AUL House, 4ème éd. 1957.

15.DURBAN, P.S., La Psychologie des Prostituées, Paris, Maloine, 1969

16. DUVIGNAUD,J., La planète des jeunes, Paris, Stock, 1975.

17. FAU, R., et FOUCHARLAT,F., Les groupes d'enfants et d'adolescents, Paris, P.U.F. 1973

18. GLOTON, R., L'autorité à la dérive , Paris, Casterman,1974.

19. HAECHT, A.V., La prostituée , statut et image, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1975.

20. HANRY, P., L'information-éducation sexuelle, Paris, Armand Colin, 1974.

21. HENRY, F., L'érotisme africain:le comportement sexuel des adolescents Guinéens, Paris, Payot, 1970.

22. HUBERT, B., De l'amour, Psychologie de la vie affective et sexuelle, Paris, courrier du livre, 1967.

23.JAVEAU, C., L'enquête par questionnaire, Bruxelles, E.U.B, 1972.

24. LE MOAL, P., Pour une authentique éducation sexuelle, Lyon, 1961.

25. LEON, A., et al., Manuel de psychologie expérimentale, Paris, P.U.F,1977.

26. MANCINI, J.G., La Prostitution et le proxénétisme, Paris, P.U.F,1973

27.NDIMURUKUNDO,N., Formation et Education des jeunes et adultes, syllabus, FPSE, Bujumbura, U.B.,1983.

28. MAUCO, G., Education et sexualité, Paris, Scarabée, 1967.

29. MAURIAC, F., L'éducation des filles, Paris, Conea, 1936.

30. MAURICE, P., La psychologie médicale du Praticien, Paris, PUF, 1967

31. MIALARET, G., et PHAM, D., Statistique à l'usage des éducateurs, Paris, PUF, 1967.

32. MILLET, K., La politique du mâle, Paris, Presses de l'imprimerie Herissey, 1979.

33. MOSCOVICI, S., La Psychanalyse, son image et son public, Paris, PUF,1976.

34. MUCCHIELLI, R., Le questionnaire dans l'enquête psychosociale: connaissance du problème, Paris, E S F,1973.

35. ORAISON, M., La prostitution ... et alors ?, Paris, Seuil, 1979.

36. OSTERRIETH, P., L'enfant et la famille, Paris, Scarabée , 1967.

37. PINTO, R., et GRAWITZ M., Méthode des sciences sociales, Paris, Delloz, 1971.

39. PHILIPPON, O., L'esclavage de la femme dans le monde contemporain ou prostitution sans masque ,Paris VI, Librairie P.TEQUI, éditeur,1974

40. PHYLLIS, C., La femme et la folie, Paris, Payot, 1975.

41. RAYMOND-RIVIER, B., Le développement social de l'enfant et de l'adolescent, 5ème édition, Bruxelles, Charles Dessart, 1965

42. REUCHLIN, M., Précis de statistiques, Paris, PUF, 1976.

43. REICH, W., Révolution sexuelle, Paris, Union Générale d'éditions,1979.

44. ROHEIM,G., Psychanalyse et anthropologie : Culture, personnalité, inconscient, Paris, Gallimard,1967.

45. RONGERE, H., Méthodes des sciences sociales,3ème ed, Paris, Dalloz ,1971.

46. SCHELSKY, H., Sociologie de la sexualité, Paris, ed. Gallimard,1966.

47. TIECHE, E., Guide-pratique d'éducation familiale, Paris, Ed. sdt 1976.

48. WERBE, M.J.G., L'éducation sexuelle à l'école, Paris, PUF, 1976.

II. MÉMOIRES – COURS - THÈSES.

1.BANTEYUBWOBA, R., Les aspirations des jeunes filles des centres socio-éducatifs à l'amélioration des conditions psychologiques dans leur future vie de ménage. Buja, UB, FPSE, 1983.

2. BIGANGARA, J.B., Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, Expressions et valeurs africaines, Bujumbura, 1986.

3. KASHAMURA, A., Famille , sexualité et culture. Essai sur les mœurs sexuelles et des cultures des peuples des Grands lacs africaines, Payot, Paris, 1947.

4 .KAYINAMURA, T., Quelques aspects de la prostitution dans la ville de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 1985.

5. MANAMPA, Th., Attitude des parents vis-à- vis de l'introduction sexuelle à l'école primaire, Mémoire inédit, Bujumbura , UB, FPSE 1997.

6. MINANI, J., La morale sociale et le non-dit dans la culture Burundaise, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 1997.

7. MINANI, N., Echelle «prostitution » : Son élaboration et son application sur un échantillon d'étudiants burundais de l'U.B., Mémoire inédit, FPSE, UB, 1984.

8. MUJAWAYEZU, R., Représentations et attitudes des paysans burundais face aux mères célibataires. Mémoire de licences, Bujumbura, UB, FPSE, 1982.

9. NINGANZA, P., Contribution à l'étude de la relation d'autorité des parents dans l'éducation de leurs filles en milieu rural, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, FPSE, 1995.

10.NIYONZIMA, B., Les problèmes d'éducation des jeunes filles adolescentes en Mairie de Bujumbura, Mémoire de licence, Bujumbura FPSE, 2002.

11.NKUNZIMANA, P., Psychologie sociale, cours inédit, 2ème candidature., FPSE, UB.

12.NTABONA, A., Famille et Education, in « Au cœur de l'Afrique », Bujumbura, Presses Lavigerie, 1990.

III. DICTIONNAIRES.

1.Dictionnaire Petit Larousse, Paris, Larousse,1979.

2. Encyclopédia universalis, Paris, Volume 12, 1980.

3.HOTYAT, F., Dictionnaire encyclopédique en pédagogie moderne, Bruxelles, Labor, 1973.

4. LAFON, H., Vocabulaire de Psychologie, 5ème éd, Paris, PUF, 1973.

5.Robert, P., Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées, Paris, le Robert, VJ, 1966.

6.Univers de la Psychologie, Paris, édition lidis, 1981.

7.SILLAMY, N., Dictionnaire usuel de la psychologie, Paris, Bordas, 1989.

8.SUAVET, (T) Dictionnaire économique et social, Paris, éd. Ouvrières, 1975.

Autres documents.

0. B.O.B. N°6/81, Ier juin 1981, Bujumbura.
1. CRIDIS, Etude sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des jeunes et adolescents en santé reproductive et sexualité, financée par le gouvernement du Burundi et le FNUAP, Bujumbura, octobre 1998.
2. UNESCO, L'Education sanitaire à l'école pour la prévention du SIDA et les Maladies Sexuellement Transmissibles, Paris, les presses de l'UNESCO, 1981.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

1. Comment percevez-vous la prostitution juvénile dans la société Burundaise ?
2. Parlez des modes de prostitution juvénile que vous connaissez.
3. parlez des types de clients que vous connaissez.
4. considérez-vous la prostituée comme des gens :
 - Normaux ☐ Justifiez votre réponse.
 - Déviants ☐
5. La prostitution juvénile est-elle liée aux facteurs socio-économiques du pays ?
 - Oui ☐
 - Non ☐

 Expliquez votre réponse
6. La prostituée choisit cette voie parce qu'elle vit dans un milieu familial ou social carencé.
 - Oui ☐
 - Non ☐

 Expliquez votre réponse
7. Parmi les causes socio-culturelles suivantes, quelles sont celles qui influencent plus que d'autres la prostitution juvénile?
 a) La détérioration des valeurs traditionnelles ☐
 b) Les conflits dans les ménages ou instabilité des relations familiales ☐
 c) Absence de modèle ☐
 d) Absence de l'autorité parentale ☐
 e) L'influence des cultures étrangères ☐
 f) L'influence des mass-média ☐ Expliquer votre choix

8) La recherche éperdue des biens, la place de l'argent constitue un mobile important qui pousserait les jeunes filles à se livrer à la prostitution.

- Oui ☐
 Non ☐

 Expliquez votre réponse

9) Certaines gens vivent des situations telles que la prostitution se présente comme une solution à leurs problèmes quotidiens (déceptions amoureuses, insatisfactions sexuelles ...)

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

10) Dans les camps des déplacés, les jeunes filles se prostituent pour assurer leur survie ou celle de leur famille.

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

11) La prostitution juvénile a pris une ampleur considérable avec la prolifération des O.N.G.

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

12) La prostitution juvénile a des conséquences néfastes sur le vécu dans la famille de la prostituée.

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

13) La prostitution juvénile pousse les pairs à en faire autant.

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

14) En banalisant l'acte sexuel, la prostitution signifie fin des valeurs traditionnelles.

- Oui ☐

Comment ?

- Non ☐

15) La prostitution juvénile enfonce la prostituée sur le chemin de non-retour ?

- Oui ☐

Expliquer votre réponse

- Non ☐

16) La prostitution juvénile signifie propagation du SIDA et de IST (Infections Sexuellement Transmissibles).

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

17) La prostitution juvénile est une infraction qu'il faudrait punir à tout prix.

- Oui ☐

Expliquez votre réponse

- Non ☐

18) A l'état actuel des choses, la prostitution juvénile mène la société à sa perte. Pour faire face à ce fléau, que proposez-vous aux :

a. Pouvoirs publics

b. Parents (tous les adultes)

c. Jeunes.

N.B. : Si l'espace réparti aux réponses n'est pas suffisant, vous pouvez écrire au verso de la feuille tout en numérotant la question.